L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 271 — QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

Mercuries de Choix
POUR PAQUES
Chez
M. POLLACK Ltée
Lisez l'annonce en dernière page.

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Un avocat compromet parfois son client.

Un rhume occasionne parfois la goutte.

Les cloches du Parlement se tairont aussi.

Les voix harmonieuses se taisent trop souvent.

Les prix se relèvent péniblement de leur chûte.

Bien d'autres que Judas trahissent dans un baiser.

La taxe provoque les mouvements d'indépendance.

Dans un tripot, on paye en entrant et en sortant.

Les entrailles de la terre recèlent le secret de l'avenir.

Toute responsabilité pèse même à qui la porte allègrement.

L'enfant qui ne demande rien a tout de même des droits.

Si les Etats-Unis sont insolvables, la fin du monde est proche.

Les adversaires politiques peuvent s'entendre, mais ils ne doivent pas l'admettre.

Diogène

M. Herriot

Le choix de M. Herriot comme représentant de la France au conseil économique international convoqué par le Président Roosevelt indique que l'opinion des hommes politiques français s'est modifiée quant au règlement des dettes de guerre et au paiement des 17 millions dus aux Etats-Unis, en décembre dernier.

Concordat

Si la nouvelle est vraie d'un concordat entre l'Eglise catholique et la dictature allemande, l'intervention d'Adolf Hitler contre l'Ancien Testament ne saurait affecter que les églises protestantes. Il faudrait voir quelle sera leur réaction, surtout si l'inégalité de traitement apparait entre juifs, protestants et catholiques.

Contraction

En principe, la Législature de Toronto a décidé de réduire de 113 à 90 le nombre des collèges électoraux de l'Ontario. Il sera plus difficile de faire la liste des comtés qui doivent être absorbés par d'autres. On voit, par exemple, que la majorité française de Russell n'a pas l'intention de se laisser noyer dans une division en majorité anglaise.

Ce procès

Pendant que se poursuit à Moscou le procès de six ingénieurs anglais accusés de sabotage et d'espionnage, c'est de **Londres** que nous viennent les informations destinées à faire pièce à la confession d'un des prévenus. Décidément, nous sommes en présence de quelques éléments d'une mystérieuse partie dont tous les détails ne seront jamais connus. Si sympathiques que nous soyons aux prisonniers, nous ne pouvons nous empêcher de répéter que le gouvernement anglais agit de façon indiscrète, de nature à nuire à ceux qu'il veut sauver.

PROROGATION CE SOIR A TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 13. — Ayant voté plusieurs millions de dollars en crédits, passé tout le bill de redistribution moins une circonscription électorale, et adopté nombre d'autres mesures moins importantes, la législature ontarienne s'est ajournée à bonne heure ce matin. Elle se réunira de nouveau à onze heures cet avant-midi et l'on s'attend à ce que les délibérations prennent définitivement fin ce soir.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 13. — Une dépression prononcée est centralisée au-dessus de la Baie d'Hudson. La pression est élevée dans les états de l'est et le golfe St-Laurent. Il a neigé ou plu dans certaines parties de Québec, hier. Ailleurs, belle température.

	Min.	Max.
Dawson	18	42
Aklavik	6	18
Victoria	42	50
Vancouver	36	60
Edmonton	18	42
Banff	12	37
Calgary	16	36
Saskatoon	20	35
Régina	18	34
Winnipeg	16	28
London	30	43
Toronto	36	46
Kingston	32	42
Ottawa	32	44
Montréal	34	36
Québec	32	34
St-Jean	24	46
Halifax	28	38
Charlottetown	24	44

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents du sud, beau et doux.

Bas St-Laurent : — Vents du sud-est, beau et doux.

Golfe et Côte Nord : — Beau, vents modérés, plus forts le soir.

Maritimes : — Beau d'abord, incertain le soir, gros vents.

LONDRES PRETEND QUE MOSCOU SABOTE LA JUSTICE

Sensation à l'ouverture du procès des six ingénieurs anglais. — L'un des accusés, H. MacDonald, qui avait été isolé de ses compagnons et soumis à une longue question, s'avoue coupable et onze russes, arrêtés avec lui, font des aveux pareils. — Les autres accusés britanniques protestent de leur innocence et Londres crie que s'il y a jamais eu sabotage, c'est celui de la justice qui se fait en Russie présentement.

QU'ADVIENDRA-T-IL?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 13. — (Par Stanley P. Richardson, correspondant de la Presse Associée) M. H. MacDonald, l'un des six ingénieurs anglais dont le procès s'est ouvert, hier, sous des accusations de sabotage, espionnage et concussion, a fait une double admission de culpabilité.

Lorsque le procès s'ouvrit, il enregistra un plaidoyer de culpabilité. Le premier témoin raconta en détail que MacDonald l'avait payé pour agir comme espion, et le jeune Anglais confirma presque la totalité de ce témoignage.

Les autres Anglais impliqués dans la même affaire — Allan Monkhouse, Charles Nordwell, L. C. Thornton, A. W. Gregory et John Cushny — ont tous plaidé non-culpabilité. Onze employés russes de la Metropolitan-Vickers Electrical Company, pour laquelle ils travaillaient, ont plaidé culpabilité.

Le premier témoin introduit par la poursuite fut V. A. Gusev, directeur de la centrale électrique de Zlatoust. Interrogé, il déclara qu'il avait fourni à MacDonald des renseignements militaires et économiques concernant la centrale de Zlatoust et que, sur les instructions de MacDonald, il avait activement saboté la machinerie de la centrale afin de diminuer l'efficacité des opérations dans les ateliers militaires dépendants.

Gusev, qui admit avoir conservé des convictions anti-soviétiques même depuis le jour où il combattit dans l'armée blanche du général Kolchack, déclara que MacDonald l'avait payé 3,000 roubles pour agir comme espion pour son compte (un rouble vaut nominalement 51 1-2 cents).

Audrey Vishinski, l'avocat de la poursuite, demanda à MacDonald si les déclarations de Gusev étaient vraies. Se levant au banc des prisonniers, le jeune ingénieur répondit qu'elles l'étaient pour la grande partie.

"Je lui ai donné de l'argent que j'avais reçu de Thornton", dit-il.

Interrogé à son tour, Thornton déclara qu'il avait donné 1,500 roubles à MacDonald, mais qu'il ne savait pas pour quelle fin il voulait avoir cette somme. Il ajouta qu'il ignorait que Gusev avait fourni des renseignements secrets à MacDonald.

Thornton affirma que les seuls renseignements qu'il avait obtenus lui-même se rapportaient au fonctionnement de la machinerie de la Metropolitan-Vickers à Zlatoust.

Gusev, qui est âgé de 35 ans, déclara qu'il regrettait ses idées anti-soviétiques et qu'il voulait profiter de l'occasion pour démontrer sa loyauté. L'assistant de Gusev, M. V. A. Sokoloff, sera entendu aujourd'hui et la poursuite prétendra qu'il était, lui aussi, à la solde de MacDonald.

Le procès se poursuit dans la "salle d'octobre", lieu de réunion des unions ouvrières. Les soldats armés, baïonnette au canon, en protègent les abords durant les séances. A l'intérieur, la même précaution est prise. Quatre juges président à ces assises.

Lorsque MacDonald entra dans la salle, il prit place au premier rang dans le banc des prisonniers, sans adresser la parole à ses collègues. C'est un jeune homme de 28 ans, grand, avec une petite barbe en pointe, et son teint est pâle.

Au nombre des prisonniers russes il y a une femme, Anna Sergeyvna,

(Suite à la page 8)

Après le consistoire

S. E. le Cardinal Villeneuve à Ste-Marie des Anges

Le courrier européen nous apporte le récit de la prise de possession de l'église de Ste-Marie des Anges, une des plus anciennes de Rome, construite sur les thermes de Dioclétien, par S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, qui en est devenu le titulaire. — Un émouvant discours du primat de l'Eglise Canadienne.

LE CANTIQUE DU MAGNIFICAT

La "Croix", de Paris, nous apportait hier soir l'émouvant récit de la prise de possession par S. E. le Cardinal Villeneuve de son église titulaire à Rome, Ste-Marie-des-Anges. Voici cette belle page:

Rome, le 26 mars 1933.

4 heures du soir... Une foule considérable remplit la basilique de Ste-Marie-des-Anges, parée pour la "prise de possession" du "titre" cardinalice... On y voit au premier rang des diplomates, et notamment: M. Charles Roux, ambassadeur de France près le Saint-Siège; M. Kirkpatrik, chargé d'affaires d'Angleterre; des évêques: NN. SS. Pelizzo, économe de la basilique de St-Pierre; Smith; Bernardo, évêque au Brésil; Cognata, évêque Salésien; des religieux et des prélats; Mgr de Stotzingen, Abbé primat des Bénédictins; Mgr Julien, auditeur de Rote; Mgr Santoro, assesseur de la Consistoriale; Dom Quentin, O.S.B., etc.; des procureurs et des assistants généraux d'Ordres religieux, tel le R. P. Desnoyers, Assistant général des Oblats de Marie-Immaculée, etc.

Suivi du clergé de sa paroisse, auquel s'étaient joints, en habit de choeur, les Oblats de Marie-Immaculée, les jeunes prêtres du Séminaire canadien et ceux de la Procure St-Sulpice, Mgr Giovanelli, curé de la paroisse, s'avança vers l'entrée de la basilique. S. Em. le cardinal Villeneuve ne tarda pas à s'y présenter en "cappa magna", accompagné de S. Exc. Mgr Michel d'Herbigny, évêque d'Ilio, son "témoin", ainsi que de Mgr Hertzog, supérieur de la Procure St-Sulpice; de M. Périn, chanoine de St-Jean de Latran, ce dernier, Canadien; tous deux Sulpiciens.

Le cardinal Villeneuve, à genoux, baise le Crucifix. Salué par l'"Ecce sacerdos magnus", que chante la "schola" des Oblats de Marie-Immaculée, il se dirige vers le choeur et monte au trône, après avoir adoré le Très Saint-Sacrement.

Il y écoute la lecture de la Bulle qui lui assigne la basilique de Ste-Marie-des-Anges pour "titre" cardinalice et reçoit l'obédience du clergé.

Mgr Giovanelli, curé de la paroisse, prend alors la parole. Il dit les gloires de son église, construite par des milliers de martyrs, condamnés "ad metalla" : ses murs avaient abrité les Thermes de Dioclétien. Michel-Ange en a fait ce temple grandiose, et le voici, ce temple, devenu basilique et consacré à sainte Marie des Anges. Un peuple fidèle y vient prier en foule. C'est ici que furent célébrées les noces du roi et de la reine d'Italie.

L'actuel gouvernement a choisi cette église pour y assister solennellement, dans les circonstances officielles, aux exercices du culte catholique, religion de l'Etat. Le cardinal trouvera dans son "titre" plus d'une chose qui lui ira au coeur; la glorification de la Vierge Marie, lui si pieux envers l'Immaculée ; un foyer de zèle pour la prospérité de l'Université catholique de Milan, lui si attentif à développer en son Canada toutes les formes de l'enseignement supérieur ; un centre de propagande pour les oeuvres missionnaires, lui qui ouvrit de nouveaux champs de conquête à l'apostolat des Oblats de Marie-Immaculée ; une belle floraison, enfin, de l'Action catholique, lui qui s'est dévoué, en son Canada, à l'extension de l'Action catholique, avec une intuition si sûre des nécessités d'aujourd'hui...

x x x

Claire, bien timbrée, avec cette éloquence naturelle qui caractérise nos frères du Canada, la voix du cardinal Villeneuve s'élève. Il souligne à son tour la solennité des souvenirs qui vivent en cette enceinte: "Ces thermes de Dioclétien nous reportent aux successeurs d'Auguste et rappellent l'épanouissement à Rome des arts de la paix, après ceux de la guerre. Tant de vastes provinces conquises pouvaient payer des tributs assez riches pour embellir la capitale de l'Empire..."

"Or, continue-t-il, il appert que je viens du Canada, l'un des plus jeunes pays, à la civilisation naissante, qui n'a point de ruines, qui a si peu d'histoire, et dont les faits et gestes, glorieux à la vérité, sont à peine connus de lui-même. Et pourtant, j'observe que, dans cette enceinte si ancienne et si éloignée de tout ce que je représente au point de vue humain, je me sens à l'aise, heureux, chez moi, je connais ces personnages de pierre et de couleur qui peuplent ce palais, je parle un langage qui vous est familier, je suis entouré de respect sensible et d'attention".

L'explication?... "La religion chrétienne, cette doctrine de Jésus-Christ, qui a conquis ces murs par le sang des martyrs comme elle a conquis les immensités américaines par l'apostolat...

...Ce sont bien les chrétiens condamnés aux travaux forcés par Maximien Hercule qui ont élevé ces gigantesques murs, dont Dioclétien faisait couvrir le Viminal. Ici, nommément, furent arrêtés dans l'exercice de leur charitable mission, et forcés de porter du sable aux maçons constructeurs, le diacre Cyriacus, Sissinus, Smaragdus et Largus, héroïques instruments des largesses du chrétien Thraeson pour ses coreligionnaires. Quarante mille fidèles, aux dires du savant Baronius, travaillèrent à ces édifices qui s'étendaient jusqu'à la "via", maintenant Venti Settembre, et dont l'église actuelle de Saint-Bernard formait une rotonde que la piété chrétienne arracha à la dévastation, pour la consacrer au culte du vrai Dieu..."

—o—

Le cardinal retraça alors largement les pages d'histoire qui se déroulent à partir d'ici à travers les siècles.

Il dit la naissance d'édifices chrétiens autour de ces Thermes, dès le règne de Dioclétien, et,cette maison donnée par l'empereur lui-même aux croyants, où se tinrent des réunions, sous la présidence elle-même du Pontife de Rome, et où plus tard, Cyriaque et ses compagnons exercèrent leur charité. C'est dans cette maison devenue un titre cardinalice, qu'Urbain II appela, en 1091, les Chartreux, auxquels il concéda en même temps que la petite église, toute l'étendue des Thermes, et qui vécurent dans ces ruines jusqu'au XIVe siècle.

"On saisit pourquoi, deux siècles plus tard, une fois que Sainte-Marie des Anges eût remplacé le titre de Saint-Cyriaque, le magnifique temple qui nous abrite en ce moment fut confié à ces moines en raison de leurs droits antiques et pourquoi le souvenir des Chartreux par la statue de saint Bruno, l'autel du bienheureux Albergati, cardinal de cet Ordre, avec maints autres vestiges y est particulièrement conservé. En 1874, en creusant les fondations du nouveau palais des finances, les restes du célèbre titre de Saint-Cyriaque furent mis à découvert, fournissant une fois encore à notre siècle si souvent sceptique, comme d'irréfragables documents de la véracité de l'histoire chrétienne".

"Le martyre et l'ascétisme ayant ici fleuri, il y avait place aussi pour l'épanouissement de l'art chrétien". Et l'orateur de magnifier la restauration accomplie ici par le génie de Michel-Ange, non sans esquisser une fine et discrète critique de l'altération partielle que fit subir à cette oeuvre Vanvitelli, lorsque cet architecte, sous Benoit XIV, mura "pour y placer l'autel du bienheureux Albergati, la porte principale qui permettait de voir dès l'entrée les proportions de la grande nef, maintenant transversale, et longue de 100 mètres. Malgré son bon sens réfléchi, le célèbre saint Bruno de Houdon n'aura point protesté puisque la règle lui interdit de parler..."

x x x

Un glorieux passé. Mais un magnifique présent aussi. Le cardinal se plut à louer le zèle apostolique qui produit en cette église depuis 25 ans des fruits si abondants.

"Rien d'étonnant", continua-t-il, "quand on a été comme vous, Monseigneur", dit-il en s'adressant à Mgr Giovanelli, curé de Sainte-Marie-des-Anges, "quand on a été comme vous au service d'un esprit aussi délié que le cardinal Ferrata, entré dans l'histoire, et que j'ai retrouvé vivant, pour ainsi dire, à Rome, dans la personne des siens, il n'y a pas à être surpris que le souci de la culture catholique vous intéresse au plus haut point, et que l'Université de Milan forme l'objet du zèle et de l'apostolat d'un curé tel que vous êtes".

Et après avoir, avec une délicatesse pareille, loué les oeuvres missionnaires et le développement de l'Action catholique en cette paroisse, dont l'église est désormais sous sa juridiction; après avoir évoqué la mémoire de son prédécesseur immédiat, le cardinal Mistrangelo, envers qui l'actuel délégué apostolique au Canada, Mgr André Cassulo, lui a fait partager sa dévotion filiale, le cardinal laissa échapper de son coeur la reconnaissance dont il était rempli envers la Providence:

"En songeant où je suis à cette heure, de quels dignitaires ecclésiastiques, de quels illustres représentants des plus nobles nations je suis entouré, représentant du pays que

(Suite à la page 8)

PIE XI PORTERA LUI-MEME LE ST-SACREMENT

De la chapelle Sixtine à la chapelle Pauline. — Tradition ressuscitée.

APRES 63 ANS

Une procession accompagnera le Pape. — Les cérémonies du Jeudi Saint.

GRAND ECLAT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 13. — Le Pape Pie XI doit rétablir aujourd'hui une coutume abandonnée il y a 63 ans, lorsqu'il portera le Saint-Sacrement de la chapelle Sixtine à la chapelle Pauline, où celui-ci restera exposé jusqu'au Vendredi-Saint. Le Pape Pie IX fut le dernier Souverain Pontife à accomplir cette cérémonie. Sous son règne, les relations furent rompues avec le gouvernement italien et ceci amena la discontinuation de cette coutume et de plusieurs autres.

Pie XI commencera à observer le Jeudi-Saint en assistant à la messe dans la chapelle Sixtine. Seuls de hauts dignitaires de l'Eglise et quelques invités spéciaux seront admis dans la chapelle. A la suite de la messe, une procession formée de cardinaux, des princes de la garde noble et d'un détachement de gardes suisses accompagnera le Pape qui portera le Saint-Sacrement jusqu'à la chapelle sixtine. Vendredi, la même cérémonie se répétera, mais en sens inverse. Ce matin, toutes les cloches des 400 temples de Rome sonneront à l'unisson pour annoncer le 1900e anniversaire de l'institution de l'Eucharistie.

UN PERMIS POUR TROUVER UN TRESOR

Un Montréalais se présente à l'Hôtel de Ville et demande un permis de creusage. — Une fortune qui remonterait à 1837.

PETITE SENSATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — "Des jarres remplies d'or, des coffres de pierres précieuses et des malles pleines de vaisselle d'argent" sont enfouis dans le sol de l'Ile de Montréal, d'après ce que prétend un homme qui a demandé à la ville, hier, un permis de creusage.

Introduit auprès des officiels civiques par son échevin, l'homme expliqua que durant la révolution de 1837, lorsque les "Patriotes" combattirent pour la liberté constitutionnelle, plusieurs des plus hauts citoyens enterrèrent leurs trésors pour les cacher aux Anglais. L'homme prétendit qu'il savait où découvrir cette fortune et qu'il avait déjà son permis du département des Mines de la province de Québec. Il n'avait plus qu'à avoir de la ville un permis de creusage.

Les officiels demeurèrent bouchée bée devant ce récit, firent promettre à l'individu qu'il ne causerait aucun dommage matériel, et assurèrent qu'ils ne commettraient pas l'indiscrétion de surveiller les travaux.

Quant à l'endroit où se trouve le trésor, c'est un secret que l'homme en question a jugé plus prudent de garder pour lui-même.

Madrid, 13. — La nomination par le Pape Pie XI de Mgr Isidore Goma, de Terragone, au poste de primat d'Espagne, a été annoncée hier

LITVINOFF

MAXIM LITVINOFF, commissaire des Affaires Etrangères de Russie, qui aurait insulté l'ambassadeur anglais, Sir Edmond Ovey, alors que ce dernier lui soumettait certaines représentations concernant le cas des six ingénieurs anglais accusés d'espionnage par les Soviets.

ADIEU A L'AMERIQUE

BERNARD SHAW, le fameux humoriste irlandais, qui a quitté hier le sol américain en disant qu'il n'y remettra probablement jamais les pieds.

ADIEUX DE SHAW AUX AMERICAINS

Le célèbre humoriste a quitté le sol américain en laissant entendre que jamais plus il n'y mettra les pieds.

UNE ENTREVUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — (Par Robert St-John, de la Presse Associée) George Bernard Shaw, le célèbre humoriste irlandais, a quitté le sol américain hier en laissant entendre qu'il n'y remettra probablement jamais les pieds. Avant de s'embarquer il a passé plus d'une heure à bord de l'Empress of Britain, qui entreprend la dernière étape de sa croisière mondiale, avec des journalistes et rédacteurs de magazines réunis dans le grand salon du paquebot.

Décochant ses saillies sur une foule de sujets, blaguant le monde entier et l'Amérique en particulier, Shaw se montra disposé à parler de tout, des "chaussures et des navires, de la cire à cacheter, des choux et des rois", et aussi d'"Al" Smith, de Hitler et des Irlandais. Il prétendit n'avoir jamais entendu parler de l'ancien gouverneur Smith. Il compara Hitler à "un officier militaire

(Suite à la page 8)

L'ENQUETE DE L'AKRON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lakehurst, N. J., 13. — Le malheureux dirigeable Akron, de la marine américaine, a-t-on appris hier à l'enquête qui cherche à établir les causes de sa plongée fatale dans l'Atlantique, récemment, devait subir une revision complète entre le 7 et le 18 avril, et être renforcé à l'endroit même de sa structure où l'un des trois survivants de la tragédie vit une poutrelle faiblir et plier comme le dirigeable piquait vers la mer.

Ce témoignage a été rendu par le lt-commandant Cochrane, officier de l'atelier des réparations de la base aérienne de Lakehurst.

Le commandant H. V. Wiley, l'un des survivants, a aussi déclaré hier que suivant son opinion un violent courant d'air descendant avait précipité le vaisseau aérien dans la mer.

UN ENLEVEMENT

Moukden, Mandchourie, 13. — Le consulat américain a été informé hier que des brigands chinois avaient enlevé le Dr Nielsen, missionnaire médical américain, autrefois de Minneapolis. Ce renseignement a été communiqué par Mme Nielsen elle-même. Elle habite Hsiuyen, à 110 milles au sud d'ici.

DES INCIDENTS MAIS LE BILL N'AVANCE PAS

M. Manion nie que le gouvernement cherche à saboter le Canadien National.

PIQUANTE DISCUSSION

M. Motherwell provoque la colère du ministre. — Faussetés, dit ce dernier.

ON MARQUE LE PAS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. — "Le parti libéral propage des faussetés concernant la politique ferroviaire du gouvernement", a déclaré l'honorable M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer, hier après-midi, à la Chambre des Communes. "J'irai plus loin", ajouta le ministre, "et je dirai qu'il est grand temps que ceux qui écrivent au nom du parti libéral, comme R.-J. Deachman, cessent d'envoyer partout des mensonges comme celui-ci, à savoir que le gouvernement cherche à saboter le Canadien National et à favoriser les opérations du Pacifique Canadien au détriment du Canadien National, faussetés disséminées sous la franchise postale du whip libéral".

La Chambre discutait alors le bill ministériel proposant d'établir un bureau de commissaires pour administrer le réseau national. La discussion voyagea d'un extrême à l'autre, et la Chambre perdit parfois jusqu'à dix minutes pour savoir si un unique mot devait être accepté ou rejeté.

L'honorable M. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, provoqua la colère du ministre des Chemins de Fer. Il fit remarquer que M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, avait suggéré l'abandon de 5,000 milles de voies, ajoutant que le réseau national n'en souffrirait pas.

"Je n'accepte pas cette remarque" s'écria le Dr Manion en bondissant. "Je ne crois pas qu'aucun gouvernement tenterait de saboter le Canadien National, par plus un gouvernement Bennett qu'un gouvernement King".

"Lorsque les conservateurs avaient la majorité au sénat, sous le régime King", dit alors M. Motherwell, "la Chambre Haute paralysa la charte du Canadien National, permettant au Pacifique Canadien de construire des lignes dans les meilleures régions de la Saskatchewan. Est-il surprenant que nous nous méfions de ce gouvernement ? C'est le même parti, le même chef et leur attitude a toujours été la même depuis le jour où sir Henry Thornton prit charge de ce réseau".

Ce fut là l'un des quelques incidents de la discussion qui ne progressa que lentement, tellement lentement qu'aucune clause du bill ne fut approuvée.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — L'Université McGill décernera désormais des diplômes de Docteur en Science Horticole, a-t-on annoncé hier à la suite d'une réunion de la corporation universitaire. Le nouveau diplôme sera décerné en rapport avec un cours spécial d'études supérieures qui sera donné partie au Collège Macdonald, et partie au département de botanique du McGill.

COMPLOT EN ALLEMAGNE DIT LA POLICE

Valises remplies de littérature communiste, armes et munitions.

UNE ARRESTATION

On s'attend à la démission des chefs des universités du pays.

LES ISRAELITES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 13. — Un rapport officiel publié hier soir dit que la police, en fouillant systématiquement les bagages des passagers déposés dans les consignes des chemins de fer en Prusse, a fait une ample récolte de matériel criminel.

Le rapport ajoute que dans Berlin et autres villes, la police a mis la main sur une foule de valises remplies de littérature communiste, d'armes et de munitions. Un homme d'affaires juif, du nom de Hirsch, a été arrêté dans la ville de Waxweiler, hier, parce qu'on le soupçonne d'avoir répandu des histoires d'atrocités publiées dans le Luxembourg.

De nouveaux règlements éliminent tous les journalistes juifs des conférences confidentielles quotidiennes accordées aux rédacteurs politiques de tous les quotidiens de Berlin.

On s'attend à la démission des chefs des universités, conformément aux changements administratifs effectués par le gouvernement. Un nouveau code des étudiants prussiens abolit le parlementarisme et substitue une direction nazi comportant comme principe que les nominations doivent venir d'en haut au lieu d'être confiées au choix populaire.

Ce code, qui servira de modèle national, est basé sur les principes de race et il fera une différence pour les Juifs. Les étudiants autrichiens seront englobés dans un programme pan-allemand. Ils coopèrent déjà à la fédération des étudiants allemands.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 13. — Une grande campagne sera bientôt lancée dans tout le Canada pour promouvoir la vente des produits de l'érable. Dans le discours qu'il a prononcé avant-hier sur le budget Rhodes, M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester, a annoncé une politique de coopération entre le gouvernement fédéral et le ministère de l'Agriculture de Québec, lorsqu'il a déclaré que cette campagne de publicité serait payée partie par la Coopérative des Producteurs de Sucre de la province de Québec, partie par le gouvernement provincial de Québec, et partie par le gouvernement fédéral.

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Tél.: 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

MAL ACCUEILLI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mexico, 13. — Une vingtaine de détectives et de membres du service secret ont été chargés, hier soir, d'accompagner M. Josephus Daniels, le nouvel ambassadeur américain ici, à partir du moment où il traversera la frontière américaine. Les étudiants ont été avertis de s'abstenir de toute démonstration. Une partie de la population mexicaine n'approuva pas la nomination de M. Daniels à l'ambassade à cause du rôle qu'il joua comme secrétaire de la Marine américaine lors de l'incident de Panchu Villa en 1914.

PARTI POUR ROME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 13. — Le Tagblatt annonce qu'il a appris hier soir de son correspondant d'Innsbruck que le prince Ernst Rudiger Von Starhemberg, chef du corps de défense fasciste, était parti pour Rome.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

DANS LEVIS

MORT DE Mme (Dr) JOS.-ALF. HAMELIN

M. J.-A. Hamelin, de cette ville, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, Dame Laetitia Roy, survenue hier matin à Ogdensburg, N.-Y., à l'âge de 68 ans et 6 mois.

La défunte, autrefois de Lévis, était l'épouse de feu le Dr Jos.-Alf. Hamelin, et, en secondes noces, de M. John-B. Tyo, de Ogdensburg. Elle était la soeur de Mme Vve L.-P. Bégin, de Mme Vve J.-A. Dumontier et de Mlle Prudentienne Roy, de Lévis. Elle laisse également un frère, M. Albert Roy, de Los Angeles.

Les restes mortels de la défunte seront transportés à Lévis vendredi soir et seront exposés à la résidence de M. Henri Hamelin, No 114 rue Wolfe. Un libéra sera chanté samedi après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nous offrons à la famille de la défunte l'expression de nos plus profondes sympathies.

AU MONASTERE DU PRECIEUX-SANG

Les offices de la Semaine Sainte, dans la chapelle extérieure du Monastère du Précieux-Sang, auront lieu aux heures suivantes :

Jeudi Saint : Messe à 6 heures 30; Stations de la Passion à 3 heures; Hommage à l'Eucharistie à 7 heures 15.

Vendredi Saint : Office a 6 heures 30; Sermon, Chemin de la Croix à 3 heures; Exercice pieux à 7 heures 15.

Samedi Saint : Office à 6 heures.

(Comm.)

RESULTAT D'UNE RAFLE

Un ouvrage de fantaisie qui a été mis en râfle dernièrement par un jeune homme de Bienville a été gagné par Mme Georges Leclerc, de Lauzon, portant le No 268. Nos félicitations.

L'ASSOCIATION DE TIR DE LAUZON

Une assemblée générale des officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon sera tenue demain soir, vendredi, immédiatement après l'office religieux qui aura lieu en l'église de Lauzon. La réunion aura lieu en la salle de l'Hôtel de Ville de Lauzon. Tous les membres sont priés d'être présents.

Les personnes qui désireraient faire partie de cette association sont cordialement invitées à assister à cette réunion, où la direction à suivre leur sera donnée.

BEAU PROGRAMME DE CHANT, A BIENVILLE, LE JOUR DE PAQUES

M. l'abbé Placide Gagnon, qui s'occupe de l'organisation du choeur de chant religieux, a préparé pour dimanche prochain, jour de Pâques, un joli programme de chant qui sera donné au cours de la messe principale, à 9 heures 30, en l'église de Bienville.

La chorale des hommes et jeunes gents s'est efforcée de pratiquer les chants appropriés pour cette grande fête de Pâques. Un chant d'ouverture sera offert au début de la messe. En conséquence, on voudra bien se rendre quelques minutes avant l'heure fixée pour la cérémonie religieuse.

POUR LA CONFERENCE ST-VINCENT DE PAUL DE BIENVILLE

Dimanche prochain, après toutes les messes, à Bienville, les membres de la Conférence St-Vincent de Paul de Bienville feront une quête au profit de leur société. Dans le courant de l'hiver, cette société a eu beaucoup de déboursés à faire pour venir en aide aux nombreuses familles pauvres qui en ont reçu des secours. Beaucoup de comptes sont en retard. Alors on voudra bien mettre l'épaule à la roue et aider de ses deniers à cette Conférence qui, au cours de l'hiver, a soulagé tant de misère.

CE MIDI A LA RADIO

Les radiophiles se plairont sans doute à écouter, de midi à midi et demi, la demi-heure de musique offerte par M. Antoine Dorval, épicier-boucher, 103, rue St-Joseph, Lauzon-Ouest. Cette irradiation sera faite par le poste CHRC. N'oublions pas, de midi à midi et demi.

LES CLOCHES SE TAISENT

A partir de ce matin, durant l'office, les cloches se tairont à tous les édifices religieux. On n'entendra plus la voix de la cloche qui appelle les paroissiens à se rendre au temple. De même qu'à l'intérieur des églises on n'entendra plus l'orgue. Et cette absence des cloches et de l'orgue durera jusqu'à samedi matin, alors qu'au chant du "Gloria", on sonnera le retour des cloches.

ACCIDENT HIER MATIN

Un accident qui, heureusement n'aura pas de suites graves, est survenu hier matin, vers 7 heures, sur le débarcadère de la Compagnie de la Traverse de Lévis, côté de Lévis. Une voiture de boulangerie appartenant à M. J.-B. Gosselin, montait le débarcadère pour se placer sur le bateau qui devait quitter le quai à 7 heures. Un trait de l'attelage se brisa soudain et la voiture partit en vitesse pour aller s'écraser sur les bords de la montée. Elle versa avec tout son contenu. Le conducteur fût assez heureux pour sauter avant que la voiture ne versât. Il s'en tira sans blessure. La voiture à pain fut pratiquement démolie.

PAS DE ROUTE POUR PAQUES?

Le froid retarde l'ouverture des chemins. — Une automobile partie de Montréal n'a pu se rendre qu'à Portneuf.

LE DEBLAIEMENT

Etant donné la température plutôt froide qui a sévi ces deux derniers jours, le ministère de la Voirie n'a pas dépêché de nouveau sa charrue sur la route de Lévis-Saint-Lambert-Saint-Georges. Si le vent continue à être aussi froid il y a bien des chances pour que cette route ne soit pas ouverte à la circulation des automobiles avant les derniers jours de la semaine.

Le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, et des Mines, a été informé qu'un automobiliste de Montréal a tenté de venir à Québec mais qu'il a dû s'arrêter à Portneuf. Des Trois-Rivières à Portneuf les municipalités auraient procédé au déblaiement de la voie mais celle-ci serait impraticable encore jusqu'à Saint-Augustin où s'arrêtait le circuit de chemin entretenus par le ministère de la Voirie cet hiver.

Il importe donc que la température s'adoucisse d'ici une couple de jours pour que les principales artères soient ouvertes à la circulation des automobiles pour Pâques. Nous n'avons plus que trois jours pour cela. On devra se hâter.

Soyez aux Ecoutes
POSTE CHRC
AUJOURD'HUI DE
Midi et demi à
1 heure
Pour le Concert de
E. E. LEMIEUX
LIMITEE
BIENVILLE LAUZON

PATRICE PLANTE
Représentant de l'EVENEMENT
2½ rue St-Laurent
Téléphone 141
Lévis

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

N'est-ce pas que l'effet produit par la petite cape de cette robe est charmant? C'est l'une des plus jolies nouveautés de la saison et vous auriez beaucoup de plaisir à en porter une semblable.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16 18. 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 4 verges de 39 pouces et 5-8 de tissu contrastant de 35 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 2516. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse ... ...

... ...

INDUSTRIES DANS QUEBEC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 12. — M. S. Gerald Soman, représentant d'un groupe d'industries britanniques, a annoncé hier que la Hall Chemical Company, de Londres, établira une succursale canadienne immédiatement dans la ville de Montréal. Il a laissé entendre que d'autres industries établiront probablement des succursales à leur tour dans l'Ontario et le Québec prochainement.

"Je suis ici pour surveiller cette affaire", dit-il. "Certaines de ces firmes établiront prochainement des succursales qui fabriqueront en tout ou en partie leurs produits pour le marché canadien. Lors de mon dernier voyage, j'ai visité tout le Canada, tout en établissant mon quartier-général à Montréal. Cette fois-ci je viendrai en contact avec divers points de l'est du Canada où des sites pour ces succursales seront peut-être choisis".

Vous réussirez mieux si vous buvez du Café Daté

Le café est un excellent stimulant, nous assure la science. Il vous apporte un regain d'énergie dans les moments difficiles, alors qu'il vous faut déployer un surcroît de force morale ou physique. Mais attention ... évitez le café *éventé*!

Torréfié et mis en boîtes au Canada

COMME nombre de personnes, vous trouverez dans le café un merveilleux stimulant ... quand la fatigue commencera à vous envahir, que vous aurez besoin d'un surcroît d'énergie ou qu'il vous faudra sortir d'une situation difficile.

Vous n'avez pas besoin de craindre que ce breuvage produise chez vous des effets préjudiciables, car vous avez maintenant la certitude scientifique que le café frais ne cause pas d'insomnie, de maux de tête ou de nervosité.

C'est le café *éventé* qui est dangereux ... il contient jusqu'à une demi-tasse d'huile rance par livre. Méfiez-vous en!

Si vous êtes un adulte normal, vous pouvez boire jusqu'à 5 tasses de café *frais* par jour, sans aucune crainte.

C'est pourquoi le Café *Daté* Chase & Sanborn a été institué et qu'il porte sur chaque boîte la date de livraison à l'épicier. Et aucune boîte n'est gardée en magasin plus de 10 jours.

Commandez dès aujourd'hui une boîte de Café *Daté* Chase & Sanborn. Il se présente en boîtes d'une demi et d'une livre. Sa fraîcheur et son arome sont incomparables.

L'ENQUETE SUR LE LAIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — Comparaissant devant le comité qui poursuit son enquête sur les prix du lait, M. Joseph-L. Roberge, autrefois associé à la Montreal Dairies, compagnie qui a changé son nom depuis 1931, a déclaré que cette organisation avait créé un surplus de lait fictif en 1931, et qu'elle avait payé ses fournisseurs aux taux les plus bas du surplus.

Le témoin déclara que durant les neuf premiers mois de 1931, le surplus de lait reçu par la compagnie de ses fournisseurs habituels avait été de 538,089, mais qu'elle criffra ce surplus à 1,140,343 livres. Comme conséquence, les fournisseurs de la compagnie ne touchèrent pas le prix supérieur d'association qui avait été convenu dans une conférence tenue à Montréal. En septembre, les cultivateurs vendant leur lait à la compagnie perdirent $1,370 comme conséquence de cette pratique.

FIN DE LA GREVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 13.— La grève officieuse d'environ 4,000 employés de chemin de fer de l'Etat Libre d'Irlande, qui reclamaient des salaires plus élevés, s'est terminée à bonne heure ce matin, quelques heures après que 200 mécaniciens et chauffeurs de locomotives du Great Southern Ry eurent décidé de retourner au travail après un congé forcé de trois jours.

Cette grève a considérablement entravé le ravitaillement en lait de Dublin et partiellement paralysé le commerce en général. Aucun train n'a circulé hier dans les 26 comtés de l'Etat Libre, mais le service des autobus a été maintenu.

Le règlement de la grève a été effectué à trois heures ce matin, grâce à l'intervention de Sean Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale de l'Union Commerciale de Québec, le Bureau de Direction a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

En présence de la perte douloureuse que nous venons de subir dans la personne de feu C.-A. Langlois, fondateur et président-honoraire de notre association et de la perte encore plus cruelle qui frappe sa famille, il est résolu:

Que c'est rendre un juste tribut à la mémoire du défunt d'exprimer tous nos regrets de son décès et tout le deuil que nous ressentons du départ d'un ami et compagnon digne de notre respect et de notre estime.

Que nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances dans leur légitime affliction.

Que ce témoignage cordial de sympathie et de deuil soit transmis à la famille par le secrétaire-correspondant.

COLLISION RUE ST-JEAN

Un tramway et deux automobiles sont venus en collision, mardi après-midi, sur la rue St-Jean. Les deux véhicules-moteurs ont été considérablement endommagés. Ce sont ceux de MM. les docteurs Turcotte et Miville-Dechesne.

Cet accident est survenu vers 4 heures, près de l'édifice du Bell Telephone. L'automobile 10,625 laissait le côté du trottoir pour s'engager au centre de la rue lorsque survint le tramway No 806 qui la frappa et la projeta sur l'auto 10,360 arrêtée en avant de la première. La voiture 10,625 fut considérablement endommagée. Toutes ses ailes sont brisées. Il en est ainsi de la carrosserie. L'automobile 16,360 a subi un peu moins de dégâts.

Le constable J.-L. Savard a fait l'enquête en rapport avec cet accident.

Jambon Bardou
au fumet délicieux...et tendre comme la rosée.

AU CERCLE LEGAULT

Le Cercle Legault, de St-Sauveur, donnera une représentation le lundi de Pâques, à la Salle des Oeuvres, 188 Grande Allée, au profit des missions des Franciscaines. On sait que ce cercle dramatique, que dirige le R. P. Vanier, O. M. I., est l'un des plus populaires de Québec. La pièce à l'affiche est intitulée "Disparue". Levée du rideau à 8 h. 30. Admision : 25 cents.

DES DECORATIONS

De belles décorations seront faites dans notre ville, à l'occasion de l'arrivée de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, samedi prochain. Les rues par où le cortège passera seront pavoisées à profusion. Nous apprenions, ces jours-ci, que la Compagnie d'Enseignes et de Décorations vient de conclure une entente à ce sujet avec les autorités de plusieurs institutions. Ainsi, la cathédrale, l'hôtel de ville, les édifices du Québec Power, Le Soleil, le Chronicle-Telegraph, L'Evénement, le Club Automobile, l'Hôtel Clarendon, le Château Champlain seront décorés par cette compagnie qui a ses bureaux sur la rue Sault-au-Matelot.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

LAMBTON, P. Q.

Mlles Cécile et Jeanne Audet, de Ste-Cécile, étaient en promenade chez des parents.

—M. Raymond Langlois, agronome, a fait des conférences aux paroisses des alentours: St-Evariste, St-Sébastien et St-Romain.

—Mme Henri Le Gagnon était en promenade à Québec et Beauceville, récemment.

—Mlles Samson et Méthot, employées du gouvernement provincial, sont venues donner des cours d'art culinaire.

—M. Auguste Godbout, de St-Georges, était chez M. Jos. Godbout.

—M. Faucher, percepteur de la lumière électrique, était à Lambton.

—M. et Mme Ernest Gagnon, de D'Israéli, était chez M. Philias Gagnon.

—M. Pintal, agronome, de Sherbrooke, est de passage à Lambton.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13. — Une personne a péri hier dans un incendie qui a éclaté dans une salle de danse située au-dessus du ciné Strand dans Times Square, tandis que 2,200 spectateurs quittaient le théâtre en bon ordre.

W·E·BEGIN

Jambon Pic-Nic, lb. 4 liv. et plus.	.11	Beurre "Regent", la lb Pasteurisé premier choix.	.31
Rôti de Boeuf, la lb. Désossé, roulé	.17	Agneau Fesse, la livre	.23
Dinde la livre	.19	Veau, quartier derrière la livre	.10

Assortiment complet de Fruits et Légumes.
142 Richardson, 475 St-Jean, 995 St-Valier
Pour vos Commandes Téléphonez: 8196

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Le Page Rose

ROMAN DRAMATIQUE

PAR

PAUL SEGONZAC

Reproduction autorisée par la Presse Associée
Droits réservés

No 5

Le roman avait marché vite: le besoin d'aimer que la mère avait deviné chez son fils avait éclaté dès le premier jour...

—Oui! Oui! je vous aime!

Le petit duc ouvrait ses bras: Francine s'y blottit, et, offrant son front, murmura:

—Prenez le baiser qu'y a déposé pour vous votre mère!

Il en prit deux et demanda:

—Ma mère est toujours bonne pour vous?

—Toujours, monseigneur, et elle s'intéresse de plus en plus à ce qui est son oeuvre, elle exige que je lui dise tout...

—Elle apprendra donc ce soir que je vous aime à en souffrir!

Elle secoua la tête:

—Non! Je ne lui dirai pas cela, et d'abord je ne veux pas que vous souffriez! Je veux que ma présence ne vous donne que des joies et c'est aussi le désir de votre mère...

Et elle demanda à son tour:

—Où est mon père?

—Je l'ai laissé dans notre cabinet de travail...à préparer quelque chose... un plan auquel je tiens beaucoup...Et comme je n'ai rien à vous cacher et qu'il faut d'abord que vous sachiez, pour y bien jouer votre rôle, ce que nous préparons, je vais vous confier la chose...

En parlant ainsi, le petit duc regardait autour de lui, s'assurait qu'il était seul avec Francine...

—Voici, reprit-il à voix basse: j'ai décidé de vous avoir sans cesse auprès de moi et d'être libre enfin, et comme je ne le serai jamais en restant ici, c'est un plan d'évasion que prépare votre père, pour moi, pour vous, pour lui: nous partirons ensemble, nous gagnerons la Suisse, et là nous attendrons l'heure de rentrer en France, l'heure qu'appellent avec moi tous ceux qui se souviennent de mon père...Et vous approuvez, n'est-ce pas?

Oh! oui, elle approuvait: c'était elle qui avait eu l'idée de cette évasion, et elle l'avait soufflée à son père qui avait dû la suggérer à l'impérial prisonnier en éveillant chez l'héritier de Napoléon le désir de répondre aux appels des fidèles de son père.

—Monseigneur, j'ai promis à votre mère de vous donner ma vie, déclara-t-elle gravement; ma vie vous appartient: je vous servirai jusqu'à mon dernier souffle...

Il protesta:

—Ne parlez pas de me servir: aimez-moi comme je vous aime!...Et voilà des mots que je n'ai pas encore entendus sortir de vos lèvres, et je tremble que vous ne m'aimiez pas!

—Oh! monsieur!... Je me sens si petite auprès de vous...Je n'ose pas écouter mon coeur...et je tremble aussi, mais c'est de vous aimer! J'ai peur!... J'ai peur du rêve trop beau...

Et elle était, en effet, toute tremblante, et ses yeux, ouverts tout grands au regard du petit duc, révélaient les trésors de tendresse que retenait son coeur...

De nouveau, il l'attira vers lui, mais elle s'en arracha aussitôt en étouffant un cri:

—Oh! quelqu'un...

Elle montrait du doigt, dans l'épaisseur du parc, une femme qui les regardait.

Une femme étrange, au visage olivâtre, aux cheveux noirs, luisants de graisse; une bohémienne...

—Rassurez-vous, murmura le petit duc, c'est mon ami Mirka.

Il connaissait la Bohémienne pour l'avoir vue souvent, et toujours elle lui avait témoigné un respect presque pieux et comme attendri...

—Tu veux me parler, Mirka? demanda-t-il.

Elle vint au bord de l'allée:

—Oui, j'ai des choses à te dire... des choses qui me sont venues en vous regardant tous deux, toi et cette jolie mignonne...

Jolie mignonne: la bohémienne avait deviné la jeune fille sous les vêtements du page rose.

—Parle! Dis-nous ces choses, répondit le petit duc.

Elle parla gravement, avec un accent presque douloureux:

—Gentil seigneur et vous, belle enfant, j'ai vu autour de vos jeunes têtes une couronne de flamme qui s'est éteinte très vite.

—Ce qui veut dire? fit le petit empereur....

Et comme la bohémienne hésitait:

—Allons! achève! Je veux savoir ce que tu as lu dans cette flamme si prompte à s'éteindre...

Elle reprit:

—Tu l'ordonnes! J'obéis.

Et lentement, tristement:

—Vous allez connaître tous deux le grand bonheur d'aimer, mais il sera très court et vous n'y survivrez pas longtemps.

Aux derniers mots, la bohémienne se rejeta dans le fourré en gémissant:

—Pardonnez-moi tous deux! Pardonnez-moi!

Et elle disparut.

Le petit empereur et la petite impératrice s'étaient serrés l'un contre l'autre...

—Avez-vous entendu? murmura le fils de l'Aigle en frissonnant.

Francine frissonnait comme lui, mais elle le vit si ému, si pâle qu'elle se raidit contre l'impression subite et retrouva son gai sourire:

—Oui! J'ai entendu, et je n'en avais pas besoin pour savoir que je vais le connaître, le grand bonheur d'aimer: je le connais déjà!

—Mais le reste! le reste! Cette menace...

—Vision d'illuminée! L'avenir est un livre fermé où nul ne peut lire... Il n'y a de vrai que ce que nous lisons nous-mêmes dans notre coeur...

—Oui! oui! le grand bonheur d'aimer! jeta-t-il réconforté.

Autour d'eux, tout était silence, nul regard humain ne les épiait: Marie-Louise avait aussi obtenu cela que l'étroite surveillance dont son fils était l'objet cessât à l'apparition de son messager.

Mais quand la petite reparut devant elle, l'ex-impératrice n'eut qu'à regarder son joli visage pour deviner que, ce matin, l'heure de l'amour partagé avait sonné pour les deux héros du roman qu'elle avait bâti.

Elle voulut tout savoir, assister à l'échange des aveux et du premier baiser...

Et Francine, candidement, lui dit tout, puis résuma:

—Comme vous le dédiez, Majesté, je lui ai donné ma vie, et je suis sûre maintenant qu'il m'aime comme je l'aime et je le crois heureux; mais j'ai peur, moi! Le rêve que vous avez voulu pour moi est trop beau, il ne peut pas durer...

Peut-être à ce moment, la petite entendait-elle la voix douloureuse de la bohémienne:

"Vous allez connaître tous deux le grand bonheur d'aimer, mais il sera très court, et vous n'y survivrez pas longtemps..."

Marie-Louise ne répondait rien; elle regardait devant elle, par-dessus la tête de Francine, et une ombre était tombée sur son visage.... Elle chassa ce nuage, retrouva sa sérénité souriante:

—Et pourquoi ne durerait-il pas, le beau rêve? demanda-t-elle.

Et cette question fut aussitôt suivie d'une autre:

—Pourquoi ne seriez-vous pas, pour toute la vie, la compagne de celui que vous aimez et qui vous aime?

—Oh! madame! exclama Francine éblouie...

—Pourquoi? Pourquoi? insistait Marie-Louise.

Et livrant toute sa pensée, revivant ce combat qui se livrait tout à l'heure en elle:

—Le bonheur idéal est dans l'amour des êtres faits l'un pour l'autre.

Tout fut tranquille pendant quelque temps et le duc de Reichstagd et la petite Francine se virent.

Les jours s'écoulèrent paisibles et joyeux. Un jour, Dumoulin complota pour faire évader l'Aiglon et Metternich dont la surveillance n'avait pas de répit surprit le projet. Il n'en laissa rien voir, mais quelques jours avant la date fixée pour l'évasion Dumoulin et sa fille étaient expulsés d'Autriche.

M. Béric lut ce journal durant des heures. Ce n'est qu'un résumé que nous en donnons ici. Quand il eut fini il se résolut à rechercher la fin de cette énigme dont l'existence venait de lui être dévoilée. Il mit le manuscrit de côté et vaqua à autre chose.

Il devait attendre moins longtemps qu'il ne le pensait.

Un homme se présenta chez lui et donna le nom de Dumoulin.

—Tiens, se dit le tabellion, voilà un nom que je retrouve vite.

Il prit une attitude qui indiquait clairement qu'il cherchait dans sa mémoire.

L'autre lui dit:

—Ne cherchez pas, monsieur le notaire, vous ne me connaissez pas: je suis étranger au pays, j'y viens aujourd'hui pour la première fois, et je reconnais que ceux qui m'ont envoyé ne se sont pas joués de moi: Luc-sur-Belle est bien le bourg charmant qu'on m'a dit, paresseusement étendu le long d'une rivière qui n'a pas volé son nom de Belle, une rivière trouée d'îlots où poussent en liberté des arbustes invraisemblables et des végétations folles...

M. Dumoulin brossait le tableau en amant passionné de la nature, et Me Béric l'écoutait sans l'interrompre, se contentant d'approuver de la tête.

—J'ai encore dans l'oeil l'îlot principal, une petite île plutôt, une île qui a reçu quelque culture et au centre de laquelle on a bâti une maison blanche... On m'a dit que vous en étiez le propriétaire?

—C'est peut-être un acquéreur, pensa Me Béric.

Il ne se trompait qu'à demi:

Décidé à se fixer à Luc-sur-Belle, M. Dumoulin venait demander au jeune notaire, non pas de lui vendre, mais de lui louer l'île et la maison d'habitation: il prenait le tout pour un an et payait d'avance.

Me Béric consentit sans se faire tirer l'oreille: cette maison que son père, avant de mourir, avait eu la fantaisie de bâtir et meubler avec amour, comme on pare son dernier-né. Cette maison ne lui rapportait rien, il ne la visitait même que de loin en loin, quand il passait dans l'île faire une partie de pêche.

En deux minutes, les conditions furent arrêtées et il ne resta plus qu'à dresser l'acte de location.

—Je vais faire établir cet acte, monsieur Dumoulin, et nous le signerons demain; vous pouvez d'ailleurs prendre possession de l'île et de la maison blanche dès aujourd'hui. Voulez-vous me donner votre ou vos prénoms pour l'acte à rédiger?

—Volontiers, monsieur le notaire. Ici, Me Béric est un autre tressaillement.

—François-Charles-Joseph, égrenait lentement M. Dumoulin.

François - Charles - Joseph! Les prénoms du duc de Reichstadt, ces prénoms que la lecture du mystérieux manuscrit avait gravés dans la tête du jeune notaire...

—Tiens! les prénoms de celui qui fut notre roi de Rome...

—Oui, monsieur, répondit froidement le futur locataire.

—Nous disons donc: je vous loue l'île et sa maison, toute meublée, le tout pour un an, avec faculté de renouvellement.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
A LA DEMANDE GENERALE
"Monsieur, Madame et Bibi"
aussi un film religieux
"NEIGES TRAGIQUES"

66ième ANNEE No 271 — QUEBEC, JEUDI 13 AVRIL 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

La grande fête du Jeudi-Saint

DEUIL A L'HON. M. JOHN-H. KELLY

Madame Mancer Kelly, mère de l'hon. M. John-Hall Kelly, est décédée hier à la résidence de son fils.

AGEE DE 78 ANS

L'hon. M. John-Hall Kelly, C.L. vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, madame Mancel Kelly, née Sarah Hall, veuve de feu Mancer Kelly, de New-Carlisle. Madame Kelly est décédée hier à la résidence de son fils, 67 d'Auteuil. Elle était âgée de 78 ans. La défunte laisse dans le deuil, outre son fils, l'hon. M. John-Hall Kelly, C.L., de Québec; un frère, M. John Hall, de New-Carlisle; sa belle-fille, madame John-Hall Kelly, et ses deux petites-filles, madame Guy Hudon (Ruth Kelly) et mademoiselle Kathleen Kelly. Lui survivent aussi deux arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Madame Kelly demeurait chez son fils depuis plusieurs années déjà. Malgré une santé délicate, elle assura la réussite d'oeuvres charitables par ses conseils et ses directives toujours très sages.

Les restes mortels de la défunte seront transportés aujourd'hui à New-Carlisle où les funérailles auront lieu demain matin. L'inhumation aura lieu dans le cimetière paroissial.

A la famille en deuil et tout particullèrement à l'hon. M. John-Hall Kelly, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

AUX ZOUAVES NO 1

Tous les membres sont priés de se réunir aux quartiers-généraux pour 1 heure samedi après-midi en uniforme pour aller escorter Son Eminence, le Cardinal Villeneuve, de la gare Union à l'Archevêché.

Le départ se fera à 1 heure 20. Donc que tous soient ponctuels et répondent nombreux à cette première sortie.

LAUREAT POITRAS,
capitaine.

L'Eglise commémore aujourd'hui le 19ième centenaire de l'institution de la Sainte Eucharistie. — S. E. Mgr Plante officiera à la Basilique. — Bénédiction des Saintes Huiles. — Ce soir, heure d'adoration dans toutes nos églises.

LES REPOSOIRS

L'Eglise commémore aujourd'hui le dix-neuvième centenaire de l'institution de la Sainte Eucharistie. Dans tout l'univers catholique, les fidèles envahiront les basiliques et les temples paroissiaux, à partir de ce matin, pour assister aux grandioses cérémonies de la Semaine Sainte. Des groupes nombreux de fidèles feront la sainte communion en mémoire de la Cène, où Jésus communiait pour la première fois ses douze apôtres.

C'est aussi en ce jour que commence la série des saints exercices rappelant les souffrances et la mort du Christ. Les offices du Jeudi Saint, du Vendredi Saint et du Samedi Saint sont les plus impressionnants de la liturgie.

La fête du Jeudi Saint rappelle d'abord le grand mystère de la Sainte Eucharistie. Le silence des cloches et des orgues après le Gloria de la messe, le dépouillement des autels, la procession du T. S. Sacrement, voilà autant de rites qui portent au coeur de notre population catholique et lui remettent en mémoire les scènes pathétiques de la Passion. Le plus religieux silence règne dans les temples et ce n'est que le Samedi Saint au matin, au chant du "Gloria", que retentira le joyeux "Alleluia".

L'origine des offices de la Semaine Sainte remonte aux premiers temps du christianisme mais ces rites ont subi à travers les siècles plusieurs modifications. Ainsi autrefois la liturgie du Jeudi Saint, qui est pleine du souvenir de la Rédemption, comportait la célébration de trois messes, l'une où l'on accueillait les pénitents publics, une deuxième pendant laquelle on consacrait les saintes Hosties et une troisième où l'on commémorait principalement l'institution de la Sainte Eucharistie. Cette dernière est seule restée.

L'office du Jeudi Saint se compose aujourd'hui de la bénédiction des Huiles, du St-Chrême, l'huile des catéchumènes pour le Baptême et l'huile des infirmes, de la procession au reposoir, du dépouillement

(Suite à la page 13)

ANNIVERSAIRE POUR M. L'ABBE HORACE GAGNON

Il y a 25 ans que le curé de Notre-Dame du Chemin a été ordonné prêtre.

FETE LE VINGT-TROIS

Un beau programme a été préparé. — Le cardinal y assisterait.

MINISTERE FECOND

M. l'abbé Horace Gagnon, curé de N.-D. du Chemin.

Les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, seront dignement célébrées. Les fêtes se dérouleront le dimanche de la Quasimodo, soit le 23 avril. On compte sur la présence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui sera heureux de rendre hommage à l'un des pasteurs les plus dévoués de sa ville archiépiscopale.

Le programme des fêtes est maintenant tracé, et comme on peut le voir, il a été préparé avec grand soin.

A dix heures et demie, il y aura messe solennelle célébrée par le jubilaire. Si Son Eminence assiste au trône, l'assistance aura certainement le plaisir de l'entendre dans une allocution. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé E.-V. Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâces. La Chorale Désy, sous la direction de M. l'abbé Jules Rancourt, exécutera un programme spécial avant et après l'office, tandis que la messe en grégorien sera chantée par la chorale paroissiale des hommes et la petite maîtrise.

Les paroissiens de Notre-Dame du Chemin présenteront leurs hommages à leur curé dans l'après-midi, à trois heures. M. le Commandeur C.-J. Magnan lira une adresse en leur nom. La cérémonie sera suivie du Salut du Saint Sacrement; le chant sera fait par la Chorale Désy.

Le soir, il y aura vêpres solennelles à 7 heures et demie.

Ces fêtes splendides que les paroissiens de Notre-Dame du Chemin organisent en l'honneur de leur curé seront en même temps un hommage rendu à toute la carrière sacerdotale de M. l'abbé Gagnon. Ces 25 ans de prêtrise, en effet, repré-

(Suite à la page 13)

La prorogation de la session ce soir

Le travail est avancé, le gouvernement a retiré des mesures et les législateurs pourraient se séparer aujourd'hui. — Adoption du projet au sujet des corporations de syndics après la lecture d'une lettre de Mgr Gauthier. — L'hon. M. J.-E. Perrault et M. Edouard Fortin parlent de la "refrancisation". — Les assurances des employés. — Discours de M. C.-A. Paquet et M. Aimé Guertin sur l'Agriculture. — L'hon. M. C.-J. Arcand répond au député de Hull sur le problème des pensions de vieillesse. — La motion Guertin en faveur des allocations aux mères nécessiteuses est rejetée sans vote. — M. Laurent Barré propose l'établissement d'un crédit d'urgence pour les cultivateurs. — Point d'ordre qui fait sensation. — Vote du dernier item du budget des Terres.

LA 3E SEANCE SE TERMINE A 1 H. CE MATIN

(PAR EDMOND CHASSE)

La Chambre a tenu hier les 67e, 68e et 69e séances de la session, qui se terminera très probablement ce soir.

Il ne reste plus un seul projet de loi sur le feuilleton. Pour ne pas encourir le reproche de faire étudier des mesures quelques heures avant la prorogation, le Premier Ministre a retiré trois bills parmi lesquels celui qui avait pour but de permettre aux tribunaux d'arrêter par une injonction un libelle diffamatoire "continu".

Les députés ont disposé de toutes les motions qui étaient devant la Chambre. Il en est survenu une nouvelle hier soir mais elle ne devrait pas retarder la fin.

La motion Drouin au sujet de la "refrancisation" nous a valu deux discours de l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault et M. Edouard Fortin (Beauce).

La motion Bastien concernant le développement agricole a provoqué deux autres discours de M. Charles-A. Paquet (Montmagny) et M. Aimé Guertin (Hull). Le député de Montmagny a fait deux suggestions, l'une pour ouvrir à la colonisation 56,000 lots sur la rive sud en envoyant sur la Côte Nord les compagnies forestières qui les détiennent, l'autre pour la préparation d'un plan agricole de dix ans. M. Paquet, qui a des idées en abondance et parle avec correction, a fort intéressé la Chambre. Le député de Hull a présenté une thèse pour démontrer que la province de Québec ne produit pas suffisamment pour nourrir sa population et il en a blâmé le gouvernement. M. Guertin a cité de nombreuses statistiques pour faire sa démonstration.

L'hon. M. C.-J. Arcand a repris le débat sur la motion Guertin en faveur des pensions de vieillesse. Le ministre du Travail a exprimé l'opinion du gouvernement et la motion a été rejetée par un vote.

Dans la soirée, M. Aimé Guertin a prononcé un nouveau discours pour réclamer des allocations aux mères nécessiteuses. L'hon. M. J.-N. Francoeur a pris part à ce débat. La motion n'a pu être mise aux voix, un seul député de son côté, M. Laurent Barré, s'étant levé avec M. Guertin pour réclamer le vote.

Un incident s'est produit lorsque M. Laurent Barré a fait une motion réclamant l'institution d'un crédit d'urgence pour aider la classe agricole. La proposition ayant été faite en amendement à la motion habituelle pour que la Chambre se forme en comité des subsides, l'hon. M. Taschereau a soulevé un point d'ordre. Comme il n'y avait pas de précédents, la question était délicate et M. le Président Bouchard a suspendu la séance pour l'examiner. L'étude du point d'ordre se prolongeant, le Premier Ministre l'a retiré et la motion Barré a été rejetée par 8 contre 40.

La Chambre aura à étudier au-

(Suite à la page 4)

6 POUCES ET DEMI DE NEIGE ENCORE HIER

Heureusement que tout cela ne reste pas sur le sol. — Printemps tardif.

L'ETAT DES ROUTES

Il n'est pas impossible que les autos puissent circuler à Pâques.

MAIS PAS PARTOUT

En dépit de la température maussade que nous avons depuis quelques jours (hier il est tombé 6 pouces et demi de neige, qui a fondu heureusement à mesure, dont il restera du moins peu de vestiges aujourd'hui) les Québecois ont-ils des chances de se rendre en automobile à la cabane à sucre le jour de Pâques ? Oui, s'ils ne quittent pas le circuit des chemins d'hiver mais, même en dehors de cette zône, il ne sera peut-être pas impossible de s'aventurer.

A la sorti de la messe, dimanche dernier, à la campagne, l'ordre a été donné d'ouvrir les routes à la circulation d'été. Quelques contracteurs se sont mis à l'oeuvre immédiatement mais d'autres ont attendu le soleil qui ne venait toujours pas. Résultat, mardi soir, un automobiliste parti de Montréal a pu se rendre jusqu'à Portneuf mais là il a dû suspendre son voyage. Hier, cependant, on a pu venir de Neuville à Québec en auto et l'on s'attendait à ce que, le soir même, la route fût passable jusqu'à Donnacona. Peut-être sera-t-elle ouverte aujourd'hui dans toute sa longueur mais ce n'est pas une certitude. D'ailleurs il faut savoir que c'est à la petite pelle que les chemins sont ainsi ouverts et il n'y a pas de rencontres de pratiquées. Si les charrues du département de la Voirie n'aident pas à libérer le passage, il faudra encore plusieurs jours avant que les conditions soient propices aux voyages, cela sur toutes les routes. N'importe, pour peu que la température soit belle, il serait surprenant qu'il n'y ait pas d'autos dans les chemins à Pâques. En tout cas, il y en aura sûrement à la Trinité !

PIQUANT INCIDENT

Echo de l'incendie de dimanche, rue MacMahon.

Un incident qui sest déroulé dimanche soir, rue MacMahon, pendant l'incendie des "Appartements MacMahon", défraie depuis les conversations, à l'hôtel de ville. Le fait que trois députés de comtés ruraux et un échevin de la ville de Québec y ont été mêlés, ajoute du piquant à l'affaire.

Les trois députés en question, qui s'étaient rendus sur le théâtre de l'incendie, reçurent l'ordre d'un constable d'avoir à circuler. Offusqués de cette mise en demeure, les trois représentants du peuple protestèrent et demandèrent qu'on les traitât avec plus d'égard. Une discussion animée s'ensuivit, à laquelle un échevin de Québec, qui se trouvait dans les environs, vint bientôt participer. Des menaces d'arrestation furent échangées, paraît-il, puis les quatre mandataires du peuple se quittèrent en se promettant de ne pas laisser l'incident sans suite.

Le maire Lavigueur a été mis au fait de cette affaire, depuis, et a communiqué au chef de police une lettre qui relate les circonstances dans lesquelles le constable a été amené à s'adresser aux trois députés.

LES SALAIRES DES PILOTES

Aucune nouvelle officielle n'était encore parvenue d'Ottawa, hier soir, concernant une réduction des taux de pilotage entre Québec et Pointe-au-Père. L'ordre-en-conseil à cet effet n'était pas signé. Dans un message au ministre de la Marine, le président de l'Union des Pilotes Licenciés pour le Havre de Québec, M. Wilhem Langlois, a demandé qu'aucune décision finale ne soit prise avant mardi prochain alors que les Chambres se réuniront de nouveau. On sait que les pilotes du district de Québec luttent actuellement pour éviter une nouvelle diminution de cinq pour cent dans leurs émoluments. Ils ont fait valoir une foule d'arguments solides devant l'honorable Alfred Duranleau et les autorités de la Shipping Federation et encore à l'heure actuelle aucune décision officielle n'a été rendue. On s'attend à de nouveaux développements dans un avenir très rapproché.

BAPTEME D'UN ADULTE

Une impressionnante cérémonie religieuse s'est déroulée mardi en l'église de St-Roch, alors qu'un nouveau converti d'origine suisse, M. Théodore Joachim, a été baptisé par M. l'abbé Jean Belleau, vicaire de cette paroisse.

Dimanche, au cours de la messe des jeunes gens, à 8 heures, le nouveau baptisé sera confirmé par S. E. Mgr Omer Plante, évêque-auxiliaire de Québec. Son Excellence célébrera la messe et donnera la communion au nouveau catholique. M. l'abbé Belleau bénira le mariage de M. Joachim avec une jeune fille de cette ville.

Les appropriations des départements

Le comité administratif reçoit les demandes pour l'année fiscale 1933-34 et les communique au trésorier sans en prendre lui-même connaissance. — Rapport attendu jeudi prochain. — Pas de lutte au Palais Montcalm.

DES CONTRATS

Pour se conformer à la charte, le comité administratif a reçu hier les demandes d'appropriations de chacun des départements de l'administration pour l'année fiscale 1933-34, et les a communiquées aussitôt au trésorier, M. P.-N. Verge. Le montant total des demandes n'a pas été révélé aux échevins, encore moins aux journalistes. Tout ce qu'on a pu savoir, c'est que les départements y sont alliés assez largement dans leurs estimés, cette année. Trois d'entre eux : les travaux publics, le feu et la police mèneraient la marche avec des demandes se chiffrant à environ un million et demi.

Le trésorier a déclaré aux échevins qu'il mettrait la dernière main au budget de la cité pour 1933-34 au cours des jours prochains, et qu'il pourrait communiquer au comité, la semaine prochaine, probablement jeudi, les estimés budgétaires de la prochaine année fiscale. De l'avis du maire lui-même, le gardien du trésor municipal a une grosse tâche en perspective pour équilibrer les dépenses avec les revenus. La ville, nous l'avons dit, doit faire face à des charges fixes accrues, notamment à l'Assistance publique, où il y a une augmentation de $75,000, environ. Le budget de la prochaine année fiscale devra aussi pourvoir au paiement d'assurances qui deviendront dues en 1933-34 et qui représentent, avons-nous appris, quelques milliers de piastres. Malgré ces augmentations dans les charges fixes et la diminution des revenus, le maire croit qu'il est possible de boucler le budget sans hausser le taux de la taxe. Il l'a déclaré hier après-midi à ses collègues.

Le comité administratif a disposé ensuite, d'une foule de questions qui étaient restées sur la table, depuis quelque temps.

Une longue discussion a été soulevée par une proposition de l'échevin Wilfrid Lacroix, qui voulait changer la formule des soumissions pour les tuyaux dont la ville a besoin. A la suite de ce débat, on a décidé de demander de nouvelles soumissions pour les tuyaux de la clas-

(Suite à la page 13)

CAUSERIE DE M. G.-M. GIROUX, N. P.

M. le notaire Georges-Michel Giroux présente hier soir un intéressant travail sur le paiement des actions de compagnies.

AUX ETUDES JURIDIQUES

M. le notaire Georges-Michel Giroux a vivement intéressé les membres de la Société des Etudes Juridiques, hier soir, en leur présentant un travail sur le paiement des actions de compagnies. M. le notaire Giroux a présenté une étude très approfondie des articles 38 et 128 de la Loi des Compagnies de Québec. Il a donné d'abord quelques notions sur les actions des compagnies rappelant que notre législation exige le paiement des actions en argent. Toutefois, le paiement en nature peut être permis, à certaines conditions : équivalence de valeur des biens cédés, transport constaté par contrat, dépôt de ce contrat chez le Secrétaire Provincial. La violation de ce contrat entraîne la nullité absolue de la répartition d'actions et de la transmission de biens.

Constatant que tous les autres pays avaient abandonné une telle législation, le conférencier en suggéra le rappel. Pour la remplacer, il proposa de décréter, pour toutes les compagnies, l'obligation du dépôt chez le Secrétaire Provincial d'un prospectus ou d'un mémoire contenant tous les faits se rapportant à la capitalisation d'une compagnie.

M. le notaire Giroux avait été présenté par M. Fernand Choquette, C. R., qui présidait la réunion.

LE "LOWER TRAVERSE"

Commandé par le capitaine Fournier, le vaisseau-phare "Lower Traverse" doit partir de Québec aujourd'hui pour aller prendre sa station au milieu de la Traverse de St-Roch. Le vaisseau-phare "White Island" est actuellement à cet endroit en attendant l'arrivée du "Lower Traverse". A l'Ile Rouge, le "Relief Lightship No 25" sera mis en place temporairement.

GRAND EUCHRE

Lundi et mardi, les 16 et 17 avril 1933, à la salle paroissiale de Limoilou, aura lieu le grand euchre annuel organisé par les dames Tertiaires au profit de l'église de Limoilou.

Les battures sont parties en dérive

Sous l'action d'une marée de 18 pieds de hauteur, presque toutes les battures du Saint-Laurent ont cédé hier. — Le fleuve étant couvert de glace, les navires actuellement à Québec ne pourront pas partir avant demain.

POUR MONTREAL

Sur la recommandation de M. N.-B. McLean, ingénieur en chef du chenal du St-Laurent, les navires actuellement dans le port de Québec et qui n'attendent que le moment favorable pour se diriger vers Montréal, ne partiront pas avant vendredi matin. Toutes les battures étaient en dérive vers la fin de l'après-midi hier et ce n'est pas avant vingt-quatre heures au moins que le passage pourra être tenté. Des conversations téléphoniques ont été échangées hier soir entre les commandants de quelques-uns des navires que nous avons ici et M. McLean actuellement à bord du brise-glace "Mikula". La situation a été expliquée aux intéressés et c'est alors que l'on a décidé de retarder le départ jusqu'à vendredi matin. Au lever du jour, le "Torr Head", le "Honor", le "Boston City", l'"Erik Boyd" et le "Belle-Isle", ce dernier commandé par notre concitoyen le capitaine J.-Jos. Deslauriers, se mettront en route pour la métropole. Les quatre premiers navires viennent d'outremer. Ils ont des chances égales d'inaugurer la saison maritime océanique dans le port de Montréal. Au "Miron L", commandé par le capitaine Verreault, reviendra toutefois l'honneur d'être le premier vaisseau commercial à pénétrer dans le port de la métropole cette année. En effet, malgré les conditions de la navigation, il doit remonter le fleuve dès ce matin et s'arrêter pour la nuit aux Trois-Rivières. De là il continuera vers la métropole.

Sous l'action d'une marée de 18 pieds de hauteur, presque toutes les battures du St-Laurent ont cédé hier. Des Trois-Rivières à Québec le fleuve a été complètement encombré toute la journée et la nuit dernière. De nombreux barrages se sont formés sur le lac St-Pierre hier et le "Mikula" a été fort occupé à régler partout le mouvement.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

MORT DE MADAME J. MORISSETTE

Madame Jules Morissette, de St-Michel, née Marie-Louise Roy et soeur de M. le chanoine Lionel Roy, est décédée mardi.

OBSEQUES LUNDI

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de madame Morissette (Marie - Louise Roy), épouse de M. Jules Morissette, de St-Michel de Bellechasse. Madame Morissette est décédée mardi, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était âgée de 48 ans et 11 mois. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil une nombreuse famille. Lui survivent aussi sa mère, madame veuve Arsène Roy; ses frères, M. le chanoine Lionel Roy, du Séminaire de Rimouski; MM. Henri, Maurice et Raymond Roy, de Québec; la révérende soeur St-Nazaire, de l'Hôtel-Dieu de Québec; madame Lucien Plamondon et mademoiselle Marguerite-Marie Roy, de Québec; ses beaux-frères, MM. Arsène Morissette, de Franklin, et Eusèbe Morissette, juvéniste chez les Oblats de Marie - Immaculée, à Chambly; sa belle-soeur, la R. S. St-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Gaspé.

Les funérailles de la regrettée disparue auront lieu lundi prochain à St-Michel de Bellechasse, après l'arrivée du train venant de Québec.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

SUR LA CHAUDIERE

Les Beaucerons attendaient encore, hier soir, la débâcle de la rivière Chaudière. Partout la glace est assez solide mais on prévoit qu'elle n'en a plus pour longtemps à demeurer en place. Le niveau de l'eau est resté sensiblement le même depuis vingt-quatre heures, et, présentement, il ne cause aucune inquiétude.

CONGREGANISTES AUX REPOSOIRS

Fidèles à la tradition, les Congréganistes de la Haute-Ville, hommes et jeunes gens, feront, en groupe, les visites aux reposoirs, dans l'après-midi du Jeudi Saint. A deux heures précises, le départ se fera de la Chapelle des Jésuites, rue Dauphine.

REPARATIONS AU 'JALOBERT'

Le vaisseau-pilote "Jalobert" a été forcé de revenir à Québec, hier, à cause du bris de l'une de ses machines. Parti d'ici avant-hier, le navire descendait le fleuve en direction de la Pointe-au-Père quand une pièce de la machinerie se brisa soudainement. Le capitaine Odilon Guay, commandant du vaisseau, donna immédiatement ordre de faire une inspection sommaire des dégâts. Constatant que les réparations ne pourraient être effectuées à la Pointe-au-Père, le capitaine Guay dirigea alors le "Jalobert" vers Québec. Le vaisseau passera deux jours ici environ. L'"Abraham Martin", qui est supposé conduire les pilotes sur les paquebots qui remontent le St-Laurent, n'avait pu être dégagé de la batture, hier. Le transbordement des pilotes est donc effectué temporairement à l'aide d'un yacht d'une quinzaine de pieds. On imagine que la manoeuvre s'effectue parfois avec d'extrêmes difficultés.

BILLETS EN VENTE POUR LA TROUPE BARRY-DUQUESNE

Tout Québec assistera aux représentations de la semaine prochaine au Palais Montcalm.

A Montréal, Son Excellence le Gouverneur - Général a honoré de sa présence la troupe Barry-Duquesne. Et l'on compte parmi les nombreux habitués du théâtre Stella l'élite de la société de la Métropole. C'est que les spectacles de la troupe Barry-Duquesne sont d'une haute tenue, ils sont présentés avec goût. Professeurs de l'université, toutes les professions, la députation, les ministres sont des habitués de ces représentations françaises.

A Québec ce sera, croyons-nous, le même engoûment car depuis longtemps l'on réclame des représentations de comédie française. Si nous avons eu plusieurs tentatives de nos amateurs, dont quelques-unes assez heureuses, c'est tout de même la première troupe professionnelle qui paraît à notre nouveau théâtre et l'événement est d'un grand intérêt, va sans dire.

Dès lundi soir dans "Gai ! Marions-nous" notre public réalisera le charme de la belle comédie bien interprétée. La troupe demande au public québecois de venir entendre "Gai ! Marions-Nous". Tous voudront ensuite revenir aux autres spectacles.

La vente des billets commence aujourd'hui (jeudi) au Palais Montcalm.

Traversée heureuse du Card. Villeneuve

HOMMAGE A FEU LE CHEVALIER LANGLOIS

Les imposantes obsèques de M. le chevalier C.-A. Langlois ont eu lieu hier matin en l'église de St-Coeur de Marie.

VASTE ASSISTANCE

La population de notre ville a rendu un émouvant et ultime hommage, hier matin, au chevalier Chs-Achille Langlois, époux de Dame Jeanne Paris, décédé le 9 avril dernier, à l'âge de 79 ans. Un cortège des plus nombreux s'est formé à la résidence mortuaire. La cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église du St-Coeur de Marie, en présence de S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, de plusieurs membres du clergé et d'une foule considérable de citoyens en vue de Québec.

On remarquait dans le cortège l'honorable sénateur Thomas Chapais, plusieurs délégués des conseils de la Société St-Jean-Baptiste et un groupe important de représentants des maisons d'affaires. Le cortège a laissé la résidence mortuaire, à dix heures moins quart, et s'est dirigé vers l'église par la rue d'Artigny et la Grande Allée. Une voiture remplie de fleurs précédait le corbillard.

A l'arrivée à l'église, revêtue de ses plus riches tentures de deuil, la levée du corps fut présidée par le Rév. Père de la Cotardière, curé de la paroisse, cependant que le service fut chanté par M. le chanoine Perron, de l'Archevêché, assisté des RR. PP. Ledoré et Coquereau, eudistes. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés L. Laliberté et A. Guillemette, du Séminaire.

Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, assistait au choeur. On remarquait aussi M. l'ab-

(Suite à la page 13)

LES TAXES ET LICENCES

Les aviseurs légaux de la cité ont été autorisés par le comité administratif, hier après-midi, à faire les amendements nécessaires au règlement des licences et des taxes, en conformité avec un amendement à la charte de Québec apporté par la Législature. Cet amendement décrète que la cité n'aura pas le droit de charger aux étrangers plus de 50 p. c. des taxes ou licences que les Québecois paient. Cela représente, nous l'avons dit, une perte de revenus de $10,000 ou $12,000, d'après le trésorier.

Son Eminence adresse un marconigramme à son Auxiliaire, Mgr Omer Plante.— La réception aura lieu samedi, à l'heure annoncée. — Quelques nouveaux détails sur le séjour du cardinal dans la Ville Eternelle et à Paris.

CHALEUREUX ACCUEIL

Son Excellence Mgr Omer Plante a reçu hier midi le marconigramme suivant:

Traversée heureuse, débarquerons vendredi midi, affection à tous.

CARDINAL

Son Eminence sera donc à Québec samedi après-midi à deux heures. Le programme officiel de la réception qui lui sera faite est le suivant. Le nouveau Prince de l'Eglise traversera les rues de Québec dans un landau aux couleurs cardinalices. Le cortège parcourera les rues St-Paul, St-Joseph, de la Couronne, côte d'Abraham, d'Youville, St-Jean, de la Fabrique et Buade.

A trois heures, il y aura grande réception liturgique à la Basilique, suivant le cérémonial romain. Son Eminence entrera au choeur accompagnée des dignitaires et des membres du clergé. A son arrivée on chantera l'antienne: "Ecce Sacerdos Magnus", qui sera suivie du chant du "Te Deum" durant la procession. Puis Son Eminence Mgr l'Auxiliaire lira une adresse, à laquelle répondra Son Eminence. Le chant des Laudes terminera cette imposante cérémonie.

Parmi les dignitaires ecclésiastiques que l'on attend pour ces fêtes en l'honneur de l'éminent cardinal, on mentionne S. E. Mgr Georges Gauthier, de Montréal, et S. E. Mgr Comtois, des Trois-Rivières, de même que Mgr Turquetil, O.M.I., et Mgr Charlebois, O.M.I.

Le 21 mars dernier, apprenions-nous hier, quelques jours avant de quitter la Ville Eternelle, Son Eminence le cardinal Villeneuve était reçu au Séminaire Français de Rome, où il avait été invité à faire une conférence spirituelle à la communauté de cette institution. Le nouveau cardinal fut reçu avec la plus grande cordialité par le Supérieur du Séminaire, le R. P. Berthet, qui lui souhaita la bienvenue et lui pré-

(Suite à la page 13)

M. le Dr J. Vallée et la plage du Foulon

AIDE AUX AVEUGLES ET SOURDS-MUETS

L'échevin Arthur Poulin attire l'attention du comité administratif, hier, sur l'oeuvre accomplie par madame Cameron.

DEMANDE D'OCTROI

L'échevin Arthur Poulin a attiré l'attention du comité administratif, hier après-midi, sur une oeuvre de bienfaisance accomplie discrètement dans notre ville par madame Cameron, rue Scott, en faveur des sourds-muets et des aveugles.

Le représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste a appris à ses collègues que du 1er juillet 1931 au 1er juillet 1932, madame Cameron a reçu 899 sourds-muets et 191 aveugles. Elle a distribué 758 repas aux aveugles et 2,798 aux sourds-muets. Cette généreuse Québecoise reçoit un maigre subside de l'Assistance publique, et chaque année ses livres sont audités par M. le Dr E.-M. Déchênes, à la satisfaction de l'Assistance publique. En 1930-31, elle a eu un déficit de $82.86, et en 1931-32, un déficit de $456.88. Dans ses livres, elle n'inclut pas la taxe qu'elle paie à la cité sur sa propriété, ses assurances non plus. Madame Cameron rend d'autres services à la cité, en servant gratuitement d'interprète, en Cour du Recorder, par exemple, lorsque des sourds-muets y comparaissent.

Madame Cameron a reçu un octroi de $300 de la ville, il y a trois ans, et depuis elle n'a rien obtenu. Cette année, elle demande un subside de $500 pour l'aider à défrayer ses dépenses sans avoir à donner trop de son argent personnel. L'échevin Poulin s'est fait son interprète auprès de ses collègues du comité administratif, et la demande d'octroi a été soumise à la Commission des secours directs.

EN L'EGLISE ST-ROCH

La démonstration des enfants à Son Eminence le cardinal Villeneuve aura lieu mardi prochain en l'église St-Roch. A cette occasion, les écoliers jouiront d'un grand congé. Seuls seront admis ceux compris dans les groupes choisis par les directeurs et directrices de chaque école. Les enfants devront donc se rendre à l'école à l'heure désignée pour ensuite partir pour l'église sous la conduite de leurs maîtres.

Le coroner croit qu'il serait possible de transformer la plage de l'Anse au Foulon, de manière à éviter les tragédies et assurer le respect de la morale. — Le complément du parc des

plément nécessaire du parc des Champs de Bataille.

UNE INTERVIEW

M. le docteur Jules Vallée, coroner du district de Québec, a bien voulu, hier après-midi, à la demande de la Ligue de Sécurité, nous faire part d'un projet qu'il a élaboré relativement à la plage de l'Anse au Foulon. C'est à sa chambre, où il est au repos complet depuis près de trois semaines, que M. le docteur Vallée nous a reçu.

Le plan proposé par le coroner a reçu l'entière approbation de la Ligue de Sécurité qui souhaite qu'un tel projet soit mis à exécution pour la prochaine saison. L'an dernier, les noyades enregistrées dans le district de Québec se sont chiffrées à 26. Pour la plupart, comme nous le faisait remarquer le Dr Vallée, ces tragédies ont été causées par l'imprudence et l'ignorance des premiers éléments de la natation.

"Nous n'avons à Québec", dit le docteur Vallée, "qu'une plage: c'est celle de l'Anse au Foulon. Cet endroit ne présente pas les conditions qu'on serait en droit d'attendre pour une ville comme la nôtre. Si le côté moral est quelque peu répréhensible, la plage elle-même offre de sérieux dangers aux baigneurs qui ignorent que le lit du fleuve à cet endroit est fait de sable mouvant, ce qui en change l'aspect à chaque nouvelle marée. A ce sujet, permettez-moi de vous faire part d'un projet qui intéresse la plus grande partie de notre population et qui, je l'espère, sera bien vu de nos gouvernants tant fédéraux, provinciaux que municipaux. J'ai déjà parlé des plages américaines que j'ai eu l'occasion de visiter. Une entre autres m'a fait penser qu'il serait possible de transformer l'Anse-au-Foulon en un endroit agréable à fréquenter et exempt de tous dangers. Qu'on donne d'abord le bon renom nécessaire à ces endroits de repos. Les améliorations qu'on apporterait ensuite seraient le complément de notre magnifique parc des Champs de Bataille. Ces améliorations consisteraient en un aménagement de cabines de bain, bien

(Suite à la page 13)

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 13 AVRIL

L'ENTRETIEN DE NOS MONUMENTS

Québec possède de beaux monuments. Les uns ont été érigés par le soin de nos gouvernants, les autres sont des dons que la Cité tient d'associations patriotiques. La façade du Palais Législatif est ornée de nombreuses statues élevées à la mémoire des héros de notre histoire. Sur les pelouses du jardin qui entoure les édifices parlementaires, nous voyons aussi le monument Mercier et le monument Garneau. Ces oeuvres sont bien entretenues. On les protège contre le sabotage des intempéries. Il en est d'autres, cependant, plus ou moins heureusement distribués de par la ville, qui sont victimes d'un abandon incompréhensible. On laisse la rouille ravager le métal et la pierre dont ils sont composés. Les inscriptions sont effacées ou illisibles. La mousse envahit les fondations, le marbre est dépoli ou rongé, le vert de gris souille les traits des personnages. Par exemple, en face de la Basilique, le monument du Cardinal Taschereau est dans un état lamentable. C'est à l'administration municipale qu'il appartient de protéger ces oeuvres dispendieuses contre les ravages du temps. En acceptant ces magnifiques souvenirs de généreux donateurs, la ville a assumé l'obligation morale et matérielle de les maintenir en bon état. Lorsque des temps meilleurs reviendront, des patriotes voudront encore enrichir cette collection de monuments historiques. Mais si on prend si peu de soin des premiers, le public ne voudra pas souscrire à des oeuvres aussi peu appréciées des gardiens de la propriété publique.

L'EXPRESSION D'UNE CULTURE

De toutes les initiatives pour maintenir le caractère français de la province de Québec, la plus heureuse fut probablement la fondation d'une Société du Parler français. Le travail accompli par les membres de cette société, tant au point de vue théorique et au point de vue pratique, est digne de louange. Malheureusement, surtout dans nos centres urbains, on ne suit pas avec suffisamment d'intelligence le travail d'une petite élite intellectuelle. Chez les écoliers eux-mêmes, quelle différence entre le parler qu'ils emploient devant leurs maîtres et celui qu'ils emploient dès qu'ils échappent à leur surveillance! On veut refranciser les usages, et l'on a raison. Le meilleur moyen de réaliser cet objet, ce serait bien de convaincre nos gens de l'importance de parler convenablement la langue de leurs ancêtres. Dernièrement, à New-York, on a fondé une Société du Bon Parler. Parmi les zélateurs de ce mouvement, il y avait le principal d'un collège américain. Au cours des remarques qu'il a prononcées à une réunion preliminaire, il a rappelé que la parole est l'un des dons les plus precieux de l'humanité, et que la culture d'un peuple ainsi que le caractère d'une époque se jugent à son langage écrit ou parlé. Nous entendons souvent dire par des optimistes, que le parler des anadiens-Français est en progrès, et nous voulons bien le croire. Chose certaine, cependant, il reste énormément à faire pour que ce parler rende justice à la valeur intellectuelle et morale de notre peuple. Autrefois, la Société du Parler français utilisait la presse pour aider à la correction du langage. Une ou deux fois par mois, on lui transmettait et elle publiait une liste d'expressions populaires fautives, avec les corrections et les explications nécessaires. Aujourd'hui, ce soin est laissé à un ou deux apôtres, dont les leçons ont une valeur réelle, mais aussi un caractère exclusif. Ce travail est d'une utilité constante dans un pays comme le nôtre, soumis à l'influence d'un voisinage étranger lui-même remarquable par les défauts de son parler. L'Evénement serait heureux de recevoir, comme autrefois, les bulletins réguliers de la Société du Parler français, avec sa liste d'expressions locales ou régionales à corriger.

LES EVEQUES ALLEMANDS PROTESTENT

"Une nation ne sera jamais grande tant qu'une partie de son peuple subira l'oppression d'une majorité". On attribue cette phrase à von Goering, la nouvelle recrue d'Adolf Hitler, chargée par lui de ses hautes oeuvres de terrorisme. Depuis qu'il sert un chef qu'il combattait autrefois, ce beau parleur a changé de ton. Plus courageux que lui, l'épiscopat catholique allemand a fermement protesté contre la violence et les rapines dont la minorité juive a été victime, en Allemagne, depuis le triomphe de la dictature fasciste. Dans un récent numéro du "Times" nous trouvons le résumé d'une lettre pastorale de l'archevêque de Cologne, parlant en son nom et au nom de quelques-uns de ses collègues, pour rappeler le nouveau gouvernement à ses devoirs de justice et de charité. Nous tenons à citer ce fait, parce que, en face de la vigoureuse protestation du Cardinal Verdier, le silence de l'épiscopat allemand pouvait être pris pour un acte de faiblesse. Le retard que les dépêches ont mis à transmettre cette information importante s'explique par la censure que le dictateur exerce sur les agences régulières de nouvelles. Nombre de correspondants étrangers actuellement à Berlin font parvenir leur copie à Bruxelles, à Paris ou à Londres par messagers, en attendant d'être expulsés d'un pays qui a intérêt à ce que le monde ne sache pas tout ce qui se passe et tout ce qui se prépare, actuellement, en Allemagne.

UN APPEL AUX AMIS DE LA FRANCE

Les Canadiens de langue anglaise sont 4,600,000. Il circule au Canada un million d'exemplaires de magazines anglais.

Les Canadiens de langue française sont trois millions. Il circule au Canada à peine 100,000 exemplaires de magazines français.

Voilà résumée, la triste vérité que M. Jean Bruchési, rédacteur en chef de la "Revue Moderne" de Montréal, énonce dans un éditorial du numéro de janvier.

Le grand hebdomadaire "Paris-Canada" rappelle aussi les paroles de M. Jean Bruchési, et les commente.

Certes une très grande quantité de Canadiens de langue française est représentée par des cultivateurs lisant peu. Mais ce n'est pas une raison suffisante. Il existe, par exemple, en France, des quotidiens, des revues, des almanachs, qui ont une clientèle principalement et souvent presque exclusivement rurale.

"Paris-Canada" fait en outre remarquer que les revues françaises, c'est-à-dire parisiennes, traitent abondamment de questions ne dépassant pas les limites de l'actualité parisienne et française. Cela peut surprendre. Ce qui est français, et même parisien, intéresse bien souvent le monde entier à de multiples points de vue. Mais il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'entretenir un intérêt. Il faut le créer. Car on est obligé de constater qu'il n'existe pas chez un nombre immense de canadiens fort capables de devenir lecteurs assidus de publications françaises.

Ce qui nous fait plaisir, c'est que "Paris - Canada" introduit une réserve dans son assertion. Il sous - entend qu'il existe des revues particulières nettement détachées du fait local et mettant au premier plan non seulement les grands problèmes du monde entier, mais encore et surtout les questions canadiennes et les rapports franco-canadiens.

A côté du mal, il y a déjà le remède. Bien que nous ayons quelque scrupule à prêcher pour notre saint, il est de notre devoir de déclarer bien haut que l'existence des "Amitiés Franco-Canadiennes" atténue très sensiblement la triste constatation de M. Jean Bruchési, de Montréal, et complète l'article de "Paris-Canada", qui se termine fort obligeamment par une allusion discrète à notre revue.

Mais s'il y a déjà le remède, il incombe à chacun de l'utiliser largement. Que nos amis canadiens le portent de proche en proche. Qu'ils parcourent les villes et les campagnes, en criant: "Voilà, lecteurs avides de français, voilà ce que vous attendiez!"

Il ne tient qu'à la bonne volonté et à la foi ardente de chacun que les Canadiens français soient abreuvés de leur langue maternelle et ancestrale.

Nous faisons et ferons toujours un effort pour satisfaire les désirs les plus insatiables.

A. F. C.

L'INCENDIAT DU REICHSTAG

L'incendie du Reichstag a fourni aux Nazis un beau prétexte pour courir sus aux communistes.

Mais qui a mis le feu au Reichstag?

Le point n'a pas encore été éclairci et ne le sera probablement jamais.

Le "Populaire", de Paris, prétend que ce sinistre fut imputé aux communistes et aux socialistes par Hitler dans le but de permettre la destruction des partis ouvriers. L'incendiaire, hollandais d'origine, aurait été un agent de la police secrète prussienne. Le fait qu'on lui a réglé son compte ne prouve rien à l'encontre. La police secrète prussienne n'hésitera jamais à exécuter un de ses agents pour donner le change à l'opinion publique. Hitler a peut-être raison quand il accuse les communistes et socialistes, mais il se peut aussi que l'affaire ait été montée de toutes pièces.

La politique n'a jamais pêché par excès de scrupule.

La prorogation de la session ce soir

(Suite de la page 3)

jourd'hui une motion dont M. Jos. Filion (Laval) a donné avis hier et qui se lit comme suit:

"Cette Chambre est d'avis que l'utilité d'un conseil législatif tel qu'actuellement constitué a cessé d'exister et elle invite le gouvernement à prendre immédiatement des mesures pour donner suite à cette expression d'opinion."

Il est question d'amender cette motion en y enlevant les expressions blessantes et en remplaçant le mot "immédiatement" par les mots "d'ici à 100 ans". Avec cette légère modification, la motion de M. Filion aurait des chances de passer...

La première séance est ouverte à 11 heures 20, l'honorable M. Bouchard au fauteuil.

L'hon. M. BOUCHARD. — "Loi modifiant la loi de la Commission Municipale de Québec, relativement aux corporations de syndics de paroisse ou de mission".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce projet de loi a pour but de mettre, à certaines conditions, les corporations des syndics de paroisse ou mission sous la tutelle de la Commission, quand elles sont en difficultés. Les autorités religieuses de Montréal ont approuvé cette loi, avec certains amendements qu'elles nous ont suggérés. Les fabriques ne sont pas affectées par cette loi. Ce sont seulement les corporations de syndics".

M. DUPLESSIS. — "Nous sommes à la deuxième lecture de ce projet de loi, qui consacre plusieurs principes. La Commission municipale, lorsqu'elle a été formée, a soulevé des débats. L'opposition a protesté contre la façon dont la Commission était formée. En acceptant cette nouvelle loi, l'opposition accepterait un prolongement de pouvoirs à la Commission. De plus, les commissaires sont nommés par le gouvernement. Or, en vertu de la loi, un commissaire catholique peut être nommé pour administrer les corporations protestantes et vice-versa. On sait que la Commission a des pouvoirs très étendus. Cette loi est la pénétration du gouvernement dans les affaires religieuses. C'est un pas que le gouvernement nous demande de franchir. Je crois de mon devoir d'indiquer les dangers que comporte cette loi. Et notre conduite sur la Loi de la Commission nous force à enregistrer notre dissidence".

L'hon. M. TASCHEREAU. — Je me permettrai de lire la lettre de S. Exc. Mgr Gauthier. La voici :

Montréal, 5 avril 1933

L'honorable L.-A. Taschereau,
Premier ministre de la
Province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le premier ministre,

A une assemblée tenue à l'Archevêché de Montréal, le 5 avril 1933, et à laquelle assistaient Leurs Excellences NN. SS. Forbes, Gauthier, Brunault, Ryan, Limoges, Rhéaume, Courchesnes, Papineau, Langlois, Plante, Comtois et Deschamps, nous avons pris connaissance de la lettre que vous m'avez adressée le 1er avril 1933, ainsi que du projet de loi que vous vous proposez de présenter à la Législature, au sujet des corporations de syndics de paroisse ou de mission, projet de loi qui se lit comme suit :

(La lettre cite alors le texte du projet de loi en question qui leur est soumis, et ce continue comme suit) :

"Nos Seigneurs les Evêques m'ont prié de vous communiquer leur sentiment.

"D'après les amendements ci-dessus, nous comprenons que seules les corporations de syndics de paroisse ou de mission prévues à l'article 48 du chapitre 197 des Statuts Refondus de Québec, 1925, tomberont sous l'application de la loi de la Commission municipale de Québec (22 George V, chap. 56), mais que celles-ci ne visent nullement les corporations de fabrique.

"Dans ces circonstances, nous ne croyons pas devoir nous opposer à cette loi pourvu que la Législature veuille bien y faire les amendements suivants :

"1. Qu'il soit ajouté à l'article 4 de votre projet, le paragraphe suivant :

"Si cette approbation est accordée, l'évêque a le droit d'y poser les conditions qu'il juge à propos".

2 L'article 27a est ajouté à la loi (22 George V, chapitre 56)

"27a. Dans le cas d'une corporation de syndics de paroisse ou de mission, cette demande d'approbation ne peut être transmise ni soumise à la Commission municipale, sans qu'au préalable, l'évêque du diocèse y ait donné son autorisation. Si cette autorisation est refusée les articles 24 à 31 ne s'appliquent pas à cette corporation de syndics de paroisse ou de mission".

3. L'article 45 de ladite loi est modifié en ajoutant le paragraphe suivant :

"Lorsque la corporation déclarée en défaut est une corporation de syndics de paroisse ou de mission, la Commission, en plus des pouvoirs ci-dessus, soit, si elle en est requise par l'évêque du diocèse, peut rendre une décision à l'effet qu'il y a plus lieu de considérer cette corporation en défaut et lui permettre de reprendre tous ses pouvoirs".

Permettez-moi d'ajouter que l'attitude prise par NN. SS. les Evêques à ce sujet leur paraît justifiée par les circonstances difficiles où se trouvent placés plusieurs de leurs fidèles. Ils espèrent que notre population y verra une preuve nouvelle de leur sollicitude et de leur dévouement.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

GEORGES GAUTHIER,
Archevêque coadjuteur,
de Montréal

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce n'est pas nous qui avons pris l'initiative de cette loi : on nous l'a demandée. Nous avons préparé un projet en conséquence. Je crois que les évêques ont entouré cette loi de toutes les garanties possibles. Il faudra l'approbation de l'évêque et celui-ci pourra retirer toute corporation de la tutelle de la Commission S'il arrivait que des commissaires soient de foi étrangère, les évêques n'auraient qu'à retirer les corporations".

Le projet est adopté sur division, puis la Chambre l'étudie en comité plénier.

La troisième lecture sera faite à la prochaine séance.

L'hon. M. BOUCHARD. — "Loi modifiant le code de procédure civile, relativement au libelle diffamatoire".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce projet est sur l'ordre du jour depuis deux mois. Lorsque nous l'avons présenté, il existait un état de choses qui est disparu depuis. Il existait des journaux indignes de ce nom. Tous nous y avons subi des coups. Des citoyens étrangers à notre foi y ont été attaqués. Cette loi pourrait être nécessaire si l'état de choses dénoncé revenait. Mais dans les circonstances, je demande que le bill soit retiré".

L'hon. M. BOUCHARD. — "Adopté".

Les résolutions relatives à la loi concernant la corporation de l'Ecole technique des Trois-Rivières sont ensuite étudiées en comité. Il s'agit, par cette loi, de permettre l'émission de débentures pour permettre de payer $50,000 qui sont encore dus à la corporation de l'Ecole technique

Les résolutions sont adoptées de même que le bill basé sur ces résolutions.

Le bill que la Chambre étudie ensuite donne aux employés civils l'assurance collective, le gouvernement payant une partie des contributions.

M. Aimé Guertin soulève des objections.

L'hon. M. TASCHEREAU.— "On est à organiser une assurance-groupe contre la maladie. Notre loi n'est pas contributoire, car nous ne savons pas si tous les employés en voudront. Ce système serait de nature à soulager l'assistance publique".

M. GUERTIN.—"Cette loi ne soulagera pas les hôpitaux, elle n'apportera aucun changement au traitement des malades."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Vous êtes contre la loi ?"

M. GUERTIN. — "Pas du tout, je suis en faveur du principe de la loi et voudrais qu'elle allât plus loin."

M. DUPLESSIS.—"A mon avis, le gouvernement devrait assumer le coût de cette assurance."

L'hon. M. TASCHEREAU— "Nous y verrons".

M. DUPLESSIS. —"Je comprends que le ministre du Travail est dans une position difficile : le premier ministre ne veut pas qu'il parle ; j'aimerais cependant avoir son opinion."

L'hon. M. ARCAND—"Je suis heureux de l'effort que le gouvernement fait par cette mesure. Il procède de la façon indiquée par la Commission des assurances sociales : il veut faire d'abord l'éducation des ouvriers."

Après étude par le comité, le bill est adopté en troisième lecture.

L'hon. M. BOUCHARD. — "Loi modifiant la loi des compagnies de Québec, la loi des clubs de recréation et la loi des sociétés nationales de bienfaisance."

L'hon. M. ARCAND.— "Cette loi est la conséquence du projet adopté la semaine dernière concernant les bibliothèques. Elle nous permet d'exercer un plus grand contrôle."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La loi des compagnies pourvoit à trois modes d'incorporation. Nous voulons pouvoir obliger ces associations à nous soumettre leurs règlements et les documents que nous demandedons. Si un juge de la Cour Supérieure trouve quelque chose de sédituex dans ces règlements ou documents, après qu'une plainte aura été portée, il pourra obliger cette association à se d'assoudre. Nous voulons qu'il n'y ait pas de camouflage."

M. DUPLESSIS—"Toutes les compagnies vont être assujetties à soumettre des rapports additionnels."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"L'hon. chef de l'Opposition nous a promis sa coopération. Si tout le monde veut nous aider, nous allons atteindre le but que nous visons. Ce que nous voulons atteindre, c'est les réunions où, sous le couvert d'une association, on prêche le communisme. Les bonnes associations n'ont rien à craindre."

M. DUPLESSIS.—"Je comprends que les mesures doivent être grandes pour réprimer les abus qui peuvent se commettre. Mais toutes les compagnies vont tomber sous le coup de la loi".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Toutes les compagnies incorporées en vertu de l'article 198 sont visées par cette loi."

Le bill est adopté en troisième lecture.

A 1 heure la séance est ajournée.

La deuxième séance est ouverte à 3 h. 20.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Le Président Bouchard donne la parole à M. Edouard Fortin (Beauce) pour continuer le débat sur la motion de M. Oscar Drouin (Québec-Est, au sujet de la "refrancisation".

M. Edouard FORTIN. — "M. le Président, il semble étrange de prime abord que l'hon. ministre de la Voirie ait été obligé de parler de "refrancisation" dans la province française de Québec. Toutefois, la chose s'explique quand on songe que nous vivons sous le régime anglais et dans le voisinage des Etats-Unis. Dans la Beauce, nous avons commencé depuis quelques mois une campagne de "refrancisation" grâce à la coopération de nos chambres de commerce et de nos autres organisations. Les gens de la Beauce ont une prononciation toute spéciale que je voudrais conserver. Nous voulons faire disparaître de nos routes et de nos hôtels les qualificatifs anglais ou étrangers pour les remplacer par des vocables français. La campagne, dans la Beauce est déjà en fort bonne voie. Nous sommes la porte d'entrée du tourisme américain et nous voulons que les visiteurs se trouvent dès chez nous, en pays français. Je félicite la Société des Arts, Sciences et Lettres de la campagne qu'elle poursuit et l'honorable ministre de la Voirie du mouvement entrepris en faveur de la refrancisation. Cette campagne fait pendant à celle entreprise à Ottawa par le député de Bellechasse, M. O.-L. Boulanger, en faveur de la monnaie bilingue". (appl.)

L'hon. M. Joseph Edouard PERRAULT. — "M. le Président, je veux féliciter l'hon. député de Québec-Est (M. Oscar Drouin) d'avoir provoqué ce débat et les députés de Lavioletteet de Beauce (MM. Crête et Fortin). L'hon. député de Québec-Est a bien fait d'amener devant la Chambre cette question de la "refrancisation". C'était le moyen de donner à la campagne un caractère d'officialité. J'ai déjà eu l'occasion de parler de cette question et j'en reparlerai bientôt à Montréal. Je serai donc bref aujourd'hui et je me contenterai de formuler l'espoir que l'enthousiasme qui se manifeste partout pour la refrancisation ne s'éteindra pas". (appl.)

La motion est adoptée.

Le Président Bouchard donne la parole à M. Charles-A. Paquet (Montmagny) pour continuer le débat sur la motion de M. Cléophas Bastien (Berthier) à propos du développement agricole.

M. Charles-A. PAQUET. — "D'ici à dix ans, il va nous naître 700,000 à 800,000 âmes de plus dans cette province. Le mauvais état des affaire à l'étranger a arrêter l'émigration et 18,000 Canadiens ont été rapatriés des Etats-Unis. Où mettrons-nous ce surplus de population ? Voilà le problème. Nous avons discuté au cours de cette session des lois sociales. Très intéressant. Nous avons entendu les témoignages d'économistes. Je me réjouis que dans ce domaine nous ne soyons pas allés aussi vite que certains hommes l'auraient voulu. J'ai écouté avec plaisir le beau discours de l'hon. député de St-Jacques, qui a jeté une douche d'eau froide sur l'enthousiasme de ceux qui veulent aller trop vite. L'hon. ministre du Travail a été très modéré, lui aussi. Mais la question sociale se pose pour nous. La question sociale c'est le problème de la vie. Devant les 700,000 ou 800,000 naissances qui vont se produire d'ici à dix ans, nous ne sommes pas pour stériliser notre race et pratiquer le "birth control". Alors, où allons-nous placer ces gens ? J'ai étudié le problème avec toute l'expérience que j'ai acquise au cours de ma vie déjà longue. Il y a une lisière de terrain vers les Alleghanys qui appartient à des compagnies et se mêle à nos paroisses. Il y a là 56,000 lots. N'y a-t-il pas moyen de nous entendre pour permettre à nos colons de s'établir sur ces lots. Nous avons sur la côte nord d'immenses forêts qui se meurent de vieillesse. Pourquoi ne pas transporter les industries forestières de la rive sud du St-Laurent à la côte nord. Il y a des compagnies qui sont plus ou moins chancelantes, plus ou moins malades d'hydropésie. Ce sont les compagnies qui détiennent les lots que je voudrais ouvrir à nos colons sur la rive sud".

Le député de Montmagny dit qu'après avoir parlé de colonisation il veut parler d'agriculture.

M. PAQUET. — "L'hon. député de Berthier a parlé de l'amélioration des sols par l'égoûtement et l'érochage. Je l'ai écouté avec intérêt. Nous avons des terrains rocailleux. Mais de même que la bonne viande est près des os, de même la bonne terre est près des rochers. Regardez le coteau riant le long d'une colline. Grâce à ses pierres, c'est un pâturage éternel".

Puis le député de Montmagny parle de notre production agricole.

M. PAQUET. — "Malheureusement, la province de Québec ne produit pas ce qu'elle consomme. Je me souviens du discours du Premier Ministre, en 1929, lorsqu'il disait que notre province devrait produire tout ce dont elle a besoin. Nous devrions produire le sucre que nous consommons avec notre betterave. Nous importons pour 25 millions de dollars de farine des autres provinces. Nous devrions développer toutes les industries greffées sur l'agriculture. Si nous développions dans ce sens, disons avec un plan de dix ans, nous rendrions la province de Québec très prospère. Cette politique ferait pour notre province ce que notre excellente politique de Voirie a fait dans le passé. J'espère que cette idée sera écoutée et que ce plan sera un jour exécuté. Le rêve de l'hon. Premier Ministre serait réalisé". (appl.)

M. Aimé GUERTIN (Hull). — "M. le Président, l'hon. député de Montmagny vient de faire d'intéressantes suggestions qui devraient être mises en pratique sur l'heure ! Le gouvernement va-t-il retarder la session pour les mettre en pratique, je ne le crois pas. L'hon. député de Montmagny a fait exception dans ce débat. Les autres députés qui ont parlé se sont contentés de dire que la population agricole était prospère chez nous. J'ai voulu me convaincre par moi-même des progrès accomplis par l'étude des statistiques. La conclusion de mon étude est que la province de Québec ne se nourrit pas. En d'autres termes, la production agricole de la province de Québec ne suffit pas à la consommation de ses habitants".

Le député de Hull fait alors sa démonstration.

M. Aimé GUERTIN. — "La population du Canada, par le recensement de 1931 est établie à 10,376,786, et celle de la province de Québec, à 2,874,255 ou 27.70 pour cent de la population totale. Cette population de 2,874,255 du Québec se répartit en 1,060,649 ruraux et 1,813 606 urbains, ou mieux, 36.90 pour cent de ruraux et 63.10 pour cent d'urbains. La population rurale est en plus grande partie agricole, mais pour être précis, rappelons que, toujours d'après le recensement de 1931, 136,061 fermes ou exploitations agricoles sont occupées. Notons en passant que la diminution du nombre de fermes depuis 1921 dans la province de Québec, est de 1,558, soit plus de 1 pour cent. En 1931, le nombre de fermes vacantes ou abandonnées dans la province de Québec est de 2,746. En plaçant le nombre d'occupants de chaque ferme ou terre à 7 (l'habitant, sa femme, et quatre enfants, plus un homme engagé), nous avons une population agricole de un million. Les économistes prétendent qu'un homme sur la terre, pour en retirer le profit de ses sueurs, doit produire et peut produire assez pour en nourrir dix autres. Pour suivre cette règle, la population agricole du Québec devrait donc produire assez pour nourrir dix millions d'habitants, soit à peu près toute la population du Canada. Malheureusement ce n'est pas cela que nous voyons. L'agriculture de la province de Québec ne produit pas assez pour nourrir toute sa population, et c'est seulement en important des provinces soeurs et des pays étrangers que la population du Québec peut manger à sa faim, et éviter d'être mise à la ration".

Le député de Hul dit que le rôle de l'agriculture chez nous est de produire les denrées alimentaires : le grain, les viandes, les oeufs, les légumes et le lait et ses dérivés".

M. AIME GUERTIN. — "Or la province de Québec ne produit pas suffisamment de viande, de grain, de légumes, d'oeufs, de lait, de beurre et de fromage pour sa propre consommation. La preuve, c'est qu'elle est obligée d'en importer. La province de Québec ne produit pas son blé. Le pain qu'on y mange vient des provinces de l'ouest. En 1931, la province de Québec a importé 181,000 tonnes de blé et 113,000 tonnes de farine, déduction faite de toute exportation. On va prétendre qu'il est plus profitable de faire venir notre blé de l'ouest ; c'est possible, mais ce n'est pas l'opinion des gens de la Nouvelle-Ecosse qui n'en ont importé que 931 tonnes ; c'est très peu".

Le député de Hull dit que Québec a importé 40,712 tonnes de bêtes à cornes tandis qu'Ontario n'en a importé que 7,139 tonnes. Même chose pour les viandes fumées, pour les volailles.

M. GUERTIN. — "En 1931, la province de Québec a importé 11,729 tonnes d'oeufs, 1,604 tonnes de beurre et fromage, — quand Ontario en exportait 6,207 tonnes".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Il y a des Canadiens que Québec pourrait exporter".

M. GUERTIN. — "Oui, j'en connais un".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Moi aussi".

M. GUERTIN. — "Dans la même année, Québec a importé 26 millions de livres de beurre et 66,130 tonnes de pommes de terre — Ontario n'en a importé que 46,297 tonnes. Nous avons importé 21,942 tonnes de pommes fraîches".

Le député de Hull cite des statistiques sur nos importations de poisson frais, gelé, ou fumé : 5,728 tonnes en 1931.

M. GUERTIN. — "On nous a souvent persiflés parce que nous aimions la soupe aux pois, et bien que nos concitoyens de langue anglaise se plaisent à nous appeler "des pea soup", il l'aiment autant que nous. Si vous en doutez, faites le tour de tous les "quick lunch" de l'est du Canada. Vous croyez généralement que ce plat succulent et populaire, qui s'appelle maintenant la soupe nationale, est fait avec des pois canadiens ? Et pourquoi pas ?"

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "C'est un vrai discours de carême".

M. GUERTIN. — "Je l'aurais prononcé avant si l'hon. Premier Ministre l'avait voulu".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous l'avons gardé pour le dessert".

M. GUERTIN. — "Les pois poussent très bien au Canada, tout aussi bien dans la province de Québec que partout ailleurs. Cependant, la province de Québec en a récolté en 1931 seulement 254,000 boisseaux ; c'est pourquoi le pays en a importé 149,484 boisseaux à un prix dépassant $2. le boisseau, en plus de 1,017,982 livres de pois cassés à un prix dépassant trois cents la livre. Si nous sommes friands de la soupe aux pois, nous aimons aussi les fèves au lard. Les fèves poussent bien dans la province de Québec ; notre récolte de 1931 donnait 286,000 boisseaux à un prix moyen de $3.70 le boisseau ; apparemment nous n'en avons pas produit assez, puisque le pays a dû en importer 8,536,577 livres à un prix moyen de vingt cents la livre. (Il s'agit ici de haricots de toutes sortes). Qu'a donc fait le gouvernement pour encourager la production des pommes, des pommes de terre, des pois, des fèves ? Que se propose-t-il de faire ?"

Le député de Hull reproche au gouvernement de ne pas avoir encouragé l'agriculture.

M. GUERTIN. — "Si le gouvernement fait son devoir envers l'agriculture, le nombre de fermes, en exploitation dans la province, ne serait pas diminué de 1,558 entre 1921 et 1931, et le nombre de fermes vacantes ou abandonnées ne serait pas rendu aujourd'hui à 2,746 ! Dans Montmorency, le nombre des fermes abandonnées est de 15 et le nombre des fermes occupées a diminué de 58. Dans Joliette, le nombre des fermes a diminué de 110, dans Portneuf, 92 fermes abandonnées".

M. le Dr GAUTHIER (Portneuf). — "L'hon. député de Hull devrait bien me donner les noms des paroisses où ces fermes auraient été abandonnées".

M. GUERTIN. — "Je n'ai pas cette information mais j'essaierai de l'obtenir".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Pendant que vous y serez, essayez donc de me trouver la même information pour mon comté".

M. GUERTIN. — "Si la statistique la donne, oui".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a eu des augmentations dans les fermes en culture dans plusieurs comtés. L'hon. député de Hull a-t-il ces statistiques ?"

M. GUERTIN. — "Non".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Vous ne vous occupez que des diminutions".

M. GUERTIN. — "Nous sommes tellement habitués à entendre dire que la province de Québec est avant tout agricole, que les chiffres que je viens de citer, doivent nous surprendre. Il y a certainement matière à surprise, parce que depuis près de trois cents ans, nos habitants se suffisaient à eux-mêmes, et ils nourissaient aussi toute la population. Mais tout cela a changé depuis 1897, c'est-à-dire depuis que nos amis les libéraux ont pris le pouvoir. La terre de Québec est toujours restée aussi généreuse ; la persévérance de ses laboureurs a continué ; mais les sages directives du gouvernement leur ont manqué".

Le député de Hull parle de la récolte qu'il trouve insuffisante.

M. GUERTIN. — "Prenons les fèves. Notre récolte en 1931 est de 78,000 boisseaux. Cela nous donne dans la province de Québec chacun deux livres de fèves dans l'année, soit chacun six ou sept bonnes platées de "beans" en un an. Si nous voulons en manger plus, il faut en faire venir de l'extérieur, et Dieu sait que nous en voulons".

Même prétention du député de Hull pour les pommes de terre. Il dit ensuite que nous avions 351,206 chevaux en 1928 et qu'en 1931 nous n'en avions plus que 304,537.

M. GUERTIN. — "En 1928, nous avions dans la province de Québec 1,114,467 vaches laitières ; en 1931 il n'en reste plus que 836,000. En bêtes à cornes de toutes sortes, nous comptions 1,964,346 têtes ; en 1931, il n'en reste plus que 1,720,000. En 1928, nous comptions dans la province 813,000 porcs ; en 1931, seulement 725,398. Il ne faut pas être surpris que nous soyons obligés d'acheter du lard de Chicago pour mettre dans nos "beans" et notre soupe aux pois".

CRIS à droite. — "Ah! ah! ah!"

M. GUERTIN — "Après avoir fait la revue des grandes cultures et passé par l'écurie, l'étable et la porcherie, arrêtons-nous un instant dans la basse-cour. Le nombre de volailles, poules et poulets, dindons, oies et canards, était de 8,425,000 en 1929; en 1931, il n'est plus que de 7,932,000, une autre baisse d'un demi-million."

C'est ensuite les statistiques du tabac.

M. GUERTIN. — "En trente ans, notre production de tabac diminue de 15 p.c., tandis que celle de l'Ontario augmente de douze cents pour cent (1,200 p.c.) et dans les dix dernières années elle diminuait de 55 p.c. dans Québec et augmentait de 130 p.c. en Ontario. Qu'a fait notre ministère de l'Agriculture pour maintenir la position de sa province dans cette production? De temps immémorial la province de Québec a été à la tête du Dominion par sa production de tabac: depuis 1920, elle a perdu sa suprématie. Elle suit maintenant de très loin l'Ontario. Tout de même notre province est encore à la tête du pays dans l'industrie de la transformation du tabac, dont le siège principal se trouve à Québec. Si le ministère de l'Agriculture a oublié le producteur de tabac, il est grandement à souhaiter que le gouvernement n'oublie pas au moins l'industrie du tabac, la quatrième en importance dans la province, qui compte 66 établissements: 36 de cigares et cigarettes et 30 de tabac à chiquer, fumer et priser. Ces industries emploient environ 8,000 personnes et paient chaque année en salaires et gages plus de $7,000,000."

Le député de Hull dit que le revenu brut agricole de la province de Québec, en 1931, était de $181,457,000 et il conclut.

M. GUERTIN. — "Voilà les résultats de la politique d'expansion industrielle prêchée surtout aux élections de 1927 par le présent ministère, qui repoussa avec indignation les avertissements de l'opposition. Ajoutez ce résultat à celui atteint dans les villes où se sont réfugiés les cultivateurs déracinés par ces promesses d'âge d'or et songez en suite que ces milliers de chômeurs devraient aujourd'hui être occupés à augmenter notre production agricole déficitaire d'au moins 50 p.c., et vous aurez un tableau frappant de l'oeuvre du gouvernement." (appl. à gauche)

La motion de M. Bastien est adoptée.

M. le Dr Gaspard Fauteux (Ste-Marie) propose la 2e lecture des amendements du Conseil Législatif au bill de Montréal.

M. DUPLESSIS. — "Le Conseil Législatif a jugé à propos de prolonger le terme du maire et des éche-

(Suite à la page 8)

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE. . . .	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS.. . . .	6.00
EN EUROPE	10.00

Le pêcheur (songeant à sa prise) "Tout ce dont tu as besoin maintenant, Bill, est un petit morceau de pain grillé".

— Humoriste

Carnet Mondain

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, passera la fin de semaine à Québec.

L'honorable M. Ernest Lapointe reviendra d'Ottawa vendredi et passera la fête de Pâques avec sa famille.

M. et madame Louis Gélinas, de Montréal, passeront la fête de Pâques à Québec, les invités de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

Madame Louis St-Laurent s'est embarquée hier, sur le "Montrose", pour revenir au Canada après avoir passé plusieurs semaines à Paris, l'hôte du docteur et madame Mathieu Samson.

Sir Arthur Salter, politicien et économiste anglais bien connu, arrivera samedi à Québec, sur le "Montclare".

M. le magistrat A. Métayer est de retour d'un bref voyage à Arthabaska.

M. et madame D. Breakey, de Breakeyville, sont attendus samedi, sur le "Montclare", d'un voyage de plusieurs mois en Europe.

M. Antoine Rivard a passé la journée d'hier à Victoriaville.

M. et madame Harold Turner partiront samedi pour Montréal. Madame Turner se rendra ensuite à Winnipeg, où elle passera l'été avec ses parents, M. le docteur et madame Harvey Smith.

M. Valmore Bienvenue est parti pour Ottawa, où il plaidera en Cour Suprême.

M. et madame Fortunat Hamelin, de New Liverpool, sont attendus aujourd'hui d'un voyage de plusieurs mois en Floride.

MM. Paul et Dollard Huot, étudiants à l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, passent les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et madame Léonce Huot, rue Lockwell.

Les officiers du Régiment de Québec organisent présentement un dîner en l'honneur de leur ancien commandant, le lt-col. J.-F.-T. Grenier, V.D. Cette démonstration aura lieu le samedi, 22 avril, au mess des officiers du régiment, au Manège de Beauport.

M. Jean-Paul Larue, de Montréal, passera la fin de semaine à Québec chez ses parents, M. et madame J.-A. Larue.

M. Jacques Trépanier, de Montréal, passera la fin de semaine à Québec.

M. et madame Edouard Dufresn annoncent la naissance d'un fils, né à l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 10 avril, et baptisé le lendemain par M. l'abbé Odilon Gauthier sous les prénoms de Joseph - Alphonse - Jean Parrain et marraine, M. et madame Jean-Baptiste Dufresne, grands-parents de l'enfant. Mademoiselle Thérèse Laflamme portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Les membres de l'orchestre "D. C." passeront la fin de semaine à Québec et seront les invités de M. et madame B. Granthan et de mademoiselle Lorette Blackburn.

M. J.-E. Couture est parti pour Montréal, où il passera quelques jours.

Mademoiselle Adèle Gamache, de Ste-Hélène de Kamouraska, est de retour d'un voyage de trois semaines à St-Charles de Bellechasse, où elle a été l'invitée de quelques amies.

M. Adrien Lachance et madame Lachance (Blanche Paré) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née à l'hôpital du Saint-Sacrement, le 7 du courant et baptisée le 8 en l'église de St-Jean-Baptiste, par M. l'abbé Odilon Gauthier, aumônier de Dom Bosco, sous les prénoms de Marie-Blanche-Alphonsine - Denyse. Parrain et marraine, M. et madame Albert Lachance, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Alexandrine Paré portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 13. — L'honorable M. Robert Weir, madame Weir et leur fillette, Dorothy, partiront demain pour Wingham, Ont., où ils passeront la fête de Pâques.

Madame T.-G. Murphy, Mtre Thomas Murphy et mademoiselle Patricia Murphy passeront la fin de semaine à Montréal, les invités de madame E.-C. Kehoe.

Mademoiselle Sybil Doughty est de retour de Montréal, où elle était l'invitée de mademoiselle Peggy Oliver.

Madame E.-R. Mainguy recevra à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur de sa mère, madame W.-C. Nichols, de Victoria, C.-A.

Mademoiselle J.-C. Crannell partira prochainement pour Atlantic City.

Madame J.-B. Greene est attendue aujourd'hui de Montréal, où elle a passé quelque temps l'invitée de madame James McLaren.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 13. — Lady Gouin recevra à l'heure du thé, le jour de Pâques, en l'honneur du docteur L.-J. Lemieux, agent général de la province de Québec, à Londres, et de madame Lemieux.

M. Wilfrid Pelletier, du "Metropolitan Opera", de New-York, est attendu à Montréal ce matin, pour diriger les répétitions du concert-gala qui aura lieu à 11 heures 30 p.m., le mercredi, 19 avril, au théâtre Loew's, au bénéfice de la Fédération des Musiciens de Montréal.

Madame Lavlor LeBlanc est actuellement à Atlantic City.

M. et madame Sydney Farrant, de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, sont de passage en ville, à l'hôtel Mont-Royal.

Madame Hector Trudeau recevra à l'heure du thé, lundi, le 17 avril en l'honneur de sa fille, Marguerite.

M. P.-G. Bourget, de Thurso, P Q., est à l'hôtel Windsor pour quelques jours.

Mademoiselle Nouchette Fauteux qui voyage en Europe depuis plusieurs mois, s'embarquera au mois de juin pour revenir au Canada.

ROSES NATURELLES GRATIS

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

à l'occasion de **Pâques**

Tous nos clients qui nous feront l'honneur d'une visite, et achèteront une livre de Thé ou de Café Le Chien d'Or d'une valeur de 50c ou plus recevront une rose naturelle.

LE CHIEN D'OR

Magasin de Thé et Café

189 Rue ST-JEAN

Tél.: 2-2445

Le colonel Robert-J. Massie et le lt-col. James Mess, de Toronto, sont pour quelques jours, à l'hôtel Mont-Royal.

A STE-MARIE DE BEAUCE

Samedi soir, le 15 avril prochain, veille de Pâques, il y aura au Théâtre Bellevue, une magnifique soirée de gala. Comédie-Bouffe, concours de mangeurs de tartes etc. De magnifiques prix d'entrée seront tirés, pendant la soirée. Nous sommes assurés d'avance qu'une foule nombreuse assistera aux divers amusements samedi soir au Théâtre Bellevue. Personne ne manquera de venir voir M. et Mme Tanguay, que la direction a engagée. Mme Tanguay, artiste de renom, apparaîtra pour la première fois sur la scène à Ste-Marie, dans une comédie qui promet et dont on parlera longtemps. Quant à Monsieur Tanguay, on connaît son talent d'artiste, pour l'avoir vu déjà.

Le concours des mangeurs de tartes consiste à lier les mains du patient derrière le dos le faire mettre à genoux, et lui laisser avaler sa tarte au chocolat, sans autre aide que sa bouche. Ca vaut la peine d'être vu.

En plus, la direction offre une vue animée pour l'ouverture du théâtre à 8 h. 30. Comme on peut s'en rendre compte, la direction n'a rien épargné, malgré les frais élevés que coûte cette organisation. Le prix d'entrée restera le même, soit : adultes, 25c, enfants, 10c.

Donc, en foule.

Amicale Mariste Saint-Malo

AVIS AUX ANCIENS

REUNION GENERALE des Anciens Elèves, le lundi de Pâques, 17 avril courant à 8.15 h. p.m., à l'Académie St-Ma o. Tous sont invités gratuitement à venir y passer une soirée amicale et à évoquer les souvenirs d'autrefois.

La question importante au programme de cette soirée sera celle d'un conventum au cours de l'été 1933. En plus, d'agréables surprises leur sont réservées. Des Comédiens de grande réputation : Messieurs Eugène Lachance, Wilfrid Therrien, et Eugène Letarte qui ont déjà fait les délices des anciens, seront de nouveau sur la scène avec un répertoire des plus désopilants.

Des prix de présence seront tirés au sort parmi l'assistance.

Des rafraîchissements et des cigares seront distribués au cours de cette soirée, genre "concert-boucane".

Musique, chant, vaudeville, etc.

Que tous se fassent un devoir d'être présents à l'Académie St-Malo à cette date. Le Bureau de Direction n'a rien épargné pour faire de cette soirée un grand succès et lui donner un cachet des plus intéressants.

Par conséquent, que les Anciens se rendent en très grand nombre à l'invitation des Membres du Bureau de Direction qui seront heureux de leur témoigner la plus chaleureuse bienvenue.

Donc au revoir, à lundi soir, le 17 avril courant.

Qu'on se le dise !

Le Bureau de Direction.

Préparez la Mayonnaise pour la Salade

PAR BARBARA B. BROOKS

Un extrait du Livre des Dames, de Godey, publié en 1877, nous offre cet éclaircissement sur les friandises appréciées il y a cinquante ans : "Les salades, étant consommées crues, exigent une bonne digestion. Mais l'addition d'huile et de vinaigre, assaisonnés de moutarde, en rend l'usage modéré accessible aux estomacs délicats.

"On a reconnu que cette théorie de la nutrition ne s'accorde plus avec la science moderne. Elle nous renseigne, cependant sur la vogue de la salade à cette époque et sur l'importance qu'on attachait à la mayonnaise. Nous savons maintenant que les salades, surtout les salades crues sont au nombre de nos aliments les plus salubres; que la mayonnaise, quoiqu'elle n'ajoute rien à leur digestibilité, est recommandable au point de vue de la présentation des mets et de sa saveur.

De même que la compote de pommes s'adapte au rôti de porc et qu'un succulent dindon exige une farce, de même aussi, il faut une mayonnaise appropriée à chaque genre de salade. Les ingrédients des salades, leur saveur et leur consistance sont tellement variés qu'il est impossible de préparer une mayonnaise qui convienne également à toutes. Sagement, nous préparons la mayonnaise pour la salade.

Les Espagnols disent que "pour réussir une salade, il faut un prodigue pour l'huile, un avare pour le vinaigre, un sage pour le sel et un furibond pour opérer l'amalgame". Nous enrichissons maintenant cette recette de base, ou, si vous voulez, nous la transformons en mayonnaise ordinaire avec des oeufs et de la moutarde. D'autres ingrédients la modifient, suivant les circonstances; si bien que nous avons à l'heure actuelle presque autant de mayonnaises qu'il existe de combinaisons de salades chacune apportant la saveur qui en fait une salade accomplie. Voici une mayonnaise au miel, recommandée avec les pommes et les fruits acides. Elle s'adapte bien à la salade aux fruits ci-dessous :

MAYONNAISE AU MIEL

2 cuillerées à soupe de miel,
½ cuillerée à thé de sel,
¼ cuillerée à thé de paprika,
3 cuillerées à soupe de jus de citron,
6 cuillerées à soupe d'huile d'olive ou à salade.

Mêlez le miel avec le sel, le paprika et le jus de citron; puis, graduellement ajoutez l'huile, en battant.

SALADES DE FRUITS

6 tranches d'ananas frais ou en conserve,
1 grosse orange,
1 banane,
6 fraises.
Mayonnaise au miel.
Ramilles menthe fraîche.

Lavez et faites raidir la menthe; rangez les ramilles la tête vers le milieu sur des assiettes à salade individuelles. Mettez une tranche d'ananas sur chaque canapé de menthe, dessus une tranche d'orange, puis une couche de bananes en rondelles et une fraise pour couronner le tout. Versez la mayonnaise au miel. Saupoudrera préalablement de sucre les tranches d'ananas frais et on les laissera reposer au moins une heure au froid.

La mayonnaise russe convient à la salade de tomates, d'oeufs et de coeurs de laitue. Elle complète savoureusement la salade Johnson.

MAYONNAISE RUSSE

A trois-quarts de tasse de mayonnaise ordinaire, on ajoute la moitié d'un oeuf dur et haché bien fin, une cuillerée à soupe de piment vert émincé, une cuillerée à soupe de ciboulettes hachées et un tiers de tasse de sauce Chili.

SALADE JOHNSON

6 poires en conserve,
1 tasse de céleri,
1 tasse de choucroute,
¼ tasse de son.
Mayonnaise russe.

Coupez les poires, le céleri et la choucroute en petits morceaux. Incorporez-y la mayonnaise Russe et ajoutez le son. Servez sur canapés de laitue. On devra refroidir complètement tous les ingrédients.

BLACK LAKE

Jardin municipal. — Le conseil municipal de la ville de Black Lake est présentement à conclure une entente avec la compagnie Asbestos Corporation Limited, pour obtenir une grande partie de terrain appartenant à cette compagnie, et situé sur la rue St-Georges, dans le but de faire ensemencer par les chômeurs travaillant sous la loi des secours-directs, ce vaste carré de terre.

La compagnie est prête à abandonner ce terrain à la ville, à la condition que l'évaluation municipale et scolaire disparaisse de ces lots.

L'idée est excellente et devrait obtenir un très bon résultat, si l'on tient compte des succès obtenus dans les autres municipalités ou l'expérience a été tentée.

Projet de règlement. — Un projet de règlement est à l'étude depuis quelques jours par les membres du conseil municipal, à l'effet de contrôler la rentrée de nouveaux locataires dans la ville.

La règlement décrètera que tout propriétaire n'aura droit de louer sa propriété, qu'après avoir reçu la permission de la ville, qui elle, s'occupera de voir si le locataire nouveau-venu, est capable de soutenir lui-même sa famille, sans devenir à la charge de la municipalité peu de temps après son arrivée.

Une clause du règlement aura trait aux marchands locataires qui voudront ouvrir ici un commerce quelconque. Ce marchand sera obligé de faire un dépôt de $200.00 qui lui sera remis si son commerce opère encore au bout d'un an. Dans le cas contraire, le dépôt sera confisqué.

La crise que traverse notre ville depuis trois ans a fait réfléchir nos administrateurs, aussi veulent-ils par tous les moyens possibles nous donner une population modèle lorsque les affaires reprendront leur cours normal.

Affaires scolaires.— M. Napoléon Morin, comptable de cette ville vient d'être nommé président des Commissaires d'écoles de la ville de Black Lake, lors d'une séance tenue le 3 avril dernier.

PAR DÉCRET

À PÂQUES—
Donnez un produit
YARDLEY *en Cadeau*

Quel autre cadeau pourrait être plus approprié que la Lavande de Yardley, quel autre possède le même charme prenant, aussi frais et aussi enchanteur que le printemps même? Donnez un produit Yardley en cadeau, sous forme de parfum, de poudre ou de crème, ou encore l'une des nombreuses séries-cadeaux de Yardley.

Parfum à la Lavande, de 35¢ à $12.00.
Poudre de Riz, $1.00.
Crème de Beauté, $1.00.
Savon—format pour invités, 20¢ le morceau,
format pour la toilette, 35¢ le morceau, boîte de 3, $1.00,
format pour le bain, 50¢ le morceau.
Séries-cadeaux, de 85¢ à $10.00.

Dans toutes les bonnes Pharmacies et dans les Magasins à Rayons.

YARDLEY—LONDRES Toronto New-York Paris

Toute la population se réjouit de cette heureuse nomination, et sait par là reconnaître les qualités de notre jeune concitoyen.

M. Edmond Gagnon, marchand-général, a aussi été nommé commissaire d'école pour finir le terme de M. Arsène Demers, ex-président, démissionnaire.

Nous sommes heureux de féliciter les nouveaux élus.

Notes—M. Edouard Beaudoin, est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Mmes Arthur Fortier et Joseph Racine, de Ste-Marie de Beauce, étaient en promenade chez leurs parents la semaine dernière.

—Mme Damase Laplante, de St-Fabien de Montmagny est depuis quelque temps en promenade à Thetford Mines et Black Lake, chez ses nombreux parents.

ST-JOSEPH DE BEAUCE

—M. Antonio Vallée, de St-Benoît Labre, était à St-Joseph par affaires samedi dernier.

—M. Calixte Boily, de Vallée Jonction, était de passage dans notre localité par affaires en fin de semaine.

—M. Alfred Roy, de East Angus, était en voyage d'affaires dans notre localité dernièrement.

—M. Odilon Vachon, de Beauce Jonction, était à St-Joseph par affaires la semaine dernière.

—MM. Philippe Lessard, Edmond Lagueux et Wilfrid Giguère de St-Joseph, se rendaient à Breakeyville, dimanche dernier, à une réunion des employés du chemin de fer.

—M. Robert Vézina, avocat, de St-Georges, était de passage dans sa famille à St-Joseph dimanche dernier.

—M. Louis-Philippe Turgeon, N. P., de St-Victor, était dans notre localité par affaires jeudi dernier.

—M. et madame Edmond Doyon, de St-Frédéric, étaient de passage à St-Joseph dimanche dernier.

—M. Frank Doyon, de St-Frédéric, était également de passage à St-Joseph dimanche le 2 avril.

—MM. Albert Langelier et Joseph Turgeon, de St-Victor, étaient de passage parmi nous par affaires dernièrement.

—M. Gratien Spénard, de Victoriaville, était de passage dans notre localité la semaine dernière.

—M. Félix Drouin, de Vallée Jonction, était de passage à St-Joseph ces jours derniers.

—M. Siméon Roy, de St-Evariste, était en visite chez des parents à St-Joseph la semaine dernière.

—M. Etienne Lacourcière, de St-Victor était aussi de passage parmi nous jeudi, le 6.

—M. Joseph Cliche, de Vallée Jct. était dans notre localité par affaires récemment.

Catéchisme.— Le catéchisme préparatoire à la Communion solennelle est commencé dans notre paroisse depuis lundi, le 3 avril.

Décès.—M. et Mme Stanislas Lagueux, ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé de 6 mois, du nom de Joseph-Auguste. Nos sincères sympathies à la famille.

—M. et Mme Valère Gilbert née Laurestine Cloutier ont eu aussi la douleur de perdre leur petite fille, Marie Angella, âgée de 6 mois.

La sépulture a eu lieu vendredi après-midi le 31 mars, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos profondes condoléances à M. et Mme Gilbert.

Naissance—M. et Mme Arthur Gagné, de St-Joseph, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée mardi dernier sous les noms de Marie-Céline Flore-Olivette.

Parrain : M. Florentin Jacques, oncle de l'enfant. Marraine : Mme Vve Fortunat Jacques, grand'mère de l'enfant. Nos félicitations.

Les maladies animales virulentes qui affectent les bestiaux européens n'ont jamais réussi à s'introduire au Canada. Le ministère fédéral de l'Agriculture est le chien de garde du Canada.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

2540

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

N'est-ce pas que ce joli petit modèle de blouse nous reporte délicieusement en arrière — à l'époque où l'on vivait heureux ? Les manches gigot, l'encolure haute sont exactement ce que l'on portait il y a trente ans.

Les soies unies et imprimées de divers genres sont tout indiquées pour sa confection. Le taffetas serait aussi très approprié.

Le patron est fourni en grandeurs 12, 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 1 7-8 verge de 35 pouces et 1-4 de verge de tissu contrastant.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 2540. Grandeur.....

Nom ... ...

Adresse... ... ...

... ...

NOUVELLE CONSIGNATION DE
Manteaux, Costumes et Robes
Venant d'arriver
PRIX TRES MODERES
Pas deux Pareils
OLIVE MANN
44 Rue de la FABRIQUE

Jambon Bardou
Le Nec plus ultra des jambons sur le marché . . . . . .

Storage Gratis
Transformations et réparations.
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL.: 6594
(près des Pères Franciscains)

Haute Nouveauté
A des prix défiant toute compétition. Robes, costumes, manteaux à ordre chez
Madame A. T. Née
24, ST-JEAN :-: QUEBEC

Pour votre cravate DE PAQUES Voyez GAUVIN & GAUVIN 266, RUE ST-JEAN

12 RAISONS qui vous feront préférer les **VOYAGES EN EUROPE** organisés par **L'EVENEMENT**

1° Visite de huit pays (France, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne, Belgique, Hollande et Angleterre), six capitales (Rome, Paris, Londres, Munich, Bruxelles, Amsterdam) ainsi que Lisieux et Lourdes.

2° Le prix le plus bas possible avec un maximum de confort sur terre et sur mer, (payable en argent canadien).

3° Voyage organisé avec l'entière collaboration du Pacifique Canadien et de l'une des plus importantes agences de tourisme d'Europe et d'Amérique.

4° Le voyage océanique le plus rapide: moins de 5 jours de Québec à Cherbourg (3½ jours seulement sur l'Atlantique).

5° Par le plus gros paquebot en service sur le St-Laurent (EMPRESS of BRITAIN, 42,500 tonnes).

6° Des cabines à deux lits (ou à 4 lits) matelas Marshall, eau courante chaude et froide, grande garde-robes, ventilation parfaite.

7° Sur le navire le plus stable qui soit.

8° Des ponts promenade couverts et découverts.

9° De quatre à huit jours de plus sur le continent que par tout autre voyage organisé d'une durée égale.

10° De bons et confortables hôtels en Europe et non des pensions de famille.

11° L'assurance absolue d'avoir toujours avec vous un directeur et des guides de langue française et de ne pas être mêlé à un autre groupe de voyageurs ne parlant pas votre langue.

12° En plus du directeur qui s'embarquera avec notre groupe à Québec, un second directeur attendra les voyageurs à l'arrivée à Cherbourg, assurant ainsi à tous une attention de toutes les minutes.

35 jours - **$373.**
48 jours - **$481.**
Tous frais compris

DEMANDEZ LA BROCHURE DESCRIPTIVE
A
L'EVENEMENT
(Voyages), Québec

Christie's PREMIUM SODA CRACKERS

Irrésistibles avec les hors-d'oeuvre, soupes et salades. Délicieux avec fromage et autres garnitures. . . . Les Craquelins Premium au Soda de Christie sont des aiguiseurs d'appétit légèrement salés qui régaleront vos convives.

TOUJOURS . . . . PARTOUT

Dans les meilleurs restaurants, les Craquelins Premium au Soda de Christie sont toujours servis quand il est important que tout soit par excellence.

Lait
Crème
Beurre
Oeufs

Délivrés frais tous les matins en temps pour le déjeuner.

BROOKSIDE DAIRY

Tél.
6165

Au Petit Versailles
Coin de la Fabrique et Chauveau.
SACOCHES A l'occasion des fêtes de Pâques, vente spéciale de Sacoches avec réduction de **50%**
Cadeaux pour mariage, fêtes, anniversaires, meubles de styles, importations françaises.
Notre maison principale : FOURNIER & PASQUAL
7 COUR DES PETITES ECURIES PARIS

LA PLUS GRANDE VALEUR D'ECHANGE DE L'ANNEE....
Radio Bi-acoustique
VICTOR

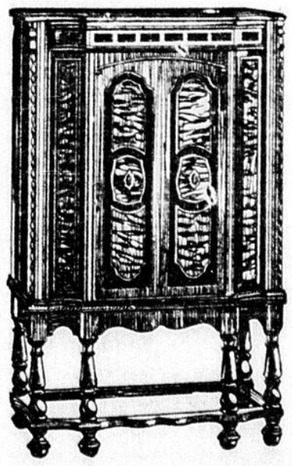

MODELE R-56

Super-hétérodyne Bi-Acoustique à dix lampes, avec amplification "B", égaliseur de son, contrôle de volume automatique amélioré, contrôle du ton sur toute la portée, haut-parleur dynamique amélioré, toutes les lampes nouvelles, portée musicale augmentée.

$149

Moins une allocation très généreuse pour votre vieux radio.

Termes faciles de payement pour la balance.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO LIMITED

E.-H. DROLET — Gérant
201-203, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Rapports de Acadia Sugar Refining, Dome Mines Ltd et Ford Motor of Canada.- Prêts aux courtiers de Montréal

DECLARATION DES DIVIDENDES REGULIERS DE WOOLWORTH COMPANY ET DE CONTINENTAL CAN COMPANY

DES RECULS PEU CONSIDERABLES SUR LE STOCK EXCHANGE

La déclaration du dividende régulier de Woolworth a permis au marché à résister à la baisse. — Le roulement diminue.

ARGENT A VUE

(Serv. de la Presse Associée)
New-York, 13. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Le Stock Exchange a faibli en même temps que la plupart des marchés financiers, hier, mais le recul n'a pas été important. Les réalisations de bénéfices survenues dans le maïs et le blé ont appesanti les cours des titres mobiliers. Les nouvelles favorables concernant les affaires n'ont pas induit les spéculateurs à vendre toutefois de sorte que le marché a dérivé tout seul. Quelques vedettes ont cédé un point ou un peu plus d'un point. Le volume des ventes diminua à 748,-061 actions, le plus faible roulement enregistré depuis plus d'une semaine.

Les gens qui prédisaient une réduction dans le taux du dividende de Woolworth ont été détrompés car la compagnie annonça son paiement régulier de 60 cents pour le trimestre. Le titre gagna plus d'un point à cause de cela. Continental Can a également déclaré son dividende régulier. American Telephone a reculé de 2 points mais limita finalement cette perte à 1 1-2 point Westinghouse, Union Pacific, U. S Steel privilégié, Public Service of New Jersey, Allied Chemical, Inland Steel, U. S. Smelting et Harvester ont fléchi de 1 à 1 1-2 point. Detroit Edison et International Silver ont cédé 2 points.

Les acceptations bancaires ont baissé de 1-8 de un pour cent et les prêts à vue sur le marché de l'argent ont été faits à 1 pour cent. On croit que la New York Federal Reserve va abaisser encore son taux de réescompte aujourd'hui. 550 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 93 ont avancé, 332 ont reculé et 125 sont demeurés inchangés.

Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc

Nouvelles du Jour

Woolworth Company annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Dome Mines Limited a gagné $2.09 par action durant 1932 au lieu de $1.56 par action durant 1931.

* * *

Ford Company of Canada Limited a subi une perte d'exploitation de $5,206,736.59 durant 1932 comparativement à une perte d'exploitation de $1,668,630. durant l'année 1931.

* * *

Acadia Sugar Refining Co. Ltd a gagné des profits nets de $276 604. durant 1932 contre $184,324. durant 1931.

* * *

Les stocks de blé existant au Canada le 31 mars 1933 étaient estimés par Ottawa à 312,819 144 boisseaux au lieu de 246,150,573 boisseaux à la fin de mars 1932.

* * *

Les prêts aux courtiers membres de la Bourse de Montréal ont diminué de $567,316. durant le mois de mars 1933 au total de $12,-864,298.

* * *

Iron Age rapporte que la production sidérurgique aux Etats Unis était de 19 1-2 pour cent de la normale la semaine dernière au lieu de 16 1-2 pour cent la semaine précédente.

* * *

M. Edward Pope, ancien gérant de la Banque de Montréal à St-Roch, est nommé gérant du bureau de Londres, Angleterre. D'autres changements annoncés par la Banque.

STOCKS DE BLE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, Ont., 13. — Les stocks de blé au Canada étaient estimés, le 31 mars 1933, à 312,819,-144 boisseaux, comparativement à 246,150,573 boisseaux à la fin de mars 1932, ce qui représente une augmentation de 66,668,671 boisseaux. On anticipe que le report de blé sera, le 31 juillet prochain, de 156,000,000 de boisseaux contre 131,844,846 boisseaux l'an dernier.

CHANGEMENTS ET PROMOTIONS

M. Edward Pope, ancien gérant de la Banque de Montréal à St-Roch, est nommé gérant du bureau de Londres. — M. James Garrow.

A HALIFAX

Montréal, 13. — La Banque de Montréal vient d'annoncer trois changements importants dans son personnel qui se feront le 1er juillet prochain. M. G.-C. Cassels, assistant-gérant-général de la Banque, dont la surveillance s'étendait aux bureaux de Londres et de Paris sera mis à sa pension ayant atteint l'âge requis. M. Edward Pope, gérant de la succursale de Halifax, N.-E. et surintendant du district des Provinces Maritimes, sera transféré à Londres en qualité de gérant du bureau de Londres. Enfin, M. James Garrow, gérant du personnel au Bureau Chef remplacera M. Pope à Halifax.

M. G.-C. Cassels qui appartient à une famille bien connue de Toronto est entré au service de la Banque de Montréal, à Toronto, en 1885. Plus tard, il fut transféré au bureau de Halifax. Durant les quarante dernières années toutefois, il a servi la Banque à l'étranger, à New-York pour commencer et ensuite à Londres. Depuis 1914, il est gérant du bureau de Londres. En 1918 il fut promu assistant gérant général avec la surveillance des bureaux de Londres et de Paris. Peu de temps après la déclaration de la Grande Guerre. M. Cassels fut nommé membre du comité du change étranger et de la monnaie formé sous les auspices du Chancelier de l'Echiquier de la Grande-Bretagne. En 1920 il a représenté le Canada à la conférence financière internationale tenue sous les auspices de la Société des Nations. M. G.-C. Cassels fut créé Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem pour ses services durant la Grande Guerre comme président du comité londonnien de la Société Canadienne de la Croix Rouge. En 1930 il accepta une invitation du gouvernement de l'Inde pour accompagner un petit groupe de banquiers experts aux Indes afin de collaborer au comité central d'enquête bancaire sur les affaires de l'Inde.

M. Edward Pope qui remplacera M. Cassels à Londres est né à Ottawa. Il est le fils aîné de feu Sir Joseph Pope K. C. M. G., qui fut durant plusieurs années sous-secrétaire d'Etat du Canada pour les affaires étrangères. Il est aussi le petit-fils de feu l'honorable W.-H. Pope, de Charlottetown, l'un des pères de la Confédération, et un petit-neveu de l'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la province de Québec.

M. Pope est tout d'abord entré au service de la Banque d'Ottawa, à

(Suite à la page 7)

copyright 1933:

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t
Hier:	52.4	29.7	67.4	50.9
Avant-hier:	53.1	26.1	68.8	51.7
Semaine dernière:	48.7	23.5	62.6	47.3
3 mars:	44.7	24.9	71.8	46.4
1932:	46.9	21.1	76.6	48.1
1930:	202.3	137.8	279.8	205.6
1928:	163.6	125.2	144.6	154.1
Haut 1933:	55.2	30.0	95.3	58.3
Bas 1933:	42.3	23.5	61.5	43.9
Haut 1932:	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932:	35.1	13.2	51.8	35 0
Haut 1931:	140.2	106.2	203.9	144.2
Bas 1931:	60.0	30.8	92.8	61.3

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

PRICE BROTHERS.

Le comité de protection des obligataires de Price Brothers vient d'envoyer une lettre aux porteurs d'obligations de première hypothèque de cette compagnie les pressant de déposer leurs valeurs entre ses mains parce que la situation actuelle l'exige. La compagnie Price Brothers a été mise en faillite à la requête de Duke-Price Company qui lui fournit l'énergie électrique. Une assemblée des créanciers sera tenue le 27 avril prochain. On sait depuis assez longtemps que la Duke-Price Power Company qui est fortement intéressée à l'avenir de l'entreprise Price Bros travaille à un plan de réorganisation de cette dernière compagnie. Plusieurs autres plans sont préparés actuellement en vue de permettre la continuation des opérations mais aucun projet n'aurait encore été soumis au comité de protection des obligataires. Plus de 63 pour cent des obligataires ont déposé leurs valeurs entre les mains du comité.

BRAZILIAN TRACTION.

Les personnes qui suivent les fluctuations de la Bourse de Montréal n'ont pas été sans remarquer dernièrement l'activité de plus en plus forte de Brazilian Traction. Financial Counsel rapporte que cette activité démontre un regain d'intérêt dans la situation de cette entreprise. Plusieurs acheteurs se tournent vers Brazilian Traction parce que ce titre est reconnu comme l'un des leaders du tableau local et que son cours actuel escompte assez bien le pire qui pourrait se produire dans les circonstances.

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL.

Lord Shaughnessy, président de la Canadian Industrial Alcohol Company Limited, vient de déclarer que la décision du Conseil Privé renversant les jugements des Cours canadiennes dans l'affaire de Consolidated Distilleries était d'une très grande importance pour sa compagnie. Le gouvernement canadien avait intenté une action de $587,400. à la Consolidated Distilleries et cette dernière compagnie a gagné son procès devant le Conseil Privé. Mais comme le Dominion avait des réclamations du même genre pour un total de deux millions de dollars contre la compagnie, le jugement qui vient d'être rendu en faveur de Consolidated Distilleries et incidemment en faveur de la Canadian Industrial Alcohol prend d'autant plus d'importance puisqu'il épargnera autant d'argent à ces compagnies.

LES INDICES MINIERS.

Le nombre-indice de 20 titres miniers a touché 69.0 durant la semaine finissant le 6 avril 1933 au lieu de 68.2 durant la semaine précédente. L'indice de onze titres de mines d'or a haussé de 66.5 à 68.4, l'indice de quatre titres de mines d'or et de cuivre a baissé de 81.1 à 78.9 et l'indice de cinq titres miniers divers a baissé de 26.5 à 25.8. Dome a baissé de $15.74 à $15.85. Hollinger de $7.02 à $7.47. Lake Shore de $32.05 à $32.79, McIntyre de $23.10 à $23.93. Teck Hughes de $4.09 à $4.17 et Wright Hargreaves de $4.25 à $4.36. Premier a baissé de 69 à 65 cents. Hudson Bay a baissé de $3.82 à $3.77 et Noranda de $22.64 à $21.90. Amulet a haussé de 15 à 16 cents et Sherritt-Gordon de 42 à 43 cents. Castle-Trethewey a baissé de 21 à 19 cents, Mining Corporation de $1.39 à $1.34 et Nipissing de $1.53 à $1.48. Keely a haussé de 31 à 33 cents.

INTERNATIONAL NICKEL.

La meilleure tenue de l'International Nickel sur le tableau local est attribuable dans certains milieux à l'amélioration du sentiment concernant l'industrie du cuivre et la hausse dans le prix de ce métal. Il est fortement question de réorganiser l'industrie cuprifère des Etats - Unis ce qui ne saurait manquer de produire un excellent effet sur la situation mondiale du cuivre. L'International Nickel est fortement intéressé à ce marché à cause de sa production de cuivre qui s'ajoute à sa production de nickel.

ACADIA SUGAR REFINING

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 13. — Acadia Sugar Refining Co. Limited a gagné des profits nets de $276,-604. durant l'année 1932 au lieu de $184,324. durant l'année 1931. Les recettes totales ont été de $715,973. comparativement à $634 394. Un montant de $279,-249. a été chargé pour la dépréciation, un autre de $160,120. pour les intérêts sur les obligations et un autre de $134,997. pour les dividendes privilégiés. Il est resté un surplus de $141,-607. Le surplus avait été de $79,326. durant 1931. Le fonds de roulement est de $1,227,521. à rapprocher de $1,[illegible] à la fin de l'année précédente.**

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Dome Mines a gagné $2.09 par action durant 1932, au lieu de $1.56 par action durant 1931.

Des ventes de cuivre ont été faites à 5 1-2 cents la livre sur le marché américain, ces jours derniers. Le cuivre se vendait à 5 cents la livre la semaine dernière.

Une requête pour la nomination d'un liquidateur a été présentée dans l'affaire de Baldwin Locomotive Works.

La production sidérurgique durant la semaine du 10 avril 1933 a été de 19 1-2 pour cent du rendement normal au lieu de 16 1-2 pour cent la semaine précédente, d'après la revue "Iron Age".

Woolworth a déclaré son dividende régulier.

Les stocks de gazoline ont baissé de 664,000 barils durant la semaine du 8 avril 1933, au total de 58,440,-000 barils.

Crown Cork International Corporation et ses filiales ont gagné, durant l'année dernière, 11 cents par action de classe A. La compagnie avait subi une perte nette de $307,-200. durant 1931.

La production d'énergie électrique aux Etats-Unis a diminué de 4 1-2 pour cent durant la semaine du 8 avril 1933, alors qu'elle avait diminué de 5.3 pour cent durant la semaine précédente.

Le Federal Reserve Board rapporte que les ventes des magasins à rayons ont diminué de 27 pour cent durant mars 1933, par rapport à mars 1932.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait, le 11 avril 1933, à 90.2 au lieu de 88.6 le 10 avril.

Les importations britanniques durant mars 1933 ont été de 56,340,000 livres sterling tandis que les exportations ont été de 36,530,000 livres sterling. L'excédent des importations sur les exportations a été de 19,810,-000 livres sterling.

Continental Can annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Les chargements sur le Pennsylvania ont été de 72,947 wagons durant la semaine du 8 avril 1933, au lieu de 75,091 wagons durant la semaine précédente, et de 87,440 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

Central Illinois Public Service Co. a déclaré un dividende de 50 cents sur les actions privilégiées au lieu de $1.50.

The Mid-Continent Petroleum Corp. a subi, durant 1932, une perte nette de $2,081,000. après les charges, au lieu d'une perte de $4,962,-411. durant 1931.

RAPPORT FINANCIER DE FORD OF CANADA

Ford of Canada a subi une perte d'exploitation de $5,-206,736.59 durant 1932 contre une perte de $1,-668,630 en 1931.

LES REVENUS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Windsor, Ont., 13. — Ford Motor Company of Canada Limited vient de publier son rapport financier pour l'année finissant le 31 décembre 1932. Ce rapport démontre une diminution de $6,206,736.59 dans le compte de surplus comprenant une perte d'exploitation de $5,206,736.59 et un transfert de $1,000,000. à la réserve pour placements dans les compagnies affiliées et contingences. Cette réserve est donnée comme suffisante pour couvrir toute dépréciation, dans la valeur marchande des obligations, dans le capital des compagnies affiliées et dans le change étranger, en date du 31 décembre 1932. La balance au compte de surplus est maintenant de $18,557,525.-82. Les revenus des ventes et des autres sources ont été de $17,168,769.-98.

Il n'y a pas de changement dans le capital-actions en circulation. Ce capital comprend encore 1,588 960 actions de classe A n'ayant pas droit de vote et 70,000 actions de classe B avec droit de vote. Ces deux classes d'actions sont sans valeur au pair.

HUDSON'S BAY CO.

Londres, 13. — Le rapport annuel de Hudson's Bay Company pour l'exercice finissant le 31 janvier 1933 démontre une perte d'exploitation de 225,324 livres sterling après la dépréciation. Ce rapport est cependant beaucoup plus satisfaisant que celui de l'année précédente.

DOME MINES LTD

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 13. — Les profits nets de Dome Mines Limited ont augmenté de $505,443. durant l'année 1932 par rapport à l'année précédente. Les profits nets ont été de $2,196,267. au lieu de $1.690,824. durant 1931. Le moulin a traité 536,450 tonnes de minérai représentant une valeur de $4,040,317. La production avait été de $3,486,506. durant 1931. Le gérant général a annoncé que les réserves de minérai se chiffrent à deux millions de tonnes y compris 723,960 tonnes de minérai à jour. L'excédent des disponibilités immédiates sur les exigibilités courantes est de $6,349,999.**

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE
Séance du 12 avril 1933

LAIDLAW & COMPANY. — Le marché a été plus lourd exception faite du compartiment des automobiles. La même chose devrait se continuer jeudi à moins qu'il ne survienne quelques nouvelles pour déterminer des achats. Le compartiment des huiles n'a pas de raison d'avancer si ce n'est la légère amélioration générale que l'on note de ce côté.

PRETS A MONTREAL

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 13. — Les prêts sur valeurs aux membres de la Bourse de Montréal se chiffraient le 6 avril dernier à $12,-864,298. Ce chiffre se compare à celui de $13,431,614. le 2 mars 1933, ce qui représente une diminution de $567,316.**

NORTHERN LIFE INS.

Les bureaux de la Northern Life Insurance Company sont maintenant situés dans l'édifice Price, rue Ste-Anne, chambre 326. M. J.-A. Saucier est le gérant de cette compagnie pour le district de Québec.

LES OBLIGATIONS

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 13. — La séance a été paisible sur le marché domestique des obligations. Le ton a été bon dans les valeurs du gouvernement du Dominion et les reculs subis la veille furent effacés. Les Canadien National ont été stables, de même que les obligations provinciales et municipales. Plusieurs gains furent réalisés par les obligations industrielles. Mentionnons entre autres : Beauharnois Power 6 pour cent, Canada Bread 6 pour cent, Canada Northern Power 5 pour cent 1963, Pacific Canadien 5 pour cent 1934, et 4 1-2 pour cent 1944, Ottawa Electric 5 pour cent, Ottawa Valley 5 pour cent, etc. Les Shawinigan 4 1-2 pour cent 1970 ont fléchi de même que les Bell Telephone 5 pour cent 1960, les Montreal Tramways 5 pour cent 1941 et les Montreal Power 5 pour cent 1951.**

THE FAIR

Chicago, 12. — Le rapport de The Fair pour l'année finissant le 31 janvier 1933 démontre une perte de $667,946. après les taxes et les charges. La compagnie avait gagné $200,142. durant l'année précédente. Les ventes nettes ont été de $15,992,-280. l'an dernier au lieu de $21,809,-352. durant l'année précédente.

CONGE A WINNIPEG

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 13. — La Bourse des Céréales de Winnipeg sera fermée le Vendredi Saint mais elle sera ouverte samedi et lundi. Le marché de Liverpool sera fermé depuis jeudi soir jusqu'à mardi matin.**

GREAT BEAR LAKE MINES

Toronto, Ont., 13. — Le président J.-J. Byrne, de Great Bear Lake Mines, a annoncé qu'il est resté une balance de $4,271. seulement lorsque le syndicat a été fermé. Il est proposé de distribuer 28,475 actions aux détenteurs d'unités qui se chiffrent à 85. Cette distribution se ferait à la fin de l'année. La compagnie a encore 1,720,000 actions dans le Trésor. Le budget de 1933 est de $45,-000. de frais dont on a pourvu déjà.

CONGE A NEW YORK

**(Serv. de la Presse Canadienne)
New York, 13. — Les marchés des valeurs mobilières et des commodités des Etats Unis seront fermés le Vendredi Saint, 14 avril.**

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 12 avril 1933

	Off.	Dem.
Diversified ..rust A	6 ¼	-
Do B	4 ⅜	-
Do C	2.00	2.15
Do D	3 ⅜	3 ⅝
Can Intl Erust	-	3.05
Can Invest Fund	2.70	2.85
N A Trust New	1.86	2.15
Do Old	1.49	-
New Corp Trust Cum	1.81	1.98
Do Dist	1.81	1.98

LES PATATES ONT HAUSSE DE 10 CTS LE SAC A MONTREAL

Le beurre a baissé par contre d'une demi-cent la livre à 30-30 1-2 cents. — Le blé recule de 5-8 à 1-2 cent le boisseau.

A WINNIPEG

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 13. — Les achats n'ont pas suffi à absorber toutes les ventes sur le marché des céréales, hier, de sorte que les prix des options ont fléchi de 5-8 à 1-2 cent le boisseau. Le blé de mai ferma à 52 1-4 cents, le blé de juillet à 53 3-8 cents et le blé d'octobre à 55 1-4 cents. Liverpool a fermé inchangé ou en recul d'une fraction et Buenos Aires a été plus lourd également. La baisse d'une cent dans les prix du blé à Chicago n'a pas affecté les cours à Winnipeg. Broomhall confirma la vente d'une cargaison de froment via Montréal. Voici les prix des options futures :

	Ouv:			Haut	Bas	Ferm.
BLE:						
Mai	52½	à	⅝	52¾	52⅛a	52¼
Juil	53½	à	⅞	53⅞	53¼	53¾ ⅜a
Oct	55½	à	⅝	55⅝	55⅛	55¼
AVOINES:						
Mai	24¾			24¾	24⅝	24⅝b
Juil	24¾			24¾	24⅝	24⅝a
Oct	24⅜			24⅜	24⅜	24⅜a
ORGE:						
Mai	31⅜			31⅜	30⅞a	30⅞b
Juil	32	à	31⅞	32	31⅝a	31⅝a
Oct	32⅝	à	½	32⅝	32⅛a	32¼b
LIN:				n		
Mai	82½			83 b	82⅜	82⅜b
Juil	83½	à	⅞	84	83½	83¾b
Oct	86¾	à	½	86¾	86⅛	86⅜a
SEIGLE:						
Mai	37½			37⅝	37⅛a	37⅜b
Juil	38⅜			38⅜	38⅛	38⅛a
Oct	40½			40½	40 a	39⅞a

A CHICAGO

Chicago, 13. — Les prises de profits considérables ont alourdi les cours des céréales sur le Board of Trade, hier. La hausse récente de 10 cents par boisseau explique facilement le recul temporaire. Le blé a fléchi d'une cent à 1 1-2 cent, le maïs de 1 1-2 cent à 1 7-8 cent, les avoines ont reculé de 3-4 de cent à 1 1-8 cent et les provisions ont reculé de 5 cents ou elles ont haussé de 17 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv:			Haut	Bas	Ferm.
BLE:						
Mai	59	à	59¼	59¾	58½	58¾ ⅞
Juil	60⅜	à	½	60⅞	59½	59¾ ⅞
Sep	61⅝	à	⅞	62	60⅞	61 61⅛
MAIS:						
Mai	32⅛	à	¼	32¼	30⅞	30⅞ 31
Juil	34⅛	à	⅝	34⅝	33¼	33¼ ⅜
Sep	36	à	36¼	36¼	35	35⅛ ¼
AVOINES:						
Mai	20½	à	¾	20¾	19⅞	20
Juil	20⅞			20⅞	20	20⅛ ¼
Sep	21⅛	à	¼	21⅛ ¼	20⅜	20⅜ ½
SEIGLE:						
Mai	45¾			45¾	44	44
Juil	46			46¼	44¾	44¾
Sep	46¼			46¼	44⅞	45
ORGE:						
Mai	32			32⅝	32	32¼
Juil	33½			34	33 ⅜	33⅜
SAINDOUX:						
Mai	4.42			4.45 4.45	4.40	4.40
Juil	4.55			4.55	4.50	4.50

MARCHES DIVERS

Montréal, 13. — Le beurre a baissé d'une fraction tandis que les pommes de terre ont haussé. Une augmentation dans les arrivages coïncidant avec une diminution dans la demande a fait baisser le beurre de 1-2 cent la livre à 30-30 1-2 cents. On apprit que sur l'expédition de 7,000 boites de beurre de la Nouvelle-Zélande arrivée à Vancouver dernièrement, il a été dépêché seulement un wagon contenant 500 caisses dans l'est du Canada, et ce wagon a été vendu. Les arrivages ont été de 1,430 boites, hier. Les pommes de terre Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, en sac de 80 livres, ont haussé de 10 cents à 75-80 cents le sac. Les arrivages d'oeufs ont été de 3,924 caisses et les arrivages de fromage de 25 boites.

UNE NOUVELLE MAISON DE BANQUE

On annonce la fondation de la maison de courtage Paul Gonthier & Cie Limitée, laquelle succède à la maison Gonthier, Panet-Raymond et Masson & Cie Limitée. M. Paul Gonthier, bien connu dans le monde de la finance, est président et gérant-général de la nouvelle firme comme il l'était de la première, et ses bureaux sont toujours au numéro 266 de la rue St-Jacques-Ouest à Montréal.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 13.—Le dollar canadien a regagné 1-8 de cent, hier, au cours de $0.83 1-4 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a fléchi de 1-16 de cent au cours de $3.41 7-16 après avoir ouvert à $3.41. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.10 7-16 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 20 1-4 pour cent.

LE CURB EST PLUS FAIBLE

Dominion Stores, Imperial Tobacco et Beauharnois Power ont fléchi légèrement — Teck Hughes recule de 3 cents à $4.41.

INT. PETROLEUM

(Serv. de la Presse aCnadienne)
Montréal, 13. — Le mouvement de recul s'est continué sur la Petite Bourse, hier. International Petroleum a agi contrairement à la tendance générale en gagnant 5-8 de point à 12. Home Oil perdit une cent au cours de 36 cents. British American Oil ferma inchangé à 7 3-4, de même qu'Imperial Oil à 8. Dominion Stores, Imperial Tobacco et Beauharnois Power ont fléchi légèrement.

Teck Hughes a cédé 3 cents au cours de $4.41 et Ventures 1 cent à $1.01. Amulet et Macassa ont subi de légères pertes. Wright Hargreaves a haussé de 5 cents à $4.60 et Moss d'une demi-cent à 14 cents. Siscoe et Sullivan ont été stables.

LA COMPAGNIE HERVAY REMEDIES

MM. J.-Y. Bouchard et E.-A. Savary ont fait l'acquisition de The Hervay Chemical Company of Canada. — Belle initiative.

A ST-BASILE

Une entreprise canadienne-française bien connue dans la région de Québec, The Hervay Chemical Company of Canada Limited de St-Basile, Portneuf, vient d'être achetée par deux anciens employés de cette compagnie qui veulent lui donner un nouvel essor. La compagnie réorganisée porte le nom de Hervay Remedies Limited (Remèdes Hervay Limitée). Le président est M. J.-Y. Bouchard, ancien voyageur de HervayChemical Company qui possède une expérience d'au-delà de seize ans dans la vente des produits pharmaceutiques. M. E.-A. Savary est le vice-président et gérant. M. Savary a été secrétaire et gérant de l'ancienne compagnie durant vingt-et-un ans.

La compagnie Hervay Remedies Limited s'occupe comme l'ancienne de la fabrication des produits chimiques "Hervay". Avec ses laboratoires modernes sous la surveillance d'un médecin licencié auquel sera adjoint un chimiste, elle est en position de fournir des produits de haute qualité.

Nous souhaitons à MM. Bouchard et Savary tout le succès qu'ils méritent pour leur initiative.

CONGE A MONTREAL

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 13. — Les gouverneurs de la Bourse de Montréal et de la Petite Bourse de Montréal ont annoncé hier que ces Bourses seront fermées vendredi, 14 avril, et lundi 17 avril. Les marchés canadiens seront ouverts samedi.**

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 13. — La séance a été paisible, hier, sur la Bourse de Londres à cause de l'approche du congé. Les prises de profits ont créé un flottement dans les valeurs transatlantiques et les Kaffirs tandis que les titres de premier choix, les chemins de fer argentins et les obligations allemandes ont haussé. Les Kaffirs se sont relevés en fin de séance, ce qui a contribué à la stabilité de la fermeture. Le ton du marché a été irrégulier à Paris. Les prix se sont raffermis après des reculs antérieurs provenant de ventes causées par la faiblesse du dollar américain et de la livre sterling et par le ton hésitant de Wall Street. La Bourse marquait de la résistance en clôture.

N'aimeriez-vous pas savoir comment cela fonctionne ?

L'un des avantages d'une Fiducie entre Vifs, à l'encontre d'une fiducie instituée par testament, c'est que la personne qui l'a formée a la chance de voir comment elle fonctionne.

Si vous avez l'intention de placer de l'argent ou des obligations en fiducie pour votre fils, votre fille, quelque autre personne ou une institution, vous pouvez observer le fonctionnement de cette fiducie si vous la constituez de votre vivant. Dans certaines circonstances, l'on peut amender une fiducie si elle ne fonctionne pas de façon satisfaisante.

Nous vous invitons à consulter nos officiers.

THE ROYAL TRUST COMPANY
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES
58, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Succursales par tout le Canada
Les Biens Actuellement Administrés Dépassent $626,000,000 216P

MONTREAL POWER FERME EN MIEUX DE 3-4 DE POINT

Le titre d'utilité publique de Montréal a racheté le terrain perdu la veille. — Les actions de banques baissent encore.

10,139 ACTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 13. — La séance a encore été irrégulière à Montréal. Les reculs l'ont emporté sur les gains par une légère marge. Les actions de banques ont été lourdes. Montreal Power et International Nickel ont contribué la majeure partie d'un roulement d'environ 10,000 parts. L'amélioration dans les prix des métaux basiques a fait hausser Smelters de 2 points à 69 1-2. Ce titre a fermé en mieux d'un point à 68 1-2. Nickel a reculé de 15 cents au cours de $10.90. Pacifique Canadien et Brazilian ont fermé inchangés.

Montreal Power s'est brillamment rallié après sa faiblesse de la veille. Le mouvement de ventes a été interrompu après la première heure de la séance et la demande a fait hausser le titre jusqu'à 27 1-4. Il ferma à 27 avec un gain de 3-4 de point. Shawinigan a gagné 1-4 de point à 11. De légers reculs ont été subis par Power Corporation et B. C. Power tandis que les débentures de Montreal Power et Bell Telephone ont fermé inchangées. De nouveaux fonds ont été établis par la Banque de Montréal et la Banque Royale. Le premier titre a reculé d'un point à 158 et le second d'une demi-point à 125 1-2. Banque Canadienne Nationale a fléchi de 1 1-4 point à 128 1-4 et Banque de Commerce a été stable à 125.

Ogilvie Flour qui n'avait pas été coté sur le tableau depuis quelques semaines a haussé de 15 points à 115. A ce cours, le commun se vend au même prix que le privilégié. Dominion Glass a reculé de 7 points à 38. Steel of Canada et Dominion Steel ont fléchi légèrement tandis que National Steel Car a gagné une fraction de point. Hollinger a haussé de 5 cents à $8.05. Le roulement a été de 10,139 actions et de $30,700. d'obligations.

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 12 AVRIL 1933 — Ventes : 10,139 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
92	Bell Telephone	81½	81½	81½	81½
1,286	Brazilian	8¼	8¼	8⅛	8⅛
800	B. C. Power A	14¼	14¼	14⅛	14⅛
10	Celanese	7½	7½	7½	7½
35	Canada Cement	2¾	2¾	2⅝	2⅝
110	Canadian Car	3¼	3¼	3⅛	3⅛
43	Can. Car pfd	9½	9½	9¼	9½
25	Can. Gen. Elec. pfd	51½	51½	51½	51½
5	Can. Hy. Elec. pfd	37½	37½	37½	37½
135	Canadian Ind. Alc.	2¼	2¼	2	2
10	Can. Ind. Alc. B	1½	1½	1½	1½
106	Canadian Pac. Ry	10⅛	10¼	10⅛	10⅛
690	Cons. Smelting	68½	69½	68½	68½
130	Dominion Bridge	15	15	15	15
56	Dominion Glass	38	38	38	38
5	Dom. Glass pfd	101	101	101	101
200	Dom. S. & C. B	0.60	0.60	0.60	0.60
50	Dryden	1	1	1	1
2,170	Int. Nickel	11.20	11.20	10.90	10.90
120	Massey Harris	3	3	3	3
91	McColl Frontenac	7½	7½	7½	7½
2,904	Montreal Power	26⅛	27¼	26⅛	27
2	Montreal Tram.	70	70	70	70
10	Nat. Breweries	15¾	15¾	15¾	15¾
25	Nat. Steel Car	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
35	Ogilvie	115	115	115	115
51	Power Corp.	6¼	6¼	6⅛	6⅛
40	Quebec Power	11¾	11¾	11½	11½
20	St. Law. Corp. A pfd.	1½	1½	1½	1½
285	Shawinigan	10¾	11⅛	10¾	11
5	Sher. Williams	5½	5½	5½	5½
10	Sher. Williams pfd	40	40	40	40
115	Steel of Can.	15	15	14⅞	14⅞
50	Western Grocers	8½	8½	8½	8½
10	Winnipeg Elec.	2½	2½	2½	2½
	Obligations:				
30,700	Mont. Pow. Debs	40¾	41	40¾	41
	Mines:				
865	Hollinger	7.95	8.05	7.95	8.05
	Banks:				
10	Canadienne	128¼	128¼	128¼	128¼
10	Commerce	125	125	125	125
9	Impériale	126	126	126	126
32	Montréal	159	159	15[illegible]	158
26	Royale	125½	125½	125½	125½

Antoine C[illegible]tier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

OSCAR HAMEL, N. P., *Président* — PIERRE FUGERE, *Secrétaire*
HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée
Banquiers en obligations.
71, rue St-Pierre QUEBEC Téls : 2-2038-2-2039

BUREAUX A LOUER dans L'EDIFICE QUEBEC POWER
Coin St-Joseph et De la Couronne

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre :-: Tél.: 2-7561
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

COURS de NEW YORK

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 12 AVRIL 1933

Ventes : 748,061 actions

A				
Adams Exp. AE	4 3/8	4 3/8	4 1/4	4 1/4
Air Reduction ADN	59 1/2	60	58 3/4	58 3/4
Alaska Juneau JU	14 1/8	14 3/8	14	14
Allied Chemical ACD	82 3/4	83	81 3/4	82 1/8
Allis Chalmers AH	9	9	8 3/4	8 3/4
Alleghany Corp. AYY	7/8	1	7/8	7/8
American Can AC	60 3/8	60 1/2	59 1/2	60
American Car & F. AF	8 3/4	8 3/4	8 5/8	8 5/8
American & Foreign P. AFW	5 1/8	5 1/8	4 3/4	4 7/8
American Loco ALO	9 7/8	9 7/8	9 5/8	9 5/8
American M. & F. AFX	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 5/8
American Radiator ADT	7 1/4	7 3/8	7 1/8	7 1/8
American Smelting AR	18 1/4	18 1/4	17 1/2	17 5/8
American Sugar ASR	40	40	39 1/4	39 1/2
American T. & T. T	92 3/4	92 7/8	91 1/4	91 5/8
American Tobacco B AT.B	63 3/4	63 3/4	63	63 1/4
American Water W. AWW	13 1/8	13 1/8	12 3/4	12 3/4
American Woolen WY	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Amerada ARC	25	25	24 3/4	25
Anaconda Copper C	7 7/8	7 7/8	7 3/4	7 3/4
Ass. Dry Goods DG	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Atchison Railway A	41 1/2	42	40 3/4	41 1/4
Atlantic Refining AF	16 1/4	16 3/8	16 1/8	16 1/8
Auburn Auto AAC	36 3/8	37	35 1/8	35 1/4
B				
Baldwin Loco B	4 3/8	4 3/8	3 1/2	3 7/8
Baltimore & Ohio BO	9 7/8	9 7/8	9 1/2	9 1/2
Barnsdall A BDL	3 7/8	4	3 7/8	4
Bendix Aviation BEX	9 3/8	9 3/8	8 7/8	9
Best & Company BST	13 5/8	14 3/8	13 5/8	14 1/4
Bethlehem Steel BS	17	17	16 1/4	16 5/8
Borgia Warner BGW	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4
Briggs Mfg BGI	3 7/8	3 7/8	3 3/4	3 3/4
Brooklyn M. T. BMT	29 1/2	30 3/8	29	29 1/2
Burroughs Ad. BGH	9 3/4	9 3/4	9 1/2	9 1/2
Byers A. M. ABY	12 3/4	13	12 3/4	12 3/4
Bethleem Steel priv.	37 1/4	37 1/4	35 3/8	35 1/2
C				
California Packing CFP	13	13	12 1/2	12 7/8
Canada Dry DGL	11	11	11	11
Canadian Pacific CP	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 3/8
Case J. I. CTM	48	48 3/8	46 3/4	47 1/4
Cerro de Pasco CDP	11 1/8	11 1/8	10 3/8	10 3/8
Ches. & Ohio CO	27 5/8	28 1/8	27 1/2	28
Chic. M. & St. Paul ST	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4
Chic. Rock I. RI	3	3	2 7/8	2 7/8
Chrysler K	11 1/2	11 7/8	11 1/8	11 1/4
Coca-Cola KO	81 3/4	81 3/4	81 3/4	81 3/4
Colorado F. & I. CF	5 3/4	5 3/4	5 3/8	5 3/8
Columbia Gas CG	12	12	11 3/8	11 3/8
Com. Solvents CV	14 1/8	14 3/8	13 7/8	13 7/8
Com. & South. CW	1 5/8	1 5/8	1 1/2	1 1/2
Congoleum COG	8	8	7 3/4	7 3/4
Cons. Gas G	45	45 1/4	43 1/2	43 7/8
Continental Can CH	45 3/8	46	45	45 1/2
Corn Products CFG	58	58	57 3/8	57 1/2
Crucible Steel XA	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4
Curtis Wright CWZ	1 5/8	1 5/8	1 5/8	1 5/8
D				
Drug Inc. DRU	34 1/2	34 3/4	33 3/4	34
Dupont de Nemours DD	39 1/8	39 3/8	38 1/2	39
E				
Eastman Kodak EK	53	53	52 1/2	52 7/8
Elec. Auto Lite ELO	12 3/4	13	12 3/4	13
Electric P. & L. EL	4 1/4	4 1/4	3 7/8	4
Electric & Mus. EMI	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4
Engineers Pub. Serv. EPU	4 1/8	5	4 1/8	5
F				
Fox Film A F	1	1	1	1
Freeport Texas FT	22 1/4	22 1/2	22 1/4	22 1/4
Firestone pfd FIR pr	49	49	49	49
G				
General Asphalt AS	7	7	7	7
General Electric GL	14 1/2	14 1/4	13 3/4	14
General Foods GF	25 1/8	26	25	25 5/8
General Gas "A" GGS	7/8	7/8	7/8	7/8
General Motors GM	13 3/8	13 3/8	13 1/8	13 3/8
General Ry Signal GRS	19	19 1/4	19	19 1/4
Gillette Safety GIL	12 3/4	13 1/8	12 3/4	12 3/4
Gold Dust GK	15 3/8	15 5/8	15	15
Goodrich Tire GG	5	5 1/8	5	5 1/8
Goodyear Tire GOR	16 1/2	17 1/8	16 1/2	16 3/8
Grigsby Grunow GGZ	3/4	7/8	3/4	7/8
Graham Paige GHR	1 5/8	1 5/8	1 1/2	1 1/2
H				
Houston Oil HO	13	13	12 1/2	12 1/2
Hudson Motors HMT	3 7/8	4	3 7/8	3 7/8
I				
Intern. Combustion IN	1/4	1/4	1/4	1/4
Intern. Harvester HR	24 1/8	24 3/8	23 1/4	23 1/2
Intern. Hy. Elec. A IPH	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
Intern. Nickel N	9 1/4	9 3/8	9 1/8	9 1/8
Intern. Paper A IP.A	3/4	1	3/4	1
Intern. Paper B IU.B	3/8	1/2	3/8	1/2
Intern. Paper C IP.C	1/4	1/4	1/4	1/4
Interboro IRT	6 7/8	7	6 1/2	6 1/2
Intern. Tel. & T. IT	6 1/2	6 1/2	6 1/4	6 3/8
J				
Johns Manville JMP	19 1/4	19 1/2	18 3/4	19
K				
Julius Kayser JKS	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4
Kelvinator KLV	4 5/8	4 5/8	4 5/8	4 5/8
Kennecott KN	11 1/8	11 3/8	11	11 1/8
Kroger Groc'y KR	20 3/4	21 1/8	20 3/8	21
L				
Lambert Company LAM	24 7/8	24 7/8	24 1/8	24 3/8
Loew's Inc. LW	12 1/8	12 3/8	11 3/4	11 7/8
Loose Wiles LO	26	26	26	26
Lorillard Tob. LOR	14	14 1/8	14	14
M				
Mack Trucks MK	24	24 1/4	23 1/8	23 1/8
McKeespt T. P. MV	55 1/2	56 1/4	55 1/4	56 1/4
Mexican Seaboard MSX	19 3/4	19 7/8	19 1/8	19 3/8
Missouri Pac. MOP	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Mo. Kansas & T. KT	7 1/4	7 1/4	7 1/8	7 1/8
Montgomery Ward M	14 1/2	14 5/8	14 1/4	14 1/2
N				
Nash Motors NSS	11 1/8	12	11 1/8	11 7/8
National Biscuit BI	39	39	38 1/2	38 3/4
National Cash R. NCR	8 3/4	9	8 3/4	8 3/4
National Dairy NPT	14 5/8	14 5/8	14 1/2	14 5/8
National Distillers NAD	26 1/2	26 5/8	26 1/8	26 5/8
National P. & L. NPL	9 1/4	9 1/4	9	9
National Tea NTY	13 1/4	13 1/4	12 7/8	12 7/8
New York Central CN	17 1/8	17 1/8	17	17 1/8
New York New Haven V	13 3/8	13 3/4	13 1/4	13 1/4
Noranda Mines NML	19 1/4	19 1/2	19 1/4	19 3/8
Norfolk & W. NFK	119 1/4	119 1/2	119 1/2	119 1/2
North American NA	18 5/8	18 3/4	18 1/8	18 3/8
Northern Pacific NP	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4
O				
Otis Steel OST	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4
P				
Pacific Gas & E. PCG	22 3/8	22 1/2	22	22
Packard Mot. PAK	1 7/8	1 7/8	1 3/4	1 3/4
Penick & Fd PFK	34	35	33 3/4	35
Pennsylvania RR. PA	17	17 1/8	16 5/8	16 3/4
Philipps Pete P	6 1/2	7	6 1/2	6 7/8
Poor & Company POR	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4
Pub. Service N. J. PUB	36 1/4	37	36	36
Pullman Inc. PU	26	26	25 1/2	25 1/2
Pure Oil PUY	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2
Purity Bakeries PTY	9 5/8	9 5/8	9 3/8	9 3/4
People's Gas PO	47 1/2	47 1/2	46 1/2	46 1/2
R				
Radio Corporation	4 3/8	4 3/8	4 1/8	4 1/8
Reading RDG	26	26	25 1/2	24 1/2
Remington R. RR	3 5/8	3 5/8	3 1/2	3 1/2
Reo Motor RY	1 7/8	1 7/8	1 7/8	1 7/8
Republic Steel RBC	6 1/2	6 1/2	6	6
Reynolds Tobacco "B" RJR	31 5/8	31 5/8	31 1/4	31 3/8
S				
St. Joseph Lead JO	12 3/8	12 3/8	11 3/4	12
Schulte Stores SHO	3/4	3/4	3/4	3/4
Sears Roebuck S	18 3/4	18 7/8	18 1/4	18 3/8
Simmons Company SIM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 1/2
Sinclair Oil SC	5 7/8	6	5 7/8	6
Socony Vacuum SOV	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 3/4
Southern Pacific SX	14 5/8	14 5/8	13 7/8	14 1/8
South Porto Rico PSU	22 3/4	22 7/8	22 1/4	22 1/2
Southern Railway SZ	6 1/2	6 1/2	6 1/4	6 1/4
Standard Brands SB	16 1/2	16 3/4	16 3/8	16 3/8
Standard G. & E. SG	7 3/4	7 3/4	7 3/8	7 1/2
Standard Oil of C. SCD	24 3/8	24 3/8	23 7/8	24 1/4
Standard Oil N. J. J	27 3/8	27 1/2	27	27 1/2
Stone & Webster SW	7 1/8	7 1/8	7	7
pStudebaker STU	1 7/8	1 7/8	1 7/8	1 7/8
Servel Inc. SVL	2	2	1 7/8	1 7/8
T				
Texas Corporation TX	13 1/2	13 1/2	13	13
Texas Gulf Sul. TG	20	20 1/2	20	20 1/2
Timken Roller B. TKR	17 1/2	17 1/2	17	17
U				
Underwood Ell. UNX	15	15	15	15
Union Carbide UN	25 1/4	25 1/4	25	25
Union Pacific UP	65 1/2	66 3/8	64 1/2	64 7/8
United Air Craft UAF	22	22 1/4	21 3/8	21 5/8
United Corporation U	6	6 1/8	6	6
United Fruit UF	34 1/2	34 1/2	34	34
United Gas I. UGI	15 3/8	15 3/4	15 1/8	15 3/4
United States Ind. Alc. UD	24 1/4	24 1/4	23 3/4	24 1/4
United States Pipe & Fry CJ	9 1/2	9 5/8	9	9
United States Realty UZ	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
U. S. Rubber RU	4 3/8	4 3/8	4 3/8	4 3/8
United States Steel X	31 1/2	31 1/4	30 3/8	31 1/4
V				
Vanadium VA	12 1/2	12 1/2	12 1/8	12 1/4
Vulcan Detinning VX	21	23 1/2	20 3/4	22 1/8
W				
Warner Brothers P. WB	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Western Union W	20	20 3/4	19 7/8	20 1/8
Westing. Elec. WX	26 7/8	27	26	26 1/8
Woolworth Z	27 7/8	29 1/8	27	29
Worthington Pump WPU	13 5/8	13 5/8	13 1/8	13 1/8
Y				
Yellow Truck "B" YC	3 3/8	3 3/8	3 1/4	3 1/4

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 12 avril 1933

	Haut	Bas	Ferm
200 Acme Oil	8	8	8
600 Ajax Oil	55	55	55
1000 Alex	2 1/4	2	2
728 Amulet	16 1/4	16 1/4	16 1/4
21500 Arno	2 3/4	2 1/2	2 5/8
100 Ashley	130	130	130
1500 Bagamac	7 1/2	7	7
2200 Barry H	11	11	11
5000 Bunk Hill	2 1/2	2 1/2	2 1/2
600 Bralorne	295	289	295
2400 Cen Pat	17 1/4	17 1/4	17 1/4
500 Cal Oil	3	3	3
600 Castle T	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1000 Clericy	1	1	1
1500 Colum	6	5 1/2	5 1/2
1275 D Mines	1700	1675	1690
603 Falcon	260	260	260
1000 Graham B	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1600 Granada	137	135	137
1155 Hollinger	795	795	795
2100 Homestead	11	11	11
1010 Howey	70	70	70
100 Huronian	34	34	34
1200 Kirk Lake	36	36	36
4500 Kirk Pre	2	1 3/4	2
892 Lake Shore	3425	3410	3425
14700 Macassa	34 1/2	33 1/2	34
4650 Malartic	9	9	9
3000 Man Bas	1 1/2	1 3/8	1 1/2
370 McIntyre	2450	2425	2425
225 McKinley	41	41	41
2000 McMillan	8 1/2	8	8
300 McWatt	55	55	55
505 Min Corp	140	140	140
4500 Moff Hall	2 1/4	2 1/8	2 1/8
8300 M Mines	14	13 1/4	13 1/2
27148 McVittie	40	38 1/2	39
1195 Noranda	2310	2300	2310
37500 Old Col	1 1/8	7/8	1 1/8
2000 Pet Oil	16	16	16
1700 Pioneer	675	665	675
700 Premier	59	59	59
700 Pros Air	80	80	80
500 Quemont	10	10	10
1975 San Ant	101	100	100
5900 Sarnia	6	5 1/2	5 1/2
2200 Sherritt	45	44	44
11300 Siscoe	156	151	153
46000 Stadacona	2 5/8	2 1/4	2 1/2
500 St Anth	8	8	8
400 Sud Bas	93	93	93
550 Sylvanite	87	85	85
6075 Teck Hu	446	438	438
2500 Thoms Cad	5 1/4	5	5 1/4
500 Vacuum	2 1/4	2 1/4	2 1/4
1600 Vipond	38	38	38
1000 Wiltsey C	5 3/4	5 3/4	5 3/4
530 Wright H	460	460	460

Argent : 27 3/8.
Total des ventes : 361 000.

Hors-liste:			
1500 Baltac	1 1/4	1 1/4	1 1/4
75 C Copper	275	275	275
100 Coniaurum	33	33	33
1190 Smelters	6900	6800	6900
100 Dal Oil	14	14	14
650 Eldorado	136	134	134
1500 Halcrow	28 1/2	28 1/2	28 1/2
125 Home Oil	38	38	38
365 Hud Bay	410	410	410
2385 Nickel	1105	1085	1095
6400 Mandy	4 3/4	4 1/2	4 3/4
19500 McLeod	3 3/8	3	3
200 Nordon	12	11	12
5 Roya'ite	600	600	600
2050 Ventures	100	99	99
1500 Vickers	11	10	11
Curb:			
6500 Algoma	2 3/4	2 5/8	2 5/8
2800 Bobjo	12 1/2	12	12
3000 Brett Tr	18 3/4	18 3/4	18 3/4
700 Brownlee	2 1/2	2 1/2	2 1/2
9000 Gilbec	2 1/2	2 3/8	2 1/2
1000 Jack Man	3/4	3/4	3/4
1000 Kirk Hunt	5/8	5/8	5/8
5200 Kirk Town	19 3/4	19	19
500 Lake Mar	14	14	14
5000 Malrobic	2 1/8	1 7/8	1 7/8
300 Mayland	20	20	20
6000 Night Hawk	3 1/2	3	3
2000 Preston	3/4	3/4	3/4
4600 Ribago	5/8	1/2	5/8

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 12 avril 1933

Blé Nord No 1	0.60	
Blé Nord No 2	0.59	
Avoine Ouest No 2	0.36	
Avoine Ouest No 3	0.34	
Avoine d'engrais No 1	0.33	
Balle d'avoine	0.23	
Orge Ouest No 3	0.40	
Maïs du Sud Afrique	0.59	
Graine moulue à engrais:		
Son du Manitoba	$19.25	
Gru rouge	$20.25	
Gru blanc extra	$24.25	
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $18. par tonne ; au détail $20.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65	
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.00	$3.10
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.10	$3.20
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$3.80	$3.90
Foin pressé:		
Extra No 2 Timothy	$10.50	
No 2 Timothy	$ 9.50	
No 3 Timothy	$ 8.00	
Farine de blé du printemps:		
Première patente	$4.60	
Deuxième patente	$4.00	
Patente à boulanger	$3.90	
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Oeufs:		
En cartons, aux détaillants:		
Frais spéciaux	0.24	
Frais extras	0.22	
Frais premiers	0.19	
Frais seconds	0.18	
Beurre:		
No 2 extra	30	30 1/2
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	10 3/4	11
Pommes de terre:		
Montagnes Vertes N. B. sacs de 80 lbs	0.75	0.80
Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-18

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 12 avril 1933

	Haut	Bas	Ferm.
25 Assoc Br	4	4	4
1145 Beauhar	.75	.70	.70
185 B A Oil	7 3/4	7 3/4	7 3/4
145 D Stores	17 1/4	17 1/8	17 1/8
50 Dom Tar	1	1	1
125 Home Oil	36	36	36
1109 Imp Oil	8 1/8	8	8
640 Imp Tob	8 1/4	8	8 1/8
455 Int Pete	12 1/8	11 7/8	12
10 Page Her	41 1/2	41 1/2	41 1/2
22 Sou C P pfd	69	69	69
50 Walker pfd	10 1/4	10 1/4	10 1/4
Mines:			
500 Amulet	16 1/4	16 1/4	16 1/4
160 Lake Shore	3450	3425	3425
600 Macassa	34 1/2	34 1/2	34 1/2
1400 Moss	14	13 1/2	13 1/2
3000 Robb Mont	1 1/2	1 3/8	1 1/2
1200 Sud Cont	6	5 1/4	5 1/2
150 Noranda	2335	2300	2300
1275 Siscoe	155	152	153
2600 Sullivan	31	31	31
500 Teck Hu	441	440	441
180 Ventures	101	101	101
160 Wright Har	460	460	460
Hors-liste:			
90 Can Malt	16	16	16
10 Ford of Can	6 3/8	6 3/8	6 3/8
Mines hors-liste:			
1000 Arno	2 1/2	2 1/2	2 1/2
1000 Kirk Prem	2 1/4	2 1/4	2 1/4
3100 McVittie Gr	38	38	38
5000 Parkhill	24 3/4	24	24 3/4
35500 Stadacona	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Huiles hors-liste:			
44500 Pen Pete	3	1 1/2	1 1/2

Total des ventes:
Parts : 3 954.
Mines : 7,447.
Hors-liste : 90.200.
Total : 101 601.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 12 AVRIL 1933

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
17000	Argentine 6 1961	49 3/4	49 7/8	49 5/8	49 3/4
28000	Australia 5 1955	78 5/8	78 5/8	77 3/4	78
6000	Belgium 6 1-2 1949	99 3/4	99 3/4	99 3/4	99 3/4
8000	Do 6 1955	92 1/2	93	92 1/2	93
1000	Bolivia 7 1958	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
7000	Bordeaux 6 1934	101 5/8	102	101 5/8	102
26000	Brazil 6 1-2 1957	23 3/4	24 1/4	23	23
10000	Chile 6 1961	6	6	6	6
17000	Colombia 6 1961	21 3/4	22 1/4	21 1/2	22 1/4
7000	Dom of Can 5 1952	96 1/8	96 3/8	96 1/8	96 1/4
16000	French 7 1-2 1941	122	122	121 1/2	122
1000	Do 7 1949	114 1/4	114 1/4	114 1/4	114 1/4
36,000	German 5 1-2 1965	42 1/2	42 7/8	40 1/2	40 7/8
7000	Haiti 6 1952	74	75	74	75
12000	Italy 7 1951	98 1/2	98 3/4	98 1/2	98 1/2
39000	Japanese 5 1-2 1965	52 3/8	52 1/2	52 1/4	52 1/4
10000	Lyons 6 1934	102	102	102	102
16000	Milan 6 1-2 1952	85 1/8	85 1/8	84 3/4	84 3/4
6000	Parana 7 1958	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
11000	Peru 6 1960	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8
12000	Poland 6 1940	54 7/8	55	54 5/8	54 5/8
13000	Do 7 1947	53 1/8	53 1/2	53 1/8	53 1/2
20000	Rio de Jan 6 1-2 1953	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/8
21000	Rio G Do S 6 1968	12 1/8	14	12 1/8	14
14000	Rome 6 1-2 1952	86	86	85 3/4	85 3/4
32000	San Paulo 7 1940	53	53 3/8	53	53 3/8
1000	Soissons 6 1936	103	103	103	103
59000	United K 5 1-2 1937	104 5/8	104 5/8	104 1/4	104 1/4

COURS DES CHANGES

Séance du 12 avril 1933
Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.40 7/8
Berlin, marks	0.2377
Copenhague, couronne	0.1520
Stockholm, couronne	0.1805
Paris, franc	0.0394 1/2
Rome, lire	0.0512
Rotterdam couronne	0.4044
Bruxelles, franc	0.1397
Genève, franc	0.1937
Vienne, couronne	0.12
Athènes, drachme	0.0056 3/4
Christiania couronne	0.1750
Madrid, peseta	0.0850
Rio de Janeiro, milreis	0.0763

Dollar canadien 17 pour cent.

Séance du 12 avril 1933
Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3127
Australie, livre	3.2650
Autriche, schilling	0.1443
Belgique, belga	0.1680
Brésil milreis	0.0904
Bulgarie, lev	0.0091
Chine Hong Kong dollars	0.2730
T.-Slovaquie, couronne	0.0360
Danemark, krone	0.1834
Finlande, finmark	0.0189
France, franc	0.0475
Allemagne, reichsmark	0.2858
G.-Bretagne livre	4.1042
Grèce, drachme	0.0068
Hollande, florin	0.4863
Hongrie, pengo	0.2122
Inde, rupee	0.3096
Italie, lire	0.0617
Japon, yen	0.2555
Yugoslavie, dinar	0.0168
N.-Zélande, livre	3.2781
Norvège, krone	0.2104
Pologne, zloti	0.1359
Roumanie leu	0.0074
Sud Afrique, livre	4.0915
Espagne, peseta	0.1022
Suède, krone	0.2172
Suisse, franc	0.2329

Etats-Unis : Dollar : 20 1-4 pour cent prime.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 12 avril 1933

Dominion du Canada:	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99 5/8	100 5/8
Do 1952	91 3/4	92 3/4
5 1/2 1 Nov 1933	100 1/4	101
Do 1934	101 1/4	102
5 1/2 1 Dec 1937	110	111
5 1 Mar 1937	11[illegible]	115 5/8
4 1/2 1 Sep 1940	99 1/2	100 1/2
5 15 Oct 1943	102 1/4	103 1/4
4 1/2 1 Oct 1944	99	100
4 1/2 1 Feb 1946	98 3/4	99 3/4
4 1/2 1 Nov 1946-56	97	98
Do 1947-57	97	98
Do 1947-57	97	98
Do 1948-58	97 7/8	98 7/8
Do 1949-59	98 1/4	99 1/4
5 1 Nov 1937	102	103
Do 1941	102 1/4	103 1/4
Garanties par le Dominion:		
C N R 4 1/2 1951	98 1/4	99 1/4
C N R 4 1/2 1954	97 3/4	98 3/4
C N R 4 1/2 1956	98 1/4	99 1/4
C N R 4 1/2 1957	97 3/4	98 3/4
C N R 4 1/2 1968	97 1/2	98 1/4
C N R 4 3/4 1955	100 1/4	101 1/4
C N R 5 1954	100 1/4	101 1/4
C N R 5 1969	103 1/4	104 1/4
Provinciales:		
Alberta 6 1947	94	96
C B 6 1947	95	97
Manitoba 6 1947	92	94
N B 5 1/2 1950	100 1/2	102 1/2
Ontario 5 1/2 1947	105	106 1/2
Québec 4 1/2 1963	99	100 1/2
Saskatchewan 6 1952	90	92
Compagnies:		
Beauharnois 6 1959	40	42
Bell Tel 5 1955	106 1/2	..
Can Cem 5 1/2 1947	50	54
Eaton Realty 5 1949	79	82
M L H & P 5 1951	105	107
Mtl Tram 5 1941	95	98
Do 1955	65 1/2	68
Ont P S 5 1/2 1950	80	84
Quebec Pow 5 1958	88	92
Shaw W & P 6 1937	82	84 1/2
Do 5 1970	70 1/2	75

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 12 avril 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	46 1/4	46
Am Gas & Elec	20 1/2	20 1/8
Am Superpower	3	3
Brazilian	..	6 3/4-7 1/8
Cities Service	2 1/8	2 1/8
Cons Gas of Balt	43 1/4	43 1/4
Elec Bonds & Share	13 1/4	12 5/8
Ford of Can A	5 1/4	5 1/4
Imperial Oil	7	6 7/8
Int Util A	..	4 7/8-8
Do B	..	7/8-1
Memphis Gas	..	19-20
Niagara & Hudson	9 5/8	9 5/8
S O of Indiana	19	19
St Regis Paper	2 1/2	2 1/4
Stutz Motors	..	9-10 1/2
United L & P	2 3/8	2 1/4
Pittsburgh Brew Ord	..	6-6 1/2
Do Priv	..	16-17 1/2
Ind Brew Ord	..	2-2 1/2
Do Priv	..	2-2 3/4
Milreis	.0763	.0763

CHANGEMENTS ET PROMOTIONS

(Suite de la page 6)

Ottawa, et il passa à la Banque de Montréal, à Ottawa, en 1905. Après cela, il occupa différents postes pour la Banque en Colombie Britannique au Bureau Chef de Montréal, et de nouveau à Ottawa. En 1919, lorsque la Banque de Montréal ouvrit un bureau à Paris, il se rendit en France en qualité d'assistant-gérant. Il revint de France en 1922 pour occuper la gérance de la succursale de la Banque de Montréal à St-Roch, Québec. C'est là qu'il demeura jusqu'en 1929 alors qu'il fut nommé gérant du bureau de Halifax. Plus tard il occupa également le poste de surintendant pour le district des provinces Maritimes.

M. James Garrow est le fils de feu M. le juge Garrow, de la Cour d'Appel de l'Ontario, et le frère de M. le juge Charles Garrow, de la Cour de l'Ontario. Il entra au service de la Banque de Montréal à Goderich, sa ville natale, après avoir fait ses études au Goderich Collegiate Institute et au Collège du Haut-Canada à Toronto. M. Garrow a pris son expérience de banquier dans différentes succursales de l'Ontario et au bureau de Chicago. Il a été comptable aux succursales de Sherbrooke, Saskatoon, Edmonton et Halifax de même que secrétaire au Bureau Chef. Il fut nommé ensuite gérant de la succursale de la Banque de Montréal à l'Hôtel de Ville de London, Ont. Après avoir été inspecteur durant cinq ans, il fut placé au début de 1928 en charge du département du personnel au Bureau Chef. M. Garrow est président de la branche de Montréal et la Overseas League.

CE SOIR AU POSTE CKCV A 10.30 HEURES

JEAN-MARIE LACHANCE, baryton, chantera à l'heure de l'Association des Chanteurs de Québec. Il sera accompagné par Mlle Rachel Fafard, M. Richardson, violoncelliste et M. Edwin Bélanger, violoniste.

AU RADIO

AVIS AUX RADIOPHILES

Le Vendredi Saint le 14 avril, le poste CKCV sera silencieux toute la journée. Emissions régulières commenceront le samedi à 12.00 (midi).

Commençant dimanche, le 16 avril, le poste CKCV irradiera régulièrement des programmes de musique et autres attractions radiophoniques dans l'après-midi avec concerts et présentations intéressantes dans la soirée. Pour syntoniser avec le poste CKCV, à partir de dimanche prochain, il faudra placer le cadran de votre radio sur la fréquence de 1310 Kilocycles et longueur d'onde de 229 mètres.

AU POSTE CKCV

12.15.—La Mesange Bleue.
12.30.—Chansonnettes.
1.00.—Rex Battle.
1.30.—Vos demandes spéciales.
6.30.—France Film Canadien-Impérial.
6.45.—La Cie Carmichael Enr.
7.15.—Chevrolet 1933.
7.30.—La musique des Bouchers Modernes.
9.00.—L'Epicier du Coin, 3ième épisode des "Etrangleurs de l'Inde".
9.30—L'Association des Chanteurs.
10.00.—Will Brodrique et ses Collégiens.

AU POSTE CHRC

11.30 a.m.—Chant Anglais.
1.00 p.m.—Musique variée.
1.30 pm.—Les Demandes Spéciales.
6.00 p.m.—Programme Mozart.
6.15 p.m.—Concert de la St-Lawrence Clothing.
6.30 p.m.—Musique de J.-A. Roy, Inc.
6.45 p.m.—Programme de John Millen & Son.
7.15 p.m.—Concert de Henri Duclos.
8.15 p.m.—Concert de la fleuriste F. Hough.
9.30 p.m.—Programme de Cyr. Robitaille Enrg.
10.00 p.m.—Chant Sacré par la Chorale de l'Eglise St-Dominique, sur une chaîne de Postes Canadiens, présentation de la Commission Canadienne de la Radio.

AU POSTE CFCF

6.30 p.m.—Emission de "la Franco" et horoscope du jour.
6.45 p.m.— Quotations des Mines.
7.00 p.m.—Mélodies.
7.15 p.m.—George Bertet.
7.30 p.m.—Mélodie.
8.00 p.m.—Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.
9.00 p.m.—Festival avec Ray Perkins et Roy Smeck.
10.00 p.m.—Musicale.
10.15 p.m.—Vic et Sade.
10.30 p.m.—Prévention des accidents.
10.45 p.m.—Radio City.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Octavus Roy Coyen.
11.30 p.m.—Nocturne.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

9 h. 15.—Coquetel musical.
9 h. 30.—La bonne chanson française.
9 h. 45—Programme musical.
10 h.—Bonjour, Madame.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Phil. Savage, organiste.
11 h.—Je sais tout.
11 h. 15.—Le moulin de la chanson
1 1h. 30.—Causerei sur le bien-être des enfants.
11 h. 45.—Le trio de la "Presse".
12 h. 15.—Programme Catelli.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C. "Petits et grands marchés", par M. R.-M. Pucet.
1 h.—L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1 h. 15.—Lunch du Kiwanis Club.
2 h.—Disques.
2 h. 15.—Conservatoire Nationale de Musique.
4h. 30.—Cotes de Bourse.
4 h. 45.—Musique enrégistrée.
5 h.—Programme musical.
5 h. 30.—Récital d'orgue.
5 h. 40.—Nouvelles, Bourse etc.
5 h. 45.—Programme du foyer.
6 h. 15.—Orchestre de l'hôtel de La Salle.
6 h. 30.—La pharmacie Montréal.
6 h. 45.—Programme Neo-Stoma.
7 h.—Programme Roger-Gallet.
7 h. 30.—Cours de vulgarisation.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h.—Orchestre.
8 h. 30.—Trio de concert du Ritz-Carlton.
9 h.—Concert de l'Association des commerces canadiens.
10 h.—Orchestre de danse.
10 h. 30.—Orchestre Charles Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
10 h. 45.—Orchestre de danse.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
1 1h. 05.—Emission du Capitol.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, jeudi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

DONALD NOVIS

A 7 heures 30 ce soir, jeudi, Donald Novis ténor sera entendu au poste WEAF dans un récital de 15 minutes.

RUDY VALLEE

A 8 heures ce soir, jeudi Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees seront entendus au poste WEAF dans le programme de l'Heure Fleischmann.

JAMES MELTON

A 11 heures ce soir, jeudi, James Melton et un ensemble à cordes, sous la direction de Victor Young, seront entendus au poste WEAF dans un programme de choix.

WILLARD ROBISON

A 11 heures 30 ce soir, jeudi, Willard Robison et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans le programme "Nocturne".

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de COUTURE MOTOR SALES & SERVICE, REG'D, côte d'Abraham, Québec, Qué.
Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que Mercredi, le dix-neuf avril, mil neuf cent trente-trois, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, au garage 40, rue Ste-Madeleine, Québec, une vingtaine d'automobiles de différentes marques, comprenant un Buick, un Pontiac, un Essex, deux Chrysler, un Reo, un Studebaker, un Chevrolet, un Whippet, un Durant, un Paige, un Willys, etc.

Ces automobiles seront offerts en vente séparément au plus haut enchérisseur.

Le garage, situé à 40, rue Ste-Madeleine, Québec, sera ouvert pour l'inspection des automobiles, le 18 avril prochain.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

Québec, le 4 avril, 1933.
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, Syndics.
BUREAUX : 147, côte de la Montagne, QUEBEC.

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél: 2-6412

Adresse Actuelle

M. : ....

....

....

APRES LE 1er MAI

....

....

L'EVENEMENT, 30 De la Fabrique, Québec., Qué."

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 40

Copyright Public Ledger.

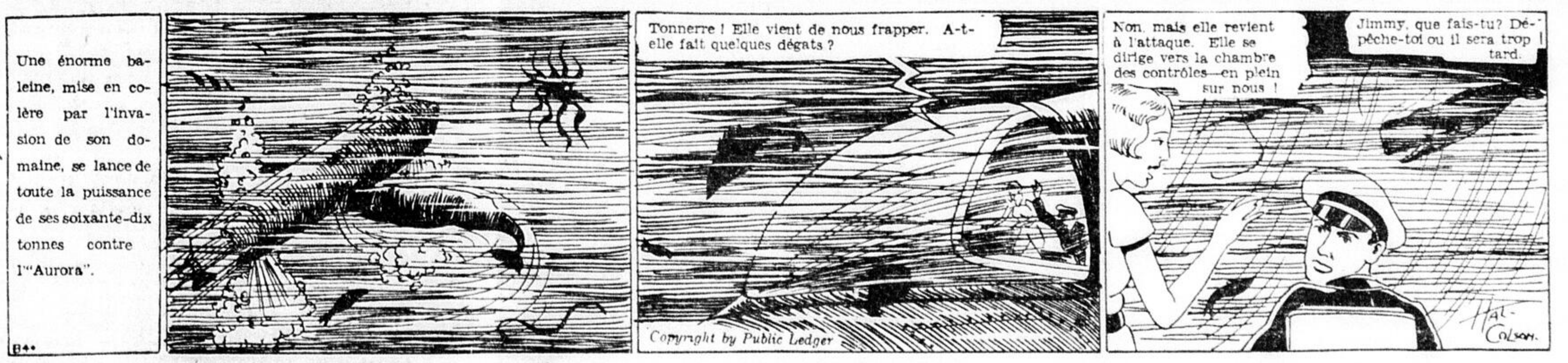

FU MANCHU

Par SAX ROHMER

Episode No 572

Copyright Bell Syndicate.

Le front de Sir Baldwin était baigné de sueur quand Fu Manchu termina ses terribles menaces. C'était une situation incroyable, un cauchemar devenu réalité, mais je pouvais voir que le chirurgien ne pouvait plus s'empêcher de consentir à l'opération.

"Vous, mon cher ami", dit Fu Manchu, se tournant vers moi et reprenant ses manières suaves, "consentirez aussi. Vous serez l'anesthéticien et vous remplirez vos devoirs très savamment". Au fond de moi-même, je savais qu'il avait raison.

Je savais que mon courage n'était pas d'une assez forte qualité pour soutenir la menace horrible mise devant mon imagination par ces mots —"mes instruments, mes chemises barbelées !" Mais Fu Manchu n'avait pas terminé ses menaces diaboliques. Soudain il battit des mains.

"Au cas où vous vous obstineriez", dit-il, "une autre plaidera pour moi."

Un frisson de mort se répandit sur moi comme Zarmi levait de nouveau la draperie...et que Karamaneh était poussée dans la chambre jusque devant moi.

La prorogation de la session ce soir

(Suite de la page 4)

vins de la cité de Montréal du mois d'août au mois de novembre 1934. Je proteste contre cet amendement. Si la Législature a le pouvoir de prolonger le terme du conseil élu pour deux ans, elle n'en a pas le droit. Il y a une différence entre le pouvoir et le droit. Je ne m'occupe pas des convictions politiques du conseil actuel. Je me laisse guider par le principe. Si dans le passé on a prolongé des mandats, ce n'est pas le temps de renouveler cette erreur en prolongeant le terme et les indemnités des membres du conseil municipal. Le Conseil Législatif a aussi accordé des exemptions de taxes. Il en semble très friand cette année. De plus, le Conseil Législatif a ratifié des contrats que ni les électeurs de Montréal ni la Législature ne connaissent. Le Conseil Législatif a accordé deux pensions, etc. Tout ceci constitue des clauses nouvelles, préjudiciables aux intérêts de Montréal et je m'y oppose."

Les amendements sont lus une deuxième fois.

Le Président BOUCHARD. — "Il est proposé que cette Chambre concourt dans ces amendements du Conseil Législatif."

M. DUPLESSIS. — "Vu l'importance de ces amendements, je demande que le concours de la Chambre ne soit discuté qu'à la prochaine séance."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne suis pas prêt à accepter tous les amendements du Conseil Législatif mais je crois qu'en vertu des règlements nous devons procéder immédiatement."

Le Président BOUCHARD. — "Je suis d'opinion que la Chambre doit procéder."

M. le Dr Gaspard FAUTEUX.—"Je propose que les amendements du Conseil Législatif prolongeant le terme du maire et des échevins soient rejetés."

M. Irénée VAUTRIN.—"J'ai d'autres amendements du Conseil Législatif à faire modifier et j'ai l'honneur de proposer qu'ils soient rejetés."

M. DUPLESSIS. — "Je vais voter pour ces amendements des honorables députés de Ste-Marie et St-Jacques mais il est entendu que je m'oppose aux autres changements faits au bill de Montréal."

Les amendements du Conseil Législatif, modifiés par les motions de MM. Fauteux et Vautrin, sont adoptés.

Le Président Bouchard donne la parole à l'hon. M. C.-J. Arcand pour continuer le débat sur la motion de M. Aimé Guertin en faveur des pensions de vieillesse.

L'hon. M. C.-J. ARCAND. — "M. le Président, si la Chambre ne devait écouter que son coeur, je serais le premier à lui demander immédiatement de souscrire aux desiderata de l'honorable député de Hull et aux conclusions du rapport majoritaire de la Commission des Assurances Sociales. Mais gouverner n'est pas s'attendrir ou flatter mais prévoir. Le gouvernement dont je fais partie se doit donc de peser ses actes avant de les poser et d'évaluer leur répercussion sur la vie sociale et économique de cette province. Pour notre part, je ne dirai pas que la pension gratuite aux vieillards nécessiteux est immorale, mais je puis bien dire, avec la Commission des Assurances Sociales (page 149 du rapport): "que "ce système constitue, dans bien des "cas, une prime à l'imprévoyance, à "la négligence et à la paresse, habitue l'individu à ne compter que "sur l'Etat, empêche de naitre l'esprit d'économie et risque, dans son "application, de conduire à des abus "et à des fraudes qu'il n'est pas toujours facile de déceler". Mon honorable ami n'a pas lu ce passage; il infirme sa thèse et toute la législation fédérale. Je rends hommage à l'hon. député de Hull pour avoir reconnu la supériorité de l'assurance contributive. C'est à celle-ci que je donne mon adhésion et j'estime qu'il serait imprudent, dans les circonstances actuelles, de donner en même temps mon adhésion au système d'assistance fédérale."

Le ministre du Travail, se basant sur le rapport majoritaire de la Commission, dit que si nous acceptions la loi fédérale il faudrait la garder.

L'hon. M. ARCAND. — "La province de Québec ferait mieux de suivre les recommandations du rapport minoritaire de la Commission en réclamant d'Ottawa notre part des pensions de vieillesse. Quelle somme recevrions-nous approximativement? En Ontario 1.23 p.c. de la population reçoit la pension de vieillesse, soit 42,315 vieillards. Dans le Québec, 1.23 p.c. de la population de 2,874,255 que nous donne le recensement de 1931, représente 35,353 vieillards. La moyenne mensuelle de la pension pour chaque vieillard ontarien bénéficiaire est de $18.29. En utilisant cette moyenne chez nous, le total annuel de pensions dans le Québec atteindrait $7,747,272 comparativement à $9,914,185 que constituera le total des pensions pour Ontario (1er avril 1932 au 1er avril 1933). Sur cette somme, le gouvernement fédéral rembourserait à Québec $5,810,454. Que ferions-nous de ces six millions près? Nous pourrions organiser l'assurance - vieillesse contributive dans le cadre provincial et avec quelle générosité pour les assurés. Nous pourrions garantir une pension minima aux assurés âgés et supplémenter la contribution de l'assuré et de l'agriculteur. L'hon. Premier Ministre de cette province a déjà attiré l'attention du gouvernement fédéral sur la situation d'infériorité qui nous est imposée du fait de la loi fédérale actuelle."

Le ministre favorise l'assurance-vieillesse contributive.

L'hon. M. ARCAND. — "Le régime fédéral actuel s'en va vers une impasse: la quote-part du fédéral pour les neuf premiers mois de l'année fiscale au 31 décembre 1932 atteint $12,000,000. Au 1er avril 1933 cette somme atteindra $16,000,000. Cette contribution n'ira qu'en augmentant. Les vieillards dans l'Ouest sont relativement moins nombreux que dans l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes. Toutefois, avec le temps, la proportion des vieillards de l'Ouest augmentera et le coût des pensions doublera. De son côté, la crise a ruiné beaucoup de gens qui sont des pensionnaires éventuels. Le pourcentage des vieillards pensionnés par rapport aux vieillards vivant dans les provinces participantes est le suivant: Alberta, 36 p.c.; Colombie Anglaise, 33 p.c.; Manitoba, 44 p.c.; Ontario, 30 p.c.; Saskatchewan, 46 p.c. La crise a amené le paupérisme chez ceux qui sont trop vieux pour refaire leur vie. Ces pourcentages s'accroitront d'année en année. Mon ami de Hull est jeune; il verra se réaliser ma prévision. Les seize millions actuels atteindront vite vingt-cinq; si Québec et les Maritimes entrent dans le mouvement, ce sera $40,000,000. La loi fédérale a une faiblesse que j'ai déjà soulignée; elle ne sert ses bénéfices qu'aux vieillards de 70 ans. Une loi de pension de vieillesse devrait servir des rentes à 65 ans. Les organisations ouvrières et sociales ont demandé, à plusieurs reprises, l'extension de la loi dans ce sens. Le gouvernement a refusé. On insistera de nouveau. Refusera-t-il toujours? N'oublions pas que la surenchère en politique est souvent possible. Alors, ce sera non plus $40,000,000 mais $100,000,000 que l'Etat fédéral devra verser aux vieillards. Où le fédéral les prendra-t-il? Pensez au préavis de dix ans qui l'empêche de répudier ses convictions. La province de Québec doit donc organiser, le plus tôt possible, l'assurance contributive qui épargnera à la présente génération des hommes d'âge mûr, qui vieillira à son tour, la déchéance possible, bien plus la carence fatale de la libéralité fédérale. Réclamons l'aide nécessairement temporaire du fédéral pour organiser, dans le cadre provincial, l'assurance-vieillesse; cette aide permettra de garantir des minima de pensions très généreux aux assurés qui ne pourront que cotiser 5 à 10 ans. Et si l'Etat fédéral est forcé de réduire ses allocations, la province aura eu le temps de consolider ses institutions d'assurance-vieillesse. Que nos ouvriers méditent cet exposé de leur ministre du Travail et ils jugeront que je fais de la bonne politique en prévoyant ce que sera demain. En attendant, nos institutions d'hospitalisation, aidées généreusement par l'Assistance Publique, verront à procurer aux déshérités de la vie, victimes de l'imprévoyance ou du malheur, quelques rayons de soleil. Nos quarante et quelques refuges hébergeront ceux que la famille inexistante ou désemparée laisse sans abri. Et, par une piété filiale qui ne sera pas prise au dépourvu, parce que sa tradition est séculaire comme notre christianisme, les enfants continueront à garder au foyer leurs parents, sans exiger d'autre récompense que la joie du devoir accompli, jusqu'au jour où la prévoyance sociale, devenue nécessaire dans notre société désemparée, viendra alléger, par le service d'humbles rentes aux vieillards, le fardeau peut-être trop lourd pour les fils même les mieux disposés de leur modeste entretien. Je termine, M. l'Orateur, et conséquent avec mes remarques, je propose en amendement à la motion de l'hon. député de Hull:

"Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre, confiante que le gouvernement, après l'étude de la Commission des Assurances Sociales, saura donner aux problèmes sociaux une solution équitable, procède à l'ordre du jour."

M. Pierre BERTRAND. — "Je propose l'ajournement du débat."

A 6 heures 10, la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 heures 30.

La troisième séance est ouverte à 8 heures 50.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Le Premier Ministre prend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, le Conseil Législatif a refusé pour la deuxième fois d'accepter l'amendement au bill de Québec qui permettait l'ouverture d'un bureau de votation provisoire avant les élections municipales."

M. Joseph SAMSON. — "Nous devrions refuser d'accepter le changement. Nous sommes plus nombreux ici." (rires)

M. Oscar DROUIN. — "Pour ne pas exposer le bill à être tué, je n'insisterai pas bien que j'aurais aimé à assurer à la cité ce privilège."

M. DUPLESSIS. — "Le Conseil Législatif n'est pas responsable au peuple et ne devrait pas empêcher l'exercice du droit de vote. L'hon. Premier Ministre, qui a un pouvoir extraordinaire sur le Conseil Législatif, devrait insister."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je n'ai pas plus d'influence que l'hon. Chef de l'Opposition sur le Conseil Législatif."

Les amendements du Conseil Législatif sont acceptés.

L'hon. M. Taschereau retire deux projets de loi, le premier modifiant la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations relativement au droit du fidéi-commissaire d'emprunter en certains cas et le second modifiant la loi des compagnies de Québec.

M. Robert Taschereau (Bellechasse) retire le projet modifiant le chapitre 210 des statuts refondus 1925.

Les trois mesures qui restaient à étudier disparaissent en conséquence du feuilleton.

Le Président Bouchard donne la parole à M. Pierre Bertrand pour continuer le débat sur la motion de M. Aimé Guertin et l'amendement de l'hon. M. C.-J. Arcand à propos des pensions de vieillesse.

La Chambre, en belle humeur, accueille M. Bertrand par des applaudissements prolongés.

M. Pierre BERTRAND. — "Je considère que le gouvernement provincial devrait accepter la loi fédérale des pensions de vieillesse qui ne lui coûtera que 25 pour cent, Ottawa payant 75 p.c. Les provinces de l'Ouest profitent de cette loi des pensions de vieillesse. Pourquoi Québec n'en profite-t-il pas? On nous propose une assurance contributoire. Cela ne devrait pas nous empêcher d'accepter la pension fédérale. Les ouvriers n'ont pas les moyens de contribuer à une assurance actuellement. Plus tard, on accordera les deux lois. La loi fédérale des pensions de vieillesse a été votée par les libéraux. La contribution fédérale a été augmentée par les conservateurs. Les deux partis sont donc favorables à cette loi. Je demande au gouvernement de faire bénéficier nos vieillards de cette loi. Je serais bien surpris que l'hon. ministre du Travail soit personnellement opposé à la loi qui lui donne $75 par $100 pour donner des pensions." (appl. à gauche)

M. Martin-B. Fisher se prononce en faveur de la motion Guertin.

M. Laurent BARRE. — "On a parlé aujourd'hui d'assurance contributoire. Comment les jeunes fermiers, qui sont à peine solvables, pourront-ils contribuer? Le gouvernement n'a pas d'argent, dit-on. On a de l'argent pour toutes sortes de choses et ce sont nos vieux qui en souffrent."

M. Aimé Guertin soulève un point d'ordre pour faire rejeter l'amendement de l'hon. M. Arcand mais le point d'ordre est rejeté par le Président.

M. GUERTIN. — "Aucun des orateurs qui ont parlé n'a refuté un seul des chiffres que j'ai cités dans mon premier discours. Je suis surpris des arguments que l'on a donnés contre la loi fédérale des pensions de vieillesse et je demande à la Chambre de rejeter l'amendement."

L'amendement Arcand, mis aux voix, est adopté par 47 contre 10.

M. Jos. Samson et M. Jos. Power, aux applaudissements de l'opposition, votent pour l'amendement.

M. Aimé Guertin (Hull) propose la résolution suivante:

Cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait instituer, dès cette session, un régime d'assistance aux mères nécessiteuses, selon les recommandations du rapport unanime de la Commission des Assurances Sociales.

M. GUERTIN. — "Cette loi que je réclame s'impose dans notre province. Elle existe ailleurs. Il faut que les infortunés de notre province soient traités aussi équitablement que les infortunés des autres provinces. Pourquoi faire bande à part ? Pourquoi nous montrer différents des autres ? Nous sommes catholiques. Notre religion nous dit que la vie familiale est la base de la société. Le moyen d'encourager la vie familiale est d'aider les mères, les veuves, qui veulent élever convenablement leurs enfants. J'espère que ma motion sera adoptée par la Chambre".

L'hon. M. J.-N. FRANCOEUR. — "M. le Président, au cours de ses discours, l'hon. député de Hull a déclaré que nous n'avions pas assez de sanatoriums pour les tuberculeux. Je m'accorde avec lui. Mais le moyen de prévenir la tuberculose c'est de multiplier les unités sanitaires, dont le but est précisément la prévention de cette maladie et d'autres maladies. Or, l'opposition— je ne veux pas référer à un débat antérieur — ne s'est pas montré sympathique aux unités sanitaires. Mon hon. ami de Hull dit que nous devons assurer des allocations aux mères nécessiteuses dès cette session, suivant les recommandations de la Commission des Assurances Sociales. Je lie contestation avec lui. La Commission n'a jamais dit : "Il faut accepter nos recommandations dès cette session". L'hon. député prétend que le gouvernement a de l'argent pour une foule de choses et devrait en avoir pour les mères nécessiteuses. Mais devons-nous arrêter tous nos travaux, priver nos chômeurs de secours pour donner des allocations aux mères nécessiteuses, qui reçoivent des secours en ce moment — comme tous ceux qui souffrent — en vertu de la loi du chômage. Le gouvernement étudie le problème que l'hon. député de Hull a posé de nouveau devant la Chambre — et je l'en félicite. Mon opinion est que dans cette Confédération nous ne devons pas toujours suivre l'exemple des autres provinces. La Commission l'a dit dans son rapport. Le gouvernement étudie ce problème et dès que les finances de la province le permettront, il le règlera à la satisfaction de tous". (appl. prolongés à droite)

L'hon. M. ARCAND. — "M. le Président, puisque nos honorables amis de l'opposition sont si favorables aux allocations aux mères nécessiteuses et aux pensions de vieillesse, pourquoi ne nous aident-ils pas à obtenir d'Ottawa, de leurs amis d'Ottawa notre juste part des subventions fédérales ?" (appl. à droite)

M. GUERTIN. — "M. le Président, si l'hon. ministre me le permets..."

M. BERTRAND (à M. Guertin). — "Laissez-le continuer".

L'hon. M. ARCAND. — "Nous voulons aider les mères nécessiteuses mais nous devons trouver les meilleurs moyens de le faire".

M. GUERTIN. — "Quelle est la part du gouvernement fédéral dans les allocations aux mères ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Je n'ai pas toutes les statistiques".

M. GUERTIN. — "Aucune ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Je l'ai dit, si Ottawa nous donnait la part de Québec pour les pensions de vieillesse".

M. GUERTIN. — "L'hon. ministre n'a pas le droit de parler de ces pensions. Ma motion n'a trait qu'aux allocations aux mères nécessiteuses".

L'hon. M. ARCAND. — "Je regrette que l'hon. député m'ait refusé ce dernier mot. En terminant, je déclare que le gouvernement s'occupe des problèmes sociaux et les règlera, comme l'a dit l'hon. ministre des Travaux Publics, à la satisfaction de tous". (appl. à droite)

M. Pierre Bertrand approuve la motion de M. Guertin en quelques mots.

M. PAUL SAUVE. — "M. le Président, je propose l'ajournement du débat".

CLAMEUR A DROITE. — "Non, non".

La Chambre s'oppose à l'ajournement du débat.

M. Aimé Guertin réplique brièvement.

M. GUERTIN. — "Les raisons données par le gouvernement pour ne pas accorder ces allocations ne donneront pas satisfaction à la province".

Le Vice-Président VAUTRIN. — "La motion sera-t-elle adoptée ?"

M. GUERTIN. — "Vote".

Le député de Hull se lève pour réclamer le vote. M. Laurent Barré est seul à se lever pour réclamer le vote avec lui. M. Bertrand est absent. Comme il faut cinq députés pour obtenir le vote et qu'il n'y en a que deux qui le réclament, M. l'Orateur déclare que la motion est rejetée "sur division".

Sur une motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, le Chef de l'Opposition prend la parole.

M. DUPLESSIS. — "J'ai posé des questions au gouvernement et les réponses que j'ai reçues ne sont pas satisfaisantes. Ces réponses sont incomplètes, elles cachent la véritable situation financière de la province, et je proteste énergiquement contre ce procédé du gouvernement".

L'hon. M. TASCHEREAU. —"Mon honorable ami fait une tempête dans un verre d'eau. Il nous reproche de lui donner des renseignements incomplets. Les réponses à ses interpellations sont préparées par nos officiers en qui nous avons confiance. S'il y a moyen de compléter davantage les informations que mon honorable ami veut avoir, il peut être certain que nous le ferons avec plaisir. L'hon. Chef de l'Opposition a fait du bruit".

M. DUPLESSIS. — "C'est du bruit pour avoir la vérité".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La vérité, vous l'avez et le bruit était inutile".

M. LAURENT BARRE. — "M. le Président, sur la motion pour que la Chambre aille en subsides je propose l'amendement suivant:

"Que tous les mots après "que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre, tout en étant disposée à voter les crédits nécessaires à Sa Majesté, recommande au gouvernement d'instituer immédiatement un système de crédit d'urgence pour venir en aide à la classe agricole de cette province".

M. DUPLESSIS. — "Cette motion est un voeu et le gouvernement devrait l'adopter, car elle ne marque aucun manque de confiance mais elle recommande l'adoption de ce crédit d'urgence".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Dans mon opinion, l'amendement est hors d'ordre car il n'a aucune relation avec la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides. L'amendement reconnait que la Chambre doit se former en comité des subsides — ce n'est donc pas une motion de non-confiance — et fait une recommandation qui devrait être faite dans une motion ordinaire et non sur la proposition d'aller en subsides".

M. DUPLESSIS. — "L'amendement est parfaitement dans l'ordre car, je le répète, il exprime un voeu que la Chambre a le droit d'exprimer".

Le Président BOUCHARD. — "La séance est suspendue afin que je puisse examiner le point d'ordre".

Le Président Bouchard et le Greffier, M. L.-P. Geoffrion, examinent les règlements et les auteurs. M. l'Orateur a ensuite des conférences avec le Premier Ministre et le Chef de l'Opposition puis la séance continue.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M le Président, je vais retirer mon point d'ordre car il s'agit d'une question très difficile".

M. DUPLESSIS. — "Mais non, c'est clair".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce n'est pas si clair que cela et je demanderais au Président de nous rendre une décision".

Le Président BOUCHARD. — "Je vais examiner la question de nouveau".

L'amendement Barré, mis aux voix, est rejeté par 8 contre 40.

La Chambre en comité des subsides (M. Lucien Dugas au fauteuil) reprend l'étude du budget des Terres et Forêts.

M. Théophile Giroux, comptable-en-chef du ministère des Terres et Forêts, vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Honoré Mercier pour renseigner la Chambre.

Il ne reste qu'un item à étudier : "Dépenses générales, $60,000.

Après quelques réponses de l'hon. M. Mercier à des questions de M. Duplessis, le crédit est voté.

A 1 h., la Chambre s'ajourne jusqu'à 10 heures 30 ce matin.

Rhumes des Bébés Arrêtés sans droguer

Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

ADIEUX DE SHAW AUX AMERICAINS

(Suite de la 1ère page)

qui sabote sa carrière en causant aux cartes".

L'humoriste ajouta que son principal intérêt dans New-York était "d'en sortir".

"L'un des troubles de l'Amérique", dit-il sans sourire, "est qu'elle a trop d'Irlandais".

Le nom de Helen Keller fut placé dans la conversation. Shaw avait déjà nié qu'en présence de cette femme sourde et aveugle, qu'il eut dit que tous les Américains étaient "aveugles, sourds et muets".

"La vérité est", dit Shaw, "que je féliciterai Helen Keller, lui disant qu'elle pouvait voir, entendre et parler mieux que la majorité des Américains. Un idiot ou autre a voulu faire de cette remarque une insulte".

Lorsqu'il fut question de la guerre, Bernard Shaw déclara : —

"Pourquoi supprimerions-nous la guerre ? Est-elle un mal ? La guerre est un moyen de tuer les gens, et il y a nombre de gens qui doivent être tués. Oui, ceci comprend un grand nombre d'Anglais. Tous les Irlandais. Quant aux journalistes je ne sais pas, vu que j'en suis un".

Lorsque l'entrevue prit fin, une jeune femme journaliste lui appliqua un baiser sur la joue en lui disant : —

"Vous êtes merveilleux".

"Je suis toujours merveilleux", répliqua Shaw en regagnant lentement sa cabine.

LE THÉ "SALADA"

256-F

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

LONDRES PRETEND QUE MOSCOU SABOTE LA JUSTICE

(Suite de la 1ère page)

une blonde de 37 ans, aux cheveux bouclés, qui était la secrétaire privée de Monkhouse.

Les procédures sont surveillées par M. William Strang, chargé d'affaires britannique, et plusieurs secrétaires de l'ambassade et du consulat britanniques.

L'acte d'accusation, un document de 20,000 mots, qui fut lu à l'ouverture de la séance, hier matin, contient une supposée confession de MacDonald, à l'effet qu'il aurait organisé le sabotage de la centrale de Zlatoust, qui fournit l'énergie électrique à des fabriques militaires et métallurgiques de l'Oural. L'acte d'accusation affirme que MacDonald agit sur les instructions de Thornton, et il dit que MacDonald a déclaré, entre autres choses : "Je comprends que Thornton agissait dans l'intérêt de l'Angleterre".

Après que l'accusation eut été lue, MacDonald plaida coupable, ce qui causa une grande surprise parmi les officiels de l'ambassade qui s'étaient vu refuser la permission de discuter l'affaire avec le défendeur.

LONDRES PROTESTE

Londres, 13. — Le gouvernement britannique prétend que les accusations de sabotage, espionnage et concussion portées par les Soviets contre les six ingénieurs anglais dont le procès s'est ouvert hier matin à Moscou, ne sont aucunement justifiées quoique l'un des accusés anglais ait plaidé coupable.

Le Foreign Office, dans le résumé qu'il a fourni sur les procédures de la première journée, note que W.-H. MacDonald, ingénieur de la Metropolitan - Vickers Electrical Company, qui fut le seul à plaider coupable, ne fut pas interrogé dans l'ordre de la liste des accusés. Il insiste de plus sur le fait que MacDonald "ne fut pas laissé en liberté sous cautionnement" et que, durant ces quatre dernières semaines, "il fut enfermé dans une prison de la police secrète soviétique, sans pouvoir discuter son cas avec aucun autre que l'avocat de la poursuite ou son propre avocat à la solde du gouvernement soviétique".

Dans les cercles officiels anglais on considère le plaidoyer de culpabilité inscrit par MacDonald comme le résultat de cinq semaines de solitude et des méthodes d'examen employées contre lui par les autorités russes, autrement dit les méthodes du troisième degré.

Dans un résumé de l'acte d'accusation lu hier au procès de Moscou, le Foreign Office dit que dans ce document Vassili Gusev, directeur de la centrale électrique de Zlatoust, admet avoir reçu de l'argent de MacDonald pour saboter les moteurs, les convoyeurs de charbon, et les bouilloires. Gusev relate aussi que MacDonald lui avait donné des instructions pour détruire la centrale électriques en cas de guerre, dans le but d'entraver la production militaire.

L'acte d'accusation, long de vingt mille mots, fait ensuite mention d'actes de sabotage à la centrale électrique de Cheliabinsk entre 1931 et 1932. Il dit que Thornton arriva sur les lieux en 1931 pour y examiner certains défauts et qu'il offrit à M. Vitvitski, en charge de l'établissement, de l'argent pour cacher les défauts constatés afin de sauver des dépenses à la dite firme.

Le même document réfère ensuite aux dommages causés à la centrale de Zuevka, où les turbines furent sabotées au moyen de boulons ou de cailloux qui y pénétrèrent, et ce grâce à une négligence criminelle de la part de MacDonald, qui était là en 1931. L'acte d'accusation prétend que des faits semblables se sont produits à la centrale d'Ivano en janvier 1932. Charles Nordwell, assistant de Monkhouse, est impliqué dans ce dernier cas.

Enfin l'acte d'accusation fait l'histoire de l'association de Richards, un directeur de la Metropolitan-Vickers qui n'est pas accusé, de Monkhouse et de Thornton avec la Russie. Il mentionne aussi que Richards fit partie de l'Intelligence Service anglais en 1918, et qu'il traversa secrètement la frontière russe la même année pour gagner la Finlande.

Les femmes de quatre des accusés sont en Angleterre, tandis que Mme Nordwell est à Moscou. MacDonald est célibataire.

DEJA A L'OEUVRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Munich, Bavière, 13. — Moins de vingt-quatre heures après sa nomination comme gouverneur de Bavière, le général Franz Von Epp avait formé un nouveau gouvernement bavarois avec l'ancien bourgmestre Siebert, de Munich, comme premier ministre.

Ainsi le deuxième des états allemands par l'importance a été rapidement mis en ligne d'après le plan d'égalisation nationale des Nazis.

L'ENVOLEE LANCASTER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Aguief, Algérie, 13. — Le capitaine anglais William-N. Lancaster, qui tente de battre le record de vitesse aérienne entre l'Angleterre et la Ville du Cap, est arrivé d'Ardrar, Algérie hier, et après un court repos il a repris son vol dans la direction de Gao, Afrique occidentale française. Il a déclaré qu'il avait rencontré des tempêtes de sable entre Adrar et Aguief et qu'il avait été forcé de modifier sa course.

S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE A STE-MARIE DES ANGES

(Suite de la 1ère page)

nous continuons d'appeler notre mère-patrie, de celui à qui nous gardons loyale allégeance, et des autres, quelle délégation canadienne et quelle communauté oblate m'enveloppent de leur pieux orgueil, par quel héroïque évêque et singulier missionnaire de la Compagnie de Jésus, et par quels sympathiques prélats romains de la Société de St-Sulpice je suis conduit au trône de mon église cardinalice, quel accueil et quel éloge exquis vous venez de faire de mon humble personne, cher Monseigneur, je suis perdu dans l'étonnement et la confusion; mais, d'autre part, le cantique de Marie s'échappe de mes lèvres: "Respexit humilitatem, Fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus. Suscepit Israël puerum suum, recordatus misericordiae suae".

C'est à vous, ô reine, ô Mère, ô Vierge, que je renvoie tant de gloire et d'honneur. A vous qui m'avez donné une mère chrétienne, qui avez protégé mon berceau et veillé sur mon enfance, qui avez guidé ma jeunesse et l'avez attirée à travailler sous votre blanche bannière et dans les rangs de mes apostoliques frères, les Oblats de Marie Immaculée, à vous cette pourpre, à vous mes moyens, à vous mes talents, à vous mes loisirs, à vous mon sang, *opes, dotes, otia vitae, vitam ipsam, usque ad sanguinis effusionem inclusive*, pour la gloire de votre divin Fils, le Rédempteur du monde, notre Christ-Roi".

On n'aura pa lu sans émotion les mots tout simples, mais combien éloquents, par lesquels le cardinal archevêque de Québec, ayant pris possession de son titre cardinalice, a voulu saluer dans l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, le représentant de sa mère-patrie. On aura remarqué aussi la déclaration si nette de loyalisme que le cardinal Villeneuve a formulée ensuite, et on aura du même coup constaté à quel point, dans le rayonnement du Saint Siège, le Canada français apparait comme une vivante expression de la solidarité bienfaisante entre l'Angleterre et la France.

B. SIENNE.

(De la Croix)

ISLE VERTE

SOIREE. — Dernièrement, M. Léon Therriault conviait plusieurs de ses amis et leur épouse à une partie de cartes quatre-sept.

Les invités présents, étaient MM. Nap. Dubé, Rolland Therriault, Laurent Côté, J.-B. Dubé, Elias Labrie, Alphonse Ouelelt, Michel et Eugène Gifafrd, Mastai Carlos, Eugène Côté et mademoiselle B. Dubé. On se sépara à une heure très avancée, après s'être amusé et avoir joui de la large hospitalité de M. et madame Therriault.

—Dernièrement, il y eut grande soirée de cartes chez M. et madame Rosaire Côté.

Les invités étaient M. L. Dubreuil, de Riv. du Loup, J.-C. Lebel, marchand, Mlle Arma Michaud, Mlle Betty Michaud, Mlle Ida Lapointe, Mlle Ir,ne Lapointe, tous de Rivière du Loup, M. et Mme J.-B. Dubé, M. et Madame Nap. Dubé, Madame capt. C. F. Rioux, Mlle Moise Rioux, M. et Mme M. Carlos, M. et Mme E. Devost, M. et Mme Eug. Côté, tous de l'Ile Verte. Les invités se retirèrent très tard après s'être bien amusés.

VOYAGE. — M. et Mme Rosaire Côté, sont allés en promenade à Riv. du Loup; M. et Madame T. Belzil, sont allés en promenade à St-Pascal; le Rév. M. A. Tremblay, est allé en promenade à Riv. du Loup chez son frère.

Mgr J.-A. Verreau est allé assister aux Quarante-Heures à Notre-Dame de l'Isle Verte, M. et Madame Dr Drapeau sont en promenade à St-Jean de Dieu; M. J.-F. Irvine est en voyage d'affaires à Québec.

NAISSANCE. — M. et madame Armand Bélanger, née Cécile Morin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Cécile-Armande. Parrain, M. Rolland Bélanger, marraine, Mlle Bibiane Bélanger, oncle et tante de l'enfant ; Mlle Rachel Bélanger portait sa nièce.

Jos.-Roger Réal enfant de M. L.J D'Amours. Parrain et mardaine, M. et madame Mastal Carlos.

DECES — Nous avons le regret d'apprendre la mort de madame Georges Gagnon, née Lumina Morin, décédée dernièrement à l'hôpital St-Joseph du Précieux-Sang, de Riv du Loup.

DE RETOUR. — Mlle Marguerite Desjardins, est de retour d'une promenade de quelque temps à Québec et St-David de Lévis, où elle était l'invitée de Mlle Pauline Laliberté.

Elle est revenue enchantée de son voyage.

—Mlle Antoinette Boucher est aussi de retour d'un voyage d'une quinzaine à Montréal et Ottawa chez des parents et amis.

—Mme Ferdinand Gagnon est de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours à La Tuque où elle a visité ses enfants, madame Horace Lévesque, et Mlle Bernadette Gagnon; elle est revenue enchantée de son voyage.

—M. J.-R. Gagnon est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et madame ainsi que mademoiselle Laurette Bertrand, sont de retour d'une promenade à Montréal, Québec et Pte au Pic.

EN PASSANT. — Le capt. L.-C. Rioux du "SS. Madawaska", était dernièrement dans sa famille pour quelques jours.

—M. J.-B. Côté, de Rimouski, était dernièrement en visite chez son frère, M. Edmond Côté.

—Mme Alfred Gauvreau, de Québec, a passé quelque temps en promenade chez son frère, et sa sieur, M. et mademoiselle Gauvreau.

M. Eusèbe Lapointe, de St-André, Kamouraska, a passé quelques jours chez M. Eug. Côté.

M. Ernest Dumas, de Riv. du Loup, a passé quelques jours de promenade chez M. J. Irvine.

WARWICK

FEU Mme FERD. MARCOTTE.— Le 19 février dernier, munie de tous les secours de la sainte Eglise et après une longue maladie, soufferte avec une résignation chrétienne, décédait dame Ferdinand Marcotte, née Adrienne Paradis, de Warwick, d'Arthabaska. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à ce dernier endroit le 22 février au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis désireux de rendre un dernier hommage à cette chrétienne et vertueuse mère.

L'église de St-Médore de Warwick avait revêtu pour les circonstances ses plus beaux ornements de deuil et le choeur de l'orgue exécuta avec beaucoup d'âme le plus beau recueil de son répertoire.

Le R. T. Melançon, curé, officiait, assisté du R. M. Lasonde, curé de Tingwick, ainsi que du R. M. Lemaire, vicaire de Warwick, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son époux, M. Ferd. Marcotte, ainsi que par son fils adoptif, M. Emile Ducharme, M. L.-H. Paradis, frère de la défunte, ses oncles MM. J.B. Grégoire, de Plessisville, et Daniel Cormier, de T.-Rivières; ses neveux, MM. Herman Paradis, J.-Paul Paradis, de Victoriaville, Roger Marcotte et Raymond Marcotte, de Warwick ; ses belles-soeurs, Mme Jules Marcotte et Mlles Eva Marcotte et Béatrix Marcotte ainsi que madame Ducharme; ses tantes, Mme Achille Boulanger, de Vicoriaville, et Mlle Délima Grégoire, de Plessisville; sa cousine, Mlle Cora Grégoire, de Plessisville et son beau-frère, M. J.-R. Labrecque, de Victoriaville.

M. W. Mailhot portait la croix. Les porteurs étaient MM. L. Beauchesne, Ad. Charest, Ad. Martel, W. Houle, R. Gauthier et L. Muir.

Les porteurs d'honneur étaient : MM. Edgar Laliberté, N.P., M. le préfet Ovide Baril, A.-C. Letarte, Lucien Baril et P.-M. Pépin.

S

En outre de nombreux tributs floraux et offrandes de messes, la famille a reçu beaucoup de témoignages personnels de sympathies.

—Mme Marcotte, en outre de son époux et d'un fils adoptif Emile Ducharme, laisse aussi pour la pleurer deux enfants en bas âge, Jean et Jeannine, ainsi que sa mère Mme Cyrille Paradis, ses deux soeurs : Mmes J.-R. Labrecque et E. Chalin et deux frères, MM. L.-H. Paradis et J.-L. Paradis.

ST-THOMAS DIDYME

Accident. — Mme Louis Côté, du rang St-Henri, s'est brûlé affreusement les jambes avec une théière. En même temps, la pauvre mère brûla aussi son jeune bébé, qui était près du poêle. Bien que les blessures soient sérieuses et souffrantes, on espère une prompte guérison.

Va et vient. — M. et Mme Eugène Mtdgen, de Normandin, étaient les hôtes de M. Joseph Mailloux, le 19 mars dernier.

—M. J.-C. Mailloux, de Normandin, était de passage chez son cousin, M. Johnny Tremblay, le 22 mars dernier.

—M. Arthur Savard, et sa soeur, Pierrette, de Gérardville, étaient les hôtes de M. et Mme Henry-A. Desjardins, le 18 mars dernier.

—M. et Mme Roméo Boulianne, de Gérardville, étaient de passage dans notre localité, le 23 mars dernier.

Malade. — Mme Joseph Potvin est partie vendredi, le 24 mars, pour l'Hôtel-Dieu de Québec, pour subir une sérieuse opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Saint Ludger. — Dimanche, le 26 mars, on fêta le patron de notre vénéré pasteur. L'autel avait été paré comme aux jours de fêtes solennelles et une magnifique inscription en lettres d'or pour la gloire de St-Ludger était suspendue au-dessus de l'autel.

Au prône, M. le curé donna quelques notes biographiques de ce grand saint qui est son patron. Dans l'après-midi on assista en foule aux vêpres qui furent chantées en l'honneur du grand saint patron.

Le soir, M. le curé fut convié à un banquet organisé par Mme Georges Sasseville, présidente des dames de l'Ouvroir. On s'amusa fort heureusement pendant la veillée dans une partie de cartes entrecoupée de gentilles scènes canadiennes très intéressantes. Vive Saint-Ludger, vive notre vénéré pasteur. M. le curé Bergeron, de N.-D. de Lourdes, a fait visite à notre curé mardi, le 28 mars.

Naissance.—On annonce la naissance de Marie Marguerite Pauline, née le 16 mars 1932, fille de Donat Brassard et de Elise Girard. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Bhérer, oncle et tante de l'enfant.

—Marie, Rose, Gertrude, née le 15 du courant, fille de Léopold Paquet et de Rose-Anna Ouellet. Parrain et marraine : M. et Mme Mandoza Paquet, oncle et tante de l'enfant.

DEMANDE DE MANCHUKUO

Tokio, 13. — Le président manchukuoen du Chemin de Fer Oriental a demandé, hier, que les officiels soviétiques de cette ligne rendent le matériel roulant qui a été conduit au delà de la frontière sibérienne sans autorité.

Un représentant de l'état de Manchukuo a prétendu que 3,200 wagons de fret et d'autre matériel roulant devraient être retournés dans moins d'un mois.

L'angence Rengo, dans une dépêche de Harbin, Mandchourie, dit que les soldats russes stationnés à Daulia, se rapprochent maintenant de la ligne internationale.

NE TOUSSEZ PLUS.
Soyez prudents.
"En vente partout"
SIROP POUR LE RHUME CARTIER

DEMISSION DE L'HON. J.-R. COOKE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 13. — L'honorable J. R. Cooke, président de l'Ontario Hydro-Electric Power Commission a donné sa démission au premier ministre, hier soir, annonce le Mail and Empire aujourd'hui.

LE BILL DE LA NAVIGATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. — Parlant en l'absence du sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement, le sénateur James A. Calder a informé le sénat, hier soir, que le bill de la navigation, actuellement devant un comité sénatorial, ne sera probablement pas mené jusqu'au bout durant la présente session. La Chambre Haute s'est ensuite ajournée jusqu'à mardi, 25 avril.

Le sénateur Calder a déclaré qu'il avait entendu dire que ce bill ne sera probablement pas piloté jusqu'au port final, mais qu'une autre mesure amendant le présent "Shipping Act" serait introduite.

"UN NON SENS"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 13.— "C'est un non-sens", a déclaré le ministère des Affaires Etrangères, hier, en faisant allusion à l'assertion faite devant le parlement français par le député Adrien Dauriac, à savoir que l'Allemagne dépensait dix millions de dollars pour sa propagande à l'étranger, par année.

"Le montant consacré à la propagande à l'extérieur varie quelque peu", a affirmé un représentant du ministère, "mais il ne dépasse pas $500,000. Il est vraiment malheureux que nous n'ayons pas dix millions de dollars à dépenser à cette fin".

GRAVE ACCUSATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13.— Des accusations de manslauhgter ont été portées hier, contre le Dr Philippe Richer et Robert Brasseur, 22 ans. Tous deux sont accusés séparément d'avoir causé la mort de Marianna Provencher, 22 ans. Il est dit dans l'acte d'accusation que la jeune fille a succombé à une opération illégale. Aucun cautionnement n'a été accordé au Dr Richer, tandis que Brasseur a pu reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $2,000. L'enquête a été fixée à la semaine prochaine.

LORETTEVILLE

Dimanche des Rameaux. — L'église a inauguré dimanche la grande semaine sainte par la bénédiction et la procession des palmes, cérémonie empreinte de joie qui permet après vingt siècles de revivre la scène grandiose de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

Honoraires des jours saints:

Jeudi Saint : Messe basse à 6 1-2 heures. Office à 9 heures. Heure d'adoration le soir à 7 1-4 heures.

Vendredi Saint : Office à 9 heures. Chemin de la croix et vénération de la relique, le soir à 7 1-4 heures.

Samedi saint : Office à 7 heures.

Cathéchisme. — Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle commencera le 24 avril prochain.

Nos chemins. — La rue Commerciale est pratiquement libre de neige et de glace et presque partout le ciment de la chaussée est à découvert. Dans quelques jours, avec un bon soleil favorable et quelques coups de pics et de pelles nous serons comme en été. Beaucoup de trottoirs sont libres aussi. La fonte de la neige n'est pas tout à fait aussi avancée dans les autres rues, soit parallèles ou transversales, mais tout de même pour la saison il n'y a pas de retard.

Les récentes pluies ont certes aidé.

Elle ne pouvait marcher qu'avec grande difficulté

Une dame de Québec a pris des Pilules Dodd pour les Reins et a été soulagée.

Mme Donat Dufour est maintenant très enthousiaste au sujet du grand remède canadien des reins.

Grosses Roches, P.Q., 13 avril. (Spécial).— "Pendant à peu près un an, j'ai éprouvé de vives douleurs dans les reins", écrit Mme Donat Dufour, bien connue dans cette localité. "J'avais beaucoup de difficulté à marcher et parfois j'étais absolument incapable de le faire.

"Les remèdes que le docteur m'a donnés ne m'ont fait aucun bien. J'étais absolument découragée. Avant lu l'Almanach Dodd, je remarquai que beaucoup de gens avaient trouvé du soulagement en prenant des Pilules Dodd pour les Reins. Le lendemain, j'en achetai une bo... Environ neuf jours après, je me sentais mieux. J'en ai acheté plusieurs boîtes depuis ce temps et je me sens maintenant très bien. Je fais tout mon ouvrage et je ne me sens jamais fatiguée. "J'aime toujours garder une boîte de ces pilules à la mai on."

Les Pilules Dodd pour les Reins démontrent leur valeur dans les formes les plus graves de maladie de reins telles que mal de dos, rhumatisme, maux de vessie et troubles urinaires.

Insistez pour avoir les Dodd.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(13 avril 1916)

Les Coulisses du Conseil des Ministres en 1916.

Dans les derniers mois de sa vie, M. Briand se montrait particulièrement irrité contre M. Poincaré qui l'a un peu fatigué de ses "Souvenirs" et ne s'est pas toujours félicité de sa collaboration. Un des passages qui avait surtout froissé Briand est celui consacré au 13 avril 1916, où M. Poincaré donne des détails sur l'attitude de son Président du Conseil.

Prenons le volume (p. 177) nous lisons :

"En conseil, Briand est plus distrait que jamais. Il s'est cupé le cou ce matin en se rasant ; il a un mouchoir entre le faux-col et la peau et il ne cesse de porter la main à ce pansement sommaire."

Et le Président de la République, si méticuleux, si consciencieux observe que Briand lit ses télégrammes lentement "et de toute évidence sans en avoir pris connaissance auparavant."

Bourgeois regardait Briand avec un peu d'ironie exprimant son opinion par un léger haussement d'épaules. Souvent dans ses conversations avec Poincaré, Bourgeois disait que Briand, ministre des Affaires Etrangères n'approfondissait pas assez les questions.

—"Il improvise son opinion ajoutait-il, au cours des conversations et il n'appelle jamais le Conseil à des conclusions fermes".

Et M. Poincaré observe : "tout cela est malheureusement vrai".

D'ailleurs M. Bourgeois ajoutait :

—"Par qui le remplacer ? Clémenceau est impossible par son caractère. Ribot est nécessaire aux Finances, Briand est malgré tout le seul Président du Conseil possible à l'heure actuelle".

On ne peut pas dire que c'est de l'admiration pour l'Homme d'Etat qu'il est de mode de porter aux nues depuis qu'il est mort. Cela n'empêchait pas d'ailleurs ses sérieuses qualités.

C'est à ce Conseil du 13 avril que Briand se plaignit, non sans véhémence, qu'on eut rapporté à Charles Humbert la confidence qu'il avait faite à son sujet à un des derniers conseils. D'après ses rapports de la police secrète, Briand avait manifesté sa conviction que Charles Humbert était un espion au Service de l'Allemagne. Un agent de Berlin avait même assuré que le Sénateur de la Meuse avait été au Service du Reich, mais qu'on avait rompu "parce qu'il était trop cher". Les débats devant le Conseil de Guerre où il fut acquitté à la minorité de faveur, ont néanmoins prouvé que ce triste et bruyant parlementaire avait apporté de l'argent allemand au "Journal". A ce moment M. Poincaré se garde bien de se prononcer; M. Richard, chef de la Sûreté Générale avait promis de lui apporter un dossier à ce sujet, mais ne le lui a jamais communiqué.

Toujours est-il que ce 13 avril, M. Briand se plaignit qu'un des ministres ait informé M. Ch. Humbert de ce qu'il avait dit sous le secret à un précédent conseil.

M. Briand attribuait cette grave indiscrétion à M. Malvy et il le disait à ses collègues.

Toutes ces notes résumées et presque textuellement reproduites donnent une physionomie singulièrement intéressante à ces Conseils.

Jean BERNARD.

(Reproduction interdite)

QUAND VOTRE FILLE DEVIENT FEMME

La plupart des jeunes filles, dans l'adolescence, ont besoin d'un tonique et régulateur. Donnez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à votre fille, pendant les quelques prochains mois. Enseignez-lui comment préserver sa santé à cette période critique. Elle vous en remerciera quand elle sera épouse et mère heureuse et en santé

En vente dans toutes les pharmacies

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

Si vous n'avez pas encore goûté au délicieux

Jambon Bardou

n'hésitez pas, il sera votre favori.

ST-DAMASE

Notes sociales. — M. et Mme Georges Chretien visitaient M. et Mme François Caron, de St-Jean-Port-Joli, le 30 mars.

—M. Léonce Saint-Pierre, de Saint-Jean-Port-Joli Station, est actuellement en visite che des parents, à Saint-Damase.

—Mlle Lucienne Gamache était ces jours derniers en visite chez son oncle, M. Léon Sénéchal, de Sainte-Louise.

—Mlle Denise Gamache, est de retour de St-Eugène, où elle a passé quelques jours.

—M. Alphonse Thibault, de Saint-Eugène, était en visite chez son beau-père M. Herménégilde Gamache, le 2 avril.

—M. Georges Chrétien et son fils, Jean-Baptiste, étaient de passage à Saint-Roch des Aulnaies, pour affaire, le 1er avril.

—Mlle Cécile Sénéchal nous a quittés pour aller demeurer quelque temps chez M. et Mme Bélanger.

—Mlle Antonia Saint-Pierre, est actuellement "invitée de sa cousine, Mlle Adrienne Bélanger.

—Mme Jean-Baptiste Bélanger était l'invitée de M. et Mme Erasme St-Pierre, le 2 avril.

—MM Arsène et Victor Lebel visitaient des parents à St-Damase ces jours derniers.

—M. Noé Lord et M. le secrétaire de la municipalité de Ste-Louise était de passage à St-Damase dimanche dernier.

—M. et Mme Jean-Baptiste Bélanger, leur fille Adrienne et M. Armand Fournier sont allés assister aux funérailles de M. Emile Tremblay, la semaine dernière.

—Mlle Marguerite Fortin est revenue de Ste-Perpétue après avoir passé une quinzaine avec sa soeur Mlle Ruth Eva Fortin, institutrice.

—M. Paul Gaudreau, de Ste-Perpétue, était de passage à St-Damase, dernièrement.

—Le catéchisme préparatoire à la Communion solennelle est commencé depuis lundi. Un grand nombre d'enfants profitent des bonnes leçons de M. le Curé Bonenfant.

Concours de Mère. — Afin d'exciter l'émulation entre les élèves de l'école No 4, je crois bon d'insérer dans ce journal le résultat des concours de mars.

Voici le nom des élèves qui ont rapporté le plus grand succès:

Cinquième année: M. Raymond Fortin fils de M. Arthur Fortin) 12 ans, premier.

Quatrième année: Mlle Angélina Bernier, 16 ans, (fille de M. Félix Bernier), première de la division.

Troisième année du Cours moyen: M. Jean-Marie Fournier, 8 ans (fils de M. Armand Fournier) premier de la division.

Deuxième année: Mlle Claire Lord, 8 ans (fille de M. Joseph Lord) première.

Première année du cours inférieur: Mlle Ghislaine Fournier, 5 ans(fille de M. Armand Fournier), première de sa division.

RIVIERE-OUELLE

Retour de voyage.—Dimanche, le 5 mars, des parents et amis se réunissaient à la demeure de M. et Madame J.-B. Plourde, pour fêter le retour de voyage de M et Mme Gup Polurde (Alice Landry), mariés le 25 février. La table était décorée de roses et de fougères et garnie de mets succulents. Un magnifique gâteau exécuté avec art par Mme J.-C. Hudon et qu'elle avait offert aux mariés, rehaussait l'éclat de la table. Le menu avait été fait de façon originale et peint à la main par Mlle Laetitia LeBrun.

Bien que ne pouvant se livrer aux amusements du carnaval, le carême étant commencé, on passa des heures tout à fait agréables.

Quelques-uns jouèrent du bridge, les plus jeunes égayèrent la soirée par des chants et la musique. On se sépara à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir et se promettant de revenir dans 25 ans fêter les noces d'argent des jeunes époux.

Ont pris part au souper et à la veillée : M. et Mme Guy Plourde, M. et Mme J.-B. Plourde, M. et Madame Dr J.-A. Landry, Mlle Paule Landry, soeur de la mariée, St-Philippe ; M. et Mme Albert Hudon, de Ste-Anne ; Mlles Gabrielle et Blanche Plourde, soeurs du marié ; M. et Mme Jos. Guy, Mme Sylvio Richard, Mlle Berthe Richard, de Rivière du Loup ; Mme Dom Guy, Ste-Anne, oncle et tantes du marié; M. et Mme Bruno Madore ; M. et Mme Louis Dubé, M. et Mme J.-P. Hudon, M. Elzéar Bérubé, Mlle Marie-Anne Mercier, MM. Ant. Frève, Georges Frève, E. Dumais, Mme E. Laforest, Mlles Jeanne et Bernadette Frève de tSe-Anne ; Mlle M.-Lse Dubé, Yvonne et Ant. Gagnon, M.-Ange Richard, Marg. Gagnon Marg. et Lucienne Thibault, St-Pacôme ; MM. Amédée Gagnon, Philippe et Richard Lévesque, Gilbert Pelletier, René Lévesque, Wilfrid Gagnon.

VAL BRILLANT

Funérailles. — Le 4 avril eurent lieu à Val-Brillant les funérailles de Dame Julie Beaulieu, épouse de M. Jean Paradis, décédée à l'âge de 70 ans. La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, trois filles, Mmes Auguste St-Pierre (Emilia), St-Moise, Louis St-Pierre (Aurélia), St-Moise et Alph. Vaillancourt (Mina), de Sayabec, et 3 fils, MM. Léon Paradis, Rimouski, Ernest et Jean-Baptiste, de Val-Brillant, et plusieurs petits-enfants.

Décès. — Le 5 avril eurent lieu à Val Brillant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mlle Marie Bélanger, fille de M. et Mme Emile Bélanger, décédée à l'âge de 27 ans. Elle était du Tier-Ordre et de la Société des Enfants de Marie.

Aux familles éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va et vient. — M. l'abbé Bernard Fortin, vicaire à Ste-Anne des Monts était à Val-Brillant, récemment, de passage chez ses parents.

—M. et Mme Oliva Lebel, de Sayabec, était à Val-Brillant, dernièrement, à l'occasion des funérailles de Mlle Marie Bélanger.

—Mme Valentin St-Pierre, de St-Moise, était à Val-Brillant pour assister aux funérailles de Mme Jean Paradis

—M. Chs-Eug. Jean, de Val-Brillant, était de passage à Amqui, récemment, par affaires.

Ce qu'on porte à New-York

Par Hélen Williams

2517

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Le joli noeud et les jolies manches bouffantes de cette robe l'enjolivent joliment. Elle peut aussi être portée avec cape détachable de même tissu, ce qui la rend très pratique.

Le patron est fourni en grandeurs 12, 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 2 5-8 verges de tissu de 35 pouces pour la robe, 1 3-4 verge de même largeur pour la blouse et 3-4 de verge de 32 pouces pour la cape.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 2517. Grandeur....

Nom .....

Adresse.....

.....

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX au COMPTANT Pour les 13 et 14 AVRIL

FARINE Royalhousehold Sac de 14 livres **.39**

Joyeuses **PAQUES** A TOUS NOS CLIENTS

Café "Elite" Sac 1 livre . . . **.40**

Café "Bérima" Sac 1 livre . . . **.35**

Ces cafés sont vendus ronds et seront moulus en votre présence. Chaque sac contient un coupon et en retour de 15 de ces coupons vous aurez droit à une magnifique cafetière en aluminium. (Dripette).

SAVON Granulé Palmolive Beads, le paquet **.05**

MOUTARDE Colman Boite 1/4 de livre . . . **.24**

Thé de Boeuf Bovril Cordial, bout. 16 oz **.99**

SAUCE CHILI de CLARK, bouteille 10 oz **.21**

POUDRE à Pâte Magique boite 1 livre Au Comptoir **.34**

Confitures Fraises Raymond, jarre 4 lbs **.79**

FARINE BRODIE Préparée, sac 3 lbs **.20**

Chocolats "Unis" Ganong, bte 5 lbs **1.19**

La livre . . . . . **.25**

CATSUP HEINTZ Grosses Bouteilles **2 pour .33**

MOUTARDE "UNIS" Baril 32 onces **.19**

BISCUITS CHOCOLAT "LAURETTE" 2 lbs pr **.25**

Ananas Singapore Tranchées Boite No 2 **2** boites pour **.23**

MOUTARDE "UNIS" en verres **3 pour .25**

Savon de toilette Ivory Guest, 3 morc. pour. **.13**

Savon Blanc Barsalou 6 morceaux pour..... **.21**

Catsup Red Star. Grosse bouteille 25 oz.. **.13**

Marinades sûres Happy Vale. Jarres 32 ozs. . . . **.26**

Olives de Libby, Jarre de 18 ozs.. . . . . **.21**

Asperges Hillsdale de Libby, La bte 1 livre . . **.23**

Salade aux fruits Aylmer, Bte No 2 . . . . . **.27**

Noix écallés Bordeau Demi, La livre..... **.43**

Amandes écallées Tarragone. La livre . . . . . **.38**

PRIMEURS: Tomates, Radis, Concombres, Céleri, Echalottes, Epinards, Laitue, Fraises.

Le Magasin de la Basse-Ville Doit Se Vider Complètement Pendant Cette Grande Vente de Feu !

Chaque jour, nous remplaçons les articles vendus par d'autres aubaines à des prix très intéressants. Nos clients des premiers jours prouvent leur satisfaction en disant à leurs parents et amis comment ils ont économisé en achetant au Magasin de la Basse-Ville pendant Cette Grande Vente de Feu. Nous les remercions sincèrement et assurons cette même satisfaction à tous nos clients à venir.

Nous avons tout ce qu'il vous faut pour meubler votre maison de la ville et aussi celle de la campagne. Le stock de meubles neufs est au complet dans toutes les lignes et chaque meuble usagé est une Aubaine aux prix de cette Vente.

Rendez-Vous Aujourd'hui Même

Meubles de Salon

Mobilier complet, 4 morceaux. Bargain à $2.95
Mobilier complet, 3 meubles pour $3.75
Mobilier complet, 6 meubles pour $6.95
Chesterfield-Lit et 2 Fauteuils pour $28.00
Chesterfield, 3 morceaux. Occasion à $9.75
Chesterfield, 3 meubles en Mohair $17.50
Chesterfield, 3 meubles en Mohair $29.00
Chesterfield-Lit pratiquement Neuf $48.00
Fauteuil de Chesterfield en Mohair $9.75
Fauteuil de Chesterfield, Tapisserie $2.50
Fauteuil en chêne avec simili-cuir $3.50
Mobilier 3 meubles en rotin pour $5.00
Mobilier 4 meubles en chêne pour $10.75
Mobilier 4 meubles au fini noyer pour $12.50

DIVANETTES

Divanette, siège en simili-cuir pour $3.95
Divanette, autre modèle sacrifié à $5.00
Divanette, autre modèle pour seulement $6.75
Divanette, aubaine de la semaine à $7.50
Divanette, autre modèle spécial à $8.75
Divanette, autre modèle offert à $9.75
Divanette, très belle valeur pour $11.50
Divanette, autre modèle sacrifié à $12.50
Divanette, autre modèle offert à $17.50
Divanette et 2 gros Fauteuils pour $16.75

SOFAS

Sofa, recouvert en simili-cuir noir $2.50
Sofa, recouvert en velours vert pour $3.25
Sofa-Lit, recouvert en tapisserie $4.75

CARROSSES

Carrosse, modèle Sulky en rotin pour $1.75
Carrosse ,modèle Sulky en fibre pour $3.75
Carrosse, modèle à quatre roues pour $3.75
Carrosse, autre modèle en rotin pour $5.75
Carrosse, autre modèle en rotin pour $6.75
Carrosse, modèle en fibre, spécial à $5.75
Carorsse, modèle sacrifié à seulement $6.50
Carrosse, modèle en fibre offert à $7.25
Carrosse, modèle pratiquement neuf pour $11.85
Carrosse Anglais, pour seulement $8.75
Carrosse Anglais, sacrifié aujourd'hui à $9.75
Carrosse Anglais, occasion spéciale à $11.85

Choisissez Votre Poêle

Poêle à Bois, Eclipse en fonte, fourneau $14.75
Poêle Percival Neuf, pour bois seulement $5.75
Poêle-Fournaise Empire, réchaud tuilé $22.00
Poêle de Cuisine Royal tout en fonte pour $23.00
Poêle de Cuisine Regal, avec reservoir $8.00
Poêle à Gaz, 4 brûleurs, 1 mijoteur pour $5.00
Poêle à Gaz, Reliable, 3 brûleurs pour $4.00
Poêle à Gaz, Jewel, avec 4 brûleurs pour $2.50
Poêle à Gaz, Gurney, cabinet émaillé $29.00
Poêle Electrique McClary à 4 éléments $4.50
Poêle électrique, 3 éléments et tablette $7.50
Poêle électrique cabinet, Gurney, pour $12.75
Poêle électrique cabinet tout émaillé $29.00
Poêle à Pétrole, 3 brûleurs et fourneau $10.50
Poêle à Pétrole, 4 brûleurs et Tablette $14.50
Fourneau de poêle à pétrole, 2 brûleurs $3.75

Occasions Variées

Lot de **Bicycles** Neufs ou Usagés à prix Réduits
Lot de **Lustres** pour lumières électriques
Lot de **Radios** électriques ou à batteries.
Lot de **Paniers** à linge en Fibre ou en Rotin.
Lot de **Coussins** spécial de cette vente à ..... .39
Lot de **Balayeuses** Electriques Neuves ou Usagées.
Lot de **Lits** en Cuivre, radicalement sacrifiés.
Lot de **Porte-Chapeaux** et meubles de passage.
Lot de **Disques** de phonographe au choix ..... .10
Lot de **Bibliothèques** de toutes sortes.

Au Magasin de la Basse-Ville

273 rue St-Paul

Pour la Chambre à Coucher

Mobilier complet, 4 meubles finis noyer $33.00
Autre modèle 4 meubles, miroirs Vénitiens $41.25
Lits d'acier neufs 3'4", 4' et 4'6" $3.95
Sommiers neufs à spirales. Spécial à $3.95
Matelas neufs en laine. Toutes les largeurs $2.69
Set de Chambre 4 morceaux flambant neufs $34.00
Lavabo, fini gris ou brun. Bargains à ..... .75
Commode avec 4 grands tiroirs. Seulement $2.75
Commode au fini émaillé blanc pour $5.95
Commode à 5 tiroirs, fini émaillé gris $4.95
Commode à 5 tiroirs en chêne avec miroir $7.75
Table de Toilette avec Banc, fini blanc $2.95
Coiffeuse, fini noyer, avec grand miroir $3.95
Coiffeuse à trois miroirs, fini noyer $5.95
Bureau avec miroir, fini brun. Spécial à $2.95
Bureau, modèle plus grand. Seulement $3.95
Bureau, modèle avec très grand miroir $4.95
Bureau en chêne. Maintenant sacrifié à $5.95
Lits Blancs Usagés, 3'3", 3'0" et 3'6" ..... .95
Lits Blancs Usagés, 4 et 4½ pieds pour $1.25
Lits d'acier émaillés brun largeur 4' $1.75
Sommiers Usagés, à spirales, largeur 4' $1.25
Sommiers Usagés, à spirales, pied arqué $2.95
Sommiers Neufs, Marshall et Waysagless $3.35
Autres Modeles, Marshall et Waysagless $7.95
Sommiers valant $8.00, largeur 3'3" pour $5.95
Sommiers en broche tissée, largeur 4½' $2.00
Lits d'institution, Blancs, largeur 2½' $3.75

Pour la Salle à Manger

Mobilier complet 9 meubles en chêne $25.00
Mobilier, 9 morceaux au fini noyer pour $33.50
9 meubles en Vieux Chêne Anglais pour $39.00
Mobiliers Neufs, 7 meubles fini chêne $19.90
Buffet en chêne, largeur 60 pouces, pour $3.75
Buffet plus gros, largeur 70 pouces pour $4.50
Buffet, fini noyer, avec miroir pour $5.00
Buffet en chêne fini doré avec miroir $5.75
Buffet, modèle avec miroir bas, pour $6.75
Table Extensible, modèle carré, fini brun $4.75
Table Extensible, fini noyer. Bargain à $7.90
Table Extensible, modèle rond, chêne doré $5.75
Table Extensible, modèle rond, fini noyer $8.50

Pour Votre Cuisine

Glacière en Bois, Hauteur 39 pouces pour $3.50
Glacière en Bois, Hauteur 40 pouces pour $4.50
Glacière en Bois, Hauteur 42 pouces pour $6.75
Glacière en Bois, Hauteur 45 pouces pour $7.50
Glacière en Bois, Hauteur 47 pouces pour $5.00

SECRÉTAIRES

Secrétaire, modèle "Roll-Top" 3 tiroirs $9.75
Secrétaire, autre modèle offert à $11.85
Secrétaire, "Roll-Top" largeur 48" $17.85
Secrétaire, "Roll-Top", en chêne pour $19.85
Table en chêne solide, 72 x 33" pour $12.75

AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE

273 St-Paul COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITEE **273 St-Paul**

Les lanceurs ont été les vedettes des parties d'ouverture

AL SIMMONS A COGNE LE PREMIER CIRCUIT DE LA SAISON POUR WHITE SOX

La plus petite assistance de la journée d'ouverture (4,500 "fans") a vu les Chicago White Sox triompher des St. Louis Browns par 4 à 2, grâce au circuit de Simmons.— Lon Warneke, des Cubs, a blanchi les Cardinals par 3 à 0. — Il n'a accordé que quatre coups sûrs, comme le jeune Bill Swift, qui a défait le Cincinnati par 4 à 1, pour le compte des Pittsburgh Pirates. — Cleveland a défait Détroit par 4 à 1. — Washington a battu Philadelphie de façon décisive par 4 à 1, devant le président Roosevelt, qui lança la première balle. — Les parties remises: NATIONALE (Brooklyn à Philadelphie et New York à Boston); AMERICAINE (Boston Red Sox à New York Yankees). — Exactement 97,305 ont payé leur entrée hier.

TROIS CIRCUITS A BALTIMORE

(Par Alan Gold, rédacteur sportif à la Presse Associée)

New York, 13. — En dépit de l'inclémence de la température dans la partie est du circuit du baseball majeur, pour la seconde année consécutive les ligues majeures ont réussi à jouer cinq de leurs huit parties cédulées pour l'ouverture, et ce furent les lanceurs qui se mirent à peu près partout en vedette.

Les tourniquets ont enregistré une foule de près de 100,000 clients aux trois parties de l'Amecicaine et aux deux joutes de la Nationale, où la présence de plusieurs notables a marqué le retour du baseball à des jours meilleurs.

Le président Roosevelt, qui lança la première balle à Washington, était l'un des 24,000 spectateurs qui virent les Senators remporter une victoire impressionnante au scole de 4 à 1 sur les Athletics décimés de Connie Mack, grâce à la solidité de "General" Alvin Crowder et d'Alphonse Thomas, dans la boête.

x x x

Une foule de 25,000 personnes a vu Lon Warneke, des Chicago Cubs, le meilleur lanceur de la Nationale, en 1932, blanchir son rival Dizzy Dean, des St. Louis Cardinals au score de 3 à 0, en n'accordant que quatre coups sûrs.

x x x

Les Pittsburgh Pirates, qui ont été désignés par les experts pour rendre la tâche difficile à Chicago, en ce qui concerne le championnat, ont aussi gagné contre Cincinnati par un score de 4 à 1, grâce au jeune Bill Swift, qui n'alloua que quatre "hits", en présence de 25,305 "fans".

x x x

A Détroit, 19,000 personnes ont vu le Cleveland remporter la victoire sur les Tigers au score de 4 à 1, mais après la treizième manche seulement. Mais, c'est à St. Louis qu'on enregistra la plus petite assistance. Seulement 4,500 amateurs ont vu les Chicago White Sox disposer des Browns, avec l'aide d'un circuit de Al Simons, par 4 à 2.

x x x

Exactement 97,305 amateurs ont payé leur entrée à ces cinq joutes, L'an dernier on enregistrait 116,937 clients à six parties. Les propriétaires des clubs sont encouragés par ce premier résultat plus que satisfaisant.

Les New York Yankees, champions du monde, qui s'attendaient à jouer devant 40,000 personnes, contre les Boston Red Sox, sont restés dans eur "dug out", cependant que la pluie et la neige détrempaient leur terrain.

LIGUE AMERICAINE

New-York, 13. — (P.A.) Les Sénateurs de Washington prirent certainement la présence du Président Roosevelt comme porte-bonheur, car ils remportèrent la victoire sur les Athletics de Philadelphie, au score de 4 à 1, hier après-midi. Le chef suprême des Etats-Unis put donc s'en retourner à la Maison Blanche d'excellente humeur, et les 24,000 amateurs présents eurent l'opportunité d'applaudir à leur aise.

Le jeune Joe Cronin, qui en était à sa première partie comme gérant des Sénateurs, cogna trois simples sur quatre apparitions au bâton et conduisit l'offensive de son club pendant que Al Crowder tenait les Athletics à six "hits" espacés pendant 7 manches et qu'Alphonse Thomas n'en accordait aucun pendant la balance de la partie.

Le vétéran Connie Mack fut obligé d'ouvrir sa saison avec une équipe désorganisée par l'absence de trois de ses meilleurs frappeurs. Il envoya le diminutif Tony Freitas sur le monticule à la place de Lefty Grove, Dib Williams au premier but et un nouveau venu, Edward Chocki, à l'arrêt-court. Ce dernier frappa un trois-buts à la troisième manche, mais ce fut là, avec des deux-buts de Cramer et Johnson, tout le gros travail des Athletics au bâton. Aucun des autres coups sûrs ne figura sur l'enregistrement de l'unique point du Philadelphie.

Cronin, Clark Griffith, président du club Washington, et le vice-président Garner accompagnèrent le Président des Etats-Unis quand ce dernier ouvrit les "hostilités" en lançant la première balle. Le sénateur Kerr attrapa la balle et personne ne peut dire s'il la rendit, car il la mit dans son gousset.

x x x

Une erreur coûteuse d'un voltigeur, une passe délibérée et trois simples à la treizième manche mit fin à un brillant duel de lanceurs entre Tommy Brydges, des Tigers, de Détroit, et Clint Brown, des Indiens, de Cleveland. Ces derniers durent baisser pavillon et perdre leur partie d'ouverture au score de 4 à 1.

Brydges n'avait accordé que quatre "hits" aux Indiens, et le score était de 1 à 1 quand Gerald Walker échappa le "pigeon" de Cissell à la treizième manche, alors qu'il n'y avait qu'un joueur de retiré. Ainsi Cissell se rendit au deuxième but Vosmick fut retiré et Morgan fut passé délibérément. Puis Kamm, Spencer et Brown enregistrèrent des simples pour relever le score. Jo-Jo White frappa un double mais se fit retirer en arrivant au deuxième but.

x x x

Durham et Heving n'allouèrent que quatre "hits" aux Browns de St-Louis, et les White Sox de Chicago remportèrent la victoire, à St-Louis, au score de 4 à 2. Ralph Kress, qui porta pendant un certain temps l'uniforme des Browns, compta trois des quatre points du Chicago. L'autre point des "Sox" fut enregistré sur un circuit de Slommons à la quatrième manche. L'assistance fut des plus minces en dépit de la température idéale et l'"attraction de la bière": seulement 4,500 personnes virent la joute.

Philadelphie	000	000	100—	1 6 1
Washington	010	100	02x—	4 9 1

Freitas, Claset et Cochrane; Crowder, A. Thomas et Sewell.

Chicago	000	102	001—	4 8 2
St-Louis	000	000	200—	2 4 1

Durham, Heving et Berry; Hadley, Gray et Ferrell.

Cleveland	000	001	000	000 — 4 7 0
Détroit	001	000	000	000 — 1 7 5

Brown et Spencer; Bridges et Hayworth.

LIGUE NATIONALE

New-York, 13.—(P.A.) Lonnie Warneke, l'orgueil des "Ozarks" a fait taire les gros canons des Cardinals de St-Louis en ne leur accordant que quatre maigres coups sûrs dans la joute d'hier à Chicago. Ce succès de 3 à 0, augure bien pour la saison que les Cubs viennent de commencer.

Une théorie de quatre "hits" de suite sur les balles de Dizzy Dean fit compter les trois points des vainqueurs à la deuxième manche. Cette fusillade en règle commença avec un "lapin" du jeune Frank Demaree qui prend la place de Kiki Cuyler actuellement hors de combat. Cet exploit fut salué par une salve d'applaudissements des 25,000 spectateurs présents. Warneke eut un contrôle parfait sur ses adversaires pendant que ses co-équipiers expédiaient les balles de Dean de tous côtés et frappaient 7 "hits" sur celles de son successeur, Tex Carleton.

Les Pirates de Pittsburg ouvrirent également leur saison par une victoire sur les Reds de Cincinnati au score de 4 à 1. Il est possible que les Pirates soient les plus courageux prétendants au championnat de la Nationale.

Une paire de deux-buts par Suhr et un trois buts de Paul Waner humilièrent "Si" Johnson pendant que les Reds demeuraient impuissants devant les balles de Swift. Ces derniers tentèrent un ralliement à la neuvième manche, mais Lombardi frappa pour un double-jeu après des simples de Hafey et de Moore, ce qui mit fin à la partie.

Une foule de 25,305 spectateurs virent les deux clubs aux prises.

Pittsburg	200	200	000—	X 4 9 2
Cincinnati	000	100	000—	1 4 3

Swift et Grace; Johnson, Benton et Lombardi.

St-Louis	000	0000	000—	0 4 1
Chicago	030	000	00x—	3 11 2

Dean, Carleton et J. Wilson Warneke et Hartnett.

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore, 13. — (P.A.) Les Orioles de Baltimore, de la Ligue Internationale, se rallièrent à la dernière manche pour remporter la victoire sur le Toronto hier au score de 12 à 7. Cantrell, qui débuta sur le monticule pour les Leafs, cogna un circuit à la quatrième manche alors que les buts étaient tous remplis. Il frappa aussi deux deux-buts. Bonne du Toronto et Akers du Baltimore enregistrèrent des quatre-buts eux aussi.

4,000 spectateurs assistèrent à la partie.

La pluie empêcha les autres parties d'ouverture et fit remettre les joutes qui devaient avoir lieu aujourd'hui à Newark et à Jersey City. Une pluie abondante qui dégénéra en bordée de neige obligea les officiers de Newark et de Jersey City à remettre leur partie contre le Montréal et le Buffalo respectivement à vendredi. Si la température le permet, le Rochester ouvrira sa saison à Albany aujourd'hui.

Toronto	00	520	000—	7 10 3
Baltimore	000	312	51x—	12 15 2

Cantrell, Collier, Sullivan et Heving; Prudhomme, Liebhardt Smythe et Gaston.

ASSOCIATION AMERICAINE

Kansas City, 2,
Louisville, 1.
Milwaukee, 4,
Indianapolis, 3.
St-Paul, 1
Toledo, 4
Minneapolis 0
Columbus, 2

IMPERIAL

GEORGES MILTON et TANIA FEDOR dans "EMBRASSEZ-MOI", en programme double avec "THE LAST FRONTIER", à l'Impérial commençant samedi.

AU CINEMA CANADIEN

RAQUEL MELLER dans "VIOLETTES IMPERIALES", que l'on verra au cinéma Canadien, pour une semaine, à partir de samedi.

M. RAINVILLE EN QUART DE FINALE

Pinehurst, 13. — (P.C.) Marcel Rainville, le diminutif Montréalais de l'équipe canadienne pour la Série Davis, s'est classé pour le quart de finale du tournoi pour le championnat du Nord et du Sud des Etats-Unis, hier. Il disposa facilement de Charles Harris, de l'Université Duke, par 6-3, 6-4.

La victoire de Rainville surprit un peu les spectateurs, car Harris élimina Berkeley Bell, de New-York, l'un des huit étoiles américaines, mardi. Harris ne put rien faire, hier, contre les coups rapides et précis du Montréalais. Aujourd hui, l'as canadien rencontrera Clifford Sutter, de la Nouvelle-Orléans.

Rainville prit de l'avance dans les doubles avec Gilbert Hall en disposant de Richard Willis et de John Dillard, par 6-1, 6-1.

PETITES QUILLES AU CERCLE DE LIMOILOU

Dion.

Mathieu, R.	18	124	107—349
Tremblay, A.	108	169	135—412
Labadie, L.	156	120	113—389
	332	413	355 1150

Gravel

Peillotier	18	105	116—339
Grosleau	113	114	138—365
Gravel	134	125	125—384
	365	344	379—1088

Alliance Limoilou:

Garon, G.	137	134	108—379
Rivest	97	123	74—294
Baril	118	102	85—306
	352	359	267— 978

Dr Roy:

Richard	93	98	114—305
Martineau, G.	150	137	143—430
Lavoie, H.	131	120	94—345
	374	355	351—1080

L'équipe du Dr Roy gagne 2 à 1.

L. - M.-J. Thibault:

Tremblay	90	97	98—285
Labadie, A.	138	138	118—394
Labadie, R.	150	147	143—440
	378	382	359—1119

Berger:

Labadie, M.	157	119	157—433
Beaudet, R.	140	155	110—405
Berger	72	111	98—281
	369	385	365—1119

L'équipe Berger gagne 2 à 1.

Chabot et Frère:

Vallières	119	133	91—343
Lachance, P.-H.	84	158	127—369
Ruel, A.	138	149	108—395
	341	440	326—1107

H. Simard:

Glasson	103	93	102—297
Lapointe, A.	160	166	163—489
Levasseur, H.	109	94	129—332

L'équipe H. Simard gagne 2 à 1.

Records de la soirée: trois parties à 1 homme; trois parties à 3 hommes;

Meilleur total de la soirée: équipe Dion, 1150.

Partie simple: Tremblay, A., 169, Lapointe, A., 489,

Equipe H. Simard, 440.

LES LONDON "Y" ACES S'EMBARQUERONT POUR NOTRE VILLE CE SOIR

London, 13. — (Presse Canadienne) Les London Aces, du Y. M. C. A., qui viennent de décrocher le championnat intermédiaire de la balle-au-panier, pour la province de l'Ontario, seront privés des services de leur coach-joueur, John Potts, lorsqu'ils prendront le train ce soir, à destination de Québec où ils rencontreront le 57th Battery, champion de la province de Québec.

Ce sera la première partie du London dans la série interprovinciale dans laquelle il sera appelé à défendre le titre de champion du Dominion qu'il a gagné l'an dernier.

La série à Québec sera disputée samedi et lundi soirs sur le plancher du Y. M. C. A.

Le gagnant de la série rencontrera soit Halifax ou St-Jean, N. B., dans la finale du Dominion, sur le terrain du champion des maritimes.

L.-H. MORENCY A ETE REELU A LA PRESIDENCE DU CLUB DE LA VOIRIE

Les membres du club de la Voirie ont procédé à leur élection annuelle lundi soir.

M. L.-H. Morency a été réélu à la présidence. C.-W. Travis a été élu vice-président; Antonio Rochette, secrétaire; Aristide Dupuis, trésorier; Léo-Paul Lortie, statisticien. Les directeurs ont été choisis comme suit: Sam Méthot, L. Laferrière, G. Lachance et M. Deschênes.

Paul Vincent agissait comme président d'élection pendant que P. Godbout et J.-E. Fiset avalent la charge de scrutateurs.

L'installation du nouveau bureau de direction du club de la Voirie sera faite probablement mercredi prochain.

TORONTO-RANGERS

La quatrième partie de la série pour le championnat du monde et la coupe Stanley, entre les New-York Rangers et les Toronto Maple Leafs, sera jouée ce soir au Maple Leaf Gardens à Toronto.

Une victoire pour les Rangers leur donnerait la série.

MADISON SQUARE GARDEN OBTIENT LA DATE DU 29

New-York, 13. — (P. C.). — La guerre entre le Madison Square Garden et Jack Dempsey s'est terminée hier lorsque la commission de boxe de l'état de New-York a concédé la date du 29 juin au Garden pour la bataille de championnat entre Jack Sharkey et Primo Carnera.

Cette décision aura eu pour but de créer l'un des pires précédents dans l'histoire de la boxe.

Cette date est exactement 21 jours après le match Baer-Schmeling que Dempsey doit présenter.

ROBERT ST-LAURENT GAGNE LE TOURNOI DE PETITES QUILLES

Le tournoi de petites quilles organisé par la salle Palace a été gagné par Robert St-Laurent qui a roulé le plus fort total, sur un champ considérable de concurrents. St-Laurent a fait 1560. Jules Paré s'est classé bon second avec 1538, et Herbert Kelly n'est pas loin en troisième place, puisqu'il a roulé 1522.

Voici la liste des dix premiers de cet intéressant concours:

Robert St-Laurent	1560
Jules Paré	1538
Herbert Kelly	1522
Lucien Gaumont	1484
Eddy Hogan	1433
Const. Lentgis	1433
Dans Brown	1424
Amb. Whittom	1399
Odina Houde	1395
Henri St-Amand	1388

La distribution des prix aura lieu ce soir à 8 heures 30. Tous les concurrents et le public sont invités à y assister. Nous publierons dans quelques jours le résultat complet des parties.

A L'ACADEMIE

VENDREDI, 31 MARS:

Dans la soirée de vendredi, le club de Plourde rencontrait celui de Arcand, le club de Plourde remporta la victoire au score de 29 à 14.

Scoreurs: Club de Plourde Plourde 14; Tremblay, 9; Prévost, 6; club de Arcand: Lachance, 12; Arcand, 2.

"Fouls", Cliche, 1.

SAMEDI, LE 1er AVRIL:

Deux clubs de la ligue Junior se rencontraient dans la soirée: les clubs de Gros-Louis et de Désilets.

La victoire resta au club de Gros-Louis qui gagna par son avantage de 12 points.

Scoreurs: Club de Gros-Louis : Gros-Louis, 5; A. Désautels, 9; Amiot, 6. Club de Désilets: Désilets, 1; Moisan, 4; M. Desautels, 3.

"Fouls": Gros-Louis, 2; Amyot, 1; R. Caron, 1; R. Pelletier, 1; M. Desautels, 1.

DIMANCHE LE 2 AVRIL.

Dans l'après-midi de dimanche, le club de Gros-Louis rencontra celui de Hébert. Le club de Gros-Louis gagna au score de 9 à 2.

Scoreurs: club de Gros-Louis : Gros-Louis, 1; Amyot, 4; Caron, 2; R. Desautels, 2. Club de Hébert, Fr. Placide, 2.

LUNDI 3 AVRIL: z

Les clubs de Arcand et de Guay, de la ligue Senior se rencontraient dans la soirée. La victoire resta au club de Arcand au score de 18 à 4. Scoreurs: Club de Arcand: Lachance, 13; Arcand 6. Club de Guay: St-Cyr, 2; Côté, 2.

Fouls: Jobin, 1; Martel, 1; Duguay, 1.

MARDI, 4 AVRIL.

Congé du mois.

MERCREDI, 5 AVRIL:

Deux clubs de la ligue Junior se rencontraient dans la soirée, les clubs de Garneau et de Désilets. Le club de Garneau remporta la victoire au score de 7 à 5.

Scoreurs: club de Garneau : Amyot, 5; Martel, 2. Club de Désilets, Moisan, 4; Desautels, 1.

Fouls: Désilets, 1.

JEUDI, 6 AVRIL.

Dans l'après-midi de jeudi, la première partie fut jouée par les clubs de Plourde et de Pettigrew. Le club de Plourde gagna cette partie au score de 34 à 15.

Scoreurs: Club de Plourde: 24; Tremblay, 10. Club de Pettigrew : Kent, 11; Frenette, 4.

Fouls: Jalbert, 1.

Après cette première partie, le club de Garneau rencontra le club de Leclerc. Ce second club est composé d'externes. La partie fut très contestée, et finalemnt la victoire resta au club de Leclerc qui gagna au score de 12 à 11.

Scoreurs: Club de Leclerc: Oné. Bédard, 6; Jacques Vallée, 4; Jean Vallée, 2; Club de Garneau: Gosselin, 5; Hoffman, 4; Cliche, 2.

LIGUE DE BALLE MOLLE DE LEVIS

Une assemblée a été tenue hier au sujet de l'organisation de la ligue de balle molle de Lévis. Cinq clubs etaient représentés: le Lizotte Oil, le Fleming, la Maison Desrochers, le St-David et le "Old Stars".

LIGUE INDUSTRIELLE DE PETITES QUILLES

Caisse d'Economie:

Morency	104	101	95	167	126—	593
Jacques	127	125	111	113	88—	564
Descarreaux	119	153	139	155	143—	709
	350	379	345	435	357—1866	

Ritchie:

Lapointe	104	..	..	..	..	104
Chatelle	111	184	124	193	114—	726
St-Laurent	118	133	151	163	119—	684
Chatelle	..	153	142	126	133—	554
	333	470	417	482	366—3068	

Ritchie gagne 4-1.

Chronicle Telegraph:

Armstrong	92	233	97	110	155—	687
Campeau	95	99	119	82	115—	501
Thompson	107	126	82	119	149—	583
	294	458	289	311	419—1771	

Anglo Canadian:

Baker	99	146	114	146	102—	607
Latter	100	104	95	122	148—	569
Green	116	102	111	132	104—	565
	315	352	320	400	354—1741	

Anglo Canadian gagne 3-2.

Gale Bros I:

Paré	165	126	146	165	125—	727
Lafrance	134	197	146	106	159—	742
Bruneau	134	127	146	134	145—	682
	433	450	438	405	429—2155	

Gale Bros II:

Bruneau	113	115	110	120	106—	564
Paré	118	124	140	155	93—	630
Poulin	118	99	124	97	132—	570
	349	338	374	372	331—1764	

Gale Bros I gagne 5-0.

A. E. Marois:

Gravel	105	130	126	125	168—	654
Fournier	115	135	106	155	132—	643
Gaumont	129	169	170	137	153—	758
	349	434	402	417	453—2055	

Palace:

Robitaille	114	121	110	131	146—	622
Monaghan	172	110	111	141	129—	663
St-Amand	182	146	147	147	131—	733
	446	377	368	419	406—2018	

A. E. Marois gagne 3-2.

Anglo Canadian:

Lachance	143	109	111	112	106—	581
Green	119	136	99	128	116—	598
	262	245	210	240	222—1179	

Caisse d'Economie:

Leclerc	98	96	..	..	..	194
Morency	104	97	..	..	108—	309
Carrette	..	..	123	135	138—	396
Descarreaux	..	..	117	108	..	225
	202	193	240	243	246—1124	

Caisse : 3-2.

Meilleurs scores de la soirée

Partie simple : M. Armstrong : 233.
5 parties : L. Gaumont : 758.
Total d'équipe : Gale Bros I : 2155.
Simple d'équipe : Ritchie : 482.

Toutes les parties cédulées pour demain soir devront être retardées à une semaine parce qu'on est actuellement à disputer les honneurs du tournoi de petites quilles pour le championnat de la ville.

NASH MOTOR CO.

New-York, 13. — Nash Motor qui vient d'omettre son dividende de 25 cents pour le trimestre avait le 28 février dernier un montant de $31,503,668. en argent et en valeur du gouvernement dans ses coffres. On peut juger de l'esprit conservateur des administrateurs de cette fabrique d'automobiles par le fait que la compagnie avait suffisamment de réserves pour assurer le paiement du dividende annuel de $1. durant douze années encore. Durant le premier trimestre finissant avec février 1933, Nash Motor a subi une perte nette de $134,136. Durant la même période de 1931-32, la compagnie avait gagné $211,927.

New-York, 13. — Le plan de réorganisation de l'International Combustion Engineering Corporation qui a été soumis dernièrement aux actionnaires rencontre de l'opposition chez le comité des actionnaires privilégiés. Ce dernier comité prétend que le plan est injuste en ce sens qu'il efface les réclamations des actionnaires privilégiés au moment où des négociations sont en cours pour la vente des propriétés étrangères de la compagnie à des intérêts britanniques.

JOHNNY ROUSSEAU ET LIGHTHEART DANS UN MATCH DE 10 RONDES

Ce combat de poids-lourds, qui est un "match naturel", servira de finale au sensationnel programme de boxe que donnera le promoteur Armand Vincent jeudi soir prochain, à l'Arena. — Lightheart, ancien champion amateur poids-lourd du Canada, est le protégé de Pete Gavuzzi, le coureur bien connu. — Il fait maintenant sensation chez les professionnels. — Eddie Dorval aura une chance de prendre sa revanche sur Henri Legros qui lui enleva une décision ici l'automne dernier.

L'OPINION D'UN CONFRERE MONTREALAIS

Tout le monde est dans l'attente de la venue de Max Schmeling à Québec, l'ancien champion du monde devant être dans nos murs jeudi le 20 avril et devant être accompagné d'un autre ex-champion du monde dans la personne de Jack Dempsey, lequel sera l'arbitre des trois rondes d'exhibition que son parfait "sosie" donnera à l'arena de Québec le soir du 20 avril. Le promoteur Vincent, de Montréal, pour qui l'agencement des programmes les plus compliqués est un jeu d'enfant, offre pour la circonstance le plus "gros menu sportif" dont la vieille capitale ait jamais été témoin et pour des prix populaires, permettant à tout le monde d'être à l'arena jeudi prochain. On conçoit que la venue de Schmeling et de Dempsey cause une véritable révolution dans Québec. Max est resté partout la plus sympathique figure de l'arène et sa défaite aux mains de Jack Sharkey, l'été dernier, est encore regardée comme un vol inique.

Pour encadrer une telle attraction, le promoteur Vincent a mis en finale Phil Lightheart, de Hamilton, Ont., ancien champion poids-lourd amateur du Canada, et Johnny Rousseau, de Montréal, ce Canadien-français qui a tenu le haut du pavé à Madison Square Garden et à Philadelphie et qui a bien des chances de s'acheminer vers le sommet de sa classe avant longtemps. Elzéar Rioux avait été invité à rencontrer Lightheart, mais le colosse montréalais a décliné et Rousseau, invité à son tour, a de suite accepté. Ce combat de 10 rondes sera une primeur poura Québec car les deux hommes se sont déjà rencontrés et leur bataille avait été une des plus âpres jamais contestées dans l'arène canadienne.

A propos de la rencontre ci-haut, le secrétaire Ferguson, de la commission athlétique de Montréal dans son journal, le "Herald", en faisait ces jours derniers un commentaire chaleureux, disant que ce seul numéro ferait l'orgueil de n'importe quel promoteur de boxe. "Poser deux adversaires pareils dans la même arène, c'est accomplir un coup de maître", écrivait le compétent scribe de la métropole.

Le reste du programme comportera quatre combats de six rondes, dont l'un mettra en scène Dorval, de Québec, et Henri Legros, de Montréal. Legros a déjà battu Dorval dans un combat serré, mais Dorval a fait d'immenses progrès depuis cette bataille et les amateurs de Québec n'auront pas à rougir de leur concitoyen lorsqu'il se présentera contre le montréalais le 20 au soir à l'arena de la vieille capitale. Trois autres combats de 6 rondes compléteront le programme.

On le voit, la carte du 20 avril est la plus prétentieuse qu'un impresario sportif ait encore présentée et les prix populaires permettront à tous les citadins de voir les vedettes de l'arène que leur présentera M. Vincent. Il est probable que la balance du programme soit connue d'ici vingt-quatre heures

LA PREMIERE SEANCE DE LUTTE DU CANADIEN POUR LE 27 AVRIL

Nap. Côté nous a annoncé officiellement hier que le premier programme de lutte offert par le club de hockey Canadien, aux amateurs de Québec, aura lieu le jeudi, 27 avril, comme il avait d'abord été annoncé.

Ray Steele et le Dr Wilson constitueront l'attraction principale.

Jim Londos ne viendra ici que le jeudi suivant, soit le 4 mai.

LES "STANDINGS"

LIGUE AMERICAINE

	G	P	P.C.
Washington	1	0	1.000
Chicago	1	0	1.0000
Cleveland	1	0	1.000
New-York	0	0	.000
Boston	0	0	.000
Philadelphie	0		.000
St-Louis	0	1	.000
Détroit	0	1	.000

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	1	0	1.000
Chicago	1	0	1.000
Brooklyn	0	0	.000
Philadelphie	0	0	.000
New-York	0	0	.000
Boston	0	0	.000
Cincinnati	0	1	.000
St-Louis	0	1	.000

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore	1	0	1.000
Montréal	0	0	.000
Newark	0	0	.000
Albany	0	0	.000
Rochester	0	0	.000
Buffalo	0	0	.000
Jersey City	0	0	.000
Toronto	0	1	.000

DEFI AU JEU DE DAMES

M. Edmond Laroche lance un défi à M. Georges Audet, de St-Grégoire, pour jouer une partie de dames (polonaise) avec enjeu de $5.00.

GRAND FORMAT
LONGUES FEUILLES DE REMPLISSAGE
QUALITÉ SUPÉRIEURE
ENVELOPPE EN SUMATRA

CIGARES STONEWALL JACKSON

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Par L. Frank Baum

Episode No 53

Copyright Reilly & Lee Co.

"Oh ! ne vous inquiétez pas, laissez-nous éparpillés comme cela" dit le Lord Haut Patron. "Chaque jour des gens viennent ici afin de s'amuser à nous rassembler. Ainsi, il n'y aura pas de mal à laisser ces pièces où elles sont actuellement. Cependans j'espère que vous nous rendrez de nouveau visite et, si vous le faites, je vous assure que vous serez toujours les bienvenus." "Est-ce que vous ne vous rassembliez jamais entre vous ?" demanda Lucile.

"Jamais, car nous ne sommes pas des casse-têtes pour nous et nous n'y trouverions aucun plaisir", fut la réponse. Nos amis dirent donc bonjour aux Casse-Têtes et montèrent dans leur voiture pour continuer leur voyage. "Ces gens sont certainement étranges", fit remarquer tante Emma comme ils partaient. "Mais je ne puis certainement pas savoir quelle est leur utilité dans le monde". "Je crois que c'est plus intéressant de les rassembler que de jouer au solitaire", déclara l'oncle Rosaire sérieusement. "Pour moi je suis bien content de les avoir vus."

Quand le général Bing retourna dans les cavernes du Roi des Nains, Sa Majesté demanda : "Quels résultats, Bing ?" "Les Simplistes se joindront-ils à nous ?" "Oui", répondit le général. "Ils vont combattre pour nous avec toutes leurs forces et leur science". "Bon", s'exclama le Roi. "Quelle récompense leur avez-vous promise ?" "Votre Majesté devra se servir de sa ceinture magique pour leur donner à chacun une belle et grosse tête à la place de la petite qu'ils doivent maintenant porter."

"J'accepte cela", dit le Roi. "Ceci est une bonne nouvelle, Bing, et cela me rend plus certain que jamais de conquérir le pays de Merlin." "Cependant j'ai d'autres nouvelles pour vous", annonça le général. "Bonnes ou mauvaises", demanda le monarque. "Bonnes, votre Majesté." "Je vous écoute alors", dit le Roi. "Les Grognards se joindront aussi à nous". "Non!" dit le Roi surpris. "J'ai leur promesse", dit le général. "Mais quelle récompense demandent-ils ?" dit le Roi soupçonneux.

CAFE PIERROT CONTRE QUEBEC RAILWAY DANS LA FINALE CE SOIR

DISTRIBUTION DES PRIX AUX VAINQUEURS DES DIFFERENTS CONCOURS DU QUE. SKI CLUB

Le Quebec Ski Club a terminé sa saison officiellement dimanche dernier par une magnifique "partie de sucre" à Cap-Rouge.

On profita de cette occasion pour procéder à la distribution des prix aux vainqueurs des différents concours qui furent organisés sous les auspices du Quebec Ski Club au cours de l'hiver.

Jacques-R. Taché, du Quebec Ski Club, remporta le trophée offert par le major Watson à celui qui s'est classé premier dans les concours des sauts. Jacques Pruneau, du Q.S.C., se classa deuxième et remporta une coupe. Roger Godin, du Club de Ski Athlétique, eut le troisième prix, une coupe offerte par M. Cyrille Duquet.

Duberger Simard, Q.S.C., décrocha le premier prix pour la course: il se vit attribuer une coupe, don du major Bouchard. St-Charles Côté, C.S.A., se classa second pour remporter le prix offert par la Compagnie Seifert. Jacques Taché prit la troisième position pour obtenir le prix de Pollack & Cie.

Bref, le Quebec Ski Club a connu une saison très réussie et a procuré plusieurs avantages à ses nombreux membres. Sept excursions à Notre-Dame des Laurentides furent organisées et remportèrent toutes un bon succès. Comme on peut le constater ci-haut, plusieurs concours furent disputés entre ses membres et deux autres clubs locaux.

On se souvient sans doute du splendide succès que les sauteurs du Quebec Ski Club ont remporté lors du grand tournoi qui eut lieu à Trois-Rivières.

Voilà qui indique bien que la saison a été bien remplie et a été des plus fructueuses en organisations de toutes sortes.

La direction de ce populaire club de skieurs profite de l'occasion pour remercier tous les généreux sportsmen qui l'ont encouragée dans ses diverses entreprises.

SAVOLDI SIGNE POUR CORCORAN

Chicago, 13. —(P.C.) Joe Savoldi, ancienne étoile de football de Notre-Dame a signé un contrat de trois ans hier avec Jack Corcoran, promoteur du Queensbury Sports Club, de Toronto.

DEFI A LA LUTTE

Gaudias Simard lance un défi à Lionel Trudel, entraineur des employés civils de la Citadelle, pour une rencontre de 2 dans 3 à finir. Ce mach aurait lieu au Manège Militaire lors du prochain festival militaire. T. Simard se fait fort de coller les épaules à son adversaire, ce dernier n'emploie que des tactiques permises.

LES ANNEAUX

Le club d'anneaux Whistle B est sort victorieux de la 2e Série subissant deux défaites seulement sur 18 parties.

Le club Whistle B invite tous les amateurs d'anneaux à son local, 100 rue St-Bernard, pour le championnat le 17 avril et le 18 chez le Boswell B. Le 2-2000 B jouera ensuite chez le gagnant le 19 avril et le gagnant chez le 2-2000 B le 21.

DEFI AU POOL

M. Lauréat Talbot lance un défi à M. Charles Pelletier pour une rencontre au jeu de pool de 500 points. Le "match" sera disputé pour un enjeu.

LA BOULANGERIE HUARD A ETE ELIMINEE PAR LE SCORE DE 5-1 HIER SOIR

Le Café Pierrot a joué avec rapidité et ensemble pour éliminer la Boulangerie de St-Romuald en semi-finale de la série indépendante, hier soir. — Les joueurs du Huard donnèrent des signes de fatigue à bonne heure dans la partie. — Ils fournirent tout de même un brillant effort dans la troisième période. — A. Laliberté, le gardien de buts du Huard fut blessé à la fin de la deuxième session, et on dut le remplacer.

LA PARTIE A 9 HEURES CE SOIR

Le Café Pierrot et le Quebec Railway-Montmorency se rencontreront ce soir dans la finale de la série indépendante du hockey local, à l'Arena, dans une partie qui ne manquera certes pas de fournir du jeu rapide, intéressant et dénué de rudesse, car ces deux clubs savent jouer en sportsmen.

Le Quebec Railway, qui s'est qualifié pour jouer dans cette finale, après une victoire pour le moins sensationnelle sur le Carignan, aura à faire face à une équipe aguerrie et dangereuse sur les "breaks". L'équipe du Café Pierrot est si formidable que plusieurs lui concèdent le championnat indépendant.

Mais, comme le Quebec Railway a prouvé mardi soir qu'il n'est pas facile à décourager, il ne faudra pas que le Café Pierrot pêche par excès de confiance, car il pourrait lui arriver la même chose qu'au Carignan.

La Boulangerie Huard a été éliminée par le score de 5 à 1, hier soir. La partie a été rapide, très intéressante et jouée sans rudesse, bien que la mise en échec ait été solide. A la fin de la deuxième période, A. Laliberté, le gardien de buts régulier dp Huart, se fit blesser à la figure par un coup de bâton du joueur F. Grenier. Le coup a paru plutôt accidentel, car le Café Pierrot n'avait aucun intérêt à blesser le "goaler" adverse, étant donné qu'il menait par 3 à 0, à ce moment-là. Grenier reçut toutefois une majeure pour avoir été la cause de cet accident en portant son bâton trop haut.

N. Bourret remplaça Laliberté devant les filets de la Boulangerie Huard et exécuta quelques beaux arrêts. Les Boulangers effectuèrent dans la troisième période un ralliement de toute beauté qui leur permit de compter un point, par l'entremise de Roberge, et qui aurait fort bien pu leur en donner deux autres avec un peu plus de chance. Mais, un point par R. Robert, au milieu de la période, eut pour effet de démoraliser quelque peu l'équipe de St-Romuald qui n'en joua pas moins galamment jusqu'à la fin. Six secondes avant la fin de la partie, Pouliot compta le dernier point du Café Pierrot. Il avait aussi compté le premier, dans la période initiale. O. et L. Grenier fournirent les deux autres points du Café dans la seconde session.

Nous ne voulons pas atténuer la victoire du Café Pierrot, qui a été décisive, et nous pensons que le meilleur club a gagné hier soir, mais si les joueurs de la Boulangerie Huard avaient été moins fatigués, à la suite de tant de parties, nous pensons qu'ils auraient fait la lutte beaucoup plus chaude au Café.

Nacléon Desjardins et Camille Henry arbitraient la partie dont voici le sommaire:

Ire période:
1—Café Pierrot, Pouliot..... 3.14
Punitions: O. Grenier (C.P.)
2e période:
2—Café Pierrot, O. Grenier.. 4.35
3—Café Pierrot, L. Grenier.. 15.28
Punitions: O. Grenier, mineure; F. Grenier (majeure.)
3e période:
4—Boul. Huard, Roberge..... 1.25
5—Café Pierrot, A. Robert... 10.50
5—Café Pierrot, Pouliot..... 19.54
Punitions: Demers (B.H.)

LE VOLTIGEUR ET LE NOTRE-DAME DE QUEBEC OUEST SONT FUSIONNES

Les supporteurs des club de baseball Voltigeurs et Notre-Dame de Québec - Ouest apprendront avec plaisir la fusion de ces deux clubs. Après de longues et chaudes discussions à une assemblée tenue récemment aux quartiers - généraux du club Notre-Dame, les membres des deux clubs en sont venus à la conclusion que, vu la faible population de la ville, il était impossible d'entretenir deux équipes, et c'est sur le plan d'un des membres que l'on en est venu à une entente qui a permis de pouvoir fusionner ces deux équipes. On procéda à l'élection d'un nouveau comité de direction composé comme suit:

Président: M. J. Ant. Ducharme,
1er vice-président, C. Plante,
2e vice-président, Alph. Lavoie,
Secrétaire, Jos. Hamel,
Ass.-secrétaire, Georges Jacques,
Trésorier, Emile Bernier,
Capitaine, G. Hamel,
Sec.-Publiciste, Bert Godin,
Gérant, Ant. Hamel,
Coach, Chs.-Ed. Giguère,
Entraineur, Ovila Garneau.

DEUX BONNES EXHIBITIONS DU ST-FELICIEN CONTRE ARVIDA ET LOYOLA

Bien que ce fut les deux dernières parties de la saison à l'Aréna de Kénogami et Jonquières, elles n'en furent pas moins des plus intéressantes par la belle tenue de l'équipe de St-Félicien qui dut jouer deux parties en deux jours. La première fut jouée le samedi soir avec le club Arvida Junior et la seconde avec le Loyola de Jonquières.

Dans la première partie le St-Félicien remporta une victoire au score de 6 à 5. Dans la deuxième partie, le Loyola triompha par 5 à 4.

Ces deux parties ont été d'autant plus remarquables que plusieurs des joueurs du St-Félicien en étaient à leur première joute dans un Aréna.

Mais ce qui a causé une grande surprise à tous les spectateurs de ces deux rencontres, c'est que le club de St-Félicien n'avait que sept joueurs pour tout partage, quand les autres clubs avaient trois lignes d'avant régulières.

Inutile de dire que les gars du Lac St-Jean ont dû développer une endurance extraordinaire pour pouvoir résister aux assauts des clubs adverses ; plusieurs des joueurs ont passé 60 minutes sur la glace sans se faire remplacer.

Dans la partie de samedi soir, le club Arvida Junior a aussi donné une belle exhibition de hockey dénué de toute rudesse.

La 3e période fut excitante au possible car le club Arvida regrettait une faiblesse qui lui avait coûté cher ; mais les St-Félicien voulaient eux, garder leur avance. Chaque équipe enregistra deux points dans cette période mais le St-Félicien remporta les honneurs de la joute.

La 2e partie, entre le St-Félicien et le Loyola, fut aussi des plus intéressantes ; mais les St-Félicien se ressentaient encore de la partie de la veille. La partie fut très contestée et le club visiteur eut en trois circonstances l'avantage d'un point, mais le club Loyola réussit à prendre l'avantage à la fin de la dernière période, avantage qu'il conserva jusqu'à la fin de la partie.

Alignement du St-Félicien : Buts R. Perron ; Défenses, R. Gagnon et P. Tremblay ; Centre, G. Bouchard ; Aile droite, Fredy Hébert ; Aile gauche, J. P. Côté ; Substituts : J. Bergeron et E. Lapointe.

Arbitre : E. Perron.

Le gérant du club, le Dr L. Leduc, a accompli un bel acte sportif en amenant ses joueurs donner de si intéressantes parties d'exhibition On espère que, plusieurs fois, dans la prochaine saison, des visites s'échangeront entre ces clubs.

AU CANADIEN

"Violettes Impériales", le film de l'élégance et du raffinement, avec le célèbre Raquel Heller, à partir de samedi.

Elégance, grâce, distinction, émotion, somptuosité de mise-en-scène, charme des dialogues et chansons, voilà les plaisantes qualités qui se dégagent de "Violettes Impériales", le grand drame d'amour et de dévouement que le Canadien mettra à l'affiche samedi prochain.

Plusieurs autres éléments viennent d'ailleurs ajouter à l'intérêt que suscite cette production depuis sa réalisation et promettre à Québec comme dans toutes les grandes capitales du vieux continent, l'un des plus grands succès de la saison théâtrale. Le titre, le parfum vieillot d'une époque inoubliée la grâce et la renommée de Raquel Heller, les belles toilettes, les décors splendides, l'atmosphère romanesque de la vie à Séville, le luxe de Versailles sous le second Empire, l'action émouvante du drame, le raffinement et l'élégance du montage, autant de choses qui enchantent le spectateur et lui font admettre que "Violettes Impériales" est l'un des plus beaux, sinon le plus beau de tous les spectacles offerts aux écrans de Québec à date.

Henry Roussel, qui a tourné ce film, a pu s'assurer le concours de ses deux principales interprètes de la version muette, Raquel Heller et Suzanne Bianchetti. En tournant "Violettes Impériales" au parlant, Roussell n'a fait que lui redonner une vie nouvelle, lui insuffler une autre chaleur, une flamme proprement magnétique comme "L'Atlantide", "Marius", "L'Enfant Martyr" et encore plus, "Violettes Impériales" est le défi du Film Parlant Français à tous les autres. Qu'on ne manque pas ce spectacle !

A L'IMPERIAL

"Embrassez-moi", la dernière et meilleure comédie de Georges Milton, sera mise à l'affiche de l'Impérial samedi prochain.

Georges Milton, dont on se rappelle bien le triomphe dans "Le Roi du Cirage" et "Le Roi des Débrouillards", nous reviendra dimanche prochain dans sa dernière et meilleure comédie, "Embrassez-moi".

C'est un nouveau Georges Milton que nous apporte "Embrassez-moi", le grand comique, qui certes, mais encore l'un des comédiens les plus sûrs et les plus vrais dont puisse s'énorgueillir l'écran français. Milton est étourdissant de fantaisie dans sa mimique du richard qui, après s'être payé le luxe d'un magnifique château, le met en échange contre un petit baiser. La poétique caresse, c'est d'une fière et jolie châtelaine qu'il veut l'obtenir, et la comédie se déroule à nous montrer comment il s'y prend. "Embrassez-moi" donne lieu à un déploiement sans précédent de mise-en-scène et à des situations d'un comique enlevant que domine avec entrain la puissante personnalité de Milton. La jolie Tania Fedor et Jeanne Helbling apportent beaucoup de grâce à une excellente comédie et le plaisir est complet.

AU CAPITOL

"THE BIG CAGE"

Clyde Beatty, le plus fameux dompteur d'animaux du monde, a réussi à imposer sa volonté aux bêtes les plus sauvages de la jungle.

Bien qu'il n'ait que vingt-sept ans Beatty jouit déjà d'une célébrité mondiale comme l'homme qui peut combiner des tigres et des lions dans un même spectacle. Comme principale attraction d'un grand cirque il a été vu quotidiennement dans une cage contenant 43 de ces animaux féroces. La persistance de Beatty l'a conduit 25 fois à l'hôpital, mais ne l'a pas empêché de continuer à braver le danger. Quand on l'aura vu dans "The Big Cage", on n'aura pas envie de devenir dompteur d'animaux sauvages. N'allez pas voir cela si vous avez le coeur faible. Le grand du Capitol, où "The Big Cage" se montre, à partir d'aujourd'hui, ainsi que Joan Blondell, dans "Broadway Bad", a donné un avertissement à l'effet que seules les personnes aimant les films à faire frémir auront du plaisir à voir "The Big Cage".

Il n'y aura pas de représentation au Capitol dans l'après-midi du Vendredi-Saint, mais le soir, le théâtre sera ouvert comme à l'ordinaire.

Parmi les nouvelles Universelles, à l'affiche du Capitol, aujourd'hui, pour la dernière fois, il en est une qui intéressera particulièrement tous ceux qui sont intéressés dans le commerce de caoutchouc principalement la chaussure en caoutchouc et les pneus d'automobiles; le 13 mars, le gouverneur-général du Canada, Lord Bessborough, dévoilait une plaque commémorative à la compagnie de caoutchouc cent pour cent canadienne : la Gutta-Percha & Rubber Co. Ltd., à Toronto, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Les principaux officiers de la compagnie sont présents, dont 75 pour cent font partie de la compagnie depuis au-delà de 25 ans. Les actualités Paramount remplaceront les actualités Universelles demain et samedi.

"THE SIGN OF THE CROSS" AU CAPITOL

"THE SIGN OF THE CROSS", pour ainsi dire le premier film à grand spectacle depuis l'avènement du film parlant, sera à l'affiche du Capitol toute la semaine prochaine, commençant dimanche. Les vedettes en sont Fredric MARCH, Elissa LANDI, que l'on voit ci-contre, Claudette COLBERT, Charles LAUGHTON, et 7,500 figurants.—Le Capitol présente deux grands films aujourd'hui : "THE BIG CAGE" avec Clyde BEATTY et Anita PAGE, et "BROADWAY BAD", avec Joan BLONDELL.

Avez-vous peur de fumer tant que vous voulez?

La peur d'avoir mauvaise bouche limite-elle vos cigarettes? C'est dommage. Vous pourriez fumer tant que vous voulez, si vous mainteniez la chaleur à son minimum en suivant ces conseils: Ne tirez pas trop fort en allumant. Ne fumez pas vos cigarettes trop courtes. Pour être bien sûr de fumer frais, fumez Spud, la cigarette à fraîcheur de menthol. Elle est plus fraîche de 16%. Si vous roulez vous-même vos cigarettes, achetez Spud en paquets de tabac haché fin.

QUILLES A VICTORIAVILLE

Le club de quilles Fashion Craft, de Victoriaville, composé des joueurs suivants:

O. Houle, M. Richard, F. Lachance, C. Lachance, L. Melançon, P. Six, a remporté le championnat de la Ligue de quilles de Victoriaville, gagnant la partie de détails jouée dimanche après-midi par une majorité de 181 points.

Le club remercie tous ses supporteurs qui sont venus l'encourager en grand nombre.

DEFI AU CHAMPION

Le Carignan, un des forts clubs aspirants au championnat de la série indépendante et qui a été éliminé dans le quart de finale, lance un défi au club qui sortira champion de cette série.

Par point d'honneur, ce champion acceptera certainement ce défi. Sa trop grande confiance, sa certitude, voilà les causes de la défaite du Carignan. Mais, malgré tout cela, il se croit le plus fort et il le prouvera. Nombreux sont les amateurs qui aimeraient à voir le Carignan faire baisser pavillon au Champion. Le Carignan aimerait à rencontrer le Champion vendredi soir.

PALAIS MONTCALM
Semaine commençant lundi soir.
17 AVRIL
La Troupe
BARRY-DUQUESNE
du
Théâtre Stella de Montréal

Lundi et Mardi Soirs, et Mardi en Matinée
"GAI! MARIONS-NOUS"
Comédie en 3 actes d'Albert Acremant

Mercredi et Jeudi Soirs et Jeudi en Matinée
"LA GAMINE"
Comédie en 4 actes de P. Véber et H. de Gorse

Vendredi et Samedi Soirs, et Samedi en Matinée
"C'EST UN AS!"
Comédie en 3 actes de P. Armont

Prix des places (toutes taxes comprises. En soirée : 40c, 60c 80c et $1.00. En matinée, 35c, 50c et 60c.
Billets en vente au Palais Montcalm jeudi matin, 13 avril et les jours suivants.

IMPERIAL
'La ROSE EFFEUILLEE'
"MAM'ZELLE NITOUCHE"
— et —
'THE LAST FRONTIER'
Commençant samedi :
"EMBRASSEZ-MOI"
avec GEORGES MILTON

VICTORIA - Aujourd'hui et Demain
Programme Spécial de la Semaine Sainte
Une Réelle Sensation
'Le Congrès Eucharistique'
Un Spectacle Admirable, avec
"The Voice of the Vatican"

CARTIER
Aujourd'hui, Demain, Samedi
GEORGE RAFT, CONSTANCE CUMMINGS dans
"NIGHT AFTER NIGHT"
JACK HOLT, EVALYN KNAPP dans "THIS SPORTING AGE"

Dernière Fois Aujourd'hui CLASSIC
BARBARA STANWYCK
"THE BITTER TEA OF GENERAL YEN"
FERNAND GRAVEY
"COIFFEUR POUR DAMES"
Mat.: $0.15 Soir: $0.25 Gratis le soir 25 "Puzzles"
Demain, fermé toute la journée.

CAPITOL
2 jours commençant aujourd'hui
(Le théâtre sera fermé Vendredi-Saint après-midi)
2 GRANDS FILMS
Non pas un spectacle des studios, mais la réalité.
VOYEZ l'homme qui risque sa vie pour vous faire frémir ! et qui accomplit ce qu'aucun autre homme n'a réussi à faire !
Mat: 25c Soir: 30c, 40c
Aujourd'hui, Lord Bessborough à la Cie Gutta-Percha, Toronto.
Mat. : 1.15-2.30 Soir : 7.00-8.20
The Big Cage Film Universel
— avec —
CLYDE BEATTY ANITA PAGE
Aussi
JOAN BLONDELL
GINGER ROGERS, RICARDO CORTEZ
"BROADWAY BAD"
Fox Film
SEMAINE PROCHAINE
The SIGN OF THE CROSS

DE BELLES DENTS— UNE BOUCHE SAINE— *avec l'incomparable*
BROSSE ROTATIVE
"GYR"
INVENTION FRANCAISE
Seul, le système rotatif de brosse à dents rend facile le brossage rationnel scientifique préconisé par le Corps Dentaire. La brosse en tournant nettoie parfaitement les interstices dentaires. Elle applique la gencive sur les dents en exerçant un massage léger et continu qui la fortifie et contribue à la guérison des gingivites et de la pyorrhée alvéolaire. Le tartre, les amas de nicotine fréquents chez les fumeurs, les dépôts organiques s'accumulant sous les ponts ou dans les endroits inaccessibles à la brosse ordinaire, ne résistent pas à l'action de la brosse rotative. Seule elle atteint les dents mal placées et permet de nettoyer les dents du bas à l'endroit où se dépose le tartre qui les déchausse.

75c
En vente chez
J.-E. Livernois Ltée., W. Brunet & Cie, J.-Ed. Dubé, Maurice Dubé, Alfred L. Jolicoeur, Omer Couture, W.-P. Laroche, Ant. Marquis, Maurice Pollack, Ltée, ou par malle, Bon de Poste seulement. "GYR", casier 280, L'Evénement, Québec.

PALETOTS de PAQUES

Le bon goût est la note dominante du choix des Paletots chez Holt-Renfrew— le bon goût du style, des tissus— sans compter la vigilante attention apportée au plus petit détail de la coupe et du fini.
Tweeds, cheviots, shetlands, dans les styles boîte, à ceinture, double et simple croisure, provenant de chez les meilleurs fabricants, y compris le **Burberry** et le **Society Brand**, les plus beaux paletots qu'il y ait sur le marché et que vous ne pouvez vous procurer ailleurs à Québec.
$15.00 à $45.00
Gants de Pâques
Une collection des plus complète, peaux de daim, peaux de cochons, capeskines, peaux de daine.
$1.50 *et plus*
Votre pardessus d'hiver
Entreposé dans les VOUTES A AIR FROID chez Holt-Renfrew pour ne pas en être inquiet durant l'été.
75c
DEMAIN notre magasin sera ouvert de 1 h. à 6 h. p.m.
Holt, Renfrew & Company limited
Maison fondée en 1837. Téléphone No 2-5221

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 115

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

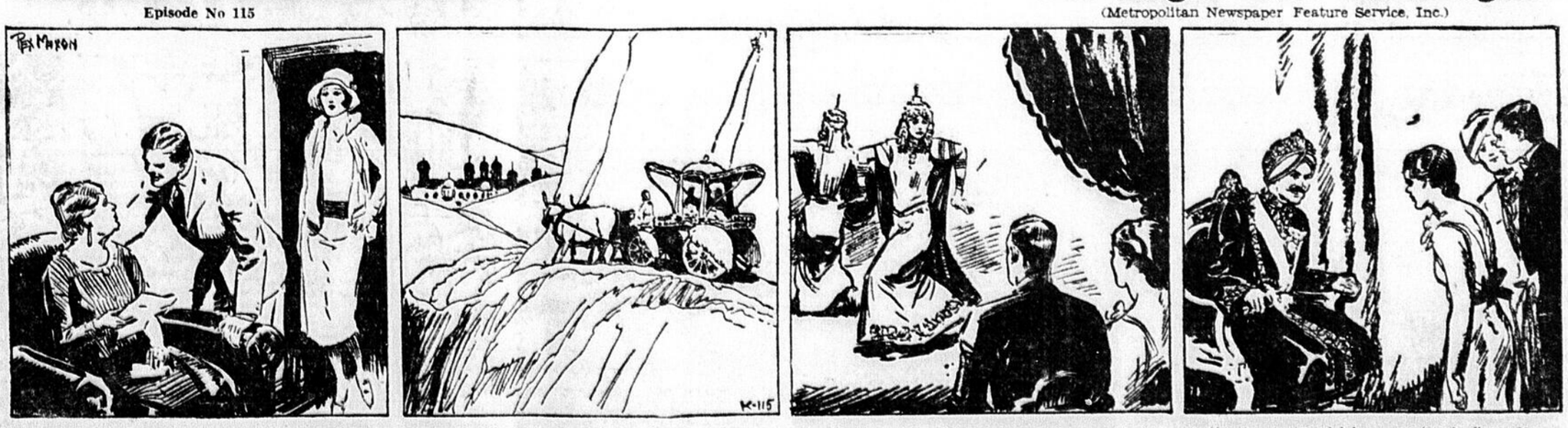

"Ces menaces de guerre vont nous forcer à retourner immédiatement à la maison", dit Lady Cecil ; "le voyage au Nepal devra être abandonné". Roger ne fit que rire des craintes de sa mère. Finalement, et bien à contrecoeur, elle céda, car elle ne voulait pas laisser Patricia sans chaperon.

Roger promit que leur visite au fils du maharajah serait de courte durée. Mais quand les derniers milles du voyage dans le pays du Mogul durent être faits dans des voitures tirées par des zébus, Caroline Cecil regretta amèrement d'avoir quitté Delhi. Cependant elle retrouva un peu de calme devant l'accueil chaleureux du prince Ahmed.

La splendeur du palais, ses jardins merveilleux et le luxe des appartements impressionnèrent favorablement les visiteurs. Ce soir-là, les danseuses de la cour donnèrent un spectacle en leur honneur. Lady Cecil, fatiguée, avait regagné sa chambre. Patricia et Roger furent présentés au maharajah.

Instinctivement Patricia se sentit de l'aversion pour le prince hindou. Ses manières suaves ne l'empêchèrent pas de remarquer l'expression sournoise de ses yeux quand il la regardait à la dérobée. Plus tard elle dit à Roger : "Cet homme est notre ennemi. Vous verrez que je ne me suis pas trompée."

Est-il quelque chose que vous désirez? Servez-vous de cette page pour l'obtenir.

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . . . . .Tél.	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6332
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . .Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél.	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . .Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . . .Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . .Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . . Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . .Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . .Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél. :	2-0263
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. :	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél.	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . . Tél. :	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél. :	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . . Tél. :	2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-6412

PERDU

PERDU. — Pneu de camion. Perdu la semaine dernière, soit dans la Haute ou la Basse-Ville. Remettre à 1087 Rue St-Vallier. Récompense promise. 268-6—1

DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES

HOMME DE 21 A 30 ANS DEMANDE, comme associé, ayant capital $600 ou $700, pour disposer dans fabrication d'une invention. Ecrire en donnant No du téléphone à Casier 4 L'EVENEMENT. 269-6—4

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 254-26—11

MISS ALLEN. — L'anglais par conversation, enseigné par un expert. 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, Appt. 9, No 196, rue St-Jean, tél.: 2-3331. 269-2—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

CUISINIERE D'EXPERIENCE demandée, références exigées. S'adresser 492, ST-CYRILLE, tél.: 9013. 270-6—11

HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 265-26—13

HOMME SERIEUX avec expérience pour conduire agents et faire distribution de marchandises pour compagnie à Québec. Devra fournir petite garantie sur équipements et échantillons. Ecrire Casier 355, L'EVENEMENT, Québec. 266-6—12

ON DEMANDE UN AGENT pour vendre des tuyaux de drainage, très bonnes conditions. S'adresser à OLIVIER BEGIN, Petite-Rivière, P.Q. tél.: 4-5691. 268-6—12

ON DEMANDE. — Vendeur à domicile pour campagne. Bonne commission. S'adresser à 493 St-Jean, Québec. 267-6—12

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS VIEIL OR, toute sorte d'article en or tel que bagues, montres, et dents en or. S'adresser Chambre 530 Edifice Bédard, 251 rue St-Joseph, tél.: 4-0471. 253-26—15

COLLECTION DE LOYERS, comptes, billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés strictement honnête. CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 249-26—15

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE chambre et pension dans famille distinguée, quartier Notre-Dame, 2e ou 3e étage, eau courante dans la chambre, chaude et froide, garde-robe, meublée ou non, à proximité des tramways. Ecrire à Casier No 5 L'EVENEMENT.

REFRIGERATEUR DEMANDE, de seconde main, argent comptant, pour bonnes conditions. Ecrire à Casier No 1, L'EVENEMENT. 268-6—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT A LOUER, 19 Ste-Angèle, 3 chambres plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 269-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement 5 chambres plus bain chauffé eau chaude à l'année. Rue St-Joachim 70 1-2. Sept chambres. D'Aiguillon 112, 4 pièces. S'adresser FORTUNA GINGRAS, 34 St-Augustin, tél.: 2-1704. 260-26—17

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 266-6—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge. TEL.: 2-1398. 247-26—17

CHATEAU LAFAYETTE, appartements 4-5 chambres, meublés ou non chauffés, réfrigérateur, loué à l'année si désiré, prix $35.00 et plus. S'adresser à 131, GRANDE ALLEE, tél.: 2-2437. 266-6—17

RUE STE-ANGELE, logements à louer de 3 et 4 chambres, plus chambre de bain. Chauffés. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser à S.-E. AMYOT, 150 Marguerite Bourgeoys, tél.: 5877. 267-6—23

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 4-2557. 266-6—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre avec pension, $30 par mois. Près du Parlement. 30, rue Conroy. Mme J. EMOND. 268-6—20

BELLE CHAMBRE sur la rue, très ensoleillée pour 1 ou 2 personnes usage du bain et téléphone. Pension si désirée. Conviendrait pour personne tranquille 546 1-2, ST-JEAN. 266-6—20

COIN STE-GENEVIEVE-D'AIGUILLON grande chambre conviendrait pour 2 personnes, famille privée, eau chaude, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 107, D'AIGUILLON, tél.: 2-3287. 268-6—20

DANS UNE FAMILLE DISTINGUEE, vous trouverez chambre très confortable, avec usage bain et téléphone, pension si désirée, prix modéré. S'adresser 117 1-2, AVENUE CARTIER. 268-6—19

GRANDES ET PETITES chambres très confortable avec pension. Prix modéré. S'adresser 62 STE-URSULE près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 270-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension. $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 258-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: MERE DIRECTRICE, No 684 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 270-26—20

VOUS TROUVEREZ à 71, rue St-Louis, chambre très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL.: 2-7994. 268-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, très beau site, très belle pièce, gaz, eau, pour demoiselle ou couple, aussi appartement avec cour et cave; aussi petites chambres. S'adresser 11, DES REMPARTS. 268-6—19

CHAMBRES DOUBLES ET SIMPLES, eau chaude et froide à l'année, bain, téléphone, moderne, location centrale $2.50 par semaine et plus. S'adresser 5, McMAHON. 266-6—19

CHAMBRES MEUBLEES, avec chambre de bain sur même plancher, tuyaux à gaz installés. S'adresser M. NORMAND, 8, rue Haldimand, tél.: 4-3346. 270-6—19

ENTREPOTS A LOUER

BON MARCHE, 2ème et 3ème étage, 1520 pds carrés chaque plancher, bien éclairé, ensemble ou séparément, déjà servi de manufacture de Hardes et de chaussures possession immédiate. TEL.: 8968. 265-26—20

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No. 74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés, St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63, 4-5 chambres, Rue Scott, 129, 4 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3688. 252-26—23

AVENUE LEVIS, No 21, près du monument des Braves, logements modernes, 7 7pièces, plus chambre de bain en tuiles, chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 266-26—23

AVENUE BROWN, logement 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à 151, AVE BROWN, tél.: 6349. 269-6—23

AVENUE MURRAY, No 56, logement 6 pièces plus chambre de bain non chauffé, 3ème étage, moderne. Prix $30.00 par mois. S'adresser G. TURGEON, 52, avenue Murray, tél.: 6585. 268-6—23

AVENUE LAURIER no. 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 3 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier tél.: 7237. 262-26—23

AV. CASOT No. 63, logement 9 pièces, chauffé eau chaude à l'année garage. Pour informations, s'adresser Mme J.-H. DUPONT, 65 Av. Lévis, app. 5, tél.: 3-4934. 268-6—23

A LOUER, 63, côte d'Abraham, appt. No 1, 5 pièces plus chambre de bain chauffées planchers bois dur. S'adresser J.-E. GIROUX, 83, Berthelot, tél.: 2-7294. 270-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 11, 17, 41, 61, 36, Côte d'Abraham, No 89 1-2, logements 5-6 pièces, plus chambre de bain chauffé, eau chaude, garage, si désiré. S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES et 54, AVENUE BROWN, téls: 7949 3-4840, 6933. 258-26—23

AVENUE CARTIER, No 30 1-2, 1er étage, 7 pièces plus chambre de bain chauffées; No 32 1-2, 4e étage, 6 pièces ces, plus chambre de bain, chauffées; conditions faciles. S'adresser à M. DROLET, 38, Couillard, ou M. EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean. 266-6—23

AVENUE LAURIER logement chauffé de huit pièces, eau chaude à l'année, plus bel endroit de Québec, prix très réduit. S'adresser à 296, AVENUE LAURIER, tél.: 7326. 270-6—23

AVENUE BROWN, No 214, près du chemin St-Louis, maison de 2 logements, 8 grandes chambres, chambre de bain, chauffée, garage. S'adresser à 50, D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 266-6—23

BEAUX LOGEMENTS, 7, 8, et 9 pièces Nos. 85, 93 Claire Fontaine et 92 St-Amable avec balcon, chambre de bain, système chauffage eau chaude. Prix très raisonnable. S'adresser 79 CLAIRE FONTAINE, tél.: 3-2270. 265-6—23

BOULEVARD CREMAZIE 2 logements 41 1-2 et 43, 5 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, fournaise eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41 CREMAZIE, tél.: 3-2303. 268-6—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 102-108, logements dans maison neuve, 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffés, avec planchers bois dur. S'adresser ROMEO TRAHAN, 116, côte d'Abraham, tél.: 2-3654. 268-6—23

COTE DE LA MONTAGNE, logement 6 grandes pièces, plus chambre de bain, chauffé, très ensoleillé, prix modéré. S'adresser 28-30, COTE DE LA MONTAGNE, tél.: 2-8758. 270-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meublées ou non, entre avenue Briand et Gallpeault, garage chauffé. TEL.: 8 à 10 a. m. 5266. 245-26—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 249-26—23

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, rue Ste-Madeleine, No 21 1-2, 2e étage, logement 4 chambres chauffé, plus bain clair de tout. Prix $25.00 par mois. S'adresser J.-B. DUGAS, 78, côte d'Abraham, tél.: 2-7495. 266-6—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, garage. Rue Déligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. Latourelle, 239, 8 pièces, remis à neuf. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0028. 248-26—23

LOGEMENTS MODERNES, 135, rue Lockwell, 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé à l'huile, planchers bois dur. S'adresser TEL.: 4-3992. 267-6—23

LOGEMENTS MODERNES, 3 et 5 pièces, meublées ou non, 7-8-10, second plancher; 9, premier plancher, chauffées, cave cimentée, cour, bocage. 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 266-6—23

LOGEMENTS A LOUER. — Logements de 4 chambres, plus chambre de bain. Chauffés, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à M. ALPHONSE BLANCHETTE, 12, rue Christie. 269-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 de 5 chambres à 223 rue Kitchener; 8 chambres à 39 et 41 St-Gabriel; 5 et 7 chambres à 50 et 52 Cote Ste-Geneviève; 4 et 8 chambres à 82 et 84 Cote d'Abraham, 4 et 6 chambres au Pont de Québec; 9 chambres 447 St-Jean; et trois maisons à Cap-Rouge. G.-A. PARADIS, Notaire, 449, rue St-Jean. 266-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 6 pièces plus chambre de bain, complètement remis à neuf. 263, GRANDE-ALLEE, tél.: 3-2709. 269-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 266-6—23

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non, 3-4 et 6 chambres $12.00 à $23.00 aussi maison seule 8 chambres $45.00 S'adresser 49 DES ERABLES, tél.: 6779. 268-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste. Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 108 rue Richelieu, tél.: 2-3288. 250-26—23

RUE ST-JEAN NO 78

LOGEMENTS de 4 et 6 pièces plus chambre de bain moderne, prix modéré. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—23

MAGNIFIQUE PLAIN-PIED, situé 6, du Fort, en face du Bureau de Poste, haute-ville, 4 pièces plus bain, chauffé, eau chaude, prix raisonnable. Pour visiter après 1 h. p.m. 270-6—23

RUE GARNIER, 68 - 70 St-Sacrement logements 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 50 D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 266-8—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE MARQUETTE 95, logement 6 chambres plus chambre de bain chauffés eau chaude. Très moderne. S'adresser 53 AV. BROWN, tél.: 6933—3-4840. 269-6—23

RUE D'ARTIGNY No. 70, près Grande-Allée, 1er plancher, 4 pièces plus salle de bain, meublé ou non, chauffé. S'adresser 50 D'AIGUILLON, Tél.: 2-4261. 266-8—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.s: 2-6403—4-2557. 269-6—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 269-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE. tél.: 5668. 256-26—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 261-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement, 1er étage, de neuf chambres, plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude à l'année, et garage. S'adresser à TEL.: 3-4050 4—23

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, bien ensoleillés. Amélioration moderne maison neuve. S'adresser 151 DES FRANCISCAINS, tél. 7909. 267-6—23

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers en bois dur chauffé, convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 266-6—29

RUE ARTILLERIE, logement 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout, moderne. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 269-6—23

RUE SAUNDERS, 5 chambres, bain, 2ème, pas chauffé, en face de l'Eglise St-Dominique, voisin de l'Ecole; bon marché pour bon locataire. Propriétaire, JOS. DORVAL. Tél.: 9569. 263-6—23

RUE JEANNE D'ARC, No 42, logement 6 pièces et chambre de bain, système de chauffage et toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-A. POULIOT, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375 ou tél.: 9572. 266-6—23

RUE STE-URSULE No. 13, logement de luxe, 6 pièces, 2 bains, 2 entrés, solarium, cour et garage. Réduit à $40.00 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 heures à 5. Renseignements sur les lieux. 266-26—23

RUE RICHELIEU, No 338, 7 chambres plus chambre de bain, 2 étages, avec chambre à toilette sur chaque plancher. Prix $28.00. S'adresser à 81, RICHELIEU tél.: 2-4484. 266-6—23

RUE ARTILLERIE Nos 95-127-131, logements 4-5 chambres, $16.00, $14.00 et $18.00. 90-94, Avenue Maisonneuve, 7 chambres, avec fournaise. J.-N. RONDEAU, 6 lachevrotière. 268-6—23

RUE ST-CYRILLE, Nos 245-247, 6-7 pièces chauffées, planchers bois dur, plus chambre de bain, chambre de valises, dépenses froide, prix réduit, clair de tout. M. A. MOODY, 243, St-Cyrille, tél.: 6391. 266-6—p3

RUE ST-JEAN, logement 2 grandes pièces, pouvant servir pour bureau, salle d'échantillons ou autres commerces. Prix modéré, place centrale. S'adresser No 253, RUE ST-JEAN, 3e étage. 266-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 184, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, galerie vitrée, clair de tout, garage si désiré. TEL.: 8359. 268-6—23

STE-JULIE, No 34 appartement chauffé 5 pièces, plus chambre de bain, dépenses. Rue Artillerie, 29, logement chauffé, 7 pièces, améliorations modernes, garages. S'adresser 34, STE-JULIE, de 2h. à 5h., tél.. 8242, ou 215, AVENUE HOLLANDE. 267-6—23

ST-CYRILLE, Nos 448-450-458-462, 4 plain-pieds, 1er et 2e étages, 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, finies modernes, eau chaude à l'année. S'adresser OSCAR PLAMONDON, 456, St-Cyrille, téls: 3-3826—8167. 268-26—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVE CARTIER, tél.: 6830.

3, 4 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes. 208, avenue des Erables. S'adresser au concierge sur les lieux. TELS: 2-1445; le soir 3-4498. 262-26—23

BAS DE LA VILLE

A LIMOILOU, logement 4, 5, 6 et 7 pièces à louer, à prix très modéré. S'adresser 203 3ème AVENUE, tél.: 4-3653. 250-26—23

A LOUER près hôpital St-François d'Assise, 6 pièces plus bain améliorations modernes, demi-chauffé, véranda et galerie vitré. S'adresser L.-S. MORIN, 8 Carignan. Sallière tél.: 4457. 265-6—23

BEAUX LOGEMENTS, 3-4-6 chambres, plus bain, très chauds, bien éclairés. Prix $15.00 et plus, près hôpital Enfant-Jésus. S'adresser 186, VITRE, tél.: 4-4990. 270-6—23

BEAU LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, cuisine d'été, bien ensoleillé, gaz, grande partie de cave avec ou sans garage. S'adresser 79, DE MAZENOD. 268-6—23

FLAT DE 2 APPARTEMENTS, chauffé, meublé ou non avec gaz, électricité, usage du bain, dans centre de St-Roch. S'adresser Dame R. ALAIN, 298 St-François. 267-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A, rue St-Vallier, aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir 4-2557. 266-6—23

LOGEMENTS, 4 pièces, 33 rue Nelson 94, Kirouac, à louer. S'adresser 183 RUE ARAGO, tél.: 3-0556. 264-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS A LOUER: 354 1-2, 3e avenue, 6 chambres et bain; 111 1-2, 8e avenue, 4 chambres; 47, avenue Parent, 5 chambres; 1249 1-2, rue St-Vallier, 4 chambres, refait à neuf et libre. S'adresser à W. LAFRAMBOISE, 421, 1ère avenue, tél: 4-4731. 267-6—23

LOGEMENT moderne à sous-louer, à 114 Des Prairies. Prix régulier $30, réduit à $25. 4 chambres chambre de bain, garage pour deux autos, chauffage moderne. S'adresser l'après-midi.

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, téls.: 2-6403; le soir 4-2557. 266-6—23

LOGEMENT 6 APPARTEMENTS, plus bain, coin St-Dominique et Blvd des Fossés. S'adresser J.-P. LUSSIER, 48, Blvd des Fossés, tél.: 2-8787. 269-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1330. 268-6—23

LIMOILOU, logement de 5 appartements plus chambre de bain 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, place centrale, avec garage si désiré. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 259-26—23

LOGEMENT de 8 appartements et bain chauffé, 2e étage, aussi garage si désiré. S'adresser 1091, ST-VALLIER, tél.: 3-2230. 266-14—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1079 RUE ST-VALLIER, tél.: 7008. 219-3—23

RUE MONTMAGNY No 23, près rue St-Vallier, 6 chambres, chauffé, très moderne, propre, clair de neige, prix réduit. S'adresser OMER TURGEON, tél.: 6302. 269-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502 250-26—23

RUE DEMERS, près rue St-Valier et St-Joseph 5 minutes de l'église et tramway, beau logement à louer bas de maison, 4 chambres, dépense, cave. L. HAMEL, 77 Demers 262-14—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 267-26—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, Nos 210-212 et 214 1-2 1er et 3e étages, 5 grandes pièces, plus chambre de bain. S'adresser O. PLAMONDON, rés. tél.: 3-3826; bur.: 8167. 268-26—23

1ERE AVENUE No. 324 2ème et 3ème étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-Frs. d'Assises, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 260-26—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar. $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 269-6—23

4EME AVENUE Nos. 332-340, 5 chambres plus chambre de bain, hangar et cave. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182 Boulevard des Fossés tél.: 3-0624. 266-6—23

MAGASINS A LOUER

JOLI MAGASIN CHAUFFE, situé à 769, rue St-Vallier, convenable pour tous genres de commerce, ancien poste de O.-N. Shink, et depuis 5 ans occupé par Dominion Stores. Prix très raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à 771, ST-VALLIER, tél.: 3-0404. 3—25

RUE ST-JEAN NOS 76 - 80

MAGASIN A LOUER chauffé, magnifique poste d'affaire prix modéré, excellente occasion. S'adresser 17 ST-STANISLAS, tél.: 2-1428. 265-6—25

MAGASIN CHAUFFE, bien éclairé, 55x20, 62 1-2, blvd Des Fossés; aussi terrain 65x85 à louer ou à vendre, rue St-Dominique. J.-P. LUSSIER, 46, blvd Des Fossés, tél.: 2-8787. 269-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffée, pouvant servir comme bureau, plainpied, situé No 269 St-Paul dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 266-6—25

MAISONS A LOUER

CHATEAU D'EAU, petit bungalow très attrayant, foyer, eau courante accès au jeu de tennis, à louer pour les mois d'été. S'adresser Col. E. BLONDEAU, au soin de Indian Slipper Mfg. Co. Ltd., Loretteville. 270-3—24

HOTEL COLUMBUS, Ste-Anne de Beaupre, à louer. S'adresser ELZEAR FORTIER, LIMITEE, 115, St-Dominique, Québec. 268-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 147, avenue Murray, tél.: 5667. 267-26—24

RUE GARNEAU, No 26, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 266-6—24

RUE SAUNDERS No. 86, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffage à l'huile, grande cour, garage. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à 161 ST-CYRILLE, tél.: 7244. 270-6—24

SUR LE CAP, 29, rue Mont-Carmel, 3 étages, confort moderne, parquets en bois dur, 3 chambres de bain, garage. Ecrivez ou téléphonez à ART. AMOS Hôtel du Gouvernement. 269-6—24

A LOUER

TERRAIN A LOUER

GRAND TERRAIN, quai à eau profonde, voie d'évitement privée (C.N.R.) à Lévis rue Commerciale, à l'est de la Traverse, occupé par Paquet & Fils, Limitée, marchand de charbon, et voisin de J.-L. Demers Limitée, et Farine Robin Hood. Superficie 35,000 pieds carrés. S'adresser à AUDET & AUDET, notaires, 15, avenue Bégin, Lévis. 250-6—25

DIVERS

COMMERCE

ELECTRICITE. Réparation et refilage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 248-26—29

MILLER & FRERE

ENSEIGNES, LETTRAGE, peinture générale. Demandez nos prix fournis gratuitement, 25 années d'expérience. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, Québec, coin côte d'Abraham et Richelieu, tél.: 2-6982. 268-26—29

J.-H. WALSH informe sa nombreuse clientèle qu'il a ouvert un atelier de barbier au No. 284, rue du Roi. Attention spéciale, "coupe de cheveux pour dames". Service hygiénique. Une visite vous convaincra. 250-26—29

POSAGE DE PRELARTS, $0.05 la verge. Il est préférable que vous donniez votre ordre à l'avance. TEL.: 3-2662, de 3 à 6 p.m. 266-6—29

PEINTURAGE, TAPISSAGE, grand choix de papier tenture, peinturage général, graftex, etc. Prix modéré, ouvrage garantie. A.-GEO. DEVARENNES, entrepreneur-peintre, 130-Dorchester, tél.: 8529. 265-26—29

DEMENAGEMENT

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos. Camions et voitures couverts, ouvrage garanti. S'adresser 141, RUE HERMINE, tél.: 3-1489. 268-26—30

CHARROYAGE GENERAL.— Je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No. 129 rue Latourelle. Bureau et résidence. TEL.: 3-0285. 265-26—30

DEMENAGEMENT et CHARBON à prix modéré. Aussi charbon à vendre, de toutes sortes. L.-E. CARON, marchand de charbon. No 90 rue Latourelle.- Tél.: 5563. 260-26—30

JE m'occupe comme par le passé de déménagement, spécialité pianos etc. avec camions couverts, local et longue distance. Ouvrage garanti. S'adresser J.-L.-P. BRETON, 211 Hermine, tél.: 7776. 264-26—30

NETTOYAGE

CAPITOLE VALET, ENR., tél.: 3-1321, pressage, nettoyage à sec et teinture. Aussi réparations générales. Livraison rapide, ouvert tous les soirs. L.-PHIL. TURBIDE, prop., 471, rue St-Jean. 245-26—23

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 261-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur. No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans Tél.: 3-0733

MATELAS ET SOMMIERS, pour vos réparations de matelats, sommiers, coussins, ainsi que rembourage de meubles, une attention spéciale aux communautés religieuses. J.-A. DEBONVILLE, 154 des Commissaires tél.: 3-2380. 261-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou. tél.: 4-1480. 24—37

VIEILLES MONTRES, bijoux, horloges. Apportez-les, nous vous les échangerons ou faites-les réparer par un spécialiste-orfèvre. Prix réduits. A. GAUTHIER, horloger, bijoutier, 135 1-2, de la Couronne 8—37

VOUS TROUVEREZ HOMME compétent dans réparations de tous genres, menuiserie, tapissage et peinture, etc., etc., en vous adressant à LUCIEN COUTURE, 38 1-2, Blvd Benoit XV, tél.: 4-2577. 270-26—37

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON. No 47, côte d'Abraham. tél.: 2-6393. 256-26—35

SALONS DE COIFFURE

AU SALON BEAUTE MONTCALMVILLE, 48, Aberdeen, tél.: 3-4544. Vos cheveux seront toujours en sûreté quand il s'agit de nos permanents ainsi que Marcel et Komol. Notre longue expérience est votre garantie. Hâtez-vous de prendre votre appointement de bonne heure. 265-6—41

MLLE ALICE COLLIN, coiffeuse est maintenant à 18 rue d'Youville, tél.: 2-0012, Marcel 25c., Komol, Shampoo, Ondulation à l'eau, manicure. 265-6—51

ONDULATION PERMANENTE, $1.50 en montant, à l'huile, avec Shelton. Croquignol perfectionnée. Shampoo gratis avec chaque permanent. Ondulation Komol, etc. SALON RICHELIEU, Milles SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 254-26—41

DIVERS

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT $1.50. Offre spécial à $0.25. Mise en plis marcel, massage, shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 246-26—41

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4051. 249-26—41

SALON DE BEAUTE, Hôtel Victoria. Permanent, $1.25 à $3.50; à l'huile, $1.75; ondulations marcel avec shampoo, $0.50; ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité, MME G. LAPOINTE, tél.: 2-2362. 252-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE très bon piano, poêle combiné charbon et gaz, marque Empire, glacière, meubles carpettes, cadres, etc. en parfait ordre. S'adresser 215, ARAGO. 265-14—43

ACHETONS A DOMICILE: meubles et lingerie. A vendre: canapé, miroir bizauté, set de salle et salon, chesterfield, moulin à coudre, glacière, couchette poêle à l'huile, 1 banc-lit, etc. I. BOUCHARD, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666. 259-26—43

COUCHETTES, MATELAS ET SPRING bureau, set de boudoir tout neuf, glacière, à vendre à bon marché. S'adresser E. GAUTHIER, 72, avenue Cartier, tél.: 4-4736. 268-6—43

MEUBLES A VENDRE. S'adresser à 99, ST-JOACHIM, tél.: 2-3134. 267-6—43

MEUBLES DE 7 CHAMBRES à vendre ainsi que piano de bonne marque poêle électrique McClary, 4 feux, en parfait ordre, visible 2 à 5, 7 à 9 1261, ST-VALLIER, tél.: 7892. 266-6—43

POELE EMAILLE, fournaise passage, installée à l'huile, coût du chauffage, 1 à 2 cents l'heure garanti. Aussi meubles, bureau, table couchettes, etc. S'adresser 149, DES PRAIRIES, tél.: 4-4360. 266-14—43

POELE TORTUE à vendre avec installation de brûleur à l'huile prêt à fonctionner. S'adresser à 102 SCOTT, 2e étage, tél.: 3-2144. 266-6—43

SET SALON EN ACAJOU, poêle à gaz, 4 feux, 2 fourneaux; poêle de cuisine, brûleur, bidon pour l'huile; table, chaises de cuisine; chaise Morris en chêne solide, et différents articles de ménage à vendre prix raisonnables. S'adresser à 186, RUE D'AIGUILLON, tél.: 3-2620.

V.-R. ST-PIERRE, tél.: 3-2662, 94, Ste-Marguerite: lits complets, 3 morceaux, $14.00; toiles, $0.59; carpettes de prélart, 15 p.c. de réduction; matelas à spirale garantis pour 5 ans, $39.50. Bureau 3 à 6 p.m. 266-26—49

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—45

AUTOMOBILES A VENDRE

NOUS AVONS EN MAINS 50 chars usagés, récents modèles, provenant de faillite et de particuliers, prix très réduits. QUEBEC USED CARS, LTD., Marché St-Roch, tél.: 3-1915. 269-26—44

UN WILLYS 1931, 8 cylindres, 5 passagers; 1 De Soto 7 passagers 1932, en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser 74, DES FOSSES, téls. soir: 4-2308; jour: 4-3242. 268-6—44

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.: 7614 255-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corde, merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 255-26—48

BOIS FRANC SEC à l'abri $2.25, 2 pds 2 1-2; débité $2.75 et $3.00. Délignures 5 grosses poches $1.00. Grosses croûtes, Erable Merisier bon marché. C. BUSSIERES, tél.: 6827, 49 St-Bernard. 267-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester téls: 3-3521—6368. 249-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage, $1. livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 265-26—43

CHEVAUX ET VOITURES

ATTENTION. Avis à ceux qui ont besoin de chevaux aclimatés, prêts à travailler, 1,000 à 1,500 livres, très bon marché trotteur 950 livres et 2 chevaux de voiture. ALPH. BLONDEAU, 3 5e rue, tél.: 4-2925. 268-6—49

EXPRESS DE BOULANGER ou confiseur, lorrey, 3 boggies, 5 chevaux, à vendre bon marché. S'adresser COUR DE LOUAGE ODILON CLOUTIER, 99 Blvd Langelier, tél.: 9653. 436-6—49

TOUJOURS EN MAIN.— Bon assortiment de chevaux 1000 à 1700 lbs. à vendre en gros seulement. F. FRANCOEUR, Ecurie coin St-Luc et Kirouac. Tél: 5887. Résidence 29 Charlevoix, tél: 2-6185. 262-26—49

12 BONS CHEVAUX pesanteur de 1300 à 1700 lbs à vendre, sont tous des chevaux garantis, vente cause n'ayant plus besoin. S'adresser J.-L.-P. BRETON, 211 Hermine tél.: 7776. 264-6—49

A VENDRE

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, excellent poste d'épicerie, établi depuis 40 ans, belle clientèle stock frais et bien assorti, coin de rue, bonne propriété de deux logements et magasin, grande cave, entrepôt, remise, écurie et garage. Splendide occasion à prompt acheteur. Ecrire Casier 357, L'EVENEMENT, Québec. 3—50

FOURRURES

AVIS. STORAGE DE FOURRURES, à taux réduits, assortiment, Martre du Nord, de Roches, Renard Argenté, profitez de la saison d'Eté pour remodeler et réparer vos fourrures. JOS ROBITAILLE, Enrg. 108 rue Richelieu tél.: 2-3288. Succ. 106 rue St-Jean, tél.: 2-7684. 250-26—51

PHILIPPE BRETON

ATTENTION. Storage de vos fourrures gratuit contre feu, vol et mitres pour toutes transformations ou réparations. Pour le printemps asortiment Martres du nord, de roches, Renard et garniture transformation durant l'été à prix réduits, Storage 1 p. c. No. 152 RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. 254-26—51

G. LECLERC FOURRURE

STORAGE GRATUIT pour toutes réparations et transformations au dessus $20.00. Assortiment de fourrure du printemps. Transformations et réparations durant l'été à prix réduit. No. 47 SCOTT, tél: 4-3113. 260-26—51

OCCASIONS

A VENDRE. — Ascenseur à moteur et à main. S'adresser au GARAGE CAMPBELL, 47, rue Saint-Louis, ou chez G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 265-6—54

TYPEWRITERS A VENDRE à prix d'occasion: 4 Underwood No 5, 1 No 3; 1 Remington, No 10, silencieux (noiseless). S'adresser 131, GRANDE-ALLEE. 269-6—54

A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, soufleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. 269-6—58

AVENUE DE SALABERRY, No 92. A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-2734 246-26—5

AVENUE HOLLANDE, 215, joli cottage 9 pièces, chambre de bain en tuile récemment construit, toutes les améliorations modernes, garage, prix raisonnable. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 8242. 270-6—

PROPRIETES A VENDRE

CITADINS, j'offre en vente une superbe maison de campagne avec grand terrain pelouse, à proximité du C. P. R. bureau de poste médecin, église, électricité, eau courante, chauffage à l'eau chaude, à peu près 10 milles du Lac des Sept Isles, chemins macadamisés, salle de billard avec billard compris. Magnifique occasion pour quelqu'un désirant passer la belle saison à la campagne. Ecrire immédiatement à Dr CHS. DELAGE, St-Basile Station, Co. Portneuf. 265-6—60

MAISON A VENDRE. — Une des plus belles maisons de Beauport Station, en briques; balcon, solarium, garage, grand jardin, poulailler, grand bocage, cave en ciment, fournaises; située sur la falaise. Endroit tranquille et sain; vue sur le fleuve; à vendre à bonnes conditions d'ici à quelques jours, pour règlement de succession. S'adresser J.-B. MARTEL, 90, St-François. 266-3—5

VRAIE OCCASION, belle propriété à vendre située sur un coin, avec garage chauffé, entrée sur la rue pouvant contenir 18 machines. S'adresser 300, 2e AVENUE, ST-FRANCOIS D'ASSISE, tél.: 4-1110. 266-26—60

A LA MAISON CHINOISE

L'inauguration officielle du nouveau local de la Maison du Saint-Esprit, situé au numéro 10 de la rue Saint-Joseph, donnera lieu, le dimanche de Pâques, à de grandioses démonstrations. Il y aura messe solennelle célébrée le matin, à 9 heures, par le R. P. Pacôme, O.F.M., directeur de la Mission Chinoise. La petite maîtrise de la Maison exécutera un joli programme de chants chinois. A 4 heures, dans l'après-midi, bénédiction du Saint-Sacrement. Le public sera admis à cette cérémonie.

Le soir, à 8 heures, baptême d'un nouveau Chinois converti: Gordon Wong. Le parrain du nouveau baptisé sera M. Zéphirin Boivin, de St-Roch. En outre des membres de la Mission, tous les anciens parrains, les bienfaiteurs de l'Oeuvre et quelques autres invités seront admis à la cérémonie du soir.

SI VOUS AVEZ DES
Adresses, Discours, Conférences
— OU —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450. Tél.: 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 246-26—n.c.

TRUST GENERAL du CANADA

APP. ALICE No. 20 Av. Laurier, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, frigidaire, eau chaude hiver et été, service du concierge.

91 AVENUE MURRAY, Logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable, aussi garages à louer. TEL.: 5836.

14 CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.

402 RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.

151 D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.

Pour informations supplémentaires communiquer avec TRUST GENERAL DU CANADA, 71 Rue St-Pierre, tél.: 2-6651 264-6—n.c.

SAUCISSE AUX OEUFS

ET AU LARD, fait par un expert. Demandez là à votre épicier. Gros et détails. VEILLEUX & FRERE Enrg. No. 6 1-2 Ave. Cartier, tél.: 3-0788. 251-26—n.c.

QUEBEC PIANO MOVING

LEO COTE propriétaire, tél.: 3-2160. Equipement des plus modernes pour vos déménagements de pianos. No 88, RUE LATOURELLE. 270-12—n.c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève, maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.

29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres, avec 2 chambres de bain.

1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.

90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.

2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.

12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.

42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.

137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.

359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.

23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.

102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.

106, HERMINE, maison de 7 chambres.

48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.

194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.

188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.

BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.

Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 265-6—n.c.

MAGASINS ET HOTEL

RUE LACROIX, Nos 13 et 13 3-4, magasin et restaurant à louer, entièrement remis à neuf. 333, St-Paul, magasin, en face gare Union, bon poste commerce. 335, St-Paul, hôtel Dominion grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, tels: 3-3826—8167. 251-26—n.c.

ECONOMISEZ 20%

SUR L'ACHAT de votre nouveau complet ou pardessus en vous adressant à DELPHIS CLAVET, tailleur Civil et militaire et agent manufacturier, 104 St-Jean chambre 9 tél.: 6354. 260-26—n.c.

GARAGE DEMANDE pour neuf vieux chars. S'adresser à Campbell-Frontenac Garage, 47 rue St-Louis, tél.: 2-7972.

CHARS USAGES à vendre à prix d'occasions. S'adresser à Campbell-Frontenac Garage, 47 rue St-Louis, tél.: 2-7972.

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec

21, Rue ST-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.

Il y a les arrérages à rencontrer, les pénalités de la crise qui s'achève définitivement.
Des propriétés s'offrent à 50% de leur valeur à vente forcée.
Parce que le taux d'intérêt des banques diminue, la demande à placer des hypothèques sur évaluation nouvelle sera bientôt surprenante.
Achetez maintenant et profitez du haussement prochain.
La prévoyance était le commencement du bien-être et de la fortune dans le passé.
Notez bien cet avis maintenant et comparez les conditions dans quelques mois.
Un mot aux sages suffit.
Service confidentiel.

W.-F.-W. ATKINSON Realtor
Gérant
Bureau: 2-6605 :-: Rés.: 2-6239

ANNIVERSAIRE POUR M. L'ABBE HORACE GAGNON

(Suite de la page 3)

sentent une somme considérable de labeur et de dévouement.

M. l'abbé Horace Gagnon a été ordonné prêtre en 1908. Il fut professeur au Séminaire de Québec jusqu'en 1914, alors qu'il fut nommé vicaire à Jacques-Cartier. En 1921, il était nommé curé de St-Gilbert, et en 1924, il devenait chapelain des Ursulines, à Québec. L'année suivante, M. l'abbé Gagnon était nommé curé de Portneuf. C'est lui qui a fait construire la nouvelle église de cette paroisse. Le 28 août 1929, il devenait curé de Notre-Dame du Chemin.

Il nous fait plaisir de pouvoir rapporter ici les premières paroles que le nouveau curé adressait à ses paroissiens de Notre-Dame du Chemin, en 1929. Ces paroles contenaient toutes ses ambitions, ses aspirations de prêtre et de pasteur. Elles sont éloquentes par leur simplicité et leur surnaturel, éloquentes surtout parce que confirmées par l'histoire de la jeune paroisse.

—"On m'a confié", disait M. l'abbé Gagnon, "le devoir et l'honneur d'être votre curé. Immense honneur, je l'avoue, mais aussi devoir qui, au jour du jugement, apparaitra avec sa répercussion sur mon éternité.

"Aussi, mes Frères, ne soyez pas surpris si le premier sentiment du nouveau curé s'exprime par cette parole du divin Fondateur de l'Eglise et le premier pasteur des âmes: "Faites, ô mon Dieu, que pas un de ceux dont vous m'avez confié la garde ne périsse".

"Ce n'est pas tout d'avoir le souci d'une charge importante. Au sens ecclésiastique, le curé porte dans son coeur toutes les âmes d'une paroisse, et il se doit de telle sorte que son peuple ait les grâces temporelles et spirituelles sans lesquelles il soit impossible de vivre: au sens ecclésiastique, c'est aussi le représentant passager de l'Evangile éternel, écho du Verbe divin; c'est l'homme des sacrements; il doit être père, frère et ami, force et appui; être aussi l'homme de la morale divine imposée au monde par le Christ, et le gardien local de la christianisation dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus délicat.

"Cela, vous le savez, et vous en avez eu depuis plus d'un quart de siècle l'exemple admirable et parfait. C'est donc un riche héritage d'affection surnaturelle, de sainteté, de talents qui nous est laissé avec le souvenir impérissable de ceux qui ont travaillé à cette vigne du Seigneur".

Le nouveau curé rendait ensuite hommage à ses prédécesseurs, les Révérends Pères Jésuites, depuis le fondateur de la paroisse, le R. P. Désy, jusqu'au dernier curé, le R. P. Arsène Roy, puis il disait ses espoirs et sa confiance.

—"Ainsi", ajoutait-il, "aux raisons de craintes bien légitimes, s'ajoutent de consolants espoirs. Nous avons tous les promesses des grâces nécessaires à notre état. Dieu y pourvoira. Car Dieu ne peut permettre — à moins qu'Il ne juge cette épreuve nécessaire à notre commune sanctification — que notre bonne volonté soit stérile, ni que se dépense inutilement dans une tâche que nous ne pouvions refuser, le coeur que nous vous apportons".

Ces paroles n'ont pas été entendues seulement des hommes, mais de Dieu lui-même. La tâche du nouveau curé, en effet, était très lourde. Il lui fallait construire une nouvelle église et réorganiser toute la paroisse. Or, le temple de Notre-Dame du Chemin, qui a été inauguré à Noël 1931, est aujourd'hui l'un des plus beaux de la ville, et la paroisse l'une des plus florissantes.

Dès la première heure, M. l'abbé Gagnon put compter sur la bonne volonté de ses nouveaux paroissiens. Il trouva en ses vicaires des collaborateurs dévoués et consciencieux: MM. les abbés Jules Rancourt, Arthur Lévesque et Léonidas Roy. Il reçoit encore le concours de deux prêtres zélés, professeurs à l'Université Laval, et qui demeurent dans sa paroisse: M. le chanoine Adrien Garnier et M. l'abbé Félix Charbonnier.

La paroisse Notre-Dame du Chemin compte aujourd'hui 6,000 âmes; elle comprend 1,187 familles, dont 1,102 canadiennes-françaises et 85 irlandaises.

M. l'abbé Gagnon nous permettra de nous joindre à ses paroissiens et à ses amis pour lui présenter nos hommages et nos voeux.

LA GRANDE FETE DU JEUDI SAINT

(Suite de la page 3)

des autels et du lavement des pieds. Une seule messe subsiste pour faire revivre la Cène.

Dans toutes nos églises on célébrera avec éclat, aujourd'hui, l'institution de l'Eucharistie. A l'église Cathédrale c'est Son Excellence Monseigneur Omer Plante qui officiera ce matin, à 9 heures. Son Excellence Monseigneur l'Auxiliaire sera assisté de douze prêtres qui représenteront les douze apôtres. Le lavement des pieds commémore le souvenir du Cénacle où Notre Seigneur s'abaissa jusqu'à laver les pieds de ses apôtres. A la cathédrale, il est de tradition que l'officiant lave les pieds de douze orphelins du Couvent des Soeurs de la Charité. Les douze prêtres qui représentent les douze apôtres à la messe sont délégués par les communautés religieuses ou maisons d'éducation suivantes: le Séminaire, le Collège Ste-Anne, le Collège St-Victor, le Collège de Lévis, les communautés des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, des Dominicains, des Missionnaires du Sacré-Coeur, des Jésuites, des Pères Blancs, des Franciscains, des Capucins, des Assomptionnistes. On sait que quelques-uns des ornements sacerdotaux portés à la Basilique le Jeudi Saint sont d'une grande richesse, quelques-uns datant du siècle de Louis IV. Les élèves du Grand Séminaire rempliront les différentes charges à ces solennelles démonstrations.

Toute la journée, ce sera un défilé continuel vers les églises et les chapelles où de magnifiques reposoirs ont été érigés. Au cours de la soirée des heures saintes auront lieu dans toutes les églises où l'adoration nocturne se continuera jusqu'au Vendredi Saint au matin.

LES APPROPRIATIONS DES DEPARTEMENTS

(Suite de la page 3)

se "C", en conformité avec les devis de l'Institut des ingénieurs du Canada. Ces nouvelles soumissions permettront à toutes les maisons intéressées d'envoyer des prix, ce qui n'était pas le cas avec les premières soumissions.

La réclamation de M. Georges Morisset, ancien secrétaire-administrateur de l'exposition provinciale, a été définitivement rejetée. M. Morisset prétendait avoir droit à une somme de $1,680, représentant le salaire de plusieurs semaines qu'il n'aurait pas reçu. Dans une lettre adressée hier au comité, les aviseurs légaux disaient que cette réclamation leur paraissait exagérée et, en même temps, informaient nos édiles que M. Morisset serait consentant à accepter $1,290. Néanmoins, l'exécutif a décidé de ne pas payer, en donnant comme raison que rien dans les résolutions de l'ancienne Commission retenant les services de M. Morisset ne justifie la ville de reconnaitre cette réclamation comme bien fondée.

A la demande de l'échevin Arthur Poulin, de Saint-Jean-Baptiste, le comité a autorisé l'ingénieur du département de l'aqueduc à remplacer les tuyaux de 4 pouces par des tuyaux de 12 pouces sur la rue d'Aiguillon, entre les rues Ste-Marie et Sutherland. En même temps, le département de l'aqueduc installera des borne-fontaines plus puissantes, dans cette même partie de la rue d'Aiguillon, afin d'assurer une protection plus efficace à l'église St-Jean-Baptiste, aux écoles et au Manoir Montmorency.

L'exécutif a pris connaissance d'une lettre de M. Jos. Asselin, promoteur de boxe et de lutte, offrant à la ville de donner des séances de boxe au Colisée et des séances de lutte au Palais Montcalm, à raison de $100 par séance. Le comité a accepté l'offre pour le Colisée, mais à raison de $200 par séance, tandis qu'il a refusé de laisser convertir le Palais Montcalm, le temple de l'art à Québec, en salle de lutte. Nos édiles ont pris là, en ce qui regarde le Palais Montcalm, la seule décision qui s'imposait. Ils ont pensé que cette abomination serait mal vue du public bien pensant, qui n'eût pas digéré le spectacle de deux mastodontes se tordant l'échine sous les yeux indignés de Molière et de Mozart, les protecteurs du foyer du théâtre et de la musique à Québec.

Une autre décision du comité administratif a été d'accorder les contrats pour l'installation d'une quinzaine de poteaux d'ornement au carré Montcalm. Le contrat pour les poteaux en fonte est allé à la maison Terreau & Racine, à raison de $29.75 chacun, et celui pour les unités lumineuses devant entrer dans les poteaux, à la maison Canadian General Electric, à raison de $23.09 l'unité. Ces deux soumissions étaient les plus basses.

M. LE DR J. VALLEE ET LA PLAGE DU FOULON

(Suite de la Page 3)

contrôlées par des personnes soucieuses de leur bonne tenue. Ces cabines et cette surveillance éviteraient ensuite bien des spectacles désagréables à la vue des honnêtes gens. Voilà pour le point de vue moral.

"Mais il y a aussi", continua le docteur Vallée, "le danger des noyades qui serait considérablement amoindri puisque ces bains publics seraient entourés d'une clôture protectrice limitant la zone où il serait permis de se baigner sans danger. Cette clôture, surmontée d'une étroite promenade, servirait de lieu d'observation au surveillant chargé de voir à la sécurité des baigneurs et se prolongerait sous l'eau par un treillis de fer qui empêcherait la victime d'être emportée vers le large en cas où, malgré toutes ces précautions, une personne disparaitrait sous l'eau. Dans ces conditions, il serait beaucoup plus facile de repêcher un corps et les chances de survie seraient beaucoup plus grandes. De plus, des poteaux placés à l'intérieur de ce grand bassin indiqueraient la profondeur de l'eau aux différents endroits. Si l'on considère le nombre des noyades enregistrées chaque année on comprendra que la dépense encourue pour la réalisation d'un tel projet serait chose utile et nécessaire pour la sauvegarde de notre population tout en ajoutant un attrait nouveau à notre ville. Je souhaite", dit en terminant le docteur Vallée, "que les différentes autorités de qui dépend un tel projet voient d'un oeil favorable ce désir bien légitime et coopèrent ensemble à sa réalisation."

TRAVERSEE HEUREUSE DU CARD. VILLENEUVE

(Suite de la page 3)

senta les hommages des directeurs et élèves. Son Eminence, dans la magnifique allocution qu'il prononça, rappela au début que le clergé français a donné jadis du meilleur de lui-même au Canada et qu'il continue de l'edifier par son obéissance et son dévouement héroïques. Puis, notre Eminentissime Archevêque évoqua le souvenir de ses prédécesseurs, les cardinaux Taschereau et Bégin, et de plusieurs Evêques, notamment S. E. Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, qui furent tous élèves du Séminaire français de Santa-Chiara.

Le lundi matin, 3 avril, S. E. le cardinal Villeneuve arrivait à Paris. Sur le quai de la gare de Lyon, E. E. le cardinal Verdier qu'accompagnait son secrétaire, M. l'abbé Gnecchi, l'attendait ainsi que l'honorable Philippe Roy, ministre du Canada à Paris; Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval à Québec; le R. P. Buffer, procureur des Oblats de Marie-Immaculée; les RR. PP. Séryeix, Faugère et Antonin Coggia, des Augustins de l'Assomption, et quelques personnalités canadiennes.

Au cours du séjour à Paris de S. E. le cardinal Villeneuve, le Vicomte de Fontenay, ambassadeur de France, et madame de Fontenay ont donné une magnifique réception en l'honneur du primat de l'Eglise canadienne. Parmi les invités, on remarquait Mgr Roland-Gosselin, Evêque de Versailles, M. René Pinon, de la "Revue des Deux-Mondes" et madame Pinon, M. et madame Gaillard de Champris, sans compter l'honorable Philippe Roy, Ministre du Canada à Paris, et madame Roy, Mgr Camille Roy, P. A., et plusieurs autres personnalités canadiennes.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

DION. — Le 12 avril, 1333, est décédé à Giffard, à l'âge de 73 ans et 9 mois, Monsieur Joseph Dion, époux de feu Adèle Dion.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures et 15.
Départ de la maison mortuaire à 10 heures.

GRENIER. — A St-Louis de Courville, le 12 avril 1933, à l'âge de 3 ans et 4 mois, est décédée Anna-Marie, enfant bien-aimée de M. Emile-Théophile Grenier et de Dame Marie-Blanche Garneau.
Les funérailles auront lieu samedi après-midi, à 4 heures, en l'église de St-Louis de Courville, et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

HALL KELLY. — A Québec, à la résidence de son fils, l'honorable John Hall Kelly, 67, Esplanade, est décédée, le 12 avril courant, à l'âge de 77 ans, madame Sarah Hall, veuve de feu M. Mancer Kelly, de New Carlisle.
L'enterrement aura lieu vendredi, à New-Carlisle.
La date du service qui sera chanté à Québec en l'église St-Patrice, Grande-Allée, sera annoncée plus tard.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MURTHA. — A St-Georges de Beauce, le 12 avril 1933, à l'âge de 76 ans, est décédé Thomas E. Murtha.
Les funérailles seront annoncées plus tard.

VALLERAND. — A Québec, le 11 avril 1933, à l'âge de 1 an, est décédée Lucille, enfant de M. et Mme Alfred Vallerand.
Sépulture aujourd'hui, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 409, rue Arago, à 3 heures 45 pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS

PAQUET. — M. Michel Paquet et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de madame Paquet, née Marie Pelchat soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliations, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue. — Mme J. P. L.

Tributs Floraux - Fleurs Coupées
A.-F. BARDOU
JARDINIER - FLEURISTE
CHEMIN ST-LOUIS TEL. 4-1355

HOMMAGE A FEU LE CHEVALIER LANGLOIS

(Suite de la page 3)

bé J. Lachance, aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Janvier Lachance, de l'Archevêché, M. l'abbé Eugène Michaud, aumônier du Bon-Pasteur, etc.

Dans les premières rangées de la nef avaient pris place une délégation des RR. SS. du Bon Pasteur, soeurs en religion de la Rév. Mère Marie du Carmel, soeur du défunt et que son grand âge avait empêché d'assister aux obsèques.

Au choeur de l'orgue, la chorale, dirigée par M. W. Dubé, I. C., a exécuté la messe funèbre harmonisée de Pietro Yon. M. G. Chouinard touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Raoul, Lionel et Samuel Langlois; ses gendres, MM. L.-A. Lefebvre et Albert Daigle; ses petits-fils, MM. Henri-Paul Lefebvre, Benoit Langlois, André Langlois, Jacques Langlois; ses neveux, MM. le Dr Raoul Côté, de St-Prosper, le Dr Charles Vézina, C.-J.-P. Langlois, Lorenzo Gagné, R. Bélanger, Lorenzo Gagné, Nap. Vézina, jr., Paul Vézina.

Dans l'imposant cortège, on remarquait: l'hon. sénateur Thomas Chapais, Sir Georges Garneau, l'honorable juge P.-A. Choquette, M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, l'hon. M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur, M. Oscar Morin, président de la Commission Municipale, M. Jos. Samson, M.P.P., M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux Publics, MM. les commandeurs G.-J.-E. Côté, Georges Bellerive, T.-D. Dubuc, A.-N. Blanchet, M. Pettigrew, A. Maranda, F. Gingras, Jos. Racine, Albert Chrétien, J.-E. Corriveau, H.-P. Couillard, le docteur Elzéar-Miville Deschênes, président du Conseil Particulier de la Société St-Vincent de Paul, Nap. Drolet, Gustave Proteau, R.-E. Lefaivre, Victor Mathieu, N.P., A. Pouliot, N. P., MM. les chevaliers J.-N. Miller, J.-S. Matte, MM. Alex. Desmeules, sous-secrétaire de la province, le major R.-M. Watson, président de la Chambre de Commerce, M. le Dr P.-H. Bédard, échevin, M. Jos. Emond, échevin, M. Wilfrid Samson, échevin, M. Narcisse Savoie, M. L.-P. Desjardins, assistant-greffier de la cité, M. E. Paradis, C. C. Paradis, M. Joseph Paradis, M. Wilbrod Jalbert, M. Théophile Béland, MM. les docteurs S. Caron, P. Coote, Raoul Brochu et D. Gagné, M. L.-J. Paquin, secrétaire-général de la Société St-Jean-Baptiste, le lt-col (Dr) J.-D. Brousseau, A.D.C., M. J.-A. Gauvin, N.P., M. Léo Pelland, C.R., M. J.-M. Guérard, avocat, M. Roméo Gingras, avocat, M. St-Georges Lemoyne, M. J.-F.-S. Dugal, M. E.-L. Denoncourt, M. J.-S. Moreau, M. Tancrède Avard, M. J.-E. Thivierge, M. Alfred Jolicoeur, M. T.-J. Kane, M. T. Verdon, M. A.-L. Huot, M. A.-A. Almeras, M. Louis Chollet, M. J.-A. Belleville, président de l'Union Commerciale, le major Théo. Paquet, M. L.-J. Chabot, M. J. Larue, N.P., M. J.-A. Larue, M. J.-A. Genest, M. Placide Morency, M. F.-R. Genest, M. Alfred Demers, MM. Ernest Lafleur, J.-E. Cantin, J.-Eugène Lachance, Jos. Savard, J.-L. Dussault, J.-E. Dion, Jos. Picard, E. Nadeau, E. Houde, A. Saillant, J.-P. Marquis, Paul Brochu, J.-Rosario Baril, N.-H. Gilbert, J. Kirkwood, D.-J. Marsan, L.-A. Moisan, Ernest Mercier, Ludger Robitaille, architecte, Henri Talbot, J.-A.-G. Latulippe, T.-A. Bertrand, J.-H.-E. Plamondon, L. Chavanel, E. Normandeau, Ray. Lamieux, Jules-A. Giroux, Louis Aubé, P.-G. Mailloux, R. Archer, Alfred Glackmeyer, L. Kirwin, A. Lacasse, J.-O.-D. Hamel, J.-A. Mainguy, J.-A. Belleville, J.-H. Paquet, S.-M. Henry, de Windsor, Ontario, N.-J.-A. Gauvin, J.-W. Boulet, C.-E. Montminy, Charles Denoncourt, A. Chassé, J.-A. Bilodeau, de Chicoutimi, L.-H. Vallée, François Delisle, P.-E. Lacasse, Victor Dussault, Eugène Bédard, A.-B.-M. Falson, G. Buchanan, G. Ahearn, P.-S. Proteau, G. Gagné, A. Staton, Lucien Morency, E. Lacasse, M. Huard, E. Dufault, W. Loiselle, J.-A. Bernier, C.-H. Koenig, R. Pouliot, M.-J. Stevens, W.-O. Pigeon, R. Paquet, C.-A. Paquet, H. Coulombe, Jos. Turcotte, A. Letarte, J. Falardeau, T. Bernard, R.-S. Larue, Charles Dufault, T. Dupuis, L. Lacasse, D. Pouliot, U. Vézina, J.-Le Ferland, J.-C. Gagné, A.-L. Huot, Philippe Tardif, Louis Carreau, A. Brière, H. Ménard, T. Robitaille, N. Giroux, J. Tardif, Alph. Tardif, W. Caron, E. Bélanger, E. Houde, Edmond Hardy, Eugène Donati, Emile Dorion, J. Bourbeau, C.-A. Eagan, Antonio Lafleur, H. Lafleur, A.-G. Lacroix, J.-A. Beaudet, J.-B. Michaud, Pierre Chaloult, M. Thibodeau, Aimé Larue, René Marier, M. Drolet, Louis Légaré, Nap. Thibault, W.-A. Hallassey, Rosaire Drolet, J.-A. Mathieu, de St-Grégoire, Eugène Bois, Louis Fortin, S. Gignac, Jean-Marie Lachance, Edouard Darveau, E. Laplante, Emile Gauthier, Olivier Gingras, Paul Delisle, E. Bégin, Jos. Lefebvre, L.-R. Clavet, P. Joncas, M.-E. Déry, N.-P. Jolicoeur, Nap. Paré, Elz. Gauvin, G. Mercier, J.-B. Gingras, R. Myrand, C.-Aug. Labrecque, J.-A. Marcoux, U. Marcotte, J.-A. Turcotte, A.-F. Turcotte, Charles Côté, J.-A. Huard, Jos. Pelletier, Antonio Lacasse, L.-P. Vézina, J.-P. Vézina, W. Grenier, Joseph Gauvin, J.-A. Roy, E. Wagner, R. Lefebvre, E. Jobin, A. Donaldson, E. Mainguy, Georges Matte, L.-A. Audet, E. Careau, Art. Olivier, E.-H. Lefebvre, J.-E. Frenette, P. Levesque, S. Martel, Octave Bédard, Henri-V. Roy, Joseph Letarte, Arthur Letarte, Joseph Letarte, A. Letarte, E. Larochelle, J.-B. Morin, Edmond Robitaille, Z. Gingras, H. Laroche, O. Parent, O. Hardy, F.-X. Blouin, Adj. Richard, F.-X. Giguère, J.-E. Leblond, T. Drolet, A. Juneau, E. Fraser, Adélard, Tessier, Arthur Lavoie, J.-P. Gaumond, M. Létourneau, Léo St-Julien, G. Lavoie, W. Drolet, C.-B. Robitaille, D. Marcotte, J.-E. Verreault, S. Lefrançois, G. Nolin, I. Voiselle, P. Fortin, Edgar Amyot, A. Haggie, Georges Paquet, Emile Racine, A. Binet, T. Bissonnette, A. Breton, G.-M. Grégoire, I. Roy, F.-P. Gauvin, E. Jobin, J.-I. Langlois, de Lévis, J.-A. Lachance, Jos. Laberge, E.-E. Charest, G. Pouliot, A. Rochette, A. Roy, Jean Bouchard, E.E.M., Pierre Bouchard, Arthur Denis, Arthur Pelletier, A. Vaudreuil, L.-J. Audet, W. Lafrance, J.-A. Dallaire, A. Côté, A. Caouette, A. Carrette, E. Bélanger, E. Koenig, G. Langlois, W. Desroches et une foule d'autres dont nous n'avons pu noter les noms.

L'inhumation du chevalier Langlois eut lieu au cimetière St-Charles.

La maison Arthur Cloutier avait été chargée de la direction des funérailles.

L'Evénement réitère à tous les membres de la famille en deuil l'hommage de ses condoléances.

MORT SOUDAINE D'UN MENDIANT

Un vieillard qui s'était réfugié dans une famille du rang Terrebonne à Pont-Rouge succombe à une syncope lundi soir.

PAS D'IDENTIFICATION

Un vieillard, dont l'identification est très difficile à obtenir, a trouvé une mort soudaine, lundi soir dernier chez M. Eugène Richard, cultivateur du rang de Terrebonne, à Pont Rouge, où il s'était réfugié il y a une quinzaine de jours. Dans l'après-midi, l'homme s'était plaint d'un malaise à l'estomac. Il alla se reposer mais on le trouva mort dans son lit.

A l'enquête du coroner, hier après midi, à la résidence de M. Richard, un verdict de "mort de syncope" a été rendu. Malgré toutes les recherches on n'a réussi à obtenir aucune identification. Le défunt avait avait sur lui une foule de papiers. Il possédait aussi un livret de la Banque Nationale de Deschambault. Le folio était B-178 rayé de deux traits rouges, à la suite desquels on remarquait le No 70. On a également appris que le vieillard avait une fille à Montréal. Le nom et l'adresse de cette dernière sont inconnus. C'était un homme de nationalité irlandaise et il était catholique.

LES VIVRES EN ENTREPOTS

Les stocks de vivres entreposés au Canada le 1er avril 1933 accusaient des diminutions par rapport au 1er avril 1932.

LE BEURRE

Ottawa, Ont., 13. — Les stocks de beurre de fabrique entreposés au Canada le 1er avril 1933 se chiffraient à 3,080 481 livres alors qu'ils s'élevaient à 4,476,941 livres le 1er avril 1932 et à 6,804,879 livres pour la moyenne du 1er avril pour les cinq dernières années. Les stocks de beurre de ferme étaient de 9.406 livres le 1er avril 1933 au lieu de 62,680 livres le 1er avril 1932. Les entrepôts canadiens contenaient le 1er avril dernier 8 329,500 livres de fromage comparativement à 7 663 337 livres le 1er avril 1932 et à 10 447,166 livres pour la moyenne du 1er avril pour les cinq dernières années.

Les entrepôts canadiens contenaient également le 1er avril dernier 2,918,775 douzaines d'oeufs gelés au lieu de 3,298 093 douzaines à la même date l'an dernier, 32 097,015 livres de porc au lieu de 40,314 616 livres, 2,349,819 livres de lard au lieu de 2 882,337 livres l'an dernier, 8,188 367 livres de boeuf au lieu de 9 088 165 livres l'an dernier, 569 604 livres de veau au lieu de 1,045,504 livres, 2,094,211 livres de mouton et d'agneau au lieu de 5,184,420 livres l'an dernier, 5,154,646 livres de volailles au lieu de 9,475,739 livres à la même date l'an dernier et 7,263,194 livres de poisson frais au lieu de 9,247,755 livres le 1er avril 1932.

EAST ANGUS

Décès. — M. et Mme Alphonse Fouquet, née Alice Gosselin, ont eu la douleur de perdre leur fillette, Madeleine, décédée à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 24 mars.

Les funérailles eurent lieu lundi, le 27, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-G. Comtois, vicaire et M. l'abbé Armand Malouin, curé de Ham-Sud, chanta le service.

La messe de requiem fut rendue par la chorale St-Louis. On remarquait: MM. Arthur Blais Ernest Provencher Georges Jacques, Lucien Bilodeau, André Champigny, J.-E. Thibault, Lionel Champigny, Benoit Roberge, Gabriel Blouin, L.-P. Groleau, R. Vachon, Hormisdas Lepitre, F. Jacques et L. Moisan.

Mlle Laurette Fouquet chanta le cantique d'adieu. Mlle Blanche Roberge touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Noël St-Cyr, Albert Fouquet, d'Ascot Corner, Marcel Boulanger et Jean-Omer Roberge, cousins de la défunte.

Ont fait la collecte, MM. Albert Fouquet et Noël St-Cyr.

Le deuil était conduit par M. Jean-Paul Fouquet, frère de la défunte; M. et Mme Alphonse Fouquet et leurs enfants, Roger, Henri, Clémence, Hector et Gaston Fouquet, M. et Mme Euclide Gosselin, grands-parents, M. et Mme Irénée Fouquet, d'Ascot Corner, M. et Mme Omer Couture, d'Ascot, M. et Mme Benjamin Fouquet, M. et Mme Cléophas St-Cyr, M. et Mme Joseph Boulanger, M. et Mme J.-B. Morin, de Sherbrooke, Mme Wilfrid Gosselin, M. Irénée Turcotte, M. Omer Fouquet, de Montréal, Mlle Albine Fouquet, de Ham-Sud, M. Stanislas Gosselin, Mlle Albertine Gosselin, M. J.-M. Roberge, tous oncle et tantes de la défunte; M. et Mme Lorenzo Boulanger, Mme Irénée Roberge, Miles Fernande Boulanger, Yvonne Roberge, Ascot Corner, Adrienne Couture, d'Ascot Corner, Laurette Fouquet, Irène Fouquet, d'Ascot Corner, Louise-Anne Fouquet, Lucienne St-Cyr, Madeleine St-Cyr, Violette Fouquet, de Sherbrooke, Bernadette Turcotte, Espérance Fouquet, Carmelle Fouquet, Yolande Fouquet, Jeanne-d'Arc St-Cyr, Mme Albert Fouquet, de Sherbrooke, Hélène Gosselin, d'Ascot, MM. Joseph Fouquet, de Sherbrooke, Lucien Couture, d'Ascot, Marcel Gosselin, d'Ascot, Benoit Fouquet, Marc Turcotte, Roch-Henri Boulanger, Nil Gosselin, Henri-Louis St-Cyr, Luc Turcotte, Luc Gosselin, Jean-Bernard Boulanger, Clément St-Cyr, Nil Turcotte, Charles-Joseph Boulanger, André Turcotte, cousins et cousines de la défunte.

Dans le cortège on remarquait: M. et Mme Irénée Martineau, M. et Mme Vital Turcotte, M. et Mme J. Doyon, M. et Mme F. Longval, M. et Mme Alfred Roy, M. et Mme Joseph Pichette, M. et Mme Fredette, M. et Mme Nadeau, M. Irénée Bergeron, M. Paul Morin et ses enfants, M. et Mme J. Bissonnette, M. et Mme Narcisse Lepitre, M. et Mme Willie Lepitre, Mlle Mary Lepitre, M. et Mme Joseph Turcotte, Mme Arthur Gosselin, Miles Yvette, Juliette et Thérèse Lapointe, Mme François Bernier, Mme Joseph Roberge, Mme Emile Dallaire, M. et Mme Théophile Bergeron, Mme François-Xavier Normand, Mme Ambroise Bisson, Mme Ernest Dallaire, M. Jos. Corriveau, Mlle Augustine Corriveau, M. Adélard Lapointe, M. et Mme C. Descoteaux, Mlle Cécile Blanchette, Mme Hilaire Aubin, Simonne Castonguay, M. et Mme Ernest Provencher, M. Antonio Gilbert, Mlle Isabelle Marcoux, Mme Emile Pomerleau, Mlle Laurette Turcotte, M. et Mme Alfred Bernier, M. et Mme Napoléon Vien, Mlle Lucienne Bernier, Mme Napoléon Champigny, M. Maurice Gendreau, Mme Arthur Tisdal, Mme Amédée Champoux, Mlle Yvette Bisson, M. E. Corriveau, Mme Félix Campagna, Mme Georges Pinard, Mme Arthur Bernard, Mme Odilon Sévigny, Mlle Annette Pomerleau, Miles Marie-Paule et Marie-Jeanne Pomerleau, Mme Oscar Lagueux, Mme Ernest Brunelle, Mme Alfred Tremblay, Mlle Lucile Therrien, MM. Louis Roberge, Lucien Dugal, MM. Sylvio Tardif, Gilbert Fournier, Miles Thérèse Nolet, Simonne Allaire, Ruth Nolet, M. Jos. Vien, MM. Arthur Bouchard, A. Jacques, Edmond Travers, Mme Alphonse Fortin, Miles, Germaine Turcotte, Bernadette Bilodeau, MM. N. Turcotte, Adélard Paquin, Euclide Paquin, Mmes J.-D. Willard, Stanislas Duplin, Adélard Paquin, Euclide Paquin, Mme Vve Théophile Bernier, Mmes René Paré, Généré Lessard, Ambroise Bisson, Alphonse Grondin, Georges Bernier, Alfred Campagna, M. et Mme J.-A. Vachon, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. Alfred Pomerleau, Mlle Aurore Lessard, Mme Roméo Tanguay, Mme Philias Roy, Mme P. Pépin, Miles Yvette Lussier, Mme Lassonde, Mme Wilfrid Boisvert, Miles Blandine Duplain, Albertine Godbout, Jeannette Thibault, Gisèle Dugal, Antoinette Dugal, Flore Corriveau, Marie-Rose Bernier, Mlle Claire-Hélène Pomerleau, M. A. Pomerleau, Madeleine St-Cyr, Miles Gilberte Beaudoin, Blanche-Hélène Beaudoin, Emélie Lessard, Mlle Rita Bernard, Miles Aubin, Miles Yvonne et Georgette, de Montigny, Mme Skelling, Mme Arthur Pomerleau, Miles Marie-Anne Vachon, Alice Fortin, Lucienne Vachon, Mme Philippe Paré, Miles Mildred, Dorothy McBain, Lucia Bourque, Mme F. Hayes, Mme Alphonse Laliberté, Mlle Blanche-Hélène Nolet, Mme Eusèbe Blouin, M. Eusèbe Carbonneau, Miles Mary Palmer, Brigitte Larkin, Marguerite Ferland, Mme Henri Ferland, Mme Eusèbe Carbonneau, Mlle Yvette Adam, Mlle Gertrude Martin, Héléna Aubin, Alice Morin, M. Alfred Corriveau, Mmes Alfred Bernier, Philippe Ramsay, Mlle Irène Leroux, Mme A. Sévigny, M. J. Boucher, Mmes Lachapelle, S. Tanguay, M. et Mme A Dion, Mlle Béatrice Leroux, Réjeanne Tremblay, Miles Thérèse Coulombe, Marie-Jeanne Laflotte, Marie-Ange Bouchard, Mmes G. Godbout, Philippe Godbout, Miles E. Marcoux, Laurence Gallipeault, Lucienne Fortin, Yvonne Pagé, M. et Mme de Montigny, Miles Germaine Bilodeau, Germaine de Blois, Yvonne et Irène Veilleux, Stella Lamoureux, Mmes Hilaire Aubin, L. Grégoire, Miles Marcelle Gendreau, Agathe Roy, Irène Bernier, Mme Napoléon Champigny, Mme Larkin, Mme Doyle, M. et Mme Mathias Roy, Mme Leroux, Mme Phaneuf, Miles Thérèse Roy, Françoise Ferland, Mme Edouard Champoux, Mme Blais, M. Parent, Mme Gaulin, Mmes J.-A. Bourgault, Oscar Bergeron, M. J. Pichette, Mme S. Dubé, Mme Le Veilleux, Mme W. Gilbert et plusieurs autres.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Fouquet; ses frères, Jean-Paul, Roger, Henri, Hector, Gaston, Léo et trois soeurs, Clémence, Monique, Rita, plusieurs oncles et tantes, ses grands-parents, M. et Mme Euclide Gosselin, et un grand nombre de cousins et cousines.

Les funérailles étaient sous la direction de MM. Adélard et Euclide Paquin, de East-Angus.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient. — Mlle H. Boisvert, après avoir passé quelques jours en notre ville, l'invitée d'amis est retournée dans sa famille à Ascot Corner.

—Mme Alphonse Fouquet se rendait à Sherbrooke pour affaires, dernièrement.

—Mlle Isabelle St-Cyr, de Cookshire, rendait visite à ses parents, M. et Mme Cléophas St-Cyr, de notre ville, ces jours passés.

Succès dans l'enseignement. — Miles Léontine Roberge, Aline Faucher et Isabelle Marcoux viennent de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Turcotte, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement pour l'année 1931-32.

Miles Léontine Roberge et Isabelle Marcoux enseignent au collège St-Louis, dirigé par les Révds Frères, C. S. V.

Mlle Aline Faucher enseigne au couvent, dirigé par les Révdes Soeurs des S. N. J.-Marie.

Nos sincères félicitations.

ST-IRENEE

Naissances. — M. et Mme A. Bouchard, (née Thérèse Duchesne), annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jacques, Adélard. Parrain, M. Jean-Paul Bouchard; marraine, Mlle Yvette Duchesne, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Bouchard (née Germaine Pilote), sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, André, Armand. Parrain, M. Armand Bouchard; marraine, Mlle Marie-Jeanne Pilote.

—M. et Mme Aldéric Girard, (née Emma Bouchard), annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Emile, Félix. Parrain, M. Joseph Bouchard; marraine, Mlle Julienne Gauthier.

Déplacements. —M. Joseph-Alfred Tremblay, des Eboulements, étaient en visite chez M. Ambroise Gauthier, dernièrement.

—M. Roland Dufour, de Malbaie, était de passage ici, ces jours derniers.

—M. Simon-Pierre Tremblay, de Québec, est de passage à St-Irénée, pour quelque temps.

—M. François Gauthier est actuellement à l'hôpital St-François d'Assise pour subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Jacqueline Warren, de La Malbaie, était en visite chez M. A. Lavoie, ces jours derniers.

—M. Henri Pilote est actuellement à Québec.

—M. Adélard Duchesne est de retour d'un voyage à Port-Alfred.

—M. et Mme J.-E. Duchesne, de La Malbaie, étaient en visite chez M. Joseph Gauthier, dernièrement.

—M. le curé J.-O. Perron a passé quelques jours à La Malbaie, la semaine dernière, à l'occasion d'une retraite.

—M. Edmond Tremblay, de Montréal, est actuellement chez M. Napoléon Tremblay.

—Mme François Tremblay, de Montréal, est également à St-Irénée, chez des parents.

—Miles Desneige Savoie et Juliette Tremblay sont retournées à Montréal, après un séjour à St-Irénée.

Joute de hockey. — Dernièrement, le club des Eboulements, rendait visite au Victoria, de St-Irénée. Ce dernier remporta la victoire au score de 12 à 2.

Le club de Pointe-au-Pic, dans une intéressante partie a annulé avec le Victoria, au score de 4 à 4.

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO LIMITED, MONTREAL C8

ST-GILBERT

Distingué visiteur. — Un distingué visiteur le R. P. Bilodeau des missions de Baie James était de passage dans notre paroisse dimanche dernier, en visite au presbytère, où M. l'abbé Gagnon, son oncle. Il y a grandement intéressé les fidèles à l'oeuvre des missions chez les sauvages de la Baie James. Le Révérend Père, au cours d'une vibrante allocution, nous décrivit la rude et combien méritoire existence du missionnaire en ces régions lointaines. Il nous intéressa aussi sur la vie pauvre et misérable du sauvage. Après seize ans d'absence, le Révérend Père visite sa famille et retourne dans ce lointain pays.

Baptême.—M. et Mme Alfred Perron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Françoise, Thérèse. Parrain et marraine: M. et Mme La Marcotte, de Deschambault. Porteuse: Mme Wilbrod Gignac.

Va-et-Vient.—M. l'agronome du comté de Portneuf Antoine Roy était dans notre localité la semaine dernière, où il réunit les cultivateurs à la salle publique pour une conférence.

—M. et Mme Trefflé Gignac, leur fillette Solonge, de Montréal sont présentement chez M. Wilbrod Gignac pour quelques semaines.

—M. Joseph Durocher est en visite à St-Ubald.

—Mlle Marie Julien est de retour de Deschambault après une absence de plusieurs mois.

—M. et Mme Jean Loranger sont allés à Deschambault en visite chez M. Laurent Loranger.

—Miles Bella et Gratia Durocher rendaient visite chez des parents à St-Marc des Carrières récemment.

—M. et Mme Bona Dussault, de St-Marc, ont visité dernièrement Rosaire et Eugène Marcotte et chez Jean Loranger.

—M. et Mme Joseph Létourneau, de Deschambault, ont passé le dimanche chez M. Jos. Durocher.

—M. Horace Arcand, de Deschambault, a visité M. Rosaire Morissette.

ST-BENOIT LABRE

Décès. — La mort vient de plonger dans le deuil une de nos braves familles dans la personne de M. Amédée Pomerleau, époux de Vitaline Poulin, décédé le 19 mars, après une courte maladie, munie de secours de la religion. Il était âgé de 62 ans.

Les funérailles eurent lieu le 22, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Roy, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Conduisait le corbillard, son neveu, M. Ovide Roy.

Portait la croix, son frère, M. Vital Pomerleau, de Rock Island.

Portaient la dépouille mortelle, ses deux gendres, MM. E. Mathieu, de Shenly, et S. Rodrigue, de St-Ephrem, et MM. O. Veilleux et A. Giguère, de St-Benoit.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, neuf enfants, MM. Albert, d'Augusta, Maine, Alfred, de Linemore Fall, Mme Jos. Roy (Albertine), de Lewiston, Maine, Mme E. Mathieu (Eva), de St-Honoré, Mme S. Rodrigue (Marie-Louise), de St-Ephrem, MM. Joseph et André et Mlle Cécile, de St-Benoit, et Marie-Rose, de Québec; son frère, M. V. Pomerleau, de Rock Island; ses soeurs, Mme E. Rodrigue (Paumela), Mme V. Bernard (Emma), de St-Victor, Mme Jos. Gagné (Télescine), de St-Adrien, Mme Napoléon Jolicoeur (Lucia), d'Augusta; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Edouard Rodrigue, Napoléon Bernard, M. et Mme Philippe Roy, Mme Vve Amédée Poulin, de St-Victor, M. et Mme Aurèle Poulin, de Lewiston, Napoléon Mathieu, de Cookshire, Joseph Gagné, de St-Adrien d'Irlande, M. Napoléon Jolicoeur, M. et Mme Adolphe Bolduc, de Winslow, M. Jos. Poulin, de St-Benoit, M. et Mme A. Poulin, de St-Ephrem, M. et Mme Gédéon Poulin, de St-Prosper, M. Cyrille Poulin, de Montréal, Mme Vital Pomerleau, de Rock Island; de St-Victor, M. et Mme E. Rodrigue, Mme Vve A. Poulin, M. et Mme P. Roy, M. et Mme P. Fortin, M. T. Rodrigue, Mme O. Plante, M. A. Bernard, Mlle A.-Marie Poulin, M. V. Poulin, M. A. Poulin et Georges Lessard, P. Bouffard, Louis Poulin, Omer Bouffard, M. et Mme S. Bizier; de St-Ephrem, M. et Mme G. Gosselin, M. A. Gosselin, M. N. Garant, M. A. Pépin, M. P. Grondin, M. et Mme S. Rodrigue, Mme A. Poulin, M. D. Poulin et L. Poulin, M. N. Bizier, M. J. Mathieu; de Shenly, Mme Vve N. Mathieu, M. J. Dallaire, M. Alfred Grégoire, M. A. Boutin, MM. Jos. et V. Poulin, P. Champagne, A. Bégin, M. et Mme J. Mathieu, M. et Mme A. Mathieu, M. T. Mathieu, M. et Mme P. Lessard, M. Henri Lessard, M. Cléophas Aviateur, Athanas Quirion, M. Pierre, Philippe et Wilfrid Boucher, M. O. Poulin, M. et Mme C. Gosselin, M. O. Gilbert, M. J. Busque, M. Florian Veilleux, M. et Mme G. Poulin, M. G. Gagné, MM. Arthur et Armand Bégin, Auguste Veilleux, J. Lessard et A. Poulin, de St-Evariste.

Presque la paroisse entière est venue rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

S.S. St-Laurent Trader

Tous les dimanches à partir du 16, le St-Laurent Trader quittera Québec à 9 heures pour St-Laurent avec retour le soir.

Capt. Hector COULOMBE

2 PLAINS-PIEDS

6 appartements plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffés, 1er et 3e étages. Nos 537-539 1-2 St-Jean. $38.00 et $40.00 par mois. Pour informations. TEL.: 7412.

VIANDES FRAICHES

25 livres de BOEUF pour	1.00
12 livres de BOEUF pour	.50
BOEUF à soupe, la lb.	.05
VEAU, derrière, la lb	.08
VEAU, devant, la lb.	.04
LARD FRAIS, la lb.	.11
OEUFS FRAIS, 3 doz.	.32
JAMBON, épaule, la lb.	.12

J.-E. MORENCY
BOUCHER
223, rue Ste-Marguerite (près de la Couronne). Tél. 8227

EPICERIE
Ernest Lapointe
100 de la Couronne
QUEBEC
Tél: 6108

POUR VOTRE COMMANDE
de PAQUES
BAS PRIX et QUALITE

Jambon fesse, 10 à 14 livres, la livre	.14
Jambon Pic-Nic, la livre	.11
Jambon Cottage roulé la livre	.14
Jambon rolls. la livre	.14
Jambon fesse Wilsil et Maple Leaf, la livre	.18
Jambon fesse Swift's Premium, la livre	.21
Dindes de choix la livre	.20
Poulets extra la livre	.28
Bonbons assortis et Chocolats boite de 3 livres	.49
Chocolat Hapy Days, boite de 3 livres	.79
Oeufs frais premiers, 3 douz	.56
Sucre d'érable pur la livre	.12
Moutarde préparée, jarre de 32 oz. spécial	.15
Sirop d'Erable pur, canistre un gallon	$1.25
Sirop d'érable pur, la grande bouteille	.25
Tire d'érable.	
Beaux gros Cocos frais, chacun	.05

Concombres, Radis, Salade, Céleri, Chicorée, Epinards, Echalottes, Tomates, Rhubarbe, Fraises, Raisin Vert et Rouge, Brocoli.
Oeufs de Pâques au chocolat, fantaisies de Pâques en chocolat.

SERVICE LEGARE
PRIX MODERES

INGENIEURS EXPERTS

MECANICIENS D'EXPERIENCE

RADIOTRICIENS DIPLOMES

Nos Experts, diplômés du Radio College of Canada, membres du Radio Service Men's Association de New-York et licenciés par Rogers-Majestic sont munis des appareils les plus précis à Québec, pour réparer votre radio, quelle qu'en soit la marque. Ils sont aussi équippés pour la réparation des
LAVEUSES ELECTRIQUES
BALAYEUSES ELECTRIQUES
PHONOGRAPHES— POELES.
APPELEZ: 2-6851
P.T. LEGARÉ

ACCUSATION DE PARJURE A ARTHABASKA

Suite de l'affaire Renouf. — J.-E.-A. Bergeron subit son enquête.

PEPIN COMPARAIT

Le condamné dit que c'est à tort qu'on l'a accusé d'incendiat.

CAUSE SENSATIONNELLE

(De notre correspondant)

Victoriaville, 13. — Le palais de justice d'Arthabaska s'est rempli d'une foule considérable, hier, pour le procès de M. J.-C.-A. Bergeron, accusé de parjure en rapport avec l'incendie de la manufacture de Daveluyville et la condamnation au pénitencier de Donat Pepin. La veille, un nommé R. Renouf s'était avoué l'auteur accidentel de l'incendie de cette manufacture et cet aveu avait causé une telle sensation que la salle d'audience pouvait à peine contenir l'assistance, hier.

C'est M. le magistrat Couture, de Sherbrooke, qui préside l'enquête préliminaire de M. Bergeron. Plusieurs témoins ont été interrogés hier. L'interrogatoire a duré un peu plus de trois heures et a été marqué par des passes d'armes entre Me Poisson, C.R., qui occupe pour la poursuite, avec Me Armand Houle, C.R., de Montréal, et Me Antoine Rivard, C.R., de Québec, qui défend l'accusé avec Me Napol Lalberté, C. R., de Victoriaville.

Les témoins entendus hier ont été: MM. Marceau et Boucher, protonotaires, madame Boucher, sténographe officielle, M. J.-D. Guillemette, juge de paix et agent d'assurances, M. J.-E.-C. Giroux, marchand de bois, M. le notaire Beauchesne, M. Lehouillier, marchand, de St-Paul, M. Beaumier, de Daveluyville. Les officiers de la Cour furent appelés à déposer le dossier du procès. Les autres témoins n'apportèrent pas grand nouveau à la cause.

Pepin parut lui-même dans la boîte aux témoins et subit un interrogatoire très serré de la part de Me Rivard. Il persista à déclarer que M. Bergeron avait à peu près inventé de toute pièce la conversation qu'il lui prêtait. Il répéta qu'il n'était pas l'auteur de l'incendie de la manufacture de Daveluyville, que l'histoire des télégrammes et de la gazoline achetée en bidons à St-Paul de Chester, chez M. Lehouillier, était une invention. Il déclara, enfin, n'avoir dit à personne qu'il avait mis le feu à la manufacture.

Après l'interrogatoire des témoins, les quatre avocats s'entendirent pour faire remettre la cause au vendredi, 21 avril, alors que d'autres témoins importants seront entendus. M. le magistrat Couture accéda à cette demande et la séance fut levée.

FEU MLLE M.-A.-E. POULIN

Un deuil profond vient de frapper M. l'abbé Joseph Poulin, curé de St-Sébastien de Beauce, et M. Thomas Poulin, de L'Action Catholique, par la mort de leur soeur, mademoiselle Marie-Anne-Ernestine Poulin, de St-Joseph de Beauce, survenue dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 53 ans.

La défunte était bien connue à St-Joseph de Beauce. Elle appartenait à une des meilleures familles de la région et possédait l'estime générale. Elle laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs : M. l'abbé J. Poulin, MM. Philippe, de Québec, Wilfrid et Valère, de St-Joseph de Beauce, Ephrem, de St-Georges de Beauce, Ernest, d'Amqui, Thomas, de Québec ; madame A. Poulliot (Félixine), de Ste-Marie de Beauce, Maria, de St-Joseph. Elle était aussi la cousine de M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau, de L'Action Catholique.

En raison des offices de la Semaine Sainte, le service de mademoiselle Poulin ne pourra être chanté que lundi prochain. L'inhumation aura lieu samedi matin à la suite d'un libera qui sera chanté après l'arrivée du Québec Central.

L'Evénement prie M. l'abbé Poulin et M. Thomas Poulin, ainsi que tous les membres de la famille en deuil, de bien vouloir agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

LAC BOUCHETTE

Va-et-vient. — M. le curé Tremblay de cette paroisse, était à Mink-Lake, la semaine dernière, pour y faire la mission.

—M. Almas Gauthier, de St-Félicien, était de passage ici, dernièrement.

—Mlle Rosa Bérubé est en voyage à Hébertville, actuellement.

—M. Jos. Dumais, maire de la paroisse, était en voyage d'affaires à Québec, samedi.

—MM. P. Harvey A.-F. et Ed. Claveau sont de retour de la Lièvre.

—M. Damase Rondeau, de Lac-Edouard, était de passage ici le 27.

—M. P.-N. Soucy est de retour de Trois-Rivières, après une absence de quelques mois.

—M. le Curé Tremblay est allé à St-Jean de Brébeuf, cette semaine à l'occasion des Quarante-Heures de cette paroisse.

—M. Elie Bouchard, de Roberval était de passage ici cette semaine.

—Mme Jos. Harvey est allée à Chicoutimi samedi dernier.

—Mme Art. Rondeau est en voyage à Québec, actuellement.

—M. Clément Dufour, de Ste-Anne de Chicoutimi, était à Lac Bouchette, jeudi dernier.

—M. Conrad Dumais est allé à Métabachouan, récemment.

—M. Ad. Cloutier, de Chicoutimi, était de passage ici, vendredi le 31.

—MM. Xavier Côté et Emile Gauthier sont allés à Linton Jonction.

—M. Roland Dumais, de Roberval, était de passage ici, lundi.

—Mlle Eug. de Launière est allée à Lac Edouard, la semaine dernière.

—M. Fortunat Plourde est de retour d'Albanel.

—M. Henry Claveau, de Kiskisink, était en visite chez son beau-frère, M. Georges Pillion, dernièrement.

Fête de St-Joseph. — La fête de St-Joseph a été célébrée avec beaucoup de solennité à Lac Bouchette. La messe fut chantée par M. le curé Tremblay de cette paroisse. Presque tous les paroissiens se sont fait un devoir d'y assister.

La mi-carême. — La mi-carême, comme toujours s'est déroulée avec assez d'éclat cette année. On en a même enregistré un record pour le nombre. Nous avons été à même de constater que la crise n'y fait rien. On y a vu aussi plusieurs originalités, entre autres: La pendaison, les mineurs, les parisiens, les lutteurs, etc. Espérons que cette vieille tradition se continuera dans les années à venir.

LA CHORALE DE SAINT-DOMINIQUE A LA RADIO

Ce soir, de 10 à 11 heures, directement de l'église St-Dominique, les radiophiles pourront entendre la chorale de St-Dominique dans le chant de la "Passion" de Perosi. Ce concert sacré sera irradié par les postes CHRC, CKAC et CNRO.

LE PROGRAMME DE LA CHORALE DESY

Irradiation demain soir, de 9 à 10 heures, de l'église Notre-Dame du Chemin. — M. l'abbé Rancourt dirigera. — Une allocution.

PAR M. L'ABBE BOUTIN

Il nous fait plaisir de donner à nos lecteurs le programme qu'exécutera la Chorale Désy, demain soir, de 9 à 10 heures, et qui sera irradié de l'église Notre-Dame du Chemin par la Commission Canadienne de la Radio. Voici ce programme, qui sera exécuté sous la direction de M. l'abbé Jules Rancourt avec M. Henri Vallières comme accompagnateur.

1—Près du Fleuve de Babylone (psaume 136) . . . Niedermeyer
2—O Bone Jesu (a capella) . . . . . Palestrina
3—La Complainte du Vendredi Saint . . . . . G. Renard
Soliste : M. Hector Bourassa, baryton.
4—Gloire au Dieu Tout-Puissant . . . . . Haendel
5—Tanquam ad Latronem (a capella) . . . . . Vittoria
6—Chemin de la Croix (8ème Station) . . . . Marcel Dupré
Solo d'orgue par M. Henri Vallières.
7—Au Saint Crucifix . . . Mgr Gay
Solo par Mlle Muriel Hall, contralto.
8—Stabat Mater (1ère et 2ème parties) . . . . . Rheinberger
9—Sicut Cervus (a capella) . . . . Palestrina
10—Popule Meus . . . Richardson
11—Vexilla Regis . . . Van Shaick
12—Sulvons sur la Montagne Sainte . . . Harmonisation de l'abbé J.-G. Turcotte.

Toutes ces pièces, qui ont été choisies avec grand soin, sont à quatre voix mixtes. On remarquera que deux de ces pièces : "Tanquam ad Latronem" et "Sicut Cervus" avaient été rendues à Québec par la Manécanterie, et l'on se souvient avec quel succès.

"Tanquam ad Latronem" est composé des répons du deuxième nocturne aux Matine du Vendredi Saint. C'est la réponse de Jésus aux Juifs qui l'arrêtaient : "Comme pour un voleur, vous êtes venus avec des glaives et des bâtons pour me saisir. Pourtant j'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple et vous ne m'avez pas arrêté ; et maintenant, après m'avoir fragelé, vous m'emmenez pour me crucifier".

Le "Sicut Servus Desiderat" de Palestrina commence par ces belles paroles : "Comme aspire le cerf aux sources des eaux vives, mon âme te désire, ô Dieu !" Ce motet, d'une rare beauté, offre cette particularité technique que l'étendue totale de la partition atteint dans l'échelle des sons deux octaves et une xite, alors que la plupart des motets palestriniens ne dépassent jamais deux octaves et une quinte. Tout le morceau est écrit en style d'imitation, c'est-à-dire que le musicien, non content de mettre l'auditeur dans l'ambiance du sentiment général à exprimer, cherche à dépeindre par le rythme ou la mélodie le sens des mots qu'il veut souligner dans le texte.

Nous devons donc féliciter les membres de la Commission de Radio d'avoir choisi la Chorale Désy pour cette heure du Vendredi Saint. Cette chorale est certainement la plus admirée de Québec et l'une aussi des plus anciennes.

La Chorale Désy, qui porte le nom du premier curé de Notre-Dame du Chemin, a été fondée en 1925 par le R. P. C.-H. Lefebvre, S. J., ce merveilleux critique musical qui avait le pseudonyme L.-A. Musette. Elle était composée, au début, de 60 choristes et son premier accompagnateur fut M. Charles Magnan.

Après le départ du R. P. Lefebvre, en 1929, la Chorale fut abandonnée, mais en 1931, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, confiait à son vicaire, M. l'abbé Jules Rancourt, directeur musical de l'Heure Catholique, le soin de la réorganiser. La Chorale compte aujourd'hui 80 membres, dont une quinzaine qui en faisaient partie lors de sa fondation. L'accompagnateur actuel est M. Henri Vallières, organiste à Notre-Dame du Chemin, un ancien élève de Marcel Dupré.

L'exécution du programme de chant sera suivie d'une causerie que donnera M. l'abbé Joseph Boutin vicaire à la Basilique.

ST-MOISE

Jeudi, le 30 mars, est décédée madame François Charette, (née Claire Côté) à l'âge de 76 ans et 11 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu à St-Moïse le 3 avril à 7 1-2 heures. Les porteurs étaient MM. Ovide Sirois, Joseph Jean, Philidime Pillion et Philippe Caron. Suivaient le corps: son gendre, M. Alphonse Jean et ses petits-fils: Odilon, Léon, Gérard et Joseph; ses petites filles, Mlles Année, Elise et Rose-Anna. Dans l'assistance, on remarquait: M. et madame Jos. Jean, M. et madame François Raymond, M. et madame Ovide Sirois. La famille et Mme Vve Joseph St-Amand, M. et Mme Joseph Thibault, Mme Vve Alfred Harvey, Mme Vve Anselme Harvey, Mme Vve Adrien Harvey et plusieurs autres. Elle était de la société des Dames de Ste Anne et des messes de la croix.

—M. Pierre Harvey est revenu de l'hôpital, d'une assez grave opération. Il est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme Vve Adrien Harvey est en visite chez des parents et amis.

Pas de chômage au Conseil Législatif

A l'Assemblée un député, M. Fillion, de Laval, propose l'abolition de la Chambre Haute, qui serait devenue un corps inutile. — Les honorables conseillers ne l'entendent pas ainsi et continuent de siéger presque jour et nuit. — Débat hier soir sur le bill qui amende la loi des accidents du travail. — Discours des hons. MM. Chapais, Choquette, Ouellet, Thériault, Roy et Létourneau. — Finalement la mesure est adoptée.

PLUSIEURS PROJETS A L'ETUDE

Les membres du Conseil Législatif n'ont pas paru trop affectés, hier soir, en apprenant que le feuilleton de l'Assemblée législative contenait l'avis de motion suivant de M. Joseph Filfon (Laval) : "Que cette Chambre est d'avis que l'utilité du Conseil Législatif tel qu'actuellement constitué a cessé d'exister et elle invite le gouvernement à prendre immédiatement des mesures pour donner suite à cette expression d'opinion".

Il régnait cependant une certaine animation dans la Chambre Haute. On n'en a pas moins abattu beaucoup de besogne au cours des deux séances de la journée. Les pères conscrits se sont même permis, dans la soirée, un autre débat. C'était sur le projet de loi amendant la loi des Accidents du Travail. L'honorable M. Thomas Chapais a soulevé ce débat au sujet du choix du médecin par la compagnie dans les cas d'accidents du travail. Les honorables MM. Ernest Choquette, Ernest Ouellet et Elisée Thériault ont appuyé les observations du représentant de la division des Laurentides.

Les honorables MM. A.-V. Roy et Louis Létourneau ont aussi pris part à la discussion. M. Létourneau, notamment, a pris la défense de la Commission des Accidents du Travail et de la mesure qu'elle présente.

Plusieurs projets de loi ont été adoptés au cours de la séance de l'après-midi de même que dans la soirée.

Le Conseil se réunira ce matin, à onze heures.

"Il y aurait d'assez longues observations à faire au sujet de ce bill", dit l'honorable M. Chapais. "Je désire attirer l'attention de la Chambre sur un article qui a soulevé des protestations, celui qui a trait au médecin. Cet amendement a soulevé l'opposition du corps médical. Je crois devoir me faire l'écho de ces représentations. Il me semble que le choix du médecin est essentiel et consacre le principe de la liberté individuelle. Je ne désire pas insister plus qu'il ne faut à cette phase de la session, mais je considère qu'il est opportun de faire ces remarques".

Le Dr Choquette, qui parle ensuite, déclare qu'il tient, lui aussi, à enregistrer sa désapprobation. "En vertu de ce bill", dit-il, "on fait disparaître, il me semble, ce lien qui unissait le client à son médecin de famille. J'en éprouve du chagrin. Ce bill prive aussi l'ouvrier de cette consolation suprême d'avoir le médecin de son choix, souvent son meilleur confident. Le choix libre du médecin entraînait peut-être des dépenses trop considérables, quoique cela soit assez difficile à expliquer. J'accepte le changement, car je me demande si j'aurais assez d'appui autour de moi".

L'honorable M. Ouellet est aussi opposé au choix du médecin par la compagnie. "Cette question", dit-il, "est plus une question humanitaire qu'une question d'argent. L'ouvrier, comme toutes les autres classes de la société, devrait avoir le loisir de choisir son médecin. Si ce bill ne comportait pas cette clause, je l'approuverais plus facilement".

L'honorable M. Thériault tient aussi à faire des observations contre ce bill. Il dit qu'on s'est peut-être trop alarmé au sujet du déficit de $800,000 de la Commission des Accidents du Travail. "N'y aurait-il pas eu possibilité", demande M. Thériault, "de passer une loi pour déclarer créances privilégiées les montants dûs à la Commission par les manufacturiers ? A-t-on donné assez de temps à la Commission pour faire ses preuves ? Un journal disait que la Voirie, par exemple, donnait ses assurances à une autre organisation que la Commission. N'y aurait-il pas eu lieu de procéder autrement ? Le déficit de la Commission eût été moins considérable.

"Enlever à l'ouvrier le choix de son médecin me semble quelque chose d'inhumain, de brutal. Celui qui a le plus besoin de choisir son médecin, c'est bien, il me semble, l'ouvrier accidenté. On aurait dû réfléchir plus longtemps avant de passer cette loi".

L'orateur dit que cette mesure n'est pas juste pour l'accidenté; elle n'est pas juste non plus pour la profession médicale. Il affirme que l'on a déjà la loi de l'Assistance publique qui fait tort aux médecins et qu'avec les unités sanitaires on fait du médecin un fonctionnaire de l'Etat. Il ne croit pas que ce soit dans l'intérêt de la profession. M. Thériault déclare qu'il ne met aucune aigreur dans ses remarques, qu'il croit opportunes.

Le Dr A.-V. Roy parle ensuite. Il dit que les médecins ne sont pas les plus responsables du déficit de la Commission. A son avis, ce sont surtout les accidentés. Il croit que les médecins ont fait leur possible.

M. Louis Létourneau prend la défense de la Commission et dit qu'elle est dans l'obligation d'agir comme elle le fait.

Le bill est adopté.

Au moment de l'adoption du bill relatif à l'octroi d'un million et demi à l'Université de Montréal, l'honorable M. Thériault loue l'opportunité de cette mesure et déclare qu'il est absolument nécessaire que Montréal ait une université de langue française.

L'honorable M. Chapais loue également la législation relative à la disparition des universités ouvrières.

On a adopté en troisième lecture le bill concernant les syndics de paroisse et le bill relatif à la vente des produits laitiers.

A dix heures et demie, le Conseil s'est ajourné à onze heures ce matin.

EN COUR DES SESSIONS

La Cour des Sessions de la Paix présentait un intérêt plutôt morne hier puisque les causes consistaient surtout en affaires de mauvaises moeurs. Deux individus, pour cette offense, ont été condamnés, l'un à un an de prison, l'autre à quatre mois. En les condamnant, M. le juge Hugues Fortier a fait remarquer que ce tribunal contribuera dans l'avenir comme dans le passé à épurer la société en la débarrassant de ces misérables. Deux autres accusés impliqués dans des affaires semblables ont subi leur procès devant M. le juge Arthur Fitzpatrick.

Deux jeunes garçons ont pris le chemin de l'Ecole de Réforme hier. Ils avaient volé à l'étalage dans un magasin de la rue St-Joseph. Leurs deux compagnons qui en étaient, eux, à leur première offense, ont eu leur sentence suspendue.

Un jeune homme de 28 ans, disant venir du Nouveau-Brunswick, a été condamné à cinq mois de prison pour un vol avec effraction commis au magasin Côté, sur la rue St-Paul.

EAST-BROUGHTON

Succès en enseignement. — Nos sincères félicitations à Mademoiselle Noel-la Perron qui vient de recevoir du département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'Inspecteur Félix Poulin, une gratification de $20.00 pour succès en enseignement pour l'année 1931-32.

Naissance. — M. et Mme Bernard Paré font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marlette, Soange, Claire-tte. Parrain: M. Montcalm Paré; marraine: Mlle Claire Lessard, frère et cousine de l'enfant.

Notes locales. — Mme Ernest Pomerleau de Newport a visité sa soeur Mme Thomas Roy ainsi que d'autres parents à East-Broughton la semaine dernière.

M. Adélard Lessard de Thetford Mines chez sa tante Mme Félix Chabot, et chez sa soeur Mme Adonias Vachon ces jours derniers.

—M. Rosaire Dodier est revenu à East Broughton après un séjour de cinq mois dans le Louisianne.

—M. Louis Poulin à St-Victor pour assister aux funérailles de Mme Jules Cloutier

—Mme Joseph Jolin à St-Pierre de Broughton cette semaine, visitant sa soeur Mme Thomas Vachon.

—M. et Mme Gaston Lemieux de Lévis ont visité des parents et des amis à East-Broughton.

—Mlle Bernadette Vachon de St-Frédéric chez sa soeur Mme Philibert Gravel.

—M. Lucien Lessard actuellement chez M. Ludger Bilodeau de St-Pierre de Broughton.

—M. et Mme Dr J.-E. Cliche, M. E.-J. Turcotte et M. E. Robert à Thetford Mines hier afin pour assister aux funérailles de M. Pierre-Edouard Beaudoin.

UN DOUBLE DEUIL

(Spécial à L'Evénement)

Ste-Justine, 13. — Un double deuil vient d'éprouver deux de nos meilleures familles, par la mort de madame A. Rodrigue, née Elodie Ménard, et de son père, M. Achille Ménard, survenue à deux jours d'intervalle à la suite d'un incendie qui a eu lieu le 29 mars dernier.

Lors de cet incendie qui a détruit la résidence de M. Rodrigue, madame Rodrigue a failli périr par suffocation. Elle était asphyxiée lorsque l'on se porta à son secours. Elle parut ensuite prendre du mieux, mais elle succombait le 3 avril dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 6.

En se portant au secours de sa fille, M. Achille Ménard contracta une inflammation de poumons qui devait le conduire dans la tombe. Le 5 avril, alors que madame Rodrigue, sa fille, reposait en chapelle ardente, le malheureux père expirait à son tour. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi dernier, le 8 avril.

Ce double deuil affecte deux familles avantageusement connues et très estimées ici à Ste-Justine et à Ste-Germaine.

L'Evénement prie les familles Rodrigue et Ménard de bien vouloir agréer l'hommage de ses condoléances.

BECANCOUR

Naissance. — M. et Mme Antonio Hamel née Cécile Cyrenne font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Guy, René. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lanneville, de Sainte-Angèle de Laval. Porteuse: Mme Albert Champoux. Nos sincères félicitations!

Résultat des concours de mars. — Ecole No. 4 dirigée par Mlle Alice Cyrenne, Inst.

6ème année:

Madeleine Morrissette	86 %
Robert Champoux	84.5%
Maurice Champoux	75. %

5ème année:

Jean-Paul Robichaud	74. %
Réal Robichaud	62. %

4ème année:

Benoit Morrissette	84. %
Arsène Robichaud	60. %
Thérèse Robichaud	55. %

3ème année:

Denise Robichaud	70.1%
Marie-Jeanne Champoux	65. %

Cours préparatoire:

Emile Robichaud	98. %

Nos sincères félicitations à l'Institutrice et aux élèves.

LE MONTCLARE A 400 MILLES DE CAP RACE

A bonne heure ce matin, le C. P. O. S. "Montclare" signalait sa présence à quelque 400 milles de Cap Race. Le "Montclare" sera le premier paquebot ayant des passagers à son bord à nous arriver d'Europe cette année. Il est attendu dimanche.

OBSEQUES DE M. ULDERIC OUELLET

Feu M. Ouellet, père de M. l'abbé C.-E. Ouellet et du R. F. Germain, de l'Académie, a eu d'imposantes funérailles le 10 avril.

A ST-ALEXANDRE

Monsieur Ulderic Ouellet a eu d'imposantes funérailles dans l'église de St-Alexandre (Kamouraska), lundi matin, le 10 avril, en présence d'une foule de parents et d'amis, venus pour donner au cher défunt une dernière marque de sympathie. Les paroissiens de St-Alexandre ont aussi rendu, par leur nombreuse assistance, un beau témoignage d'estime à leur regretté concitoyen.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Castonguay, curé de la paroisse.

C'est M. l'abbé H. Fillion, assistant-supérieur du collège de Sainte-Anne, qui a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Bilodeau et M. Paré.

Au cours du service, deux messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé C.-E. Ouellet, fils du défunt, professeur au collège Ste-Anne, et par M. l'abbé A. Lapointe, aumônier de l'Académie Commerciale, Québec.

Avaient pris place au choeur: M. l'abbé E. Castonguay, curé, MM. les abbés A. Têtu, H. Guy, H. Bois, J. Fleury, J. Laforest, N. Boulet, A. Marcoux, J. Cantin, R. Brousseau, T. Bélanger, F. Viel ; les RR. FF. Léopold, Dr, et Ludovic, des EE. CC.

Au choeur de l'orgue, un beau programme de chant grégorien fut exécuté par la chorale des hommes et celle des enfants.

Etaient porteurs d'honneur: MM. J. Bélanger, H. Déchênes, J. Blier, A. Marchand, MM. J. Ouellet, E. Ouellet, A. Ouellet, T. Ouellet, portaient le cercueil.

Conduisaient le deuil : les fils du défunt : M. l'abbé C.-E. Ouellet, le Rév. Frère Germain, directeur de l'Académie Commerciale, les familles Ludger Ouellet, Ernest Ouellet; Mlle M.-Louise Ouellet, Beaucoup d'autres parents et amis suivaient le cortège funèbre.

Nous publierons demain la liste des témoignages de sympathie reçus par la famille.

FUNERAILLES DE ROBERT GODREAU

Le jeune fils du capt. et madame J.-P.-J. Godreau a eu des obsèques imposantes hier matin à St-Coeur de Marie.

VASTE ASSISTANCE

Un émouvant témoignage de condoléances a été rendu, hier matin, au capitaine J.-P.-J. Godreau et à madame Godreau (Carmela Couture), à l'occasion des obsèques de leur fils aîné, Robert, décédé le 9 avril dernier, à l'âge de 8 ans et 6 mois. Le service funèbre a été chanté à 9 heures, en l'église du St-Coeur de Marie, en présence d'une foule de parents et d'amis.

C'est le Rév. Père Braud, eudiste, qui a fait la levée du corps et chanté le service. Au choeur de l'orgue, la chorale a chanté la messe en grégorien. M. Alphonse Nadeau a chanté "Miseremini mei", cependant que M. Georges Chouinard accompagnait à l'orgue.

Le cortège a laissé la résidence de la famille, rue Artillerie, à neuf heures. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. J.-P.-J. Godreau; ses frères, MM. Jean-Yves, Jean-Marc, Armand et Fernand; son grand-père, M. Arthur Couture; ses oncles, MM. Hubert Coulombe, Oliva, Roméo, Roger et René Couture; ses cousins, MM. Paul-Emile Coulombe, Georges, Albert, Marcel et Maurice Coulombe, Albert Couture, A. Boivin, Jean-Marc Couture, Raymond Coulombe et Lionel Dion.

On remarquait encore: le lt-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, le capitaine J.-E. Pelletier, MM. W. Fortier, Vict. Drouin, J.-E. Fortier, Gérard Prémont, Ludger Ouellet, J.-L. Gendron, A. Paré, Arthur Lagueux, J.-T.-L. Cantin, T. Bélanger, G. Giroux, R. Boissonnault, J.-E. Lemieux, Jos. Morissette, Paul Laflèur, J.-S. Egan, J.-A. Paquet, Albert Leduc, de Harris Abattoir, Sam Huot, Narcisse Drolet, les employés du garage Berthelot, MM. E. Fortier, Marc-Aurèle de Lotbinville, Paul Gendron, H. Coulombe, Lionel Dion, Victor Drouin, Louis Jean, Ovila Thivierge, Maurice Bédard, A. Prémont, O. Brindamour, J. Brindamour, A. Perreault, H. Petitclerc, Norbert Beaudry, Albert Brown, Charles Bédard, G. Turgeon, O. Thivierge, M. Lachance, E. Caron, A. Langlois, Ernest Bouchard, le major Wellie Boulanger, J.-M. Jolicoeur, A. Guay, J.-G. Shehyn, Georges Egan, M. Enchey, J.-A. Beaubien, Clovis Boucher, Ernest Samson, Edmond Robitaille, Roland Côté, Paul-Emile Boulanger, Antonio Paradis, Edouard Archer, P. Anctil, N.-A. Fournier, Sarto Bergeron, G. Guy, de St-Michel de Bellechasse, Maurice Bédard, P.-E. Coulombe, Albert Laroche, J.-A. Létourneau, G.-E. Tanguay, et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

A M. et madame Godreau, nous réitérons l'expression de nos plus vives sympathies.

L'HEURE CATHOLIQUE

La vingt-septième heure catholique de Québec aura lieu dimanche prochain de 4 heures à 5 heures p.m., au poste CHRC. Les chorales de la paroisse du St-Coeur de Marie exécuteront alors un joli programme religieux. Le R. P. Vanier, O.M.I., directeur de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, parlera de la Communion des Saints et mademoiselle Jeanne Talbot, présidente de la Ligue Catholique Féminine, parlera de l'Oeuvre de la protection de la Jeune Fille.

LA REMISE DE LA CANNE AU CAPT. JARVIS

Le commandant du "Lord Antrim" reçoit un honneur toujours envié.

CEREMONIE HIER

Le col. J.-S. O'Meara, président de la Commission du Port, préside.

DES FELICITATIONS

La canne à pommeau d'or a été remise officiellement hier après midi au commandant du "Lord Antrim", le capitaine F. E. Jarvis. C'est le lt-colonel J. S. O'Meara, président de la Commission du Havre, qui a fait la présentation. Le capt. Jarvis a l'honneur d'avoir conduit cette année le premier navire venant d'outre-mer avec un chargement pour le port de Québec.

La cérémonie a eu lieu à 3 heures hier après-midi dans le bureau du président de la Commission du Havre. Félicitant le capitaine Jarvis pour l'habileté qu'il avait manifestée en conduisant son navire jusqu'à Québec, à une date aussi hâtive, le lt-colonel O'Meara exprima le voeu de voir souvent le "Lord Antrim" revenir prendre un chargement au cours de la prochaine saison maritime. La Head Line, dont le "Lord Antrim" est une unité dirige ses vaisseaux vers le St-Laurent depuis déjà 40 ans. Plusieurs ont fait des escales fréquentes à Québec et l'on formule l'espoir d'en voir revenir encore un plus grand nombre au cours des prochains mois.

Aux personnes présentes, le capitaine Jarvis raconta ensuite rapidement les péripéties de sa dernière traversée alors qu'il franchit rapidement la zone de glace pour remonter ensuite le chenal jusqu'au port de Québec. En général, le voyage s'est fait dans de bonnes conditions.

Assistaient à la réunion d'hier, le lt-colonel J.-S. O'Meara, président de la Commission du Havre; le brigadier-général T. L. Tremblay, ingénieur en chef et gérant-général du port; M. Charles Smith, C. R., secrétaire-trésorier et aviseur légal; le capitaine Eugène Fortin, maître du Havre; MM. Gérard Picard et Benoit Pelletier, de l'"Action Catholique"; H. V. Hunter, du "Chronicle Telegraph"; Jacques Verreault, de L'Evénement.

DES ESCALIERS AUTOMATIQUES?

La cité de Québec sera-t-elle dotée avant longtemps d'escaliers automatiques ? Une offre à cette fin vient d'être faite à nos administrateurs par M. P.-A. Villeneuve, au nom de Villeneuve et Caffiaux, ingénieurs conseils. Le comité administratif a pris connaissance d'une lettre de M. Villeneuve, hier, mais celle-ci est restée sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Dans cette lettre, les promoteurs demandent que la cité donne à la Compagnie des escaliers automatiques de Québec le droit exclusif, avec une exemption de taxes, d'exploiter des escaliers de ce genre dans ses limites, et cela sans aucune charge ni obligation de la part de la dite cité. Ces escaliers seraient installés sous terre. Ils partiraient du bas de la rue de la Couronne, près de l'édifice de la General Motors Ltd, et iraient aboutir à la rue Saint-Jean. C'est un assez gros projet, on le voit, et les échevins n'ont pas voulu se prononcer immédiatement.

LA PREMIERE DES VIOLETTES IMPERIALES

Les journalistes assistent à cette répétition cinématographique. — Ce qu'Octave Aubry en pense.

AU CANADIEN

Sur l'invitation de M. Jean Routhier, gérant du théâtre Canadien, les chroniqueurs dramatiques de nos journaux québecois ont pu assister hier à ce que l'on devrait appeler la répétition générale cinématographique du dernier grand film historique français. "Violettes impériales".

"Le mérite d'un film tel que "Violettes impériales", écrivait récemment l'un des collaborateurs de la Revue des Deux Mondes, Octave Aubry, est justement de nous faire revivre, avec une étonnante vérité de détails, une merveilleuse sûreté psychologique, ces belles années où Paris, modernisé et s'ouvrant au progrès, recevait tous les souverains du monde, où l'Impératrice, entourée des plus jolies femmes de France, et qu'elle éclipsait, donnait aux Tuileries ces bals parés, ces fêtes travesties, ces soupers que du fonds de ses provinces reculées, l'Europe entière évoquait, au son des musiques légères de Strauss ou d'Offenbach. Le second Empire, "Violettes impériales" le ressuscitent dans son éclat, sa grâce, son charme oubliés".

Les tableaux sont merveilleux, l'enregistrement parfait et que dire de la distribution : elle comprend des artistes comme Raquel Meller, de réputation européenn (Violtta) Suzanne Bianchetti (Eugénie de Montijo), Emile Drain, de la Comédie Française (Napoléon III).

La vie de Séville et de Paris, une jolie intrigue d'amour, une tranche d'histoire, voilà ce qui compose ce film mrveilleux que les historiens depuis Louis Madelin et Octave Aubry s'accordent à louer. On le verra au Canadien la semaine prochaine.

Chez **POLLACK**

Merceries de Choix pour Messieurs

EN VENTE : AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI

1200 CHEMISES de Qualité Supérieure

BROADCLOTH de soie anglais, à rayures tissées et broadcloth de soie blanc **$1.95**

Vous serez le juge impartial de ces merveilleuses valeurs et nous sommes assurés de votre verdict à l'avance, car ces chemises sont fabriquées avec de véritables broadcloths, finis soie, anglais, à rayures tissées, qui ne peuvent changer au lavage. Confection de premier ordre — styles avec col à même ou avec deux faux-cols empesés. Les chemises en broadcloth de soie blanc sont à col à même ou 2 faux cols négligés. Longueurs de manches : 33, 34 et 35. Encolures : 13½ à 17 dans le lot. Spécial . . . . . *Spécial :* **$1.95**

PYJAMAS EN BROADCLOTH POUR HOMMES

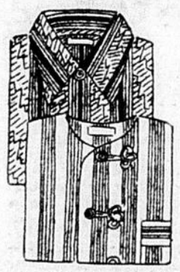

$1.55 ou deux pour $3.00

Un choix des plus variés de rayures attrayantes— styles avec ou sans collet, pantalon à ceinture élastique — confection soignée et coupe généreuse. Toutes les grandeurs.

GANTS DE TOILETTE POUR HOMMES

GANTS en chevreau fin, marque "Acme", avec piqûres à la main sur le dessus—aussi genre "pull-on", sans bouton ou avec bouton à pression au poignet — Couleurs: tan, gris, pâle, gris foncé, blanc, crème, sable, etc. Toutes les pointures. Spécial **$1.75**

2000 PAIRES DE CHAUSSETTES Pour Hommes

CHAUSSETTES d'importation anglaise, en fine laine Botany ou en cachemire. Dessins de fantaisie ou quadrillés, dans le choix le plus varié que vous puissiez désirer. Pointures 10 à 11½. Ces chaussettes sont réellement une valeur appréciable et à ce prix, vous devriez en faire une provision pour l'année. La paire... **.79**

CEINTURES BRETELLES

"Hickok" POUR HOMMES — **"Currie"**

CEINTURES en véritable cuir recouvertes en soie de fantaisie, dessins attrayants, avec ou sans boucles. Ces ceintures se vendent régulièrement plus cher, mais notre achat direct de la manufacture, en grande quantité, nous permet de vous les offrir à..... **.50**

BRETELLES en élastique de soie, étroites ou larges, bouts en cuir ou en soie ou — dessins avec pois ou rayures. Dans ce lot, vous trouverez aussi, bretelles en cuir verni ou en feutre bordé de cuir. Valeur régulière jusqu'à $1.50. Spécial . . . . . **.75**

M. POLLACK LTEE.